CONSULTATIONS

CHOISIES

DE PLUSIEURS MEDECINS CÉLEBRES.

TOME TROISIE'ME.

CONSULTATIONS CHOISIES DE PLUSIEURS MEDECINS CÉLEBRES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER,

SUR

DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

TOME TROISIÉME.



A PARIS,

Chez DURAND, rue saint Jacques, à saint Landri & au Griffon.
PISSOT fils, Quai des Augustins, à la Sagesse.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

TABLE

Des Consultations contenues dans le troisiéme Volume.

CONSULTATION PREMIERE.

Fin de la Table du troisiéme Volume.

CONSULTATIONS



CONSULTATIONS CHOISIES DE MEDECINE.

CONSULTATION PREMIERE.

Sur une Vomique des Poulmons.

MEMOIRE.



Adame de R***. eut il y a quelques années une fluxion sur les jointures qui lui causa de grandes douleurs ; cette fluxion se jetta enfin sur la poitrine, &, suivant les symptômes apparens, lui causa une péripneumonie. Depuis ce tems-là elle a rendu une grande quantité de pus, conservant toujours son

embonpoint, & eſt devenue enceinte, comme ſi elle étoit en parfaite ſanté.

On ne peut pas dire que ce pus vienne d'un ſquirrhe qu'elle avoit dans le poulmon qui ſuppure à préſent, comme quelques Médecins de cette Ville l'ont prétendu, puiſque ſi cela étoit, elle auroit eu difficulté de reſpirer, fiévre, & que ſon embonpoint n'auroit pas ſubſiſté. Le pus ne vient pas non plus d'un ulcere des poulmons, puiſqu'il eſt impoſſible qu'il y eût eû ulcere, & que la maſſe du ſang n'eût pas été infectée, depuis le tems que cette Dame rend une quantité de pus ſi conſiderable & ſi puant; le maraſme l'auroit ſûrement bientôt ſaiſie, & elle n'auroit pû réſiſter fort long-tems.

Nous croyons donc que c'eſt une véritable vomique occaſionnée & produite par l'acrimonie du ſang, & par la mauvaiſe diſpoſition des poulmons. On ne ſçauroit douter que le pus ne ſoit dans un kiſte, qui empêche que la maſſe du ſang n'en ſoit infectée. On peut même aſſurer que dans le tems que le dépôt ſe fit ſur la poitrine, quelque véſicule du poulmon ſe rompit, & que le ſang qui s'extravaſa comprimant les au-

tres, & le cours du ſang ſe trouvant plus gêné, il ſe fit une poche, où il s'épancha. Dès qu'une fois le ſac fut formé, le ſang ſe dechargea par les tuyaux artériels de ſes impuretés; auſſi ne doit-on pas être ſurpris de l'embonpoint de Madame de R***. puiſque la vomique eſt comme l'égoût de tout le corps.

A Carcaſſonne le 5. fevrier 1732.
FABRE D. M.

REPONSE.

Nous ſommes d'abord d'avis qu'on s'en tienne aux conjectures de M. Fabre, que nous croyons très-véritables & tres-conformes à l'indiſpoſition de Madame de R***. La toux dont elle eſt travaillée depuis trois ans ou environ, & qui lui fait cracher du pus nuit & jour, vient réellement d'une vomique qu'elle a dans les poulmons. La grande puanteur des matieres qu'elle rend en touſſant, ſans ſe deſſeicher, ſans fiévre lente, & ſans oppreſſion, en ſont des marques évidentes. Les mauvaiſes diſpoſitions qu'elle a d'origine dans ſon poulmon,

ont bien donné lieu à cet abſcès ; mais celles qu'elle a dans ſon ſang en ſont la cauſe principale, par les humeurs corrompues qu'elles ont jetté ſur cette partie au commencement de ſon mal, & par celles qu'elles y verſent tous les jours, déja purulentes en ſortant des vaiſſeaux, comme il arrive ordinairement à toutes les humeurs renfermées dans un kiſte. Comme le pus de celui-ci eſt extrêmement puant, il faut qu'il ne ſe vuide pas entierement, & qu'il ait divers détours & divers ſinus, où il croupit. Elle ſe maintient dans ſon embonpoint, & elle eſt ſans fiévre, & ſans redoublemens, parceque le pus ne ſe mêle point avec la maſſe du ſang ; ſi elle ſent quelque oppreſſion quand elle ſe couche ſur le côté droit, elle vient des lobes oppoſés du poulmon qui compriment l'abſcès, & les bronches qui y aboutiſſent, & que le cours du pus a déja rendues moins libres que les autres.

Le mal étant tel que nous venons de l'établir, nous jugeons qu'il eſt très-difficile de le guerir, mais qu'on doit pourtant l'entreprendre ; puiſqu'on a vû des perſonnes qui en on été heu-

reusement délivrées, en mettant en usage les remedes que nous voulons employer dans l'ordre qui suit.

Elle commencera par un lavement fait de parties égales de lait, & d'eau d'orge, d'une once de moëlle de casse & de miel rosat. Le lendemain du lavement on lui tirera huit à neuf onces de sang de l'un des bras.

Un ou deux jours après la saignée, elle se purgera avec une once & demie de manne, & une once de moëlle de casse dans un bouillon fait d'un poulet, & d'herbes rafraichissantes.

Après la purgation elle prendra pendant six matins des bouillons faits avec un morceau de veau ou de poulet, les cols & les pattes de douze écrevisses de riviere bien lavées & écrasées dans un mortier de marbre, avec trois drachmes de racines de guimauve, des feuilles de chicorée sauvage, d'aigremoine, de pimpinelle, de buglosse, avec une pincée de mille-feuille. De deux jours l'un, elle prendra demi-drachme de thérébentine de Chio, s'il s'en trouve, ou de Venise, avec deux drachmes de casse en bol dans du pain à chanter. Elle se purgera à la fin des bouillons comme ci-dessus.

Si son estomac se peut accoutumer au lait, elle prendra de celui de vache le soir à sept heures, avec un morceau de pain, ou de la crême de ris, d'orge, ou d'avoine, qui lui tiendra lieu de souper; &, si elle s'accommode du lait, elle le prendra enfin pour toute nourriture. Elle usera pour-lors de deux jours l'un de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserve de capillaire une once & demie; corail rouge préparé, quinquina, ïeux d'écrevisses de riviere, de chacun une drachme & demie; faites avec le syrop de roses seiches une opiate pour l'usage susdit.

Elle prendra aussi trois heures après le dîner trois verres d'hydromel fait de dix parties d'eau de fontaine, & d'une de miel de Narbonne, deux fois la semaine, & plus souvent s'il le faut. On pourroit lui donner, si elle avoit des insomnies, trois ou quatre drachmes de syrop de pavot blanc dans un petit verre d'eau d'orge.

Délibéré à Montpellier le 12. fevrier 1732. *Signé*, VERNY, GAUTERON.

CONSULTATION II.

Sur une grosse Vérole.

DAns la rélation qui a été envoyée, on ne fixe pas précisément l'âge de Madame, on ne dit pas si elle est actuellement réglée ou non, & enfin on ne fait aucune mention des dispositions du sang de sa famille; ainsi on laisse indécis si elle n'a pas hérité d'une constitution de la masse du sang scorbutique, écrouelleuse, phthisique, &c.

Le caractére des accidents qu'a produit le levain vénérien chez Madame, leur retour si souvent réitéré après les onctions mercurielles, & leur résistence aux préparations de mercure prises par la bouche depuis plus de dix-huit mois, font soupçonner avec raison, ou que le levain vénérien a porté beaucoup de malignité dans le sang, ou qu'il y a trouvé des dispositions à lui donner une tournure des plus mauvaises.

Le Conseil prévenu de l'habileté & de l'expérience de Monsieur le Médecin ordinaire, va tabler sur ce qu'il a trouvé

à propos de mettre par écrit, & en profiter pour conseiller les remedes qui lui paroîtront les plus convenables au rétablissement de la santé de Madame. Pour exécuter ce projet avec plus de régle, on va suivre ce qui est détaillé dans la rélation.

Il est constant d'abord que dans le mois de novembre 1741, & après l'accouchement d'un enfant mort, Madame fut attaquée d'une gonorrhée virulente, qui lui fut donnée par Monsieur son époux, & pour laquelle on ne fit aucun remede. Le printemps de l'année 1742. il survint à Madame des douleurs violentes au col, au sternum, & aux épaules, qui l'obligerent à garder la chambre, & elle devint extrêmement maigre dans la suite. Le mois d'août suivant il arriva un gonflement aux glandes de la gorge, qui empêchoit la malade d'avaler, & qui, ayant cédé à quelques legers remedes, sans saignée, fut suivi de plusieurs ulcéres dans ces mêmes glandes, dont le progrès devint très-considerable dans l'espace de trois semaines.

Pour-lors il ne fut plus permis de douter de l'infection générale de la mas-

ſe du ſang, à cauſe que des chancres que l'on remarqua aux parties & au périnée, des taches livides & couvertes d'une croute, diſperſées dans toute l'habitude du corps, des tumeurs à la tête ſans exoſtoſes marquées, des douleurs nocturnes, des maux de tête très-violents, & des tumeurs aux glandes des aines ſans ſuppuration, ſe mirent de la partie.

De pareils ſymptômes obligerent Mr. le Médecin ordinaire d'employer les onctions mercurielles qui procurerent dès le quatriéme jour de leur adminiſtration une ſalivation des plus abondantes, & ſoutenue par des ulcéres à la langue, & un grand gonflement aux gencives, mais ſur-tout aux glandes ſituées dans la bouche.

Le ſuccès de ce remede ne répondit pas à l'eſpérance qu'on s'en étoit formée, au contraire, Madame tomba dans des attaques de paſſion hyſtérique; dans une conſtipation des plus opiniâtres; dans des tranchées accompagnées d'évanouiſſemens; & dans des déjections ſanglantes par le fondement. A ces nouveaux ſymptômes ſe joignirent des chancres qui ſe renouvellerent au

périnée. La décoction sudorifique à laquelle on eut recours, & des préparations de mercure dont on fit user à Madame au commencement de mars de l'année 1743, & que l'on a continués, jusqu'au mois de mai de la même année, n'empêcherent pas le retour de nouveaux ulceres dans le gozier. Des cruelles douleurs de tête se firent sentir au mois de juin, & ayant été un peu diminuées par les préparations de mercure, elles recommencerent au mois de septembre. D'autres douleurs rhumatiques attaquerent le bras droit en novembre, & dans le mois de fevrier de l'année 1744. ces douleurs se fixerent sur l'os du coude, s'étendant jusqu'au poignet. Ces différens symptômes furent palliés par des préparations de mercure prises par la bouche; mais enfin au mois d'avril dernier la douleur recommença le long du bras, & s'étendit jusqu'au métacarpe, où il se forma une tumeur, que l'application d'un emplâtre, avec une salivation procurée par les mercuriels, fit disparoître.

Le Conseil, ayant mûrement examiné toutes les circonstances détaillées cidessus, juge que malgré tous les trait-

temens qui ont été faits, le levain vénérien n'a pas été détruit, qu'on n'a emporté que le plus volatil & le plus aisé à mettre au jeu, & que l'on a rendu plus fixes & plus dures les concrétions lymphatiques.

On ne sçauroit déterminer avec précision quel sera le dénouement de l'état présent de Madame, mais on peut assurer, sans donner dans des idées hazardées, qu'il sera très-difficile de la guérir radicalement. 1°. Parce qu'elle est sujette à des passions hystériques. 2°. Parce que le levain vénérien a donné dès le commencemeut des marques d'une malignité peu ordinaire. 3°. Parce que la malade est entièrement épuisée par les évacuations de la salivation, qui n'ont presque point cessé depuis dix-huit mois. 4°. Parce que le levain vénérien est devenu extrêmement fixe, qu'on doit le regarder comme dégénéré, & qu'il ne reste dans les vaisseaux rouges & blancs qu'une lie & des fœces saumâtres, sur lesquelles l'action du mercure pourra ne pas réussir comme on le souhaiteroit.

La difficulté de la guérison seroit encore plus grande s'il se trouvoit des

diſpoſitions héréditaires, comme ſcorbut, écrouelles, &c. dans la famille de Madame; ſi elle a la poitrine mauvaiſe; ſi l'on remarque des mouvemens fébriles qui tiennent de la fievre lente; s'il a paru des redoublemens, ou ſi quelque partie néceſſaire à la vie, eſt affectée ou menacée d'une maniere notable.

Les vues que l'on doit avoir pour tirer tout le parti poſſible de l'état préſent de Madame, ſont d'entretenir les digeſtions dans le bon ordre, de procurer à la maſſe du ſang une diviſion douce & ménagée, d'en rétablir la douceur & l'onctuoſité, de redonner des forces à la malade qui eſt épuiſée, & enfin de detruire le levain vénérien par la diſpenſation du remede ſpécifique, ſi dans la ſuite il eſt poſſible de le tenter. On ſe flatte que ces indications ſeront remplies par le moyen des remedes que l'on va conſeiller, & qui exigent qu'on abandonne abſolument l'uſage de toutes préparations de mercure auſſitôt après la conſultation reçue.

On ne croit pas devoir propoſer de ſaignée, ainſi on commencera par purger Madame avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez tamarins, & pulpe de caſſe récemment extraite, de chacun ſix drachmes; ſommités de petite abſynthe une pincée; rhubarbe concaſſée ſix drachmes; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & diſſolvez dans ſept onces de colature deux onces de manne de Calabre; faites une potion qui ſera priſe le matin avec les précautions ordinaires.

Immédiatement après, Madame boira le bouillon ſuivant pendant dix matins.

BOUILLON.

Prenez racines de pivoine mâle concaſſées une drachme & demie; deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans le mortier de marbre; feuilles de chicorée ſauvage & de pimpinelle, de chacunes une demi-poignée; faites un bouillon avec un poulet.

Aïant réitéré la même médecine après la dixaine, Madame prendra pen-

dant six matins le demi-bain domestique tiéde, où elle demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie cette préparation de petit lait.

PETIT LAIT.

Prenez du petit lait de chevre tiré en faisant cailler le lait avec les fleurs de chardonnette, & séparé de son fromage en le faisant égouter lentement à travers un linge fin, une livre & demie; clarifiez-le le matin avec le blanc d'œuf, mêlant dans le tems de la clarification sommités fleuries & seiches de millepertuis une pincée; dissolvez dans la colature une drachme de sucre roïal.

Madame se reposera pendant trois ou quatre jours après les six demi-bains, continuant pourtant dans cette intervalle chaque matin la même préparation de petit lait, pour revenir d'abord après au demi-bain domestique, & même au bain entier, si les forces le permettent, & au petit lait à la sortie pendant six nouveaux matins.

Supposé que Madame supporte bien les bains & le petit lait, on la laissera de nouveau tranquille pendant cinq ou six jours, après lesquels elle aura recours

pendant six autres matins, & aux bains, & au petit lait, avec la précaution de se repurger à la fin.

Pendant le cours de ces remedes, Madame pourra boire à son ordinaire, & même l'après-midi entre les deux repas, de l'eau de Bristol, ou de quelqu'autre eau minérale acidule, & très-legere, & qui approche des proprietés de celles de Bristol, en Angleterre, ou de celle de Passi en France.

Ces remedes aïant été exécutés, l'on examinera avec attention l'effet qu'ils auront produit & l'état où Madame se trouve; & si le petit lait a bien passé, on aura recours au lait d'ânesse entier, que Madame boira le matin, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à la quantité de l'écuellée. On y mêlera chaque fois une couple de cuillerées de la seconde eau de chaux; & si le lait du matin a bien réussi pendant dix ou douze jours, on donnera le soir à l'heure du souper, ou un ris, ou un gruau, ou une soupe au lait de vache. Aïant continué avec succès cette manœuvre pendant un mois ou un mois & demi, on mettra la malade à la diete blanche, qu'elle continuera jusqu'aux

froids de l'hyver, si elle la supporte : on la purgera suivant le besoin pendant l'usage du lait.

Durant le cours de ces remedes, on fera prendre à Madame, d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, dans la premiere cuillerée du lait du matin la poudre suivante.

POUDRE.

Prenez corail rouge préparé, ïeux d'écrevisses de riviere aussi préparés, de chacun douze grains; cachou brut, dix grains; *cassia lignea* six grains; mêlez & faites une poudre pour une prise.

Supposé qu'après l'usage des bains & du petit lait, Madame voulût absolument se transporter à Montpellier, on lui fera observer qu'il n'est pas permis d'employer le grand remede qu'après de très-longues préparations; & que par conséquent elle seroit obligée d'exécuter ici pendant l'hiver les remedes qu'on a l'honneur de lui conseiller durant cette saison, si elle reste chez elle.

Le Conseil croit d'ailleurs devoir faire observer que l'on ne se déterminera ja-

mais ici à entreprendre la cure par les frictions mercurielles, sans avoir examiné scrupuleusement si elle est en état de les soutenir sans rien risquer pour sa vie. Messieurs les Médecins qui ont l'honneur de la visiter dans son Pays auront la bonté de ne pas lui permettre d'entreprendre le voyage, s'ils ne lui trouvoient des forces suffisantes hour cela. Ils examineront de plus si la poitrine ou quelqu'autre partie intéressante pour la vie est attaquée ou menacée; si la fiévre lente & les redoublemens sont de la partie; s'il y a une complication scorbutique, scrophuleuse, phthisique, dont on puisse croire qu'elle vienne d'héritage; en un mot, l'entreprise du voyage sera sur leur compte, aussi-bien que les évenemens fâcheux qui pourroient survenir en chemin. On se gardera bien ici de rien entreprendre qui prépare aux onctions mercurielles, si l'on ne remarque du côté des forces & du côté des accidens une sûreté pour commencer le remede.

Au reste si Madame passe de mauvaises nuits à cause des douleurs, on se servira des gouttes anodynes de Sydenham, ou des pilules de Cynoglosse le

soir à l'heure de coucher pour la calmer.

On prie Monsieur le Médecin ordinaire de vouloir bien conseiller le régime de vivre suivant sa prudence consommée, & conformement aux variations qui peuvent survenir dans les accidens, & qu'on ne sçauroit prévoir. La nourriture doit être tirée des alimens doux, balsamiques, & mucilagineux; mais si par avanture le lait & les préparations ne pouvoient pas être emploïées, on rencontreroit de plus grands obstacles, pour ne pas dire une impossibilité à l'entreprise d'une cure radicale.

A Montpellier, le 5. juillet 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION III.

Sur une Affection Hypochondriaque.

LEs différens symptômes qui accompagnent l'indisposition de Monsieur, comme les inquiétudes, les renvois, la peur de mourir, les insomnies, la difficulté d'aller à la selle avec tuméfaction périodique du bas-ventre, &c.

démontrent si évidemment l'affection hypochondriaque qu'il n'est pas permis d'en douter. Ce qui a même précédé sa maladie, comme l'amour de la solitude, une application continuelle à l'histoire, & une ardeur démesurée pour les anciennes inscriptions, les antiquités, les médailles, nous le confirment encore davantage. Comme Monsieur n'a fait que suivre cette passion, sans s'embarrasser de sa santé, & qu'il n'a songé à se précautionner contre ses maux, que quand ils ont eu fait des progrès considérables, les remedes qu'on emploïera pour les combattre trouveront aussi plus de difficulté à réussir, & ce n'est qu'en les secondant par l'abandon général de ses études forcées qu'on pourra les rendre efficaces, puisque cette attention assidue à être seule, & à lire, ont déja miné presque entierement le corps, que la masse des humeurs en a été ruinée, qu'une maigreur considérable s'en est ensuivie avec dégoût, & que Monsieur n'est maintenant en état que de faire des digestions imparfaites, & mal travaillées.

Pour prévenir cependant autant qu'il est possible les troubles qui pourroient

s'ensuivre, & ceux qui ont déja été excités, Monsieur doit être instruit que sa maladie ne peut le conduire à rien de funeste, & qu'ayant soin de se divertir, de fréquenter le monde, & de faire usage des remedes que nous allons proposer, il peut être remis dans son premier état.

Monsieur prendra donc un lavement avec des feuilles de mauve, de laitue, de violettes, & deux onces d'huile d'amandes douces; après quoi il se fera ouvrir la veine de l'un des bras pour en tirer deux palettes de sang, & se purger ensuite avec sa médecine ordinaire, & le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez du bouillon fait avec un jeune poulet, & altéré avec les feuilles de chicorée sauvage, de bourrache, & de buglose, dans lequel vous ferez infuser pendant la nuit sur les cendres chaudes trois drachmes de feuilles de senné mondées; pareille quantité de polypode de chêne; rhubarbe choisie une drachme & demie; dissolvez dans la

colature deux onces de manne de Calabre ; faites un bouillon qui sera pris le matin à jeun.

Si la premiere fois que le malade prendra ce bouillon il n'est pas assez purgé, on y ajoutera dans la suite, tantôt une once de moelle de casse, & tantôt une once de syrop de chicorée. On passera ensuite à l'usage du bouillon qui suit, qu'il prendra pendant dix jours.

BOUILLON.

Prenez racines de chiendent & de chicorée sauvage, de chacunes une once & demie ; feuilles de chicorée sauvage, d'aigremoine, de buglose, de capillaires, de ceterach, & de scolopendre, de chacunes une demi-poignée ; faites cuire le tout suivant les regles de l'art dans un bouillon de poulet, & prenez la colature le matin.

Le jour du dixiéme bouillon on lui ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer huit à neuf onces de sang, & il sera purgé le lendemain ; après quoi, s'étant reposé un jour, il prendra l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez limaille de fer rouillée préparée cinq drachmes ; feuilles de senné mondées, rhubarbe choisie, jalap, de chacun deux drachmes ; extrait d'hellebore noir, ïeux d'écrevisses, corail rouge préparé, cannelle en poudre, de chacun dix grains ; faites avec le syrop de pommes composé une opiate dont la dose sera de deux drachmes à jeun.

Aïant pris pendant deux jours la dose marquée de cette opiate, il prendra les deux matins suivans les bains d'eau douce tiéde pendant une heure & demie. Peu de tems après être entré dans le bain, il avalera un verre de petit lait tiré avec la pomme reinete, & bien clarifié, dans lequel on infusera à chaud deux pincées de feuilles de fumeterre, y ajoutant un peu de sucre rosat, prenant ainsi alternativement, & le bain, & l'opiate, pendant dix-huit à vingt jours.

Après l'usage de ces derniers remedes, il prendra le lait d'ânesse pendant un mois, une livre chaque matin, supposé que son estomac puisse le suppor-

ter, & il aura soin de se purger de tems en tems, comme de huit en huit jours Il prendra le soir en se couchant l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserve de fleurs de buglose une once; quinquina en poudre deux drachmes; corail rouge préparé, ïeux d'écrevisses de riviere, & perles préparées, de chacun quatre scrupules; faites avec le syrop de chicorée composé une opiate dont on se servira comme de la précédente.

Au printemps prochain, le malade réitérera les mêmes remedes, & il boira dans la saison les eaux minérales, après avoir pris les précautions que jugera nécessaires le Médecin ordinaire. Il s'abstiendra des alimens trop doux, trop salés, épicés & difficiles à digerer, mais sur-tout il aura soin de se calmer sur son mal, de se divertir, & d'abandonner absolument tout ce qui demande la moindre contention d'esprit.

Délibéré à Montpellier le 16. fevrier 1731. *Signé*, CHICOYNEAU, GAUTERON.

CONSULTATION IV.

Sur une inflammation de la Rate & des parties voisines.

NOus ne doutons point, après avoir examiné avec beaucoup d'attention le mémoire qui nous a été remis sur la maladie de Madame la Comtesse de B*** qu'elle ne soit attaquée d'une inflammation sourde à la rate, & aux parties voisines. Tous les symptômes qu'on a observés dans le commencement, & qui sont décrits dans le mémoire, comme la tumeur de l'hypochondre gauche, la douleur, l'ardeur, & la pulsation qui l'accompagnent, le vomissement, les frissons, la fievre aigue qui la tourmente, en sont une preuve inconteſtable, & nous ne sçaurions que porter un prognostic fâcheux sur une maladie qui a toujours de funestes suites, & cela avec d'autant plus de fondement, que les symptômes ci-dessus énoncés ne se calment point par l'usage des remedes qu'on a déja prescrits, & qu'au contraire ils paroissent devenir plus considérables ; ce qui nous persuade que la tumeur

tumeur va se terminer par la suppuration, qui est encore annoncée par la pulsation qu'on sent dans cette partie, par les fréquens frissons qui agitent la malade, & par l'augmentation de la chaleur qu'on y trouve maintenant.

Quoiqu'il en soit, il faut tâcher de remédier à tous ces accidens avec promptitude, en empêchant qu'il se détermine une si grande quantité d'humeurs dans la partie affectée, & en évacuant celles qui y sont déja ramassées.

Pour parvenir à ce but nous ne voïons rien de plus efficace que la saignée, qui doit être encore tentée quoiqu'on l'ait déja pratiquée plusieurs fois, supposé que la malade soit en état de la soutenir, & que les symptômes soient toujours les mêmes; puisque la suppuration pourroit par-là devenir bien moindre, ou se faire d'une maniere plus louable. Nous jugeons même que pour aider plus essentiellement ce moïen de dégager la partie, on doit y joindre des lavemens émolliens & purgatifs, comme les suivans.

LAVEMENT.

Prenez une poignée d'orge entiere ; feuilles de mauve, bourrache, violettes de mars, & laitue, de chacunes une poignée ; graine de melons, une once. Faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & diſſolvez dans une livre de colature une once de pulpe de caſſe, & deux onces de miel violat. Faites un lavement qui ſera pris à la commodité de la malade.

On pourra ſubſtituer à celui-là des lavemens avec du lait comme celui qui ſuit.

LAVEMENT.

Prenez lait de chevre une livre ; mucilage de graines de coings & d'herbe aux puces fait avec l'eau roſe deux onces ; miel roſat deux onces ; mêlez, & faites un lavement.

Si les humeurs de Madame étoient dans une grande fougue, & qu'elle ſentît un grand feu dans les entrailles, on pourroit le tempérer en lui faiſant prendre une ou deux fois le jour l'émulſion

ſuivante, ſelon l'avis du Médecin ordinaire.

EMULSION.

Prenez dix amandes douces; une once des quatre ſemences froides mondées; graines de pavots blancs deux drachmes; pilez dans le mortier de marbre, verſant peu à peu ſur la maſſe une livre d'eau de fontaine. Faites une émulſion pour trois priſes, & ajoutez à chacune une once de ſyrop de capillaires, & une drachme de ſel prunelle; & de deux jours l'un à la priſe du ſoir une demi-once de ſyrop de pavot blanc, ou ving-cinq gouttes de laudanum liquide de Sydenham.

Après avoir ainſi deſempli les vaiſſeaux, vuidé les gros inteſtins, & modéré l'ardeur & le feu de la malade, nous ſommes d'avis qu'on la purge légérement de la maniere qui ſuit.

PURGATION.

Prenez pulpe de caſſe récemment extraite une once; feuilles de ſenné mondées deux drachmes; ſel prunelle

une drachme ; fleurs de violettes une poignée ; faites infuser pendant la nuit dans deux verres d'eau de fontaine ; coulez, & prenez le premier verre à sept heures du matin.

On pourra réiterer cette purgation deux ou trois jours après. Elle est si douce que, quand même l'inflammation subsisteroit encore dans le bas-ventre, on n'en devroit craindre aucun mauvais effet. Nous approuvons le parti qu'on a pris de faire des fomentations sur le bas-ventre. Elles ne peuvent être que fort utiles, sur-tout pour en diminuer la tension. Mais comme cette maladie durera long-tems, & que les remedes que nous venons de prescrire ne peuvent point détruire entierement les impressions qu'elle laisse, il faudra en venir à l'usage du lait coupé au commencement avec des plantes vulneraires de Suisse, ensuite pur ; & , si on pouvoit s'en accommoder pour toute nourriture, on ne sçauroit prendre de meilleur parti. Nous laissons cela à la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire, qui prescrira le régime de vie qu'il convient de garder en cette occasion.

Délibéré à Montpellier, le 21. mai 1728. *Signé*, GAUTERON.

CONSULTATION V.

Sur un Hoquet périodique.

LE hoquet périodique, ou les mouvemens convulsifs du diaphragme dont Monsieur le Chevalier est attaqué deux ou trois fois le mois, depuis quatre ou cinq ans, & qui le réduit au point presque de suffoquer, vient d'un embarras qui se fait dans ce tems-là dans les vaisseaux phréniques, qui, augmentant peu à peu, se communique aux autres organes de la respiration, comme au poulmon, à la trachée artere, enfin au larynx qui ne sçauroit faire sa fonction ordinaire, parce que par le mouvement violent & réitéré de ces parties, ses muscles s'engorgent, se farcissent, deviennent tendus & durs, & sont par conséquent mis hors d'état de pouvoir exécuter les mouvemens de dilatation & de contraction qui sont absolument nécessaires pour la liberté du passage de l'air dans cette partie.

Nous ne sçaurions douter que les exercices violens que Monsieur le Che-

valier a toujours faits, & sur-tout celui du cheval qu'il a passionnement aimé, ne lui aient causé cette maladie, parce qu'il n'est pas possible que s'étant toujours attaché à monter des chevaux fort vifs & fort fougueux il ne se soit fait quelque compression violente dans l'abdomen qui s'est ensuite communiquée au diaphragme, & qui a occasionné dans les vaisseaux de ce muscle quelque foiblesse qui ne produit le hoquet que quand par une plus grande quantité d'humeurs qui va dans cette partie, les vaisseaux ne sont pas en état de les chasser, s'engorgent, & produisent une irritation capable d'en causer le mouvement convulsif; & c'est ce qui arrive précisément lorsque Monsieur le Chevalier a fait quelque débauche, & qu'il a mangé & bu un peu plus qu'à l'ordinaire. Comme Monsieur le Chevalier est d'ailleurs d'un tempérament sec, qu'il a maigri un peu, & qu'il a très-souvent de gros boutons sur les épaules, qui marquent que son sang est fort acrimonieux, épais, fort disposé à s'arrêter, nous croïons avec beaucoup de vraisemblance qu'il contribue de quelque chose à produire cet

effet. C'eſt pour cela que nous nous attacherons à combattre la vice des ſolides & des fluides tout à la fois pour pouvoir délivrer Monſieur le Chevalier entierement de ſon incommodité.

Dans cette vue on commencera par faire tirer au malade huit à neuf onces de ſang de l'un des bras, pour diminuer la maſſe des humeurs. Il prendra un lavement émollient & adouciſſant, avec des feuilles de mauve, des fleurs de violettes, de la décoction d'orge, qu'on rendra purgatif, ſi le malade eſt difficile à aller à la ſelle, par l'huile d'amandes douces, par la caſſe, ou par le catholicum, & on le purgera le lendemain de la maniere qui ſuit.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées deux drachmes; ſel végétal une demi-drachme; rhubarbe concaſſée une drachme; ſommités de petite abſynthe, graine d'anis, de chacunes, une pincée; faites bouillir dans une infuſion de roſes rouges, & diſſolvez dans ſept onces de colature exprimée une once & demie de manne, & deux ou trois drachmes d'é-

lectuaire diacarthami. Faites une potion qui sera prise le matin avec les attentions convenables.

Après cette purgation on passera à l'usage des bouillons suivans qu'on prendra pendant dix jours de suite.

BOUILLON.

Prenez racines de petit houx, de fenouil, de persil, d'asperges, de chacunes une once; limaille de fer rouillée suspendue dans un noüet, une demi-once; rhubarbe concassée aussi dans un noüet, une demi-drachme; faites bouillir pendant une heure dans du bouillon de veau, ou de poulet; ajoutez feuilles de chicorée sauvage, de pimprenelle, de capillaires, une poignée en tout; faites encore bouillir pendant une demi-heure, & passez le bouillon avec expression.

Le noüet d'acier peut servir pour quatre bouillons, mais il faut renouveller chaque jour celui de la rhubarbe. On pourroit substituer à la limaille de fer demi-drachme de tartre chalybé. On se reposera ensuite pendant quelque tems, pendant lequel on appli-

quera sur la région de l'abdomen la fomentation qui suit.

FOMENTATION.

Prenez feuilles de romarin, de sauge, de lavande, & de pouliot, de chacunes une poignée; fleurs de romarin & de camomille, de chacunes une demi-poignée; baïes de laurier & de genievre, de chacunes une once; faites bouillir dans huit livres de vin rouge, jusqu'à la consomption du tiers; ajoutez sur la fin de la coction, sel ammoniac en poudre deux drachmes; coulez avec expression, pour une fomentation.

Après quoi on passera à l'usage des bouillons d'écrevisses composés de la maniere suivante.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet éventré & écorché, dont on remplira le ventre d'une poignée d'orge mondé, & d'une demi-once des quatre semences froides majeures concassées; faites bouillir pendant deux heures, écumant soigneusement, dans une suffisante quantité d'eau de fontaine.

Prenez alors douze écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans le mortier de marbre, feuilles de bourrache une poignée, feuilles de cerfeuil une pincée; mettez-les dans le bouillon ci-dessus décrit; bouchez exactement le pot, & faites bouillir pendant une demi-heure; coulez avec expression pour un bouillon.

L'usage de ces bouillons doit être encore de neuf à dix jours, après lesquels on se repurgera avec la médecine odinaire pour se mettre à l'usage du lait d'ânesse, & de vache, selon que le Médecin ordinaire le jugera à propos, en gardant un régime convenable.

Délibéré à Montpellier le 22. mars 1729. *Signé*, GAUTERON.

CONSULTATION VI.

Sur une menace de Paralysie.

IL est aisé de juger sur l'exposé, que les incommodités de Monsieur de la V****. sçavoir, la foiblesse, & les engourdissemens du pied gauche avec

froid aux extrémités, surdité de l'oreille du même côté, sciatique aussi du côté gauche, enflure des jambes, &c. il est, dis-je, aisé de juger que c'est une disposition prochaine à la paralysie, ensorte qu'il n'y a plus qu'un pas à faire pour y tomber. Cette disposition dépend d'une sérosité surabondante dans la masse du sang, fort visqueuse, qui ne roule qu'avec peine, & qui s'étant jettée sur les nerfs qui portent les esprits, sur-tout du côté gauche, les a relâchés, & bouchés en partie, ce qui fait que les esprits n'y coulent pas à l'ordinaire, & par consequent donne lieu à l'engourdissement, à la foiblesse, au sentiment de froideur, &c.

De maniere que pour prévenir les suites fâcheuses d'une pareille indisposition, je crois qu'il faut s'attacher à retrancher la sérosité superflue du sang, à dissiper celle dont les nerfs sont imbibés, & à procurer un passage libre aux esprits.

Pour cet effet je serois d'avis, le malade étant d'un tempérament sanguin, de commencer par une saignée du bras très-médiocre, &, après avoir donné le soir un lavement composé d'une dé-

coction émolliente, dans laquelle on fera bouillir tant soit peu une demi-once de senné, y dissolvant ensuite une once & demie de catholicum, on purgera le malade le lendemain matin avec la potion suivante.

PURGATION.

Prenez feuilles de chicorée sauvage & de bourrache, de chacunes une poignée; pulpe de tamarins une once; feuilles de senné mondées deux drachmes; sel prunelle une drachme; faites bouillir le tout dans huit onces d'eau, où vous mettrez en infusion rhubarbe choisie une drachme; dissolvez dans la liqueur coulée avec expression manne de Calabre une once & demie; jalap en poudre quinze grains; faites une potion qui sera prise le matin en gardant un régime convenable.

S'étant reposé un jour après la purgation, je ne vois pas de meilleur remede que l'opiate apéritive & purgative suivante dont il prendra une drachme & demie ou deux drachmes tous les matins à jeun pendant neuf jours, avalant par dessus un bouillon fait d'un morceau de

maigre de veau, dans lequel on fera bouillir légérement quelques feuilles de bourrache & de chicorée amere.

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, feuilles de ſenné mondées, rhubarbe choiſie, & racines de jalap, de chacun deux drachmes ; ſel d'abſynthe & de tamariſc, de chacun deux ſcrupules ; cannelle fine un ſcrupule. Mettez le tout en poudre ſubtile, qu'on réduira en conſiſtence d'opiate, pour l'uſage ci-deſſus indiqué.

Il faut remarquer que ſi dans le cours de ce remede le malade ſe ſentoit fatigué, il pourra ſe repoſer un jour, ou deux, & que l'opiate finie, après un jour ou deux de repos, il doit ſe purger comme ci-deſſus.

Après tous ces remedes, il eſt conſtant qu'il n'en eſt pas de plus efficace que les eaux de Balaruc, tant en boiſſon qu'en bain & en douche, & il ne faut pas juger de ces eaux par celles de Bagnols, parce qu'elles n'excitent que des ſueurs, & ne ſont point ſtomachi-

ques & purgatives comme celles de Balaruc, qui détachent & évacuent tous les mauvais levains collés aux parois des premieres voies, qui sont ordinairement la source des indigestons, & des serosités épaisses & superflues, qui causent ordinairement des desordres. En un mot, sans avoir égard aux souhaits du malade, je crois être obligé de lui conseiller l'usage des eaux de Balaruc. S'il ne peut pas se déterminer pour la saison présente, il faut que l'opiate finie après neuf jours de repos, il la recommence avec les purgatifs devant & après pour se garantir du moins pendant l'hiver des attaques de paralysie; auquel cas même il doit se purger au moins une fois le mois avec la purgation prescrite ci-dessus, sans oublier de tenir le ventre libre par le moïen des lavemens, pour peu qu'il soit paresseux.

Je conseillerois aussi au malade pour aider la digeston, & fortifier l'estomac, d'user ordinairement après le repas de la sauge ou des vulneraires de Suisse à la maniere du thé, & d'en prendre deux ou trois tasses par jour.

Quant aux alimens il doit se contenter de bonnes soupes, bouilli, ou

roti, soupant fort légerement; d'ailleurs buvant son vin trempé de trois parties d'eau. Il en pourra boire trois ou quatre doigts tout pur à la fin du repas. Je ne m'étendrai pas davantage, le malade étant en très-bonnes mains; s'il arrive quelque nouveau cas, je me ferai un plaisir sensible de continuer à donner mon avis.

A Montpellier le 14. octobre 1711. *Signé*, CHICOYNEAU.

CONSULTATION VII.

Sur une Paralysie.

Lettre du Chirurgien Major du Régiment de Limousin, au sujet de la maladie de Monsieur de M...

A Maubeuge le 20. janvier 1713.

MONsieur de M... se trouve aujourd'hui attaqué d'une paralysie tombée sur la jambe gauche, occasionnée, à ce qu'il paroît, par sa rate qui se trouve obstruée depuis un an, à la suite d'une fievre quarte dont il

fut attaqué en Italie. L'obstruction fut si grande qu'il se fit une dissolution dans la masse du sang, qui obligea quelques vaisseaux lymphatiques de laisser échapper une lymphe qui lui causa une espece d'hydropisie, pour laquelle on pensa faire l'opération, & dont il fut guéri par une hémorrhagie du nez qui se trouvoit périodique, de maniere que tous les matins à six heures précises cela ne manqua pas l'espace d'environ huit mois. Voilà ce qui nous a fait regarder la rate comme la cause du dernier accident. Aussi tous les remedes que nous lui avons ordonnés étoient les bois, la scammonée, la rhubarbe, l'extrait de mars apéritif, des frictions le long de l'épine, suivies d'onctions d'un remede fait au bain-marie, composé de plusieurs gommes, de castor, de thérébentine, d'eau-de-vie, & d'huile de succin. Le régime étoit désiccatif avec la décoction des bois, dans laquelle on mettoit l'esprit de thérébentine, ou l'eau de la Reine d'Hongrie. On s'est servi aussi de moutarde avec l'alum de plume le long de l'épine, de la cuisse & de la jambe, par l'ordonnance de Monsieur Galonde, Médecin à Mau-

beuge, & le tout ſans ſuccès. Enfin aujourd'hui nous allons tenter les baumes aromatiques, juſqu'à ce que vous aïez bien voulu nous donner votre ſentiment, & la maniere d'y remedier.

Nota que cette partie qui ſe trouve preſque ſans ſentiment commence tant ſoit peu à diminuer. Voilà l'état de chaque choſe.

REPONSE.

J'ai lû, Monſieur, avec attention la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au ſujet de la maladie de Monſieur de M... J'ai jugé que la paralyſie dont il eſt attaqué à la jambe gauche, eſt la ſuite du relâchement des nerfs qui ſe terminent dans cette partie, & qui partent de l'épine du dos. Dès qu'ils ſont relâchés ils ſont hors d'état de donner paſſage aux eſprits animaux, abſolument néceſſaires au mouvement & au ſentiment, qui pour-lors demeurent ſans action. On eſt d'autant plus autoriſé à déterminer ainſi la cauſe de cette maladie que l'hydropiſie qui a ſuccedé aux obſtructions de la rate, étoit produite par une ſéroſité ſéparée

de la maſſe du ſang, laquelle, en s'imbibant dans la ſubſtance du nerf, a été propre à le faire tomber dans le relâchement.

Pour traiter cette maladie, qui eſt preſque incurable, on ne doit ſe propoſer d'autres vues que celles d'évacuer par la tranſpiration, ou par les urines, la ſéroſité qui a produit tous ces deſordres, & de ranimer la fermentation du ſang.

Pour cet effet, je ſuis perſuadé que vous ne ſçauriez rien faire de mieux que de conſeiller à votre malade d'aller à Bourbon au printems prochain pour y boire les eaux, & y prendre les bains, comme il convient. En attendant vous lui ferez prendre pendant un mois ou ſix ſemaines les bouillons de vipere décrits ci-après. Vous le purgerez avant d'en commencer l'uſage, & enſuite tous les douze ou quinze jours.

BOUILLON DE VIPERE.

Prenez un poulet dégraiſſé, une vipere écorchée en vie, & coupée par tronçons, après lui avoir ôté la tête, la queue, & les entrailles, ne reſer-

vant que le corps, le cœur, & le foie, le poids de deux gros; des herbes vulneraires de Suisse assorties; faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau pour être réduit à deux bouillons médiocres, que vous passerez par une étamine avec expression.

Monsieur prendra l'un de ces bouillons tous les matins à jeun, & l'autre quatre heures après avoir dîné.

Pour les rendre plus efficaces, on pilera les morceaux de vipere bouillis dans un mortier de marbre, & on les exprimera fortement, ou bien on les mêlera dans les bouillons. Au défaut de la vipere on emploïera deux gros de sa poudre.

Pour ce qui est des remedes topiques, je vous conseillerois d'emploïer la pommade divine préférablement à tout autre. J'en joins ici la composition, que voici.

POMMADE DIVINE.

Prenez une livre & demie de moëlle de bœuf, faites-la fondre dans une chopine d'eau, ensuite lavez-la dans plusieurs eaux fraiches, après quoi vous

en féparerez l'eau, & y ajouterez ftorax, benjoin, poudre de Cypre, de chacun une demi-once, cannelle, gérofle, mufcade, de chacun deux gros, le tout en poudre fubtile, que vous ferez bouillir dix ou douze bouillons. Vous le pafferez chaudement par l'étamine avec expreffion, & le garderez dans un pot de faïance bien bouché. La poudre de Cypre fe fait avec mufc, ambre & mouffe de la Chine dont les parfumeurs fe fervent. On peut la retrancher pour ceux qui en craignent l'odeur.

L'ufage eft d'en faire fondre fur une affiette la quantité dont on a befoin, & d'y ajouter un filet d'eau-de-vie, & on en frottera les parties paralytiques foir & matin. Vous ferez obferver à Monfieur votre malade un régime de vie convenable. HELVETIUS, D. E. M.

La conduite qu'il faut obferver pour l'ufage des eaux de Bourbon, eft décrite à la fin de la matiere médicale externe de Monfieur Fizes. Cet article a été tiré de l'ordonnance de Monfieur Helvetius.

CONSULTATION VIII.

Sur une Paralyſie ou affection ſoporeuſe.

POur prévenir les attaques d'affection ſoporeuſe, ou de paralyſie dont le malade eſt menacé, il faut ſur toutes choſes qu'il obſerve un régime de vie exact, d'autant mieux que le dernier accident dont il a été attaqué n'eſt ſurvenu qu'en conſequence du peu de ménagement dans le boire & le manger, & qu'il eſt d'ailleurs d'une conſtitution replette & abondante en humeurs. Je ſerois donc d'avis qu'il ſe contentât dans la journée, par exemple le matin, de deux ou trois taſſes de caffé avec un peu de ſucre, ou d'une taſſe de chocolat, ſans prendre autre choſe juſqu'à l'heure du dîner, auquel il pourra manger raiſonnablement ; c'eſt-à-dire ſon potage bien trempé, du bouilli & du rôti, évitant avec ſoin la friture, les ragouts, la patiſſerie, toute ſorte de fruit crud, &c. buvant d'ailleurs trois ou quatre coups de vin trempé au moins des deux tiers d'eau. A la fin

du repas il pourra prendre une ou deux tasses d'infusion de petite sauge préparée à la maniere du thé. Quant au souper, je crois qu'une soupe bien trempée doit suffire avec une croute, ou deux, ou trois petits biscuits pour boire un coup ou deux.

Dans les intervalles, sçavoir le matin & l'après-dîner, Monsieur V. doit faire un peu d'exercice, en se promenant, ou à cheval ou à pied, n'y ayant rien de si contraire à son état qu'un trop grand repos, comme aussi un trop long sommeil, de maniere qu'il peut se coucher vers les neuf ou dix heures du soir; mais il donnera ordre qu'on l'éveille vers les cinq ou six heures du matin. Il faut pareillement avoir soin d'entretenir la liberté du ventre par l'usage des lavemens avec la décoction émolliente & le catholicum, y ajoûtant même par intervalles une demie-once de senné, si le premier purgatif ne suffisoit pas. Enfin il se mettra aussi à l'abri des injures des saisons, surtout de l'humidité, du froid, & du vent, tâchant de mener une vie uniforme & un peu active. Pour ce qui regarde les remedes, je serois d'avis qu'il se purgeât au moins

une fois le mois avec la potion suivante.

PURGATION.

Prenez décoction de polypode de chêne huit onces ; infusez dans la colature feuilles de senné mondées trois drachmes ; crême de tartre & rhubarbe choisie de chacune une drachme; dissolvez dans la liqueur coulée avec exppression deux onces de manne de Calabre ; & une demi-once délectuaire diacatharmi ; faites une potion qui sera prise de bon matin avec les attentions accoutumées.

Et même, pour peu qu'il soit chancelant, ou qu'on connût par quelque autre petit avant-coureur qu'il y a disposition à une rechûte, il faudra lui donner la veille du purgatif un vomitif, comme par exemple six grains de tartre émétique, ou demi drachme d'ipécacuanha dans un peu de bouillon, tâchant ensuite de faciliter le vomissement une heure après par une ou deux écuellées d'eau tiéde.

A ces secours on peut ajoûter l'usage des pilules aloëtiques trois fois la se-

maine, préparées de façon qu'il y ait pour chaque dose dix à douze grains d'aloës succotrin bien lavé avec l'eau rose, quinze grains de rhubarbe, & dix grains de sel ammoniac, pour en former plusieurs petites pilules que Monsieur prendra le soir, mangeant par-dessus son potage ordinaire.

Je ne doute pas que s'il observe bien tout ce dessus, & surtout le régime de vie marqué, il ne se garantisse des fâcheux accidens dont il est menacé.

Délibéré à Montpellier le 22. Novembre, 1717. *Signé*, CHICOYNEAU.

Nota. Il est bon d'observer que le malade, lorsqu'il eut cette consultation venoit de Balaruc, où il avoit bû les eaux, pris les bains & la douche, en conséquence d'une consultation de Monsieur Chicoyneau, & qu'il ne mourut que trois ou quatre ans après d'une attaque d'apoplexie.

CONSULTATION IX.

Sur une Paralysie imparfaite à une jambe.

POur remedier à la paralysie imparfaite de l'une des jambes, dont Mademoiselle est attaquée depuis quelque tems, & qui dépend sans doute du relachement des nerfs, qui sortant des vertebres de l'os sacré, vont se distribuer à la cuisse & à la jambe du côté affecté, je ne vois pas qu'il y ait d'autre indication à suivre que de résoudre les sérosités qui relâchent ces nerfs, & d'empêcher que le sang ne leur en fournisse de nouvelles. Cette derniere indication me paroît la plus essentielle, parce que, si on peut parvenir à empêcher que le sang ne fournisse des nouvelles sérosités, il y a lieu d'esperer que les nerfs relâchés recouvreront leur ressort naturel; Mademoiselle étant dans l'âge de vigueur, auquel les parties affoiblies par des attaques soudaines peuvent reprendre insensiblement leur premiere force, pourvû qu'elles ne soient pas appésanties par la quantité

du liquide, & qu'on ait soin de détourner par des remedes convenables les sérosités dont elles sont journellement abbreuvées, à raison de la dispôsition qu'elles ont à les retenir dans leur tissu relâché.

En conséquence, pour satisfaire à cette premiere indication, je ne connois pas de remedes plus effectifs, que la diete & les purgatifs. Le premier secours est encore plus assûré que le second, parce qu'il diminue évidemment la quantité du liquide qui a appésanti & qui rélâche, sans pourtant causer de foiblesse réelle, comme on se l'imagine, & comme il est aisé de s'en convaincre par sa propre expérience, pourvû que d'ailleurs on sache s'occuper, & qu'on n'attribue pas à la diminution de la quantité des alimens certaine foiblesse qui ne vient que d'une imagination frappée, ou du regret que cause la perte d'un peu d'embonpoint, d'ailleurs inutile, ou bien même de se trop écouter, aussi bien que de mener une vie sédentaire; en un mot, je suis persuadé que le secours du régime est de tous les secours le plus efficace, & je laisse à la prudence de Monsiur le

Médecin ordinaire à le régler suivant ses lumieres, parce qu'étant sur les lieux, il doit mieux connoître les forces & le temperament de la malade. Je me contenterai de faire observer en général qu'elle doit se contenter de la soupe, du bouilli & du rôti, sur-tout user de ce dernier, retranchant les ragouts, les fruits, les salades, & toutes sortes de salures, ce qui doit s'entendre du diner. Quant au souper il doit être très-frugal. Un aîle de poulet, ou l'équivalent de quelqu'autre viande aisée à digerer, suffisant pour boire deux coups d'eau rougie, avec tant soit peu du meilleur vin.

D'ailleurs on ne sçauroit trop recommander l'exercice modéré, soit en voiture ou à pied, autant que l'état de la malade pourra le permettre, pour aider la circulation des liquides, les empêcher de croupir, & faire que les parties solides puissent recouvrer plus aisément leur ressort. Je serois aussi d'avis que Mademoiselle portât une fourrure de peau d'agneau, ou de peau de lievre, préparée comme il faut, sur la région des lombes & de l'os sacré, dont on couvrît aussi la cuisse du côté affecté.

Il faut pareillement avoir soin d'entretenir la liberté du ventre en cas de besoin, pour éviter que les nerfs voisins qui vont se distribuer à la partie malade ne soient comprimés, & je crois qu'il seroit à propos de faire la décoction pour les lavemens, non-seulement avec les herbes émollientes, mais aussi avec celles qui sont chargées de sel volatil; par exemple une ou deux poignées en tout, ou d'armoise, ou de matricaire, mente, mélisse, &c, & d'ajoûter aussi au catholicum six gros, ou une once de thérébentine, dissoute dans un jaune d'œuf.

Quant aux purgatifs, l'usage de l'ipecacuanha une fois le mois me paroît très-convenable, par rapport à sa proprieté de vuider les premieres voïes par le vomissement sans de grands efforts, & en même tems de resserrer les parties rélâchées. Mademoiselle peut en prendre demi-drachme le matin à jeûn, dans une ou deux cuillerées de bouillon, & trois quarts d'heure ou une heure après, une ou deux écuellées d'eau tiéde pour faciliter le vomissement; & si ce remede ne la vuide pas par le bas, on lui donnera le lendemain le bol suivant.

BOL.

Prenez mercure doux quinze grains ; racines de jalap en poudre douze grains; moëlle de casse récemment mondée une demi-once ; faites un bol qui sera pris le matin à jeun, prenant deux heures après un bouillon altéré avec les feuilles de menthe ou de mélisse.

Après la purgation dans le cours du mois, elle usera deux ou trois jours de la semaine des pilules suivantes, qu'elle prendra dans le tems qu'elle s'ira coucher.

PILULES.

Prenez gomme ammoniaque dissoute dans le vinaigre une drachme ; rouille de fer deux drachmes; myrrhe choisie & castoreum de chacun dix grains ; esprit volatil de sel ammoniac vingt gouttes ; faites avec le syrop de menthe trente pilules, dont la malade prendra quatre en allant se coucher.

Il ne faut pas aussi omettre de lui faire user journellement du vin d'absynthe, dans lequel on aura mis in-

fuser de la petite sauge, pour en prendre trois travers de doigt le matin à jeun, & autant à la fin du diner.

Quant aux remedes extérieurs, il me paroît que l'huile de térébenthine, dont on frotteroit chaudement pendant un quart d'heure les vertebres de l'os sacré & la cuisse affectée deux ou trois fois la semaine, y ajoûtant quelques gouttes de baume du Perou, enveloppant ensuite les parties avec des linges bien chauds ; fait un liniment des plus pénétrans & des plus propres à résoudre les obstructions des nerfs.

L'huile des vers de terre ou de brique, les eaux spiritueuses sont aussi très-convenables, & ces remedes suffiront sans doute pendant le cours de l'hiver, & je crois qu'au printemps prochain, il seroit très à propos que Mademoiselle revînt aux eaux de Balaruc, pour en user comme elle a déja fait, après les préparations nécessaires, que Monsieur le Médecin ordinaire aura la bonté de régler.

Délibéré à Montpellier le 22. novembre 1717. *Signé*, CHICOYNEAU.

CONSULTATION X.

Sur une Paralyſie univerſelle incomplette.

PAr le recit que le malade m'a fait de ſon état, il y a tout lieu de craindre qu'il ne ſe forme un embarras dans le principe des nerfs, & qu'il ne devienne tout-à-fait paralytique. Les nerfs optiques ſe trouvant embarraſſés ou trop preſſés, la vûe a ſouffert dans les premiers temps de ſon état; préſentement l'humeur s'étant portée ailleurs, la vûe revient à proportion que les membres s'affoibliſſent, & comme cette débilité augmente de jour en jour, il y a tout lieu de craindre qu'elle ne conduiſe le malade inſenſiblement à une parfaite paralyſie & réſolution des membres.

Pour la prévenir, on ne peut trop engager le malade à recourir aux eaux minérales chaudes, comme ſont celles de Bourbon-les-bains.[a] Il peut eſpérer d'être ſoulagé par l'uſage intérieur qu'il en fera, par les bains, & la douche priſe avec précaution. Mais toujours en

attendant, je ſuis fort d'avis qu'il ſe diſpoſe par la ſaignée, par une purgation telle qu'il en prend ordinairement, & par l'uſage des bouillons amers, avec une trentaine de cloportes en vie, écraſées dans le moment qu'il prendra le bouillon. La baſe du bouillon ſera du veau & des écreviſſes. Et, comme l'on a des raiſons de ſoupçonner qu'il y a quelques embarras au foie, accident aſſez ordinaire après les coups de tête, on fera bien d'ajouter dans ces bouillons de trois en trois jours deux gros de ſel admirable de Glauber. Il eſt bon en effet de faire attention que le malade a eu trois coups de ſabre à la tête, qu'il peut s'être fait une commotion au cerveau, un dérangement par-là des fibres nerveuſes, un embarras dans le ſang & la lymphe, qui augmentant inſenſiblement peut intereſſer les nerfs, & ſur-tout la huitiéme paire, qui communique avec tous les nerfs du corps.

Avec les bouillons que j'ai indiqués, je croirois aſſez à propos de faire prendre pour boiſſon alternativement une décoction légére de chi-

corée sauvage, ou une prisanne faite avec la squine en petite quatité.

Délibéré à Paris le 7. Mars 1723. *Signé* DODART.

CONSULTATION XI.

Pour le malade & la même maladie.

MOnsieur de la R***. expliquera son mal aux Médecins ou Chirurgiens qui liront ce mémoire avec sa netteté d'esprit ordinaire, & fera comprendre qu'il a bû à Vichy, ville du Bourbonnois, des eaux sous la conduite de Monsieur Chomel qui en est intendant, avec les précautions ordinaires, & le régime qui convient, qu'il est venu ensuite à Bourbon, où il a bû des eaux chaudes avec succès, pris des bains & des douches; après les remedes généraux, & les cornets à deux différentes fois; qu'il a paru que son sang grossier, épais, & gluant, avoit un peu changé de caractére, & qu'aux derniers cornets, on s'étoit apperçu qu'il étoit plus vif, plus fluide, & cependant fort

chargé d'une sérosité bilieuse ; que c'est cette humeur prédominante qui a donné lieu à son dernier accident, faute peut-être de l'avoir vuidé à tems par les purgatifs, & désobstrué les vaisseaux biliaires par les apéritifs. Il fera observer qu'il est d'un temperament sanguin & bilieux, que les saignées & les purgatifs lui font toujours du bien, quand on a attention de les placer à propos, & de ménager les forces par des intervalles de repos. Il en a extrêmement besoin après les grandes dissipations que les bains, les eaux, & les douches lui ont excitées, & ce n'est qu'après avoir réparé les esprits, & tranquillisé les humeurs, qu'il doit tenter le voyage du Mont d'Or.

Il aura soin de continuer le régime qu'il a observé, & de se purger à Clermont, avant de prendre les eaux & bains du Mont d'Or. Quoiqu'on soit peu en usage de boire de ces eaux, j'estime qu'il est à propos d'en prendre quelques verrées avant de se mettre aux bains. Celui de César est le plus chaud, & le plus convenable aux tempéramens vigoureux, & aux paralytiques parfaits, dont il faut échauffer les

parties, animer le ſang, & rappeller les eſprits; mais pour les malades délicats, du temperament de Monſieur de la R***. il peut être dangereux; le bain qu'on a fait plus bas, & qui ſemble n'être que l'écoulement du premier eſt plus ſalutaire, étant proportionné au peu de forces du plus grand nombre des malades. On peut y demeurer plus longtems, & la tête y eſt plus en ſûreté.

Monſieur y trouvera peut-être des Medecins que les malades y auront conduits. Il aura particulierement recours à celui de Monſieur le Marquis de Lignerac qui eſt prudent & habile, & ſe conduira par ſes lumieres & ſes avis.

Il n'oubliera pas ſon purgatif ordinaire, tel qu'il eſt decrit ci-après, dont on retranchera une partie, ſi le ventre ſe maintient libre; &, en cas qu'il devienne pareſſeux, comme il arrive aſſez ſouvent dans le cours de ces remedes, il ne fera aucune difficulté de prendre des lavemens doux & laxatifs.

La ſaiſon du Mont d'Or finie, Monſieur retournera chez lui pour ſe repoſer, & attendre le ſuccès des remedes; & au cas qu'il ne ſoit pas parfaitement

rétabli, on lui conseille de revenir à la fin d'août à Bourbon, pour recommencer & continuer la boisson, les bains, la douche, jusqu'à un entier rétablissement.

Délibéré à Bourbon ce 23. juin 1723. *Signé*, DESTRAPIERES.

Il faut se purger avec la medecine suivante qu'on a annoncée ci-dessus.

PURGATION.

Prenez senné mondé & rhubarbe de chacun un gros; agaric & cristal minéral de chacun demi gros; germandrée & sommités de petite absynthe une petite pincée; faites infuser dans une suffisante quantité d'eau; dans la colature fondez deux onces de manne; coulez de nouveau, & prenez la potion le matin à jeun.

On peut retrancher une demie-once de manne, & substituer huit grains de jalap en poudre.

Au lieu de la germandrée ou chamédris & de la petite absynthe, on peut mettre une pincée de feuilles de bétoi-

ne, & une couple de feuilles de petite sauge; & augmentez ou diminuez la dose du jalap, selon que le ventre sera plus ou moins libre.

Le 28. Juin 1723. DESTRAPIER au:

CONSULTATION XII.

Pour le même malade, & la même maladie.

Je conseille au malade l'usage des remedes suivans.

INFUSION.

PRenez racine de squine, salsepareille, de guaiac, de sassafras, sémence d'anis, de chacun demi-once; sel végétal une once, de la réglisse demi-once. On mettra le tout coupé par morceaux, ou concassé, dans un pot de terre, versant par-dessus quatre pintes & chopine d'eau bouillante. Faites-la infuser sur les cendres chaudes jusqu'à la diminution de chopine, coulez le tout, & gardez l'eau dans des bouteilles bien bouchées.

On en prendra un verre le matin & un autre le soir,&on continuera pendant douze ou quinze jours, au bout desquels on se repurgera à la maniere ordinaire, & on recommencera la ptisanne.

Il faut prendre ensuite quinze ou vingt grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, délaïé dans un verre d'eau, alternativement avec la ptisanne, se purgeant tous les dix jours.

Quoique les medecins modernes n'approuvent pas les cauteres, je serois d'avis d'en faire appliquer à la nuque.

CARNAY.

CONSULTATION XIII.

Pour le même malade & la même maladie.

L'Etat présent où se trouve le malade est un affoiblissement universel de toutes les parties du corps, qu'on pourroit à juste titre caractériser d'une espece de paralysie universelle incomplette. La cause de ce fâcheux accident

ne peut venir que de l'obstruction des nerfs, ou de leur relâchement.

Il est assez difficile de concevoir comment tous les nerfs du corps généralement pourroient être obstrués, sur-tout quand il n'a précédé aucune apoplexie, ni autre attaque du cerveau. Il est donc plus vraisemblable que la cause du mal présent vient du relâchement des nerfs, qui fournissent une suffisante quantité d'esprits pour faire le sentiment, mais n'en fournissent pas assez pour le mouvement, & qui n'ont pas eux-mêmes le tonus qui leur est nécessaire.

Quant au prognostic de cette maladie, il ne peut être que fâcheux, parce qu'outre la difficulté qu'il y a de guérir le mal présent, il est à craindre qu'elle ne dégénére en une paralysie parfaite. Cependant il n'y a pas lieu de désesperer absolument de la guérison, & Monsieur doit mettre tout en usage pour la chercher, ou du moins pour se procurer du soulagement.

Le remede le plus efficace qui lui reste à emploïer, & presque le seul dont il puisse esperer du soulagement, c'est l'usage des bains du Mont d'Or, & il est à présumer que si celui-là ne produit

pas un bon effet, tous les autres seront d'un foible secours, du moins pour la guérison, quoiqu'ils puissent produire quelque soulagement.

Je conseille donc à Monsieur de poursuivre le dessein qu'il a d'aller au Mont d'Or, conformément à l'avis de plusieurs Médecins. Lorsqu'il y sera arrivé, après vingt-quatre heures ou deux jours de repos, il se fera faire une petite saignée, d'autant plus que Monsieur Destrapieres a remarqué que les saignées lui sont profitables, & d'ailleurs les bains faisant gonfler & rarefier le sang, cela empêchera les inconveniens qui peuvent survenir. Si pourtant on craint que la saignée ne l'affoiblisse, on peut l'omettre, & en tout cas on la fera durant les bains, s'il y a lieu des indications pour cela. Il seroit aussi à propos qu'avant de commencer les bains, le malade se purgeât avec un remede fort leger, par exemple.

PURGATION.

Prenez manne de Calabre une once & demie; rhubarbe choisie réduite en

poudre ſubtile un gros ; ſel d'abſynthe quinze grains ; avalez le tout dans un bouillon clair un peu chaud.

Après que Monſieur aura été ainſi préparé, il ſe mettra à l'uſage du grand bain, où il entrera à huit heures du matin, & reſtera un gros quart d'heure, & dans la ſuite une demi-heure. En entrant dans le bain, il boira deux verres d'eau du petit bain, ou bain de Céſar, pour empêcher que les bains ne portent à la tête, & en boira auſſi deux verres en ſortant. Comme il a le ventre pareſſeux, il pourroit boire des eaux du bain des cheneaux, parce qu'elles lâchent le ventre plus que celles du petit bain.

Après que Monſieur aura pris quatre ou cinq bains, il peut les ſuſpendre & ſe faire donner la douche pendant quatre ou cinq jours ſur la tête, la nuque, les épaules, & ſur toute l'épine du dos juſqu'au coccyx. Il pourroit même, ſi ſes forces le permettoient, prendre la douche le matin, & le bain à cinq heures du ſoir ; mais il eſt à craindre qu'il ne puiſſe pas ſupporter l'un & l'autre dans un même jour, parce que la douche affoiblit autant que le bain.

Lorſqu'il aura pris la douche, il continuera les bains quatre ou cinq autres jours, aïant ſoin de ſe mettre au lit, & de ſuer comme à l'accoutumée.

Je préfére le grand bain à celui de Céſar, parce qu'il eſt plus doux & plus en uſage; ce n'eſt pas que Monſieur ne puiſſe tenter d'en prendre quelqu'un au bain de Céſar, mais il doit en cela comme en d'autres choſes, s'en rapporter à Meſſieurs les Médecins qui ſeront ſur les lieux, ſur-tout à ceux qui ont coutume de fréquenter le Païs. Je crois qu'il ſeroit à propos que Monſieur ſe fît couper les cheveux avant de commencer les bains & la douche, parce qu'elle pénétreroit mieux.

Si après les bains du Mont d'Or, Monſieur trouve un ſoulagement conſidérable, je lui conſeillerois de reprendre les eaux au mois de ſeptembre, après s'être repoſés pendant tout le mois d'août, obſervant un régime bien nourriſſant & un peu humectant; que ſi au contraire les bains ne le ſoulagent pas, je ne lui conſeille pas de tenter aucun autre bain, mais je lui conſeille de ſe tenir chez lui, & de ſe ſoulager par des remedes ordinaires tels que les ſuivans.

1°. Monsieur gardera un bon régime tel qu'on lui a expliqué. 2°. Il usera de quelques legers remedes, comme de quelques lavemens souvent réitérés, pour se tenir le ventre libre, & se purgera une ou deux fois le mois de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez de rhubarbe un gros; trochisques d'agaric un demi-gros; sel végétal autant; anis & fleurs de bétoine de chacune une pincée; vous ferez infuser le tout dans une décoction de dictame, ou d'angelique, & vous dissoudrez dans la colature une once de manne, demi-once de caryocostin, ou bien à sa place une demi-once de syrop de nerprun. On peut aussi se purger avec les pilules cochées majeures.

On fait aussi avec l'eau-de-vie & la coloquinte qu'on y fait infuser un purgatif qui est fort bon pour la paralysie, depuis une once & demie jusqu'à deux. On le prend seul, ou adouci par quelqu'autre purgatif. Par exemple, on fait infuser deux gros de coloquinte dans quatre onces d'eau-de-vie; j'en ai vû

de bons effets. 3°. Comme l'on a remarqué que la constitution du sang est grossiere, épaisse, visqueuse, & appauvrie d'esprits, rien ne me paroit plus convenable pour diviser, attenuer, & purifier la masse & lui fournir des parties spiritueuses, que les bouillons de vipere avec la chicorée, le cerfeuil & la mélisse. On pourroit aussi se servir souvent d'une infusion faite avec la petite sauge de montagne, la mélisse, les fleurs de romarin & de bétoine, en guise de thé.

Monsieur pourroit encore user d'une opiate, partie cordiale, partie céphalique, composée avec la confection d'alkermes, l'opiate Salomonis, poudre de guttete, castor & semblables, incorporées avec le syrop d'œillets, selon que le Médecin ordinaire le jugera à propos.

Quant aux remedes extérieurs, je ne vois pas qu'on puisse y avoir grande confiance, si les bains n'ont pas soulagé. On pourroit pourtant frotter la tête rasée, & toute l'épine avec le liniment suivant, qui pourroit bien procurer quelque soulagement; du moins je m'en suis servi avec succès dans les Paralysies récentes.

LINIMENT.

Prenez de l'huile de laurier une once ; de l'essence de romarin, de l'huile de brique, de l'huile de succin, de l'huile de castor, de chacun demi-once ; mêlez le tout ensemble ; prenez une certainte quantité de ce liniment que vous ferez chauffer sur une assiette ; quand il sera chaud, mêlez-y un peu d'eau de la Reine d'Hongrie pour l'usage prescrit.

Délibéré à Clermont ce 11. juillet 1723., *Signé*, PISSIS. D. M.

CONSULTATION XIV.

Sur une Ophthalmie.

POur soulager la malade des incommodités présentes, & en éviter les suites fâcheuses, on la mettra incessamment à l'usage des remedes suivans,

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour des

lavemens rafraichiſſans & laxatifs une livre; pulpe de caſſe récemment extraite ſix drachmes ; miel violat une once & demie ; faites un lavement, qui ſera pris à la commodité de la malade, & réitéré toutes les fois que le ventre ſera pareſſeux.

Après le lavement rendu, l'on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer cinq onces de ſang, & on purgera la malade le ſurlendemain avec le bol & la potion ſuivante.

BOL.

Prenez éthiops minéral préparé ſans feu ſix grains ; conſerves de roſes, autant qu'il en faudra pour faire ce bol, qui ſera pris le matin à jeun, bûvant par-deſſus la potion ſuivante.

POTION.

Prenez rhubarbe choiſie, concaſſée groſſierement, & enfermée dans un nouet, vingt grains ; feuilles de ſenné mondées une drachme & demie ; faites bouillir légérement dans la décoction de feuilles de chicorée ſauvage,

Dissolvez dans quatre onces de colature une once de manne de Calabre. Faites une potion pour l'usage susdit.

Le lendemain de la purgation, on fera prendre à la malade le matin à jeûn un bouillon fait avec un demi-quarteron de collet de mouton, & six écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier de marbre ; un quart d'heure avant de tirer le pot du feu, on y mettra bouillir une demie-poignée de cresson d'eau, continuant pendant dix à douze jours, au bout desquels on réitérera le bol & la potion ci-dessus.

L'usage des bouillons d'écrevisses étant fini, on essaiera si l'estomac de la malade peut s'accommoder du lait entier d'ânesse, dont on lui fera boire une demi-écuellée le matin à jeun, deux heures avant de sortir du lit, tâchant de dormir après l'avoir pris, & continuant autant de tems qu'on le pourra, avec les précautions ordinaires en pareille occasion, c'est-à-dire, aïant soin de donner une once ou une once & demie de manne dans un bouillon de poulet, lorsqu'on craindra que le lait ne

paſſe pas bien, & prenant trois fois la ſemaine le ſoir en ſe mettant au lit, ou le matin avant le lait, dix ou douze grains de corail en poudre détrempés dans une liqueur convenable.

Il eſt abſolument néceſſaire d'ouvrir inceſſamment deux cauteres, l'un au bras, & l'autre à une jambe, n'importe de que côté. On laiſſera couler ces deux cauteres, & l'on les entretiendra ouverts juſqu'à parfaite guériſon & même au-delà, du moins l'un des deux, juſqu'à ce que la malade ſoit en âge d'avoir ſes regles.

Quant aux remedes externes, on doit être fort circonſpect, & très-attentif pour ce qui regarde le front & les jouës, où je ne crois pas qu'on doive abſolument rien appliquer. On ſe contentera de travailler ſur les deux yeux, non ſeulement pour tâcher de les faire ouvrir, mais encore pour diſſiper l'inflammation & les taches, ſuppoſé qu'on y en trouve, comme il y a lieu de le préſumer.

On commencera par appliquer ſur l'un & l'autre œil de petites compreſſes trempées dans du lait de vache, où l'on aura mis bouillir quelques feuilles de l'umbilicus

bilicus veneris, aïant soin d'humecter de fois à autres lesdites compresses avec du lait tiéde. On pourra aussi, au lieu desdites compresses de linge, y appliquer lesdites feuilles trempées dans le lait tiéde, les changeant à mesure qu'elles seicheront.

Si dans quatre à cinq jours ce remede ne calme pas la douleur, & que les ïeux restent fermés, on les frottera de fois à autre avec une plume trempée dans une teinture de saffran oriental tirée avec l'eau de décoction de fenouil bouillante. L'on peut aussi faire un mêlange dudit saffran & du lait, ou bien, s'il y a de l'enflure, emploïer le cataplasme *de micâ panis* seul, ou avec le saffran, sans aucune huile.

On insistera sur celui desdits topiques qui conviendra le mieux, jusqu'à ce que les ïeux soient ouverts, & pourlors dans la vûë de dissiper l'inflammation du blanc de l'œil, on usera du collyre suivant, dont on bassinera souvent les ïeux, sur lesquels on tiendra la nuit des compresses trempées dans le même collyre.

COLLYRE.

Prenez racines d'iris de Florence seiches, & tuthie préparée réduite en poudre impalpable, de chacune une drachme; du meilleur vin rouge, & de l'eau de fenouil, de chacun trois onces; mêlez, faites un collyre.

Si les compresses trempées dans ce collyre, en se desseichant pendant la nuit, incommodoient le malade, on incorporeroit les deux poudres ci-dessus dans du beurre frais, qu'on appliqueroit sur les ïeux pendant la nuit, avec une petite bande par-dessus les compresses.

Si l'on découvre des tâches aux ïeux ouverts, on y soufflera une ou deux fois par jour, à la faveur d'un tuiau de plume, tantôt de la tuthie préparée, tantôt de la fiente de lézard en poudre très-fine, & quelquefois de l'antimoine cru réduit en alkool. On peut aussi faire souvent entrer dans les ïeux de bon vin émétique ordinaire, ou bien une forte décoction de *rhuta hortensis* dans du vin blanc.

La malade doit éviter le grand jour;

toute ſorte de lumiere vive, & il faut ſe garder d'ouvrir les ïeux avec les doigts ſous aucun prétexte qu'on évite les chagrins, & ſur-tout les pleurs.

Il ſeroit encore mieux, en place du lait d'âneſſe dont nous avons parlé ci-devant, d'eſſaïer ſi la malade pourroit s'accoutumer à têter une bonne nourrice trois fois par jour, ſçavoir, le matin à jeûn, vers le midi, & le ſoir en ſe couchant; auquel cas on entremêleroit quelque crême de ris, de gruau, d'orge, ou bien quelque bouillie pour l'entre-deux dudit lait de femme, qu'on continueroit auſſi juſqu'à ce qu'on connût par la diminution des ſymptômes que le ſang fût ſuffiſamment radoucit.

Délibéré à Montpellier le 3. octobre 1717. *Signé*, DEIDIER.



CONSULTATION XV.

Sur une ulcere à la boucheavec carie a l'os de la machoire inferieure.

ON ne peut se promettre la guérison de l'ulcere que le malade a dans la bouche, qu'en s'attachant aux remedes internes, qui peuvent être capables de rétablir la masse du sang. Dans cette vûë nous sommes d'avis que le malade commence par un purgatif fait avec une drachme & demie de senné, & une once & demie de manne.

Ayant été purgé, il prendra pendant un mois les bouillons de vipere, ou de serpent, en vie. On peut se servir de ceux qu'on a fait seicher qui pourront suppléer aux autres. On mettra à chaque bouillon une vipere ou une portion de serpent équivalente, que l'on fera cuire à petit feu, avec un petit morceau de lard de la grosseur d'une amande, & une poignée de cerfeuil dans un

pot de terre vernissé couvert d'une ventouse de verre, dont les jointures seront bouchées avec de la pâte. Il prendra ces bouillons le matin pendant un mois, en se purgeant de dix en dix jours.

Les aïant finis, il prendra le lait de vache coupé avec la décoction de salsepareille, en se purgeant également de dix en dix jours. Il continuera le lait pendant un mois pour le moins, & plus, s'il le soutient.

Pendant l'usage de ces remedes, on lui fera observer un régime de vie, qui doit être de manger peu, à des heures réglées, & des alimens de bon suc, comme sont la viande de boucherie, la volaille, &c. éviter les alimens pésants, grossiers & indigestes, & qui peuvent donner de l'épaisseur ou de l'acrimonie au sang, comme sont les légumes, la salade, le fromage, les viandes salées, & autres semblables. On ne négligera pas cependant les remedes externes, qui consistent principalement à faire des injections avec une liqueur ordinaire dans la partie ulcérée plusieurs fois dans le jour. On n'en sçauroit proposer une meilleure que celle dont Mon-

ſieur Dubois a déja commencé de ſe ſervir, qui eſt de prendre une livre d'eau-de-vie, dans laquelle on jettera une drachme de myrrhe choiſie & autant d'aloës hépatique réduite en poudre très-fine.

Délibéré à Montpellier, le 1. Octobre 1728. *Signé*, BAUX.

CONSULTATION XVI.

Pour la même maladie.

LE gonflement de la jouë gauche étant ici le produit d'une carie à l'os de la mâchoire inférieure qui répond aux dents molaires, on ne peut ſe flatter de le voir diſſiper, qu'après l'entiere exfoliation & la chûte de l'endroit carié. Ce gonflement des chairs recouvre ſi fort la carie dans le dedans de la bouche, qu'il n'eſt pas poſſible de l'attaquer par aucune opération chirurgicale, ſans mettre le malade dans un danger évident de perir par les accidens qui ſurviendroient immanquablement, ſi l'on s'opiniâtroit à découvrir toute la

carie pour y porter le feu. En consequence le conseil soussigné est convenu qu'on devoit se contenter des liqueurs spiritueuses & des fréquents lavages, pour tenir la partie nette, & faciliter l'exfoliatiou de l'os, qui pourra se faire d'elle-même, & à la longue, à mesure que le malade passera dans l'âge de puberté. Pour cet effet on lui conseille d'user d'abord du simple baume du Commandeur de Perne un peu chauffé, dont on lavera la bouche deux ou trois fois par jour, y ajoutant d'abord deux tiers d'eau chaude, & ensuite un tiers, pour s'y accoutumer peu à peu.

Lorsqu'on aura usé de ce baume cinq à six jours, on le suspendra, & l'on touchera l'endroit malade au moïen des pincettes, au bout desquelles on aura mis du cotton sans filer trempé dans l'essence ou huile de gérofle. On usera de ce remede matin & soir pendant trois jours, après lesquels on reviendra au baume ci-dessus prescrit du Commandeur de Perne, insistant sur celui de ces deux remedes dont on se trouvera le mieux.

A ces deux remedes succederont les eaux de Balaruc chauffées, dont on lavera la bouche aussi souvent qu'il se

pourra, sur-tout dans le tems des suppurations qui surviennent de fois à autre; du reste on tiendra la joue couverte exterieurement pour la garantir du froid.

Délibéré à Montpellier le 20. Octobre 1728. *Signé*, DEIDIER, BARANCY.

CONSULTATION XVII.

Sur une Hémoptysie.

LE crachement de sang auquel Mademoiselle est sujette depuis trois années, & qui est revenu il y a environ cinq semaines, précédé d'une toux violente, suppose nécessairement la rupture des vaisseaux sanguins du poulmon, qui ont répandu dans la cavité des vésicules le sang, qui, par les irritations qu'il y a causées, a été mis dehors par l'expectoration. La rupture des vaisseaux vient sans doute d'un arrêt du sang dans les poulmons, & d'un vice constant dans les solides de ce viscere, qui a été occasionné par la suppression des menstrues, par la fatigue & les diffé-

rens mouvemens que la malade s'eſt donnés dans pluſieurs occaſions. Ces cauſes dans une perſonne d'un temperament vif & ardent, & dont le ſang eſt bouillant & âcre, n'ont été que trop ſuffiſantes pour porter leurs impreſſions ſur les vaiſſeaux du poulmon, puiſqu'on nous fait remarquer que le crachement de ſang eſt ſouvent revenu, après que les regles ont été ſupprimées, au moindre violent exercice, ou par l'adminiſtration des remedes purgatifs, quoique doux.

Nous éprouvons tous les jours, ſurtout dans ces païs, où les maladies de la poitrine ſont ſi fréquentes, que l'hémoptyſie eſt bientôt ſuivie de l'ulcere du poulmon & du crachement de pus; ce que nous avons d'autant plus ſujet de craindre pour la malade, qu'elle maigrit conſiderablement, que la toux eſt très-opiniâtre, qu'elle eſt ſujette à des ſueurs & à des friſſons, qui doivent faire ſoupçonner une ſuppuration interne, & que les crachats ſont épais, viſqueux, & ſelon toute apparence purulents. Il eſt auſſi vraiſemblable qu'elle a une petite fievre lente qui la conſume; la maigreur & l'abbattement des forces

ne nous permettent pas d'en douter.

Dans cet état, on ne peut que porter un très-fâcheux prognostic. D'ailleurs l'état valétudinaire de la malade, son temperament délicat, la vivacité de son sang qui prend feu si facilement, les fausses couches & les pertes qu'elle a faites, & enfin le peu de succès des remedes qu'on a prescrits jusqu'à présent, n'augmentent pas peu notre crainte.

Cependant il faut tenter de soulager la malade, & ne pas l'abandonner entierement à son sort. Pour cet effet, on doit se proposer de rendre la circulation du sang plus aisée, de le délaïer, d'en adoucir l'âcreté, de déterger l'ulcere commençant du poulmon, & de calmer la violence de la toux; ce que l'on tâchera de faire pour les remedes suivans.

Si l'on s'apperçoit que la malade ait des redoublemens, & que le pouls & les forces le permettent, on pourra lui faire une petite saignée d'une palette & demie, ou deux petites palettes; ce qu'on laisse à la prudence du Médecin ordinaire.

A l'égard des purgatifs, on est d'avis de les supprimer, puisqu'on doit

être assez convaincu par les essais qu'on en a déja faits plusieurs fois, qu'ils sont nuisibles.

Le lait est le seul remede qui nous paroît convenir dans ce cas, & nous croïons qu'il faut le faire pendre incessament à la malade pour toute nourriture selon la méthode suivante.

Elle boira le matin sur les sept ou huit heures un demi-septier de lait d'ânesse ; elle prendra à midi une soupe faite avec une chopine de lait de vache ; sur les quatre heures du soir un demi-septier du même lait, ou une crême de ris au lait, & vers les huit heures du soir une autre demi-septier de lait d'ânesse comme le matin.

On tâchera de faciliter la digestion du lait, & en même tems de calmer la toux, par l'usage d'une opiate absorbante, à laquelle on ajoutera quelques gouttes anodynes, de la maniere qui suit.

OPIATE.

Prenez conserves de grande consoude & de kynorrhodon, de chacune une demi-once ; corail rouge préparé, ïeux

d'écrevisses de riviere & os de seiche, de chacun deux drachmes ; antihectique de Poterius une drachme & demie ; incorporez dans une suffisante quantité de syrop de pied de chat, & faites une opiate, dont la malade prendra tous les jours une drachme & demie ou deux drachmes en se mettant au lit, ajoûtant à chaque prise douze ou quinze gouttes de laudanum liquide.

Si la malade ne pouvoit supporter les gouttes anodynes, on pourroit substituer à cette opiate une potion absorbante & narcotique, qu'on lui feroit prendre tous les soirs sous la formule suivante.

JULEP.

Prenez eaux de roses & de plantain de chacune trois onces; corail rouge préparé, ïeux d'écrevisses de riviere, os de seiche, de chacun une demi-drachme ; bol d'Armenie, & antihectique de Poterius, de chacun un scrupule ; mêlez, & faites une potion, y ajoutant syrop de pavot blanc une demi-once, ou six drachmes.

Ou bien à la place du syrop, on pourroit dissoudre les drogues absorban-

tes susdites dans un petit verre de la décoction de pavot blanc.

L'infusion legere de kina, qu'on a déja éprouvée, & dont la malade s'est bien trouvée, pourroit servir.

Si malgré les absorbants le lait ne passoit point, outre les quatre prises de lait, comme nous l'avons déja dit, on fera prendre à la malade vers la minuit le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet que vous farcirez d'orge & de ris, & que vous ferez bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine pendant l'espace de deux heures; vous écumerez le pot, & ensuite vous y ajouterez trois ou quatre écrevisses de riviere, après les avoir fait mourir dans l'eau bouillante, & les avoir écrasées dans un mortier. Vous ferez bouillir le tout pendant une heure; sur la fin de la coction, vous y ajouterez une poignée de feuilles de bourache; vous coulerez le tout, & le ferez prendre à la malade.

On rendra ce bouillon narcotique & calmant, en y ajoutant une tête de pavot blanc.

Il faudra continuer l'ufage du lait autant que l'on pourra, & fi après quelque tems la malade en eft foulagée, & que fon fang foit tempéré, on pourra lui faire ufer, avant la prife du lait du matin, du baume de la Mecque, ou de celui de copahu, dans un peu de fyrop de capillaire ou de tuffilage, en commençant par une petite doze, fçavoir, par quatre ou cinq gouttes, & augmentant jufqu'à douze ou quinze, fi ce remede n'échauffe pas la malade, ou de celui du Perou dix ou douze gouttes. On fera boire à la malade pour boiffon ordinaire l'infufion des fleurs de pied de chat avec les fleurs de mauve.

La malade aura grand foin d'éviter le moindre exercice du corps, les paffions de l'ame, & fur-tout la colere, & parlera peu fans émotion.

Délibéré à Montpellier le 22 avril 1729. *figné* LAZERME, HAGUENOT, FIZES, MARCOT.

Le lait ne paffa qu'après l'ufage des bouillons d'écreviffes.

CONSULTATION XVIII.

Sur un Hoquet périodique.

APrès avoir refléchi attentivement sur le cas singulier, dont Monsieur Carnac a dressé la rélation avec beaucoup d'exactitude & de netteté, il me paroît que les accès reguliers d'un son fort & varié, avec menace de suffocation, dont l'enfant de Monsieur D *** est attaqué journellement depuis plus de deux mois, qui commencent à trois ou quatre heures après midi, & durent environ trois heures sans relâche, sans être précedé d'aucun avant-coureur, & sans laisser après eux aucune mauvaise suite; Ces accès, dis-je, ne sçauroient être produits que par des mouvemens convulsifs violens & précipités de ce muscle principal de la respiration que nous nommons le diaphragme, ensorte que l'air qui entre dans les poulmons, étant fortement comprimé, & diversement modifié par ses mouvemens violens & précipités, & la dilatation des poulmons devant être gê-

née par la même cauſe, il ne faut pas être ſurpris de la force, & de la diverſité des ſons, ni de la menace de ſuffocation.

La nature de cet accident, la maniere bruſque, pour ainſi dire, avec laquelle il attaque, & finit ſans laiſſer aucune ſuite, & ſans avant-coureur, la violence & la diverſité des ſons, qui ſuppoſent une forte compreſſion & colliſion de l'air, & ſur-tout le calme paſſager qui ſurvient après le narcotique; tous ces faits, dis-je, ne laiſſent aucun lieu de douter que l'accident ne ſoit convulſif, ou qu'il ne ſoit cauſé par ce genre de mouvemens que nous appellons ſpaſmodiques; & pour ce qui concerne la partie affectée, nous ne voïons que le diaphragme qui ſoit capable de produire un ſi grand deſordre.

La cauſe prochaine de ces mouvemens eſt, ſuivant toutes les apparences, l'irritation, ou la preſſion des nerfs qui ſe diſtribuent à ce muſcle, qui déterminent le liquide ſpiritueux à ſe porter irrégulierement & impétueuſement dans les locules des fibres dont il eſt compoſé, & cette irritation ou preſſion vient ſans doute de quelque ma-

tiere qui eſt fournie par l'eſtomac, & qui paſſant dans les vaiſſeaux eſt portée par les voies de la circulation au diaphragme, où cette même matiere, étant d'une nature propre à ſe gonfler, à ſe rarefier, diſtend les parois du ventricule; de façon que le diaphragme ſitué au-deſſus, doit par rapport au voiſinage être fortement comprimé, ce qui ſuffit pour obliger les eſprits à y couler avec force & avec irrégularité.

Je ſuis beaucoup plus porté à accuſer cette derniere cauſe, c'eſt-à-dire la preſſion, que l'irritation, parce qu'il ſeroit très-difficile à comprendre comment l'accident reviendroit & finiroit avec tant de régularité, s'il falloit que la matiere qui le produit paſsât dans les vaiſſeaux, ſe mêlât avec le ſang, & fût enſuite portée au diaphragme pour y exciter une irritation; au lieu qu'en ſuppoſant que cette matiere eſt dans l'eſtomac, qu'elle s'y rarefie, qu'elle diſtend ſes parois, & donne lieu par conſéquent à la preſſion du diaphragme, la conſtance, l'opiniâtreté, & la régularité des retours convulſifs, ne ſont pas plus difficiles à concevoir que celles des accès des fievres intermittentes quotidiennes.

Ce qu'il y a de ſurprenant eſt que cette matiere, ou ce mauvais levain étant dans l'eſtomac, ait réſiſté à l'efficacité de tant de remedes, qui ont été donnés ſuivant les regles de l'art par Monſieur Carnac, & qu'il n'ait pas été évacué ou corrigé par les émétiques, les purgatifs, les apéritifs, les abſorbens, les fébrifuges, les adouciſſans, les rafraichiſſans, les ſaignées, &c. ce qui ne ſçauroit être attribué qu'à la viſcoſité, ou glutinoſité de ce levain, qui le rend quaſi impénétrable, ou très-difficile à émouvoir, comme nous le voyons arriver quelquefois à l'égard des levains febriles. C'eſt auſſi ce qui me détermine à adherer au ſentiment de Monſieur Carnac, qui propoſe la boiſſon des eaux de Balaruc comme pouvant produire un très-bon effet, en détrempant & pénétrant de tous côtés cette matiere gluante, en l'entraînant vers le fondement, en la détachant des parois de l'eſtomac auxquelles elle eſt fortement agglutinée, & en donnant en même tems à ce premier organe de la digeſtion le reſſort qui lui eſt néceſſaire pour chaſſer le mauvais levain, & pour que la nourriture journaliere ſe digere avec plus de facilité.

Je ferois aussi d'avis avec Monsieur Carnac de commencer par faire prendre un scrupule d'ipecacuanha, pour mieux préparer les voies aux eaux, & mettre le levain en état d'être entraîné plus aisément; après quoi on feroit boire à cet enfant chaque matin pendant trois jours dix à douze grands verres d'eau de Balaruc médiocrement chauffée, la rendant un peu plus purgative le premier & le troisiéme jour, en faisant dissoudre dans deux verres des mêmes eaux une demi-once ou six drachmes de sel polychreste, ou autant de sel végétal.

Le succès fera juger si, après quelques jours de repos, il faut revenir au même remede pour procurer une guérison parfaite; bien qu'il soit difficile de se persuader que ces remedes, quoique très-efficaces, soient suffisants pour parvenir à ce but, attendu qu'il n'est pas possible que le sang n'ait contracté quelque mauvais caractere par le mélange du levain renfermé dans l'estomac; & peut-être aussi est-ce le sang qui le fournit, & qui le renouvelle; de sorte qu'après la boisson de ces premieres eaux & quelques jours de repos, je trouverois à

propos d'avoir recours à celle de Vals ; & de les faire boire pendant neuf jours avec les précautions ordinaires, observant de les chauffer & boire aussi chaudes qu'il se pourra, pour qu'elles ne nuisent pas à l'estomac par leur froideur.

Enfin si tous ces remedes ne réussissoient pas, ou ne faisoient pas tout l'effet qu'on doit souhaiter, la derniere ressource, suivant mon avis, seroit de mettre cet enfant au lait pour toute nourriture ; puisqu'après avoir éprouvé inutilement tous les remedes propres à évacuer, à déboucher, & à détruire les mauvaises qualités qui viennent de l'épaississement, & des crudités, il y auroit tout lieu de présumer que le mal est entretenu par l'âcreté de la masse, & par irritation, auquel cas il n'est pas de meilleur remede que celui de la diete blanche, que Monsieur Carnac aura la bonté de prescrire suivant les regles.

Délibéré à Montpellier le 14. mai 1726. *Signé*, CHICOYNEAU.

Ce hoquet périodique dura pendant sept mois, au bout desquels il finit sans aucune mauvaise suite, le jeune homme s'étant bien porté depuis. L'usage du lait calma beaucoup l'accident.

CONSULTATION XIX.

Sur un Asthme.

Lettre à M... Docteur en Médecine.

LEs trois maladies sur lesquelles vous me faites l'honneur de me consulter sont très-délicates, & il n'est pas possible d'en juger autrement que vous. La premiere est un asthme, puisqu'il y a difficulté de respirer sans fievre. On a lieu de soupçonner une hydropisie de poitrine sur ce que l'oppression augmente au moindre mouvement, & que les jambes sont enflées; les purgatifs hydragogues réitérés, la ptisanne de camphorata, les cloportes & la térébenthine lavée me paroissent devoir être mis en usage pour vuider les eaux & dégager les poulmons.

A Montpellier le 25. avril 1713. *Signé*, DEIDIER.

CONSULTATION XX.

Sur une ardeur & incontinence d'urine, d'une femme nouvellement accouchée.

L'Ardeur & l'incontinence d'urine dont votre ſeconde malade eſt attaquée depuis deux ou trois mois me paroît être entretenue par une âcreté des humeurs qu'on ne ſçauroit corriger ſans beaucoup de peine, tandis qu'elle continuera d'allaiter ſon enfant. Ainſi qu'on commence, s'il ſe peut, par lui faire perdre ſon lait par une ou deux ſaignées, une légére purgation & une ptiſanne faite avec la racine des groſſes cannes communes des jardins : après quoi je lui ferois uſer pour boiſſon ordinaire d'une autre ptiſanne faite avec les feuilles de parietaire mondées, la graine de lin concaſſée, & un brin de regliſſe. Ce dernier remede tout ſeul m'a ſouvent réuſſi en pareil cas. On pourroit y joindre l'uſage du lait de chevre pendant un mois.

DEIDIER.

Dans la même lettre.

CONSULTATION XXI.

Sur une Perte de sang accompagnée de colique & de grandes foiblesses, dont étoit attaquée Madame de . . . . étant grosse de six à sept mois.

VOtre troisiéme malade, Monsieur, a des symptômes si différens que je vous avoue de bonne foi que je n'y vois pas à beaucoup près si clair que dans les précédentes. Une femme grosse de sept mois qui sent bien remuer son enfant, a de tems en tems des pertes de sang qui la menent jusqu'aux foiblesses. Cette perte de sang est suivie de perte blanche; à celle-ci succede un écoulement copieux d'eau claire & limpide; & sur le tout, il y a des coliques très-vives qui vous forcent de donner le pavot, quoiqu'il produise de mauvais effets. Tout cela joint ensemble, & mûrement examiné, me fait beaucoup craindre pour la vie de cette Dame, je crains fort que l'enfant ne

soit pas dans son lieu naturel ; ou s'il y est, il doit s'y trouver fort mal à son aise dans le tems des pertes, & des coliques. Vous avez très-bien fait, Monsieur, de la faire saigner deux fois, &, nonobstant ses foiblesses, je la ferois resaigner une troisiéme & une quatriéme fois lors de la perte de sang, après quoi je lui donnerois douze ou quinze grains d'ipecacuanha réduit en poudre très-fine, & délaïé dans une cuillerée de vin ou de bouillon. Ce remede m'a réussi pour la perte de sang des femmes, comme pour la dysenterie. Je le réitererois de deux jours l'un jusqu'à trois fois, suivant son effet ; c'est-à-dire que, s'il diminue la perte à la premiere fois, je passerois à la seconde après un jour de repos, & ainsi de la troisiéme prise ; m'arrêtant à mesure que les symptômes cesseroient, de maniere que, si la premiere dose guérissoit, j'en demeurerois-là.

Après quoi, pour rétablir les forces de la malade, je serois d'avis avec vous de la mettre à l'usage du lait d'ânesse entier, dont on prendroit un grand verre le matin à jeun tout chaud, & tel qu'il sort de l'ânesse, sans aucune addition

tion que d'un peu de sucre pour rendre la boisson agréable. Voilà Monsieur tout ce que je puis dire de plus positif sur vos trois malades.

DEIDIER.

Dans la même lettre.

CONSULTATION XXII.

En forme de lettre,

Sur une Fievre continue, qu'on croit entretenue par la rétention de l'arriere-faix, à la suite d'une fausse couche.

MONSIEUR,

LE détail que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer touchant la maladie de votre malade, me fait soupçonner que sa fievre & les redoublemens violens & fréquens, dont elle est tourmentée depuis un mois & demi, dépendent de quelqu'autre cause que d'une pourriture ordinaire renfermée dans les premieres voies, telle qu'est celle qui produit communément

les fievres de cette eſpece ; n'étant pas poſſible que cette maladie n'eût déja cédé, ſi elle eût été produite par une pareille cauſe, puiſqu'on ne peut rien ajouter aux remedes que vous avez mis en uſage, ni à l'attention avec laquelle ils ont été donnés. Je ſuis même perſuadé que ſi cette perſonne n'eût été entre les mains d'un Médecin auſſi habile & auſſi éclairé, elle auroit infailliblement péri. Je ne prétends pourtant pas nier que la pourriture n'ait eû quelque part à la production, ou à l'accroiſſement des ſymptômes, puiſqu'on ne ſçauroit concevoir que la fievre s'allume & ſubſiſte, & qu'un malade ſoit tourmenté de vives douleurs, ſans que les matieres qui ſe trouvent déja ramaſſées, auſſi-bien que les alimens pris journellement, ſe gâtent & ſe corrompent; mais il y a lieu de croire que toutes ces humeurs corrompues doivent avoir été entierement évacuées par les émétiques & les purgatifs réitérés; de ſorte que je ſoupçonne que la fievre, les redoublemens, & les autres accidens, ſont entretenus par quelque ſuppuration interieure, qui s'eſt peut-être formée en conſéquence de la putréfaction

de cette portion d'arriere-faix qui resta après la fausse couche ; & c'est ce qui mérite d'être bien examiné, parce que si la maladie dépend de cette cause, ou elle sera funeste, ou elle ne pourra être emportée que par les délayans, les adoucissans, & les détersifs pris en forme de boisson, & copieusement ; en un mot je ne connois que deux moïens propres pour évacuer le mauvais levain qui rend ce mal si opiniâtre ; sçavoir, ou les ptisannes laxatives, nommées communément roïales, continuées pendant cinq à six jours à la dose de deux grands verres chaque matin donnés à quatre heures de distance de l'un de l'autre, avec un bouillon entre deux. Cette ptisanne peut être faite avec demi-once de senné, autant de quinquina, deux drachmes de crystal minéral, & un citron coupé, qu'on fait bouillir légérement dans deux grands verres d'eau dont la colature sert pour les deux prises.

Et le second moïen est de donner le suc dépuré des plantes ameres, à la dose de trois onces entre deux bouillons, jusqu'à quatre fois par jour ; ces plantes sont par exemple la chicorée amere, la buglose, la bourrache, la

fumeterre, la petite centaurée, &c. ce qu'on peut pareillement continuer pendant cinq à six jours. Il me paroît même que vous pourriez entremêler ces remedes, de façon que la malade prît un jour la ptisanne laxative, & le jour suivant le suc des plantes, continuant ainsi jusqu'à ce que le levain de la fievre fût entierement évacué, ou corrigé.

Ces remedes n'empêchent pas qu'on ne puisse donner le soir à l'heure du sommeil les juleps anodins & narcotiques pour calmer les douleurs, & procurer du repos.

Je voudrois en même tems nourrir la malade avec des crêmes de ris, ou de gruau, ou de seigle, pour temperer la chaleur de la fievre & celle que les remedes pourroient exciter, & que les bouillons de viandes entretiennent & augmentent.

Je crois aussi qu'un hydromel conviendroit assez bien dans le cas présent pour déterger sans échauffer, en cas qu'il y eût quelque suppuration.

Enfin si les douleurs de tête s'opiniâtrent, ne pourroit-on pas tirer du sang de la jugulaire, supposé que les forces

de la malade le permissent ? Je soumets le tout à votre prudence & à vos lumieres étant, &c.

A Montpellier le 7. mars 1725.
CHICOYNEAU.

La prisanne nitrée me paroît aussi convenir.

CONSULTATION XXIII.

En forme de lettre.

Sur l'asthme qui fait le sujet de la Consultation XIX.

JE sens bien, Monsieur, qu'un jeune homme sans expérience, tel que moi, ne sçauroit indiquer rien de bon à un homme consommé, & aussi éclairé que vous l'êtes, qu'il n'ait déja prévû : cependant pour vous satisfaire, & répondre à l'honneur que vous me faites, je vous dirai en peu de mots ce que je pense sur les cas que vous me proposez.

Ce n'est pas sans raison que vous craignez, Monsieur, que l'asthme de Monsieur ne dégénere en hydropisie de

poitrine, l'oppreſſion & l'enflure des jambes ſont ordinairement les avant-coureurs de cette maladie ; mais, quoique le ſang vous paroiſſe fondu, puiſque cette maladie reconnoît pour cauſe l'obſtruction des viſceres, principalement du poulmon, il faut avoir recours aux purgatifs hydragogues, aux diurétiques, & aux apéritifs, tels que ſont les apoſêmes composés avec les racines d'éringium, d'aſperges & de perſil, les feuilles de chicorée, de pimpinelle, & de capillaire, un noüet de rhubarbe & d'acier, & les cloportes préparés, ou écraſés, l'opiate d'acier, ſi le malade peut la ſupporter, & pour ptiſanne ordinaire la ptiſanne de camphorata. Le jus des tranches de veau ſaupoudrées de poudre de cloportes, de rhubarbe, de cerfeuil, & de ſel d'abſynthe ou de tamariſc, pris tous les matins à jeun eſt fort recommandé.

MARCOT, fils.

A Montpellier le 23. avril 1713.

La maladie dégénéra effectivement en hydropiſie de poitrine.

CONSULTATION XXIV.

Sur l'ardeur & l'incontinence d'urine ; qui fait le sujet de la Consultation XX.

L'Ardeur & l'incontinence d'urine qui fatiguent depuis deux mois votre seconde malade, venant de l'acrimonie de l'urine (comme vous l'avez remarqué) qui écorche en passant le col de la vessie, & l'urethre, ou du moins les agace & les irrite, il me semble qu'on n'a d'autre parti à prendre que les petites saignées, les lavemens adoucissans & rafraichissans, une ptisanne de la même nature, des juleps ou des émulsions anodynes & calmantes ; des bouillons composés avec la racine d'ozeille, d'althéa, les feuilles de laitue, d'endive, & le crystal minéral, ou bien les semences froides concassées, la semence de lin, & la graine de pavot blanc, la ptisanne d'althéa, les fleurs de mauve, & de kynorrhodon, le petit lait ; le lait, &c.

MARCOT, dans la même lettre.

CONSULTATION XXV.

Sur la Perte de sang qui fait le sujet de la Consultation XXI.

LA circonstance où se trouve votre troisiéme malade me semble si délicate que je n'oserois me déterminer. Suivant votre rélation, je soupçonnerois un avortement prochain; cette grande quantité d'eaux qu'elle a rendues ne ressemble pas mal à celles que les femmes rendent avant que d'accoucher, souvent l'enfant ne les suit que quelque tems après, & si cela est, il faut faire la guerre à l'œil. Vous dites, Monsieur qu'il coule souvent du sang, &, une matiere blanche de la couleur du pus : je crois que c'est l'humeur laiteuse qui se sépare de la matrice & qui nourrit l'enfant; mais puisque le sang & cette matiere coulent, les vaisseaux sont rongés par les sels trop âcres. Je crois donc que vous ne feriez pas mal de les adoucir & de les engluer par le moïen du lait d'ânesse ou du lait coupé, avec la ptisanne de gramen. MARCOT.

Dans la même lettre.

CONSULTATION XXVI.

Sur une douleur continuelle d'estomac, avec dégoût, aversion pour toute sorte de bons alimens, & migraine.

LA douleur d'estomac continuelle dont Mademoiselle est travaillée avant & après le repas, & dont elle est soulagée par le vomissement après qu'elle a mangé, ne vient sans doute que d'une indigestion qui est soutenue par des obstructions. Le dégoût qu'elle a pour tous les meilleurs alimens & l'aversion qu'elle ressent pour la soupe, & la viande, en est une preuve incontestable. En effet ce dégoût ne peut venir que de ce que la salive est infectée de particules bilieuses, qui, ne se pouvant pas séparer par les glandes du foie, regorgent dans la masse du sang, & s'associent avec les differens recremens.

Comme la salive, & le *mucus narium* se trouvent chargés de ces particules de bile, il suit que quand elle porte les alimens au nez les particules odoriferentes des alimens ne trouvant pas la mucosité bien conditionnée, il s'en fait un

extrait qui picotte désagréablement la membrane pituitaire, & l'oblige à rejetter ces alimens.

La même chose arrive quand elle les porte à la bouche, parce que la salive faisant la dissolution des alimens à mesure qu'on les mâche, & cette salive étant chargée de molécules de bile, il se fait un tout de la salive, des parties de bile, & des corpuscules savoureux, qui fait un ébranlement aux houppes nerveuses de la langue, & cause une sensation fâcheuse à l'ame ; ce qui fait l'aversion qu'elle a pour les mêmes alimens qu'elle trouvoit bons lorsqu'elle étoit en santé, parce que pour-lors la salive étoit pure sans aucun mélange & sans altération ; de sorte que l'extrait que faisoit la salive causoit du plaisir, & non une impression désagréable.

Le ferment de l'estomac est aussi chargé des mêmes particules de bile qui infectent la salive & l'humeur du nez. De-là vient la douleur d'estomac continuelle. Nous sçavons que dans l'état naturel, le ferment de l'estomac ne cause aucune irritation, sinon quand après de longs exercices & après avoir demeuré

quelque tems sans manger, la sérosité a pris le cours des urines, ou de la transpiration, le sang devient plus salé, parce que les parties salines, n'aïant plus de véhicule, acquierent plus de masse, & pour-lors les sels du ferment font de plus fortes irritations dans le ventricule; ou bien même la fermentation continuelle du sang, faisant toujours évaporer une partie de la sérosité & brisant d'ailleurs les parties sulphureuses, douces & balsamiques du chyle qui tenoient les pointes des sels embarrassées & les adoucissoient, le ferment se sépare plus salin & nous sentons l'aiguillon de la faim. Mais dans ce cas-ci, il y a une douleur qui persévére toujours, dont la cause est toujours présente, c'est-à-dire le ferment de l'estomac qui se trouve mêlé avec des parties de bile qui sont très-propres à pincer les fibres membraneuses de l'estomac, & à causer cette douleur. La malade vomit quand elle a mangé & se trouve soulagée, parce que les alimens ne peuvent être que mal digérés, puisque la chaleur de l'estomac s'est rallentie, à cause de son âge, & que le ferment est vitié, c'est-à-dire

infectée de particules bilieuses. Que doit-il arriver de ces desordres ? que le chyle participant du vice du ferment irritera l'estomac désagréablement ; les muscles de l'abdomen & le diaphragme se mettront tous à la fois en contraction ; l'estomac sera pressé comme entre deux mains ; ainsi le vomissement sera provoqué, & la malade se sentira soulagée pour quelque tems, parce que l'estomac étant vuidé, il ne se fera point d'impressions fâcheuses, puisque le ferment & le chyle qui sollicitoient continuellement le ventricule sont dehors, comme aussi les levains des précédentes digestions. La migraine dont la malade est tourmentée une fois la semaine vient aussi des indigestions qui lui épaississent le sang qu'elle a déja naturellement épais ; & comme il se trouve un vice particulier au-dessus du sourcil, il ne faut pas être surpris si le sang s'y arrête & laisse échapper une sérosité armée de sel qui lui cause cette migraine.

Pour guérir la malade je ne vois pas de meilleur remede que les purgatifs au commencement, ou l'émétique même, si elle le peut supporter, pour dégager entierement son estomac ; ensuite je lui

ferois prendre l'acier pour déboucher le foie & dépurer le sang de cette bile superflue qui lui gâte la digestion, ensuite les eaux de Balaruc qui sont merveilleuses dans ces occasions.

Délibéré à Montpellier le 4. septembre 1710. MARCOT, fils.

CONSULTATION XXVII.

Sur une Hydropisie.

L'Hydropisie dont Monsieur est attaqué est bien marquée par l'enflure des jambes, du ventre, des reins & du visage, qui augmente ou diminue dans ces differentes parties suivant la situation droite ou courbée dans laquelle il se tient.

Il y a apparence que le malade portoit d'origine une disposition à l'hydropisie, puisqu'on remarque que Monsieur son pere en mourut. Cette mauvaise disposition a été augmentée & mise en jeu par les excès de boisson, auxquels il s'est abandonné; rien n'étant plus propre à gâter l'estomac, à dessecher les hu-

meurs, & à produire des obstructions, que le trop d'usage du vin & des liqueurs ardentes. Le vice porta d'abord du côté de la poitrine, puisqu'on nous dépeint le malade asthmatique depuis long-tems, & qu'on fixe l'époque de cette derniere maladie à une fluxion sur la poitrine qui se fit sentir du côté gauche il y a environ quatre mois.

Quoiqu'il se fût formé d'abord des embarras du côté de la poitrine qui sembloient devoir attirer une hydropisie dans cette cavité, les visceres du bas-ventre n'en étoient pas exempts; les mêmes humeurs rouloient dans tout ce corps, & avoient formé des obstructions dans les visceres du bas-ventre, quoique moins sensibles par les effets que celles de la poitrine. Le malade est donc attaqué d'une hydropisie, pour le moins ascite, & peut-être universelle, qui a disparu quelquefois par l'usage des remedes hydragogues, apéritifs, & diuretiques, mais qui revient toujours & qui nous paroît d'autant plus dangereuse qu'elle est comme héréditaire.

Les indications qui se présentent, sont de vuider les eaux déja épanchées, d'empêcher qu'il ne s'en épanche de nouvel-

ſes, & de déboucher les couloirs obſtrués qui ſont la cauſe de cet épanchement. Pour cet effet nous ſommes d'avis qu'on commence par le remede ſuivant.

PURGATION.

Prenez ſuc d'iris de notre païs trois onces; faites-y fondre une once de manne; ajoutez jalap en poudre un ſcrupule; faites une potion qui ſera priſe le matin avec les précautions accoutumées.

Enſuite on lui préparera l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, une demi-once; antimoine diaphorétique deux drachmes; rhubarbe choiſie, feuilles de ſenné mondées, racines de jalap; le tout en poudre, & ſel ammoniac, de chacun une drachme; diagrede une drachme & demie; élaterium un ſcrupule. Faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée & de bourrache une opiate, qu'on prendra pendant neuf jours.

A la fin de cette opiate on le purgera comme ci-dessus, & on le mettra à l'usage des bouillons suivans.

BOUILLONS.

Prenez deux livres de maigre de veau coupé par tranches, des feuilles de chicorée sauvage, de cerfeuil, api sauvage, hachées menu, une poignée de chacunes; de rhubarbe en poudre, & du tartre martial soluble, une demi-drachme de chacun; faites une couche des herbes hachées, sur lesquelles vous placerez une couche des tranches de veau que vous saupoudrerez avec la rhubarbe en poudre & le tartre martial soluble mêlés ensemble; ensuite une autre couche des herbes hachées, ensuite une autre couche des tranches de veau, disposant ainsi toute votre matiere couche par couche dans un pot de terre vernissé, que vous aurez soin de bien boucher avec du papier & de la pâte, & de bien couvrir. Faites bouillir doucement le tout pendant trois heures à un feu modéré; exprimez alors, & vous aurez un bouillon que vous ferez prendre au malade le matin à jeun. Il en continuera l'usage pendant douze jours, & il se purgera

comme il a été dit au commencement, ou bien avec une once & demie ou deux onces d'eau-de-vie Allemande.

Le remede ſuivant eſt auſſi très-propre à vuider les eaux des hydropiques,

S V C.

Prenez trois onces de ſuc d'écorce moïenne de ſaureau, mêlez-les avec un demi-ſeptier de lait; on peut réiterer ce remede ſi le malade s'en trouve bien.

Nous ne croïons pas que les eaux de Bagnols lui ſoient contraires, puiſque faiſant tranſpirer elles font diverſion des humeurs qui ſe jettent dans la cavité du bas-ventre par les glandes de la peau; ainſi il pourra en eſſayer après avoir fait les remedes ci-deſſus preſcrits.

Il uſera pour boiſſon ordinaire d'une ptiſanne de camphorata, qui convient également à l'aſthme & à l'hydropiſie; la ptiſanne faite avec les cendres de kynorrhodon brûlé au four eſt auſſi fort recommandée en pareil cas, auſſi-bien que le ſuc d'api ſauvage. Comme ces ſortes de maladies ont accoutumé d'être longues & opiniâtres, il aura le tems d'eſſayer tous ces remedes. L'eau ferrée

eſt auſſi propre à remplir les mêmes indications, ou plutôt nous ſerions d'avis que lorſqu'il ne fera plus d'autres remedes, il prît dans la premiere cuillerée de ſoupe quinze grains de rhubarbe en poudre, & quinze grains d'acier préparé à la roſée, ce qu'il continuera pendant une quinzaine de jours.

Il ſe nourrira avec du potage, du bouilli & du roti, & obſervera de ſouper légérement. Conſulté à Montpellier le 4. juin 1727. *Signé*, MARCOT, CHICOYNEAU.

L'hydropiſie devint générale & le malade mourut.

CONSULTATION XXVIII,

Sur un vomiſſement de ſang.

LE vomiſſement de ſang qui ſurvient périodiquement depuis le mois de décembre dernier dans le tems que le flux menſtruel doit venir, reconnoît pour cauſe conjointe & occaſionnelle des embarras conſtans dans le tiſſu de la matrice, puiſque depuis ce tems-là les regles n'ont point paru, ou du moins n'ont paru

que très-imparfaitement. La vive chaleur aux épaules & à la poitrine qui précéde de ſept à huit jours le vomiſſement eſt une marque certaine des efforts que le ſang eſt obligé de faire vers les parties ſupérieures, lorſqu'il trouve des obſtacles inſurmontables à ſe vuider par la matrice : c'eſt dans ces violens efforts que les vaiſſeaux ſanguins de l'eſtomac ſe rompent pour produire le vomiſſement. L'eſtomac ſe trouve plus diſpoſé à recevoir le dépôt que les autres parties, parce qu'il eſt fort affoibli par la dyſenterie & la fievre qui ont précédé, & parce que les digeſtions en ont été fort dérangées ; ce qui eſt déſigné par l'extrême dégoût dont la malade ſe plaint pour tout ce qui s'appelle viande & choſe nourriſſante.

La petite toux dont la malade eſt tourmentée depuis la fievre qui parut lors de ſa groſſeſſe, eſt une ſuite du ſerrement de la poitrine dont elle ſe plaignoit pour-lors, & il étoit ſans doute cauſé par la ſuppreſſion des régles qui produiſit le vomiſſement, puiſque celui-ci eſt toujours précédé de la chaleur de la poitrine expliquée ci-deſſus.

Si le vomiſſement de ſang ſur lequel

on demande notre avis n'eſt pas plus abondant que le flux menſtruel n'avoit coutume de l'être, & qu'on ne perde pas de ſang en plus grande quantité, on pourroit eſperer une parfaite guériſon, en ne s'attachant qu'à procurer le flux menſtruel; mais ſi au contraire la quantité de ſang rendue par le vomiſſement eſt ſi exceſſive que la malade s'en trouve affoiblie, on a tout à craindre, & l'on doit s'attacher principalement à calmer cet accident.

Pour cet effet nous propoſons deux curations, l'une dans le tems du vomiſſement, & l'autre dans l'intervalle d'un vomiſſement à l'autre.

Pour la premiere curation, il faut d'abord commencer par une ou deux ſaignées au pied, ſuivant les forces de la malade; lui tenir le ventre lâche à la faveur des lavemens, & lui faire prendre de deux en deux, ou de trois en trois heures, celui des remedes ſuivans dont on ſe trouvera le mieux; ſçavoir le ſuc de menthe à la doſe de quatre cuillerées, le ſuc d'ortie à la doſe d'un verre, & une poudre compoſée avec parties égales d'alum & de ſang dragon à la doſe d'une drachme juſ-

qu'à deux. On peut encore employer dans ce cas, demi-drachme d'antihectique de Poterius, qu'on pourra délayer dans l'un des deux sucs ci-dessus marqués.

Pour la seconde curation, on doit d'abord s'attacher à rétablir les digestions, commençant par un purgatif doux & convenable à l'état de la malade, suivant l'avis du Médecin ordinaire ; après quoi on passera à l'usage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez conserve de coings & confection d'hyacinthe, de chacune une once & demie ; corail rouge préparé trois drachmes ; ïeux d'écrevisses de riviere, antihectique de Poterius, de chacun deux drachmes ; alum & sang dragon en poudre, de chacun une drachme & demie ; faites une opiate avec le syrop de grande consoude, dont on prendra tous les jours matin & soir d'une à deux drachmes, & qu'on continuera pendant six jours.

L'usage de cette opiate étant fini, on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'or-

ge mondé, & avec demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier de marbre. Demi-heure avant retirer le pot du feu, on y mettra bouillir environ demi-once de chacune des racines suivantes, chiendent & asperges sauvages; lorsqu'on retirera le pot du feu, on y jettera demi-drachme de tartre chalybé soluble; & au bouillon coulé on ajoutera quatre ou cinq cuillerées de suc de chicorée amere, continuant pendant douze ou quinze jours, au bout desquels on se purgera comme ci-devant.

L'usage des bouillons étant fini, on prendra le matin à jeun une écuellée de lait de vache coupé avec deux tiers d'une légere infusion des plantes vulneraires de Suisse, continuant pendant les chaleurs de l'été, après lesquelles on réitérera les bouillons ci-dessus, pour passer ensuite à cette opiate.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, rhubarbe choisie en poudre, de chacun une once & demie; myrrhe choisie, gomme

ammoniaque deſſeichée & pulveriſée, de chacune une once; ſaffran oriental en poudre une drachme; faites de toutes ces drogues une poudre impalpable, qui ſera réduite en conſiſtence d'opiate avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée. La doſe ſera d'une à deux drachmes; buvant par deſſus un bouillon altéré avec la chicorée ſauvage. On la continuera pendant douze jours continus ou alternatifs, ſuivant l'avis de Monſieur le Médecin ordinaire.

Si par l'uſage de cette opiate les régles commencent à mieux couler, & que le vomiſſement de ſang ceſſe, on aviſera ſi les eaux de Balaruc conviendront pour achever de rétablir les digeſtions. Si la toux perſiſte on eſſayera la diete blanche, obſervant toujours un bon régime de vie.



CONSULTATION XXIX.

Sur un Ulcere dans l'oreille.

LA petite ſuppuration qui ſort de fois à autre de l'oreille du malade, eſt une marque inconteſtable d'un ulcere dans l'interieur de cet organe; les tintemens ou bourdonnemens qu'on y reſſent ſont des ſuites aſſez ordinaires de cette maladie, qui ne ſçauroit jamais devenir funeſte; le ſeul danger qu'on peut craindre eſt au pis aller de perdre l'ouie entierement de ce côté ſeulement, puiſque c'eſt la ſeule partie affectée.

Quoique cette maladie ait été occaſionnée il y a huit ans par une fluxion, lorſqu'étant fort échauffé, l'on s'expoſa à un air froid, & que peut-être l'oreille malade ſe trouva pour lors expoſée aux injures de l'air, il y a tout lieu de ſoupçonner un ſang trop épais, ſujet d'ailleurs à produire des fluxions, & l'opiniâtreté de l'ulcere en queſtion nous donne lieu de penſer que l'épaiſſiſſement du ſang peut l'entretenir.

Il n'eſt pas poſſible de décider ſi le ſiege

ſiege de l'ulcere eſt placé en deçà, ou au-delà du tambour, & s'il eſt accompagné de carie dans les os, ou dans les cartilages. La tortuoſité du conduit de l'oreille ne permet pas à la ſonde dont on s'eſt ſervi d'aller découvrir l'endroit précis, ni le caractere du mal, & quand on ſeroit convaincu de l'altération conſidérable de quelques-unes de ces parties, cela ne changeroit en rien la conduite qu'on doit tenir dans l'adminiſtration des remedes.

Quoiqu'on ne puiſſe pas ſe flatter de guérir entierement un ulcere qui dure depuis ſi long-tems, on doit pourtant tâcher de le diminuer en travaillant d'abord à le déterger & enſuite à le conſolider, s'il eſt poſſible, par le moïen des différentes injections, tandis qu'on travaillera d'ailleurs à donner un peu plus de liquidité aux humeurs, en procédant de la maniere qui ſuit.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire rafraichiſſante & laxative pour lavemens, une livre; catholicon pour la bouche une once & demie; miel violat une once;

mêlez, faites un lavement qui sera pris à la commodité du malade, & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.

Après le lavement rendu, on ouvrira la veine de l'un des bras, pour en tirer huit ou neuf onces de sang, & l'on se purgera le lendemain avec la potion suivante.

PURGATION.

Prenez senné mondé & rhubarbe choisie de chacun une drachme & demie; infusez séparément dans une suffisante quantité de décoction d'absynthe; dissolvez dans six onces de colature faite avec expression deux onces de manne de Calabre; faites une potion qui sera prise le matin.

Le lendemain de la purgation, on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & environ une once de chacune de ces racines, bruscus, éringium & asperges sauvages. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir la troisiéme partie de chacune de ces herbes, pimpinelle, capil-

laire, polytrich. Lorſqu'on retirera le pot du feu, l'on y jettera un gros de tartre calybé ſoluble, continuant pendant dix à douze jours de ſuite, au bout deſquels on ſe purgera comme devant ; & dès le lendemain ou ſur-lendemain de cette purgation, on commencera les bains domeſtiques d'eau tiéde, qu'on prendra le matin & le ſoir pendant une heure juſqu'à une douzaine.

L'uſage des bains & des bouillons étant fini, le malade boira pendant dix-huit jours des eaux minérales froides, à peu près ſemblable à celles de Vals, ou de Camarets, laiſſant quatre ou cinq jours d'intervalle d'une neuvaine à l'autre.

Quant aux injections, nous ſommes d'avis qu'on commence à ſe ſervir matin & ſoir d'une décoction d'orge, dans laquelle on aura diſſout une ſuffiſante quantité de miel de Narbonne écumé. L'injection durera un quart d'heure chaque fois, continuant pendant huit jours, au bout deſquels ſi les bourdonnemens perſiſtent, & qu'on ſe ſente quelque douleur dans l'oreille, on peut introduire à la faveur d'un cot-

ton non filé quelques gouttes de baume du Commandeur de Perne, continuant aussi long-tems qu'on s'en trouvera soulagé. On peut ensuite essaier une légére teinture de myrrhe d'aloës, ou d'euphorbe, tirée avec l'esprit de vin. Les eaux minérales de Balaruc pourroient convenir pour déterger l'ulcere à la faveur des injections, mais d'autant que le malade est plus à portée de Bagniere & de Barege, & qu'on nous demande précisément notre avis, lesquelles de ces deux dernieres eaux conviennent le mieux, nous jugeons que dans le cas présent, on doit d'abord se servir de celles de Bagniere en place de celles de Balaruc, pour déterger, & passer ensuite aux injections des eaux de Barege dont on s'est déja servi dans la vûe de consolider. Les eaux de Bagniere sont plus déterſives que celles de Barege, & les dernieres concourent davantage à la consolidation des ulceres ; ainsi on peut les emploier alternativement les unes & les autres suivant l'état du mal. L'on peut se faire doucher la tête à Bagniere suivant la coutume, afin de prévenir les fluxions auxquelles on est sujet, & dissiper les douleurs qui

reviennent, sur-tout l'hyver, & dans le tems humide.

Délibéré à Montpellier ce 26. août 1728. *Signé*, CHICOYNEAU, VERNY, DEIDIER.

CONSULTATION XXX.

Sur un ulcere fistuleux de la vessie.

APrès avoir mûrement réfléchi sur les incommodités différentes que le malade a souffertes depuis l'âge de dix ans, il nous paroît que le calcul qu'il porte dans la vessie depuis ledit tems y a produit de très-grands desordres, & principalement un ulcere fistuleux, & à clapiers, qui s'est fait jour du col de la vessie à travers le gros intestin rectum, par lequel l'urine & la semence sont souvent forcés de passer, pour se vuider ensuite par le fondement. Puisque le malade a toutes les parties externes de la génération bien constituées, qu'il est capable de l'érection, & de l'éjaculation nécessaires pour concourir à la production de deux enfans auxquels il dit avoir concouru; on ne sçauroit le taxer d'impuissance; mais puisqu'aujourd'hui il ne jette au-

cune ſémence par la verge, lorſqu'il ſent le plaiſir de l'éjaculation, après lequel ſa verge ſe détend comme elle a coutume de faire, il y a tout lieu d'aſſurer que la ſémence des véſicules ſéminaires ne pouvant pas enfiler le conduit de l'urethre embarraſſé, ſe detourne neceſſairement du côté du rectum, à l'occaſion de l'ulcere fiſtuleux ci-deſſus marqué. La petite goutte d'humeur blanche qui ſort pour-lors par la verge, vient ou des proſtates ou de l'ulcere fiſtuleux qui ſe trouve comprimé lors de l'éjaculation. Les eaux qui ſortent involontairement par le derriere, ſurtout la nuit & pendant le ſommeil, où le cours de ventre ſereux qui ſubſiſte depuis trois ans malgré pluſieurs remedes, ſans que la ſanté du malade ſe trouve conſiderablement derangée, ſont de nouvelles marques inconteſtables de l'ulcere fiſtuleux en queſtion, à travers lequel l'urine ſe fait jour, & s'écoule ſans ceſſe de la veſſie dans le rectum; auſſi depuis ce tems-là le malade eſt moins fatigué de ſes ardeurs d'urine, parce que cette humeur excrémenteuſe ne ſe préſente plus tant au col de la veſſie, trouvant plus d'aiſance à s'é-

couler peu à peu dans le rectum sans y causer aucune douleur, parceque les bords de l'ulcere sont dans cet endroit fort calleux, comme ils le sont ordinairement dans toutes les fistules.

Quoique le malade puisse prendre & donner du plaisir dans l'acte vénérien; vû que les muscles érecteurs, & accélerateurs sont dans leur état naturel, & peut être plus souvent & plus fortement irrités à l'occasion de l'ulcere; le malade ne peut plus esperer de concourir à la génération des enfans. On peut craindre au contraire que de trop fréquentes érections n'attirent de nouvelles fluxions, & que la fistule ne s'agrandisse par le passage forcé de la sémence. L'on peut craindre aussi que l'urine trop acre, & trop piquante, qui coule sans cesse par la fistule, ne produise de nouveaux clapiers & de nouveaux sinus dans la partie supérieure de l'intestin rectum; il peut enfin arriver que la fiévre lente se mettant de la partie, le malade ait le chagrin de se voir périr peu à peu sans ressource, lorsque le marasme sera parvenu à son dernier degré; au lieu qu'on peut esperer de le délivrer de toutes ses in-

commodités par l'opération de la fiſtule pour laquelle le malade paroît mal à propos avoir une repugnance inſurmontable.

Cette répugnance ſeroit bien fondée, ſi ſon ſang étoit d'ailleurs fort mauvais & infecté du venin vérolique ; mais comme, à ſa veſſie près, il jouit d'une bonne ſanté, & qu'il proteſte n'avoir jamais eu aucun mal vénérien, nous ne ſçaurions lui conſeiller rien de mieux que de ſe confier & ſe livrer à quelque habile homme, qui puiſſe en le ſondant par le fondement decouvrir l'ouverture de la fiſtule du rectum, que nous jugeons être fort baſſe, & qui pourroit être guérie par une opération très-aiſée & ſans danger, ſe livrant du reſte à un habile Lithothomiſte.

Si le malade ne veut pas abſolument tâter de la Chirurgie dont il a grand beſoin, nous lui conſeillons de reboire inceſſamment les eaux minérales qu'il a déja éprouvées, leſquelles ſont très-propres à adoucir l'acrimonie de ſes urines. Il en doit prendre deux neuvaines, mettant trois ou quatre jours d'intervalle d'une neuvaine à l'autre. On ne doit pas épargner des ſaignées propor-

tionnées aux forces & au temperament du malade. Lon usera rarement des purgatifs, parmi lesquels on ne doit emploïer que les plus doux, tels que sont la manne, la casse, le tamarin gras; dans un verre de petit lait clarifié.

Après l'usage des eaux minérales, le malade prendra deux fois par jour les demi-bains domestiques d'eau tiéde pendant neuf à dix jours. Il usera pour boisson ordinaire d'une ptisanne faite avec la graine de lin concassée, & les feuilles de pariétaire mondées.

Au sortir du demi-bain, on lui donnera un bouillon fait avec un jeune poulet farci, des quatre sémences froides mondées concassées dans un mortier de marbre; & de deux drachmes de graine de pavot pareillement concassées dans un mortier de marbre. Demi-heure avant retirer le pot du feu, on y mettra bouillir une poignée de cresson d'eau.

Après les chaleurs de l'été, on essaïera si l'estomac du malade peut s'accommoder du lait d'ânesse entier, dont on lui feroit prendre une écuellée le matin à jeun deux heures avant de sortir du lit, continuant pendant un ou

deux mois avec les précautions ordinaires. On observera la chasteté, un exercice modéré, & un régime de vie convenable.

Délibéré à Montpellier le 12. juin 1728. *Signé*, CHICOYNEAU, DEIDIER.

CONSULTATION XXXI.

Sur des Squirrhes dans le bas-ventre.

LEs tumeurs dures & sans douleur que l'on observe au bas-ventre de la malade sont de veritables squirrhes.

Quoique les tumeurs soient plus apparentes à la région hypogastrique, & que leur situation & leur mobilité nous les fassent soupçonner dans le corps des ovaires, les autres visceres du bas-ventre ne laissent pas d'être aussi maltraités d'autres obstructions, mais principalement le foïe, la rate, & la matrice. La suppression des régles, la jaunisse qui survint il y a deux ans, & l'hydropisie qui est revenue plusieurs fois, nous marquent assez l'embarras de ces visceres.

Les causes qui ont donné lieu à toutes ces obstructions, ont été originairement des alimens grossiers & de mauvais suc, dont la malade use depuis plusieurs années.

Ces sortes d'alimens ont fourni pendant long-tems un chyle épais & denué de particules fines, ensorte que la masse du sang aiant acquis le même caractere, il ne faut pas être surpris s'il est survenu des embarras dans différens couloirs du bas-ventre, d'où se sont ensuivis la suppression des régles, l'ictere, & l'épanchement des sérosités dans la cavité du bas-ventre.

Quoique par le moïen des remedes apéritifs & purgatifs réitérés on ait dissipé plusieurs fois les eaux épanchées dans le bas-ventre, on n'a pourtant pas emporté la cause; les obstructions subsistent, elles se montrent même à présent sous la forme de squirrhe, ce qui marque la grossiereté de la matiere qui les soutient, & combien ont souffert les visceres affectés; ensorte qu'on doit craindre encore l'hydropisie, ou bien une fievre lente qui consume le malade insensiblement. De plus la curation de ces obstructions ne peut être que très-

difficile & de longue haleine. Cependant comme il faut prévenir des accidens nouveaux, & surtout le retour de l'hydropisie, & qu'il faut aussi soulager au plûtôt la malade, elle se mettra sans perdre tems à l'usage des remedes suivans.

Les indications qu'on a à remplir dans cette maladie, sont de briser doucement la masse du sang, & de la delaïer, afin qu'étant devenue plus coulante, les petits vaisseaux des visceres du bas-ventre puissent se debarrasser peu à peu des matieres grossieres dont ils sont embourbés depuis long-tems.

Or cela ne sçauroit se faire brusquement, puisque des remedes trop actifs, comme des apéritifs forts, &c. pourroient exciter des inflammations soudaines, en donnant tout à coup trop de mouvement aux liqueurs, ou bien donner lieu à la production des cancers internes. L'onxcommencera d'entrée par cette potion purgative.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne deux onces; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; mette in-

fuser dans six onces de colature senné mondé deux drachmes ; rhubarbe choisie & sel végétal, de chacun une drachme ; passez la liqueur & dissolvez-y une once de syrop de fleurs de pêcher ; mêlez, faites une potion qui sera prise le matin avec les attentions ordinaires.

Le jour suivant on passera à l'usage des bouillons, qu'on fera avec demi-once de racine d'anonis; autant de chicorée & de pimpinelle ; six écrevisses de riviere, & un morceau de collet de mouton. On ajoutera ensuite au bouillon quinze grains de tartre chalybé soluble; l'on continuera pendant neuf matins, purgeant à la fin comme ci-dessus.

Les bouillons finis, on viendra à l'usage du petit lait de vache. On en prendra une écuellée le matin à jeun, après y avoir mêlé une once de suc de chicorée & autant de suc de cresson d'eau, ou à la place de ce dernier, on pourra tenter une once de suc de cerfeuil. On continuera l'usage de ce petit lait pendant une quinzaine de jours, après lesquels on se purgera avec la medecine ordinaire.

La malade se reposera ensuite quelques jours, & sur la fin du mois de

juillet elle prendra les eaux de Camarets pendant neuf jours, observant de se purger devant & après, & même si les eaux ne passent pas bien, soit par les selles, soit par les urines, on y ajoutera de dix jours l'un au premier verre une demi-once de sel polychreste, & même six drachmes en deux verres si la demi-once ne purgeoit pas bien. L'on pourra prendre aussi les eaux un peu dégourdies si elles pesoient sur l'estomac.

Enfin l'on doit se nourrir avec de bons alimens ; ainsi on évitera ceux qui sont grossiers, salés & de haut gout, les herbages cruds, & les fruits.

Délibéré à Montpellier le 17. juin 1721. *Signé*, CHICOYNEAU, DEIDIER, EIZES, FOURNIER.



CONSULTATION XXXII.

Pour un mari & une femme qu'on croit attaqués du scorbut.

APrès avoir mûrement refléchi sur la rélation des incommodités dont le mari & la femme ont été travaillés depuis 1709. jusqu'au mois de mai dernier, & des differens remedes qu'on a emploiés année par année depuis l'existence de leur maladie ; vû aussi le mémoire de leur état présent, & de l'effet des remedes dont ils usent, il nous paroît évident qu'il n'est plus question ici de combattre un virus vérolique, pour lequel on a emploié non-seulement les frictions mercurielles qui sont le seul spécifique de ce mal, mais on s'est encore mal-à-propos servi de quantité de ptisanne sudorifique & purgative, de la panacée mercurielle, de l'éthiops minéral & autres préparations de mercure, qui sembloient soulager les incommodités en les suspendant pour un tems, de même que les eaux purgatives de Bagnieres, qu'on a

ſouvent emploïées avec quelque ſuccès ; & qui n'ont rien produit dans la ſuite, parceque les filets nerveux trop deſſeichés après de fréquentes évacuations, ont jetté les malades dans une eſpéce d'affection hypocondriaque, dont le produit a été une eſpece d'affection ſcorbutique qui fait aujourd'hui la principale maladie.

Les dents tremblantes & decharnées par le déchirement ou le raccourciſſement des gencives, les petits ulceres de la langue, & les différentes taches dont le corps eſt couvert en différentes parties, ſont des ſymptômes trop marqués dans ces deux malades, pour pouvoir douter un moment de la réalité du ſcorbut. Cette maladie aiant commencé dans le mari, par le mauvais uſage des remedes chauds, & ſe trouvant entretenue par l'habitude où il eſt de fumer, & de mâcher du tabac de Breſil : cette maladie, dis-je, paſſa bientôt du mari à la femme, puiſque celle-ci s'en trouva infectée peu de tems après ſon mariage. Nous ne croions pas que le venin vérolique eût aucune part à ſon mal de bouche, puiſque le mari avoit paſſé par les remedes avant de

ſe marier, & qu'il eſt ſorti de ce mariage une fille qui jouit aujourd'hui d'une parfaite ſanté, quoiqu'elle reſte boiteuſe, en conſéquence du gonflement irrégulier de la plûpart de ſes os, à raiſon duquel cette fille ſe trouva nouée dès la tendre enfance, & que ces nœuds ou gonflemens d'os ſe diſſiperent d'eux-mêmes avec l'âge & ſans remede, comme ils ont accoûtumé de faire, ce qui ne ſeroit pas certainement vrai ſi ſon ſang eût été infecté du virus vérolique du pere, dans le tems de la conception, ou de la mere lors de la groſſeſſe.

Le ſcorbut habituel qui ſuccéde ſouvent à la mélancholie hypochondriaque, & qu'on a coutume de rapporter à une trop grande ſaleure de ſang, qu'on déſigne ſous le nom de ſaumure, parce qu'on n'eſt ſoulagé que par les adouciſſans; ce ſcorbut, dis-je, dépend à notre avis de ce que les filets nerveux trop deſſeichés ſe crêpent, ſe durciſſent, & retardent ainſi la circulation des liqueurs dans les parties extérieures les plus délicates, telles que ſont les gencives & la cuticule. Ce qui ſemble confirmer cette penſée dans le cas pré-

sent, c'est que le mari se plaint effectivement d'un endurcissement de nerfs, & qu'il est attaqué, de même que Madame son épouse, de véritables endurcissemens & racourcissemens des gencives.

Cette maladie se trouve ici d'autant plus difficile à guerir, qu'elle a été précédée chez le mari d'un venin vérolique, & chez la femme d'une espéce de lépre qui avoit paru dans l'enfance, après une petite vérole mal guérie, & qui s'est encore manifestée plusieurs fois depuis que le scorbut a paru. Il sera donc très-difficile de venir à bout d'un si grand mal, dont on ne peut esperer un soulagement bien marqué, qu'après un long usage de remedes, qui doivent tous tendre à rétablir la circulation dans les vaisseaux capillaires embourbés; & à redonner aux filets nerveux leur souplesse naturelle, indications qu'on tâchera de remplir en procédant de la maniere qui suit.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire rafraichissante & laxative pour lavement une livre; électuaire diacarthami nouveau

fait une demi-once ; miel de Narbonne écumé une once ; mêlez, & faites un lavement, qui sera pris à la commodité du malade, & réiteré toutes les fois que le bas-ventre sera paresseux.

Après le lavement rendu, on ouvrira la veine de l'un des bras, pour en tirer six à huit onces de sang, & l'on se purgera le surlendemain avec cette potion.

PURGATION.

Prenez rhubarbe choisie grossierement concassée une drachme, sel végétal un scrupule ; faites bouillir légérement dans une suffisante quantité de décoction de tamarins ; dissolvez dans six onces de colature faite avec expression deux onces de manne, & faites une potion qui sera prise le matin à jeun, avec les précautions requises.

Le lendemain de la purgation, on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, un noüet d'un scrupule d'acier préparé à la rosée de mai, & environ une once de chacune de ces racines, asperges sauvages, chiendent, & ru-

bia tinctorum. Demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir une poignée de cresson d'eau, & démi-poignée de buglosse & autant de sanicle ; continuant pendant douze jours, au bout desquels on passera à l'usage de cette opiate, sans qu'il soit besoin de se repurger.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & réduit en pondre impalpable, une demi-once ; racines de gentiane & quinquina en poudre de chacun trois drachmes ; rhubarbe choisie en poudre deux drachmes ; bourache ordinaire, & fleurs de sel ammoniac martiales de chacun une drachme ; saffran oriental desseiché & pulverisé un scrupule ; mêlez exactement toutes ces poudres, & réduisez-les en consistence d'opiate avec une suffisante quantité de syrop de guimauve de Fernel. La dose sera depuis une jusqu'à deux drachmes, buvant par-dessus un bouillon de cresson de fontaine, & continuant pendant quinze jours.

Pendant l'usage de ces bouillons &

de cette opiate, on aura ſoin de ſe laver ſouvent la bouche avec l'eau de l'herbe à cuiller ou cochlearia, ou bien avec l'eſprit de cette même plante tiré avec l'eau-de-vie, qu'on mêlera avec une ſuffiſante quantité de ladite eau. Lorſque les gencives ſeront ulcérées, on les touchera de fois à autre avec de l'eſprit de ſel, de même que les petits ulceres de la langue. Si cet eſprit pique trop, on y ajoutera une ſuffiſante quantité de creſſon d'eau; l'on peut auſſi ſubſtituer à l'eſprit de ſel le ſuc de limons.

L'on doit abſolument ſe paſſer de fumer & de mâcher du tabac de Bréſil; on peut mâcher & fumer en place de ce tabac, de l'écorce de citron fraiche pour mâcher & ſeiche pour fumer, ſuppoſé qu'on ne puiſſe ſe paſſer de fumer à raiſon d'une trop grande habitude. Du reſte on ne doit pas balancer de faire arracher les dents qui ſe trouveront tout-à-fait décharnées, tremblantes, & hors d'état de ſervice, ſans quoi la bouche ne ſçauroit ſe bien rétablir, lorſqu'elle eſt embarraſſée de ces corps durs, devenus étrangers par leur ſituation & leur déplacement.

Immédiatement après l'opiate finie, nous sommes d'avis que le mari & la femme se mettent à la diette blanche, qui consiste à ne se nourrir que du lait de vache pris en soupe quatre fois par jour, sçavoir pour dejeûner, pour dîner, pour gouter & pour souper. Ce lait frais tiré, se fait simplement chauffer sur le feu pour y fondre du sucre en poudre suivant le gout du malade. On ne le fait ni bouillir ni écrêmer, on le verse chaud dans une écuelle, où l'on a placé des tranches de pain très-fines à la quantité suffisante pour assouvir.

On peut manger du pain avant les soupes, si l'on ne s'en trouve pas l'appétit assez satisfait, on avale aussi quelquefois un ou deux œufs frais cuits à la coque; mais tout autre aliment doit être interdit, de même que toute espéce de remedes pris par la bouche, principalement les purgatifs & les opiates absorbantes; on peut tout au plus user des lavemens d'eau & d'huile, lorsque le ventre est constipé.

On continuera cette diette blanche pendant trois semaines ou un mois, pour revenir ensuite aux bouillons & à l'opiate ci-dessus, dont on fera une al-

ternative avec ladite diete tous les automnes & les printemps jusqu'à parfaite guérison, insistant sur celle de ces deux dont on se trouvera le mieux.

Lors des grands froids de l'hyver & des vives chaleurs de l'été, on se contentera d'user du lait entier d'ânesse frais tiré le matin deux heures avant sortir du lit, vivant du reste à l'ordinaire, & se privant toujours des alimens poivrés, salés, épissés, & de difficile digestion.

Délibéré à Montpellier le 18. septembre 1729. *Signé* DEIDIER.

CONSULTATION XXXIII.

Sur des mouvemens épileptiques.

IL paroît par les lettres qu'on nous a communiquées,& par ce qu'on nous a dit des accidens du malade, que ce sont des accidens véritablement épileptiques, puisque outre qu'ils sont venus par périodes, & sans aucune suite de paralysie, le malade a d'ailleurs rendu dans le paroxysme une écume qui

dénote la convulsion ou des mouvemens convulsifs de la mâchoire inférieure ; ce qui nous fait soupçonner qu'il y a eu aussi des trémoussemens convulsifs dans les autres parties de son corps ; or ces sortes de mouvemens irréguliers caractérisent particulierement l'épilepsie.

Il n'y a pas apparence que ce soit ici une épilepsie idiopathique causée par le vice de quelque partie du cerveau ; mais c'est plûtôt un vice du cerveau même qui a été produit par le derangement des digestions, le malade étant fort vorace, & mangeant beaucoup à son ordinaire ; & il est aisé de comprendre qu'un chyle abondant mal digéré & mêlé avec le sang, a pu exciter la pléthore, & un trop grand épaississement des humeurs, que par conséquent le sang ainsi épaissi, & abordant en quantité dans le cerveau, a engorgé les vaisseaux de ce viscere, les a porté au-delà de leur ressort, en sorte que ceux-ci n'aiant pû chasser les liqueurs à mesure qu'elles y étoient portées par le mouvement du cœur, il s'est fait des tumeurs ou des varices dans le cerveau, qui, en gênant le cours du sang,

l'ont comprimé & fait battre irréguliérement ses artéres, d'où viennent l'abolition du sentiment & du mouvement volontaire & les convulsions ou les mouvemens convulsifs. La peur dont le malade fut saisi, & qui précéda son premier accident, peut avoir aussi beaucoup contribué à ce dérangement, puisque dans cette passion de l'ame, tout le systême nerveux étant ébranlé, le sang se porte en plus grande quantité à la tête, & y peut produire l'embarras en question.

Cette maladie est très-dangereuse par elle-même, & par les suites fâcheuses qui l'accompagnent; car non-seulement le malade peut mourir dans l'accident, surtout si l'on négligeoit de lui faire prendre les remedes convenables, mais encore le cerveau s'affoiblissant tous les jours de plus en plus, il devient inhabile aux fonctions animales, & on tombe dans la stupidité.

Cependant comme ces accidens ne font que commencer, qu'ils ne sont pas fort longs, comme d'ailleurs le malade n'a que quatorze ans, & que le mal n'est pas héréditaire, on peut se flatter de quelque espoir de guérison, au

lieu que si malheureusement il n'étoit pas guéri à l'âge de vingt-cinq ans, le mal deviendroit absolument incurable, & il ne resteroit d'autre ressource que celle de le pallier, & d'en diminuer ou retarder les paroxysmes.

Du reste on ne doit pas craindre la communication du mal; il n'est point contagieux, pas même du mari à femme; ainsi ceux qui serviront le malade, qui ont bû ou couché avec lui, doivent être rassuré là-dessus.

On ne doit point attendre au printemps pour faire les remedes convenables au malade; nous croions qu'on doit les mettre incessamment en usage, & ils doivent tendre à diminuer la quantité du sang, & en même tems à le diviser, le rendre plus fluide & plus coulant, propre à emporter les obstacles du cerveau, & enfin à rectifier le vice des premieres voies. Pour cet effet on procédera comme il suit.

On commencera par saigner le malade du bras, le lendemain du pied, & le lendemain on lui fera prendre huit grains de tartre émétique soluble, en prenant la précaution quand le vomissement commencera de lui faire pren-

dre quelques verrées d'eau tiéde pour le faciliter.

On laissera reposer le malade un jour, & le lendemain on le purgera suivant la formule suivante.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondées trois drachmes ; rhubarbe choisie & sel végetal de chacun une drachme ; sommités de chamédris & de petite centaurée de chacunes une pincée; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau ; partagez la colature, qui sera de douze onces, en deux verres, dans le premier desquels vous ferez fondre deux onces de manne de Calabre, & dans le second une once de syrop de chicorée composé. Le malade prendra la premiere prise à sept heures du matin, & la seconde à neuf, avalant un bouillon entre deux.

Le surlendemain du purgatif, c'est-à-dire après un jour de repos, le malade usera de l'opiate apéritive suivante.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai trois onces ; feuilles de senné mondées, rhubarbe & gui de chêne, de chacun deux drachmes ; gomme ammoniaque, racine de gentiane & de valeriane sauvage, de chacun une drachme ; jalap, extrait d'ellebore noir, de chacun une demi-drachme ; mercure doux & sel de tamarisc de chacun deux scrupules ; pulverisez & incorporez le tout avec une suffisante quantité de conserve d'absynthe, faites une opiate dont la dose sera depuis une drachme & demie jusqu'à deux, bûvant par dessus un bouillon de poulet à la chicorée sauvage & au cresson.

Le malade prendra cette opiate pendant dix ou douze jours consécutifs, pendant lesquels il boira à son ordinaire une légére infusion d'une drachme de rhubarbe concassée & renfermée dans un nouet, ou de l'eau ferrée.

Après qu'il aura fini cette opiate, il se repurgera comme ci dessus sans tartre émétique, & prendra de deux

jours l'un alternativement deux drachmes ou environ d'une opiate absorbente sous la forme qui suit.

OPIATE.

Prenez racines & semences de pivoine mâle ; corail rouge & ïeux d'écrevisses de riviere, préparez, de chacun deux drachmes ; gui de chêne & crâne humain, de chacun une drachme ; racines de valeriane sauvage, antimoine diaphorétique & cinnabre, de chacun une drachme ; réduisez le tout en poudre, mêlez exactement ; & faites une opiate avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe.

Le malade continuera cette opiate pendant tout le mois de fevrier prochain, & même au-delà, s'il s'en trouve bien. Les jours d'intervalle, il prendra de tems en tems quelques légers stomachiques pour aider la coction des alimens. Pour cet effet il avalera une ou deux tasses de caffé après le dîner, auquel on pourra subsistituer le kina en guise de caffé, ou infusé légérement, ou bien il prendra le matin, le jour qu'il ne prendra pas l'opiate susdite, quelques

taſſes de thé, ou d'infuſion des vulnéraires de ſuiſſe.

Vers le beau tems, il faut envoïer le malade aux bains de Balaruc pour y boire les eaux, & s'y faire doucher la tête ſelon la coutume du lieu.

On reviendra enſuite aux apéritifs ci-deſſus ordonnés auxquels on inſiſtera pendant tout le printemps ; & enfin on terminera ces remedes par quelques adouciſſans, comme par exemple les bouillons de poulet avec les écreviſſes, ou le petit lait chalybé ou mêlé avec le ſuc de fumeterre, ce que nous ſerons mieux en état de preſcrire, ſi l'on nous fait l'honneur de nous faire ſçavoir l'état du malade, & le ſuccès des remedes ci-deſſus ordonnés.

Mais tous ces remedes ſeront inutiles, ſi le malade n'obſerve une diette des plus exactes. Il faut pour cela de toute néceſſité qu'il ſe prive de toute ſorte d'alimens chauds & de difficile digeſtion, du ſalé, des épiceries, des fruits, de la ſalade, de la friture ; du maigre ; & qu'il mange peu, & ſurtout le ſoir auquel il ſe contentera du potage, & qu'il ſe tienne au bouilli & au rôti. Il évitera toute ſorte d'exercice de corps

& d'eſprit, s'appliquera modérément à l'étude, & à tout ce qui s'appelle contention de l'eſprit, n'y aiant rien de plus contraire à ſon mal, & s'abſtiendra avec ſoin de violentes paſſions de l'ame.

Délibéré à Montpellier le 14. fevrier 1730. *Signé*, HAGUENOT, MARCOT.

CONSULTATION XXXIV.

Sur une douleur ſciatique.

LA douleur ſciatique, dont Madame ſe plaint depuis environ trois ſemaines, ne reconnoît d'autres cauſes que l'épaiſſiſſement de l'humeur ſynoviale dans la membrane commune des muſcles de la cuiſſe & de la jambe; & il y a apparence que l'air froid auquel elle s'eſt expoſée, a plûtôt occaſionné cette douleur dans ces parties qu'ailleurs, par la diſpoſition qu'elles avoient contracté depuis dix ans ou environ après ſes couches, tems auquel elle fut attaquée d'une pareille douleur qui lui

causa un défaut d'extension constant, à peu près semblable à la situation des parties anchylosées. Quoique cette douleur fut calmée dans la suite par les remedes qu'on employa, & sur-tout par les huiles adoucissantes & résolutives dont on fit frotter la partie malade, néanmoins la douleur avoit été si violente, & les vaisseaux si distendus & si fort portés au de-là de leur ressort, qu'il ne faut pas s'étonner s'il lui resta une douleur sourde à la région des reins, ce qui marque assez le relâchement de ces parties, & la facilité avec laquelle elles sont attaquées à la moindre cause qui coagule les liqueurs.

Les pâles couleurs ausquelles la malade a été sujette avant & depuis son mariage, l'enflure des jambes qui lui survient actuellement de tems en tems, & son état de plethore qui empêche le ressort des vaisseaux & l'affinement des fluides, nous font conjecturer avec raison que la constitution de son sang ne favorise pas peu cet épaississement, en sorte qu'on doit regarder la froideur de l'air comme une cause purement occasionnelle; & la trop grande consistence des humeurs, & leur quantité surabon-

dante, comme la cauſe principale qu'il faut combattre.

Cette maladie n'eſt pas dangereuſe par elle-même ; elle n'attaque que des parties extérieures qui ne ſont point néceſſaires à la vie, &, quoique nous ayons remarqué un vice général dans les humeurs, cependant comme nous ne voyons pas que le mal ait gagné les parties internes on ne doit pas en craindre des ſuites fâcheuſes, pourvû que la malade ne néglige pas de faire les remedes convenables ; autrement il pourroit ſe faire un dépôt intérieurement, ou bien à la longue la jambe s'affoibliroit ſi fort que la malade perdroit la faculté de marcher, ou deviendroit boiteuſe.

Il ſera aiſé de prévenir ces accidens en faiſant les remedes ſuivans, qui doivent tendre à diminuer la quantité des humeurs, & par là à rétablir le reſſort de ces parties, à diviſer la lymphe, l'affiner, & procurer une douce tranſpiration.

Pour cet effet on commencera par faire ſaigner la malade du bras, & on lui tirera environ neuf onces de ſang. Quelque répugnance qu'elle ait pour la

faignée à caufe de la petiteffe de fes vaiffeaux & de leur profondeur, on ne doit pas la fupprimer ; ainfi on mettra fon bras dans l'eau pendant quelque tems pour rendre les veines plus fenfibles, ou bien on ouvrira la veine du pied. On la purgera le lendemain de la maniere qui fuit.

PURGATION.

Prenez feuilles de fenné mondées, deux drachmes ; rhubarbe choifie & fel végétal, de chacun une drachme ; anis & fommités d'abfynthe de chacun une pincée ; faites infufer dans une fuffifante quantité d'eau de fontaine, diffolvez dans fix onces de colature, deux onces de manne de Calabre ; faites une potion qui fera prife avec le régime ordinaire, après y avoir démêlé huit grains de jalap en poudre.

Le lendemain de ce purgatif on la mettra à l'ufage des bouillons fuivans.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet, auquel on fubftituera un quarteron de collet de

mouton, si on ne trouve pas de poulets ; faites les bouillir pendant la nuit à petit feu dans un pot d'une écuellée avec les racines de chicorée, petit houx, cresson, une once de chacune ; le lendemain ajoutez-y une douzaine d'écrevisses de riviere, qu'on aura fait mourir auparavant dans l'eau bouillante ; faites les cuire pendant environ une heure ; ajoutez-y sur la fin de la coction une poignée de feuilles de bourrache, chicorée, aigremoine, pimpinelle, cerfeuil ; exprimez-les fortement, & dissolvez ensuite dans la colature trente grains de tartre martial soluble.

La malade continuera ces bouillons pendant dix ou douze jours consécutifs, après lesquels on lui conseille d'aller prendre les bains des eaux thermales de Bagnols, qui sont très-propres à procurer une plus grande transpiration, & à diviser les humeurs.

Quand elle sera de retour on la fera saigner & purger, comme il a été dit ci-dessus, & prendre cinq à six bouillons aperitifs, selon la précédente formule ; après quoi elle prendra l'opiate apéritive & purgative suivante pendant huit ou neuf jours.

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars aperitif préparé à la roſée du mois de mai une demi-once; gomme ammoniaque, rhubarbe, & feuilles de ſenné mondées, de chacune deux drachmes; jalap, & diagrede, de chacun une drachme & demie; antimoine diaphoretique, éthiops mineral, & ſel ammoniac, de chacun une drachme; ſaffran oriental, & ſel de tamariſc, de chacun deux ſcrupules; reduiſez le tout en poudre ſubtile, & l'incorporez avec une ſuffiſante quantité de ſyrop des cinq racines; faites une opiate, dont la malade prendra tous les matins une drachme & demie ou deux, buvant par deſſus un bouillon altéré de plantes apéritives, & ſe promenant pendant une heure.

Comme la malade eſt fort graſſe & plethorique, les meilleurs remedes pour diminuer la plethore, & pour évacuer une partie des humeurs ſurabondantes ſont les ſudorifiques. On lui fera donc uſer d'une ptiſane ſudorifique ſuivant la formule ſuivante.

PTISANE.

Prenez antimoine crud concaſſé groſſierement, & enfermé dans un nouet, ſix onces; ſalſepareille coupée par petits morceaux deux onces; faites infuſer pendant vingt-quatre heures ſur les cendres chaudes dans neuf livres d'eau de fontaine; faites bouillir juſqu'à conſomption de moitié. La malade en prendra trois verres par jour, le premier le matin à jeun, le ſecond trois heures après ſon dîner, & le troiſiéme avant de ſe coucher.

Elle continuera cette priſane pendant quinze ou vingt jours, & même un mois, ſi elle s'en trouve ſoulagée; ſi au contraire elle en étoit trop échauffée, on lui ſubſtituera le lait de vache coupé avec parties égales d'une légére décoction de ſalſepareille, dont elle uſera tous les matins à jeun, ou avant ſe coucher. Pour cet effet on mêlera un demi-ſeptier de lait avec autant de la ſuſdite décoction, qu'on écremera juſqu'à la réduction de la moitié, ou au moins du tiers, & qu'elle continuera pendant vingt ou vingt-cinq jours.

Si la douleur preſſe la malade, il faut

lui donner tous les soirs à l'heure du sommeil un narcotique, qu'on pourra mêler avec une potion sudorifique composée comme il suit.

POTION.

Prenez eaux de scabieuse & de chardon benit de chacune trois onces ; vieille theriaque & antimoine diaphoretique, de chacun une drachme ; poudre de viperes une demi-drachme ; eau de fleurs d'oranges une once ; mêlez ; faites une potion à laquelle on ajoutera un ou deux grains de laudanum, suivant la violence de la douleur.

Outre les remedes internes que nous venons de prescrire nous croyons qu'il ne faut pas négliger les exterieurs ; ainsi nous conseillons à la malade de porter des caleçons pendant l'hyver, faits avec la finette d'Angleterre, & pendant l'été de simple toile ; ou bien dans ce tems-ci de faire faire une espéce de chaussure de peau de chevreau ou d'agneau qui couvre la cuisse & la jambe malade, & même d'en appliquer une autre aux reins. C'est une précaution essentielle, qui seule peut contribuer à diminuer

considerablement les douleurs qu'elle ressent.

On pourra aussi faire des embrocations avec l'huile de petits chiens, dont on s'est servi autrefois avec succès, ou celle de vers de terre, de laurier, de brique, ou de quelqu'autre semblable.

Si malgré tous ces remedes il restoit un sentiment de douleur, on conseille à la malade de se transporter à Balaruc pour y prendre les bains dans la cuve, & dans la source même, si elle peut les supporter.

Au surplus elle doit observer un régime de vie exact & exempt de violentes passions ; elle doit sur-tout manger peu & faire plus d'exercice qu'elle n'a accoutumé, rien n'étant plus capable d'entretenir son mal que la grande quantité d'alimens, & la vie sédentaire, à cause de sa grosseur extraordinaire qui l'empêche de marcher & d'agir. Il faut qu'elle se fasse à ce sujet un peu de violence, qu'elle aille de tems en tems à la campagne & à la promenade, & qu'elle se contente le soir d'un simple potage.

Délibéré à Montpellier le 18. février 1732. *Signé*, HAGUENOT, MARCOT.

CONSULTATION XXXV.

Sur des Obstructions du bas-ventre.

POur soulager la malade de ses incommodités, on doit principalement s'attacher à détruire les embarras des visceres du bas-ventre, sur tout du foie & du pancreas. Ces deux visceres embourbés pressent si fort, l'un le ventricule, & l'autre le duodenum, que les alimens sont forcés d'y séjourner, de s'y pourrir, & de produire les différentes matieres que la malade rend par le vomissement.

Cette maladie ne nous paroît pas dangereuse, mais on ne sçauroit l'emporter que par un long usage de remedes fondans, délayans, & humectans, qui puissent redonner au sang & à la lymphe leur liquidité naturelle.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire rafrai-

chiſſante & laxative pour lavemens, une livre; catholicon pour l'uſage interne, une once & demie; miel violat une once; faites un lavement, qui ſera pris à la commodité de la malade, & réitéré toutes les fois que le ventre ſera pareſſeux.

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer huit à neuf onces de ſang, & on purgera la malade le lendemain avec ce bol & cette potion.

BOL.

Prenez mercure doux ſublimé trois fois quinze grains; faites avec un peu de conſerve de roſes un bol, qui ſera pris le matin à jeun, buvant par-deſſus la potion ſuivante.

POTION.

Prenez feuilles de ſenné trois drachmes; ſel vegetal, rhubarbe choiſie, de chacun une drachme; faites infuſer dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine, & diſſolvez dans huit onces de colature une once & demie de manne de

Calabre, & dix grains de jalap en poudre. Faites une potion pour l'usage qu'on vient de dire.

Le lendemain de la purgation la malade prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, un nouet d'un scrupule de rhubarbe, avec un nouet de vingt grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée de may, & environ une once de chacune des racines suivantes, bruscus, asperges sauvages, eringium; une demi heure avant retirer le pot du feu, on y mettra demi-drachme de tartre chalybé soluble, & une pincée des quatre fleurs cordiales, continuant pendant dix à douze jours, au bout desquels on la repurgera comme dessus, pour passer le lendemain à l'usage de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de may, & réduit en poudre subtile, une once & demie; feuilles de senné mondées, rhubarbe choisie, de chacun trois drachmes; jalap en poudre deux dragmes; mercure doux une drachme & demie;

ſcammonée préparée ſans ſouffre une drachme ; borax ordinaire, fleurs de ſel ammoniac martiales, de chacun une drachme & demie ; reduiſez le tout en poudre ſubtile & faites avec le ſyrop de guimauve de Fernel une opiate, dont la doſe ſera d'une à deux drachmes le matin à jeun, buvant par deſſus un bouillon à l'abſynthe, & continuant pendant quinze jours conſécutifs, ou avec l'alternative d'un jour de repos, ſuivant qu'en décidera M. le Médecin ordinaire.

Si la malade ne peut prendre cette opiate que de deux jours l'un, ou ſi elle s'en trouve trop échauffée, nous ſommes d'avis que l'on eſſaye de temperer le feu de ce remede par quelques bains domeſtiques d'eau tiede, qu'elle pourra prendre deux fois par jour matin & ſoir, y reſtant une heure à chaque fois, ſans y avoir froid & ſans ſuer, ayant ſoin pour cela de mettre de nouvelle eau chaude ou froide, ſuivant l'état où la malade ſe trouvera dans le bain.

On pourra inſiſter ſur l'alternative de la ſuſdite opiate & deſdits bains, de maniere qu'on uſe en trois jours de ſuite d'un de ces remedes & trois jours de l'autre au cas ſuſdit.

Pendant les grosses chaleurs de l'été la malade boira quelques eaux minerales, telles que sont celles de Camarets ou de Vals, pendant deux neuvaines, à la maniere ordinaire ; & l'automne on réiterera tout de suite les bouillons apéritifs & l'opiate ci-dessus marquée, en faisant de même jusqu'au printems, sans se lasser jusqu'à parfaite guerison.

Pendant le cours des remedes ci-dessus prescrits, la malade fera toujours gras, & se privera des alimens piquants, fruits, & épices, de laitage, du fromage, de la salade, de légumes, & de tous les alimens indigestes, & fera un exercice modéré, évitant le trop long sommeil & sur tout celui de l'après midi.

Déliberé à Montpellier le 26. may, *Signé*, DEIDIER, LE BLANC.

CONSULTATION XXXVI.

Sur un gonflement de genou.

LE gonflement qui paroît tout au tour du genou droit, & qui racour-

cit la jambe en l'empêchant de s'étendre, vient en partie de la synovie épaisse, tant au dedans de cette articulation qu'au-dessus de la rotule, & en partie de ce que les tendons des muscles extenseurs & fléchisseurs de la jambe sont abreuvés d'une lymphe épaisse qui les empêche de se mouvoir selon toute leur étendue. Le gonflement a été occasionné par les vives douleurs de goute rhumatismale qui l'ont précédé. Ce qu'il y a pourtant de plus fin dans les humeurs arrêtées s'est si fort dissipé qu'il n'y reste plus qu'une espéce de sediment endurci, qu'on ne sçauroit briser ni résoudre que par un long usage de remedes ménagés à propos suivant leurs différents effets, & relativement aux divers états où le malade se trouve; sur quoi l'on doit uniquement s'en rapporter à la prudence du Medecin ordinaire.

Il suffira de faire remarquer ici nos principales vûes, qui sont de relâcher d'abord autant qu'on le pourra la partie malade, de ramollir ensuite les humeurs épaissies, & enfin de les résoudre ou de les faire sortir par la voie de la transpiration, en tâchant toujours de rétablir

le reſſort naturel des tendons embourbés.

Le malade étant arrivé chez lui, & s'étant repoſé quelques jours de la fatigue de ſon voyage, on commencera par lui ouvrir la veine de l'un des bras pour en tirer huit à neuf onces de ſang, & il ſera purgé le lendemain avec le bol & la potion ſuivante.

BOL.

Prenez mercure doux ſublimé trois fois quinze grains; faites avec un peu de conſerve de roſes un bol qui ſera pris le matin, buvant par deſſus la potion ſuivante.

POTION.

Prenez rhubarbe choiſie concaſſée groſſierement & enfermée dans un nouet une drachme & demie; feuilles de ſenné mondées, & ſel vegetal, de chacun une drachme; faites infuſer dans une ſuffiſante quantité de décoction de petite abſynthe, & diſſolvez dans ſix onces de colature, manne de Calabre, & ſyrop de fleurs de pêcher, de chacun une once; faites une potion qui ſera

prise le matin, comme on l'a dit ci-dessus.

Le lendemain de la purgation on commencera à appliquer sur le genou malade un cataplasme fait avec les feuilles de cigue, de morelle, de jusquiame & de sureau, de chacunes une poignée, qu'on aura fait cuire dans de l'eau, & dont on enveloppera tout le genou tant dessus que dessous environ une heure & demie soir & matin pendant sept à huit jours; au bout desquels on se servira d'un autre cataplasme fait avec les feuilles de cigue, & les escargots, le tout pilé dans un mortier de pierre, pendant huit autres jours; pour passer ensuite à un autre avec parties égales de fleurs de sureau & de feuilles d'hieble bouillies dans une suffisante quantité de bon vin rouge pendant une heure. Il faut même hacher lesdites herbes cuites, & les appliquer aussi chaudes qu'on les pourra souffrir sur la partie malade, les y tenant pendant sept à huit jours une heure le matin & autant le soir avant se coucher.

Au susdit cataplasme de fleurs de sureau on en substituera un autre fait avec les seules feuilles de convolvulus pilées

à froid dans un mortier de marbre; on y verſera peu à peu une ſuffiſante quantité de bonne huile d'olive pour nourrir leſdites feuilles juſqu'à conſiſtence d'un cataplaſme doux & égal, qu'on fera un peu chauffer pour l'appliquer ſur la partie comme le ſuſdit.

Lorſqu'on ſe ſera ſervi cinq ou ſix jours du cataplaſme huileux, on employera ſucceſſivement & en différents jours les huiles ſuivantes pour faire des embrocations, ſçavoir les huiles de brique, de laurier, de pied de mouton, & de petits chiens, inſiſtant ſur celles des huiles dont on ſe ſentira le plus ſoulagé. On eſſayera enſuite d'appliquer ſur la partie des emplâtres reſolutifs, tels que ſont celui de ciguë, *de ſulphure*, de diabotanum, le diachylum magnum *cum gummis*, & le de Vigo *quadruplicato mercurio.*

Il faudra garder chacun de ces emplâtres tout au moins cinq à ſix jours ſans y toucher, & s'en tenir enſuite à celui de tous qui paroîtra rendre le jeu du genou plus libre & plus aiſé, en facilitant l'extenſion de la jambe.

Si les remedes ci-deſſus marqués n'apportoient aucun ſoulagement au malade,

de, nous ſommes d'avis qu'on eſſaye de faire de legeres frictions ſur la partie avec environ deux drachmes de l'onguent mercuriel ordinaire, laiſſant la partie toujours couverte du même linge, & ménageant les frictions de loin en loin, afin que le mercure ne puiſſe pas porter à la bouche pour produire la ſalivation, ni vers les inteſtins pour éviter un cours de ventre. On mettra pour cet effet ſix à ſept jours d'intervalle d'une friction à l'autre.

Nous jugeons auſſi qu'au mois de ſeptembre prochain il ſeroit bon d'aller à Barreges pour y prendre les bains, & s'y faire doucher la partie ſuivant la coutume du lieu.

Quoique le malade, à ſon genou près, paroiſſe jouir d'une fort bonne ſanté, & qu'il nous ait dit qu'il étoit fort reglé ſur ſa maniere de vivre, comme il a été autrefois ſujet à des attaques de coliques, nous lui conſeillons de ſe purger de tems en tems avec le bol & la potion ci-deſſus marquée; d'uſer de fois à autre de quelque opiate abſorbante & ſtomachique; de ne ſurcharger jamais trop ſon eſtomac, ſur-tout le ſoir; de boire ſon vin trempé, & de ſe priver

d'alimens salés, épicés, & de difficile digestion.

Déliberé à Montpellier le 17. Juin. *Signé* DEIDIER.

CONSULTATION XXXVII.

Sur une Colique intermittente avec autres douleurs dans l'abdomen.

IL n'y a aucun lieu de douter que la douleur de colique que Madame sent par intervalles depuis quatre années dans l'aine du côté gauche ne soit dans la matrice. Les douleurs que la malade sent dans les lombes & à la partie antérieure de la cuisse, sur-tout lorsqu'elle est dans l'accès de la colique, en sont des preuves certaines; or comme la matrice est d'un tissu spongieux & assez lâche, & qu'elle sépare tous les mois des humeurs de la masse du sang, il paroît que l'on doit attribuer cette maladie au vice même de la matrice, & à celui des humeurs qui roulent dans sa substance. Il y a donc lieu de croire qu'il se fait de ce

côté-là un embarras qui gêne le cours du ſang, & qu'étant interrompu dans cette partie, cette liqueur s'y arrête, la gonfle, la tend, d'où naiſſent la douleur de l'aine, des lombes & des cuiſſes, par le tiraillement que les ligamens de la matrice font à ces deux parties ; & comme le ſang eſt ſurchargé de mauvais ſucs, il y a apparence que dans ce tems-là il s'en filtre quelques-uns dans cette partie de la matrice qui cauſe la démangeaiſon que la malade y ſent pendant quelque tems, la grande douleur étant diminuée. On ne peut diſconvenir qu'il n'y ait quelque vice dans les ſolides de ce viſcere, ſi on fait attention que Madame a eu ſes regles dans un âge prématuré, & que cette évacuation étoit même très-abondante avant ſon mariage.

Comme cette maladie a reſiſté à quelques remedes qu'on a faits juſqu'ici, & qu'on auroit tout lieu de craindre qu'elle ne fît quelque ravage dans la matrice ſi elle étoit négligée, il faut, pour en prévenir les ſuites, rectifier les digeſtions, rendre le ſang plus doux & plus coulant, & prévenir par là le dépôt qui pourroit ſe faire ſur la partie mala-

de, en détruiſant les embarras qu'il y a dans les vaiſſeaux capillaires qui la compoſent. C'eſt ce que nous eſperons de faire par l'uſage des remedes ſuivans.

Dès que Madame ſera arrivée à Aix, & qu'elle aura pris quelques jours de repos pour ſe délaſſer du voyage, elle ſera purgée avec la médecine qui ſuit.

PURGATION.

Prenez feuilles de ſenné mondées une drachme & demie; rhubarbe choiſie & tartre ſoluble, de chacun une drachme; graine de lin concaſſée une drachme & demie; ſommités de petite abſynthe une pincée; infuſez le tout pendant la nuit ſur les cendres chaudes dans une décoction de chicorée ſauvage, après l'avoir fait bouillir légerement; faites jetter un bouillon le matin, en y ajoutant une pincée de fleurs de violettes, & diſſolvez dans huit onces de colature faite avec expreſſion deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui ſera priſe avec le régime accoutumé.

Si Madame n'avoit pas le ventre libre on lui donneroit le jour précédent un lavement ordinaire.

Le lendemain à son lever elle prendra un bain domestique fait avec la décoction des plantes émollientes, telles que sont la manne, la guimauve, la violette, l'aigremoine, la branche ursine, une poignée de fleurs de mélitot, & autant de camomille. A la sortie du bain elle se remettra au lit, où elle restera pendant quelque tems, & y prendra un bouillon ordinaire. Elle continuera les bains pendant huit jours, après quoi elle se repurgera comme devant, & le lendemain elle prendra le matin à jeun les eaux de Valz. Mais comme Madame a son estomac dérangé, il est à craindre que la fraîcheur de ces eaux ne l'incommode; nous lui conseillons pour cet effet de les prendre tiedes, afin qu'elles séjournent moins dans les premieres voies. Elle continuera l'usage de ces eaux pendant neuf jours, & ensuite se purgera avec sa médecine, & prendra les bains domestiques de la même maniere que dessus pendant huit jours, après lesquels s'étant repurgée, elle reprendra les eaux de Valz avec les mêmes précautions; &, comme nous serons alors en automne, la malade pren-

dra les bouillons d'écreviſſes préparés comme il ſuit.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet éventré & farci d'une poignée d'orge mondé & bien lavé dans l'eau bouillante. Faites-le bouillir pendant cinq quarts d'heure dans une grande écuellée d'eau de fontaine ; ajoutez-y enſuite huit écreviſſes de riviere que vous aurez fait mourir dans l'eau bouillante, & écraſé dans un mortier de marbre bien net ; ajoutez une poignée en tout de pimpinelle, de capillaire, de polytric, avec un peu de cerfeuil ; couvrez bien le pot, & faites bouillir à petits bouillons pendant une demi heure ; paſſez enſuite à travers un linge ; &, après avoir exprimé, vous y diſſoudrez vingt-cinq grains de tartre chalybé, & le donnerez à la malade ; il faudra continuer le bouillon pendant dix jours, après leſquels la malade prendra pendant huit jours la poudre ſuivante.

POUDRE.

Prenez tartre martial & rhubarbe en

poudre, de chacun une demi-drachme; corail rouge préparé, ïeux d'écrevisses de riviere, de chacun un scrupule; *cassia lignea*, mercure doux, de chacun un demi scrupule; mêlez; faites une poudre pour une dose.

La malade prendra pardessus cette poudre un bouillon de poulet dans lequel on fera bouillir une poignée de chicorée à côte rouge, & un peu de cerfeuil. On rendra la premiere, la troisiéme, & la sixiéme dose purgatives, en y ajoutant cinq à six grains de diagrede. Si après ces purgations la malade se sentoit échauffée par ces remedes, elle prendra un jour de repos après la troisiéme ou quatriéme prise.

Après qu'elle aura fini cette poudre elle se purgera avec sa médecine ordinaire, & ensuite elle se fera fomenter à son lever pendant l'espace d'une heure avec une décoction de feuilles de mauve, de violette, d'aigremoine, de parietaire, dans laquelle on trempera des linges qu'on appliquera chaudement sur la partie malade, & qu'on changera de tems en tems. On continuera les fomentations pendant huit jours, après lesquels elle reprendra les bouillons d'écrevisses,

& ensuite la poudre apéritive, de la même maniere que ci-devant; & s'étant purgée comme dessus elle usera ensuite de fomentations pendant quelques jours, après quoi elle prendra le matin à jeun le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez deux livres de maigre de veau que vous couperez par tranches; une poignée de feuilles de chicorée, & autant de cerfeuil, que vous hacherez; trois onces de tronc de serpent écorché, dont on aura ôté les entrailles, partagé en trois ou quatre morceaux; mettez le tout dans un pot de terre verniffé, & versez par dessus deux ou trois cuillerées d'eau de fontaine; couvrez bien votre pot, & faites-le bouillir pendant six heures au bain marie; passez le tout à travers un linge avec expression pour le donner à la malade. Il faudra prendre ces bouillons pendant quinze jours.

Mais comme tous ces remedes seroient inutiles, si la malade n'observoit pas un régime de vie convenable, puisque les mauvais alimens qu'elle prendroit détruiroient l'effet des reme-

des, elle doit se priver, de tout ce qui est crud, aigre, indigeste, & salé, comme la salade, les fruits, la prisane, les confitures, les ragouts, les jambons, & autres alimens de cette nature. Le roti, le bouilli sont les meilleurs qu'elle puisse prendre, le gibier, la volaille, le mouton, & l'agneau sont les viandes desquelles elle doit se nourrir. Le lievre, le lapin, les oiseaux aquatiques, ne peuvent pas fournir de bons sucs pour adoucir & réparer la masse du sang. Elle mangera à dîner une soupe à la viande avec un peu de bouilli, ou quelque chose de roti; elle soupera de bonne heure, prenant un potage à la viande avec du roti, comme poulets, pigeonneaux, perdreaux, &c. Elle se couchera seulement trois heures après son souper. Elle ne fera jamais maigre, & boira à son ordinaire un peu du meilleur vin bien trempé; elle se dissipera en fréquentant les compagnies. Elle évitera les veilles, les jeux, l'application à tout ce qui pourra l'émouvoir.

Déliberé à Montpellier, *Signé*, CHIRAC, BEZAC, LAZERME.

CONSULTATION XXXVIII.

Sur un dégoût avec inappétence, & vomissement.

LE grand dégoût & l'inappétence dont la malade se plaint sont les suites des différens accès qu'elle a eûs depuis quelque tems, lorsqu'après un chagrin elle s'exposa à un froid qui a dérangé si fort son sang qu'il ne se sépare plus aujourd'hui que très-peu de salive, & presque point de ferment stomachal, à raison de quoi elle a actuellement un dégoût & une inappétence pour toute sorte d'alimens qui ont besoin d'être imbus & pénétrés par la salive, tant pour produire le goût que pour le ferment stomacal qui doit secouer la membrane nerveuse de ce viscère. La salive sert aussi à humecter la langue pour lui conserver sa couleur naturelle; ainsi ce liquide manquant à la bouche, elle devient, aussi bien que la langue, séche & aride. La pesanteur & le gonflement d'estomac, les nausées

& vomissemens périodiques, sont des suites de l'inappétence, parce que, le ferment de l'estomac manquant, les alimens ne sçauroient bien se digerer, & se corrompent dans l'estomac, comme il arrive au commencement des fiévres intermittentes. C'est à raison de cette indisposition que les forces de la malade sont abattues, & que la couleur de son visage est fort ternie, sans qu'on puisse soupçonner par cet état aucun embarras dans les viscéres du bas ventre, parce que le flux hemorrhoïdal tient les vaisseaux assez desemplis.

Le dégoût & l'inappétence sont des maladies très-fâcheuses qui arrivent dans un tems où l'on a besoin de se refaire des fatigues des fiévres; ces maladies pourroient conduire la malade au marasme, si l'on n'avoit soin de rétablir le suc stomachal, & de dépurer le sang des mauvais levains dont il est chargé; indications qu'on espere remplir par les remedes suivans.

Un lavement lénitif avec deux onces de miel de Narbonne.

Purgation avec le tartre émétique.

Et une opiate avec l'acier, le kina, la rhubarbe, le sel d'absynthe, le sirop

de chicorée & un bouillon par-dessus.

Elle prendra deux fois par jour une poudre faite avec le kina, la racine d'iris de Florence, & le sel d'absynthe, le tout après le repas.

Déliberé à Montpellier. *Signé*, DEIDIER.

CONSULTATION XXXIX.

Sur des vapeurs avec délire sans fiévre, & mouvemens convulsifs périodiques.

LEs délires sans fiévre, & les mouvemens convulsifs périodiques dont Madame est actuellement tourmentée depuis un mois, sont des effets d'un sang grossier & surchargé de mauvais sucs qui ne peuvent pas rouler librement dans le cerveau, ni se dépurer dans les visceres du bas-ventre, ce qui a produit tous les symptomes de vapeurs qui ont paru depuis un mois & demi. La tristesse, la mélancholie, la couleur pâle, l'enflure des pieds, la toux séche, les rougeurs, les pustules survenues

sur différentes parties du corps, le peu d'écoulement des mois, & enfin les urines tantôt crues, tantôt troubles, sont des marques constantes d'un sang grossier, qui ne pouvant bien se dépurer par aucune des voies ordinaires, se trouve aujourd'hui si fort chargé de mauvais levains qu'il sera très-difficile, pour ne pas dire impossible, de le rétablir dans son état naturel. Cependant comme la malade est encore fort jeune, & qu'elle a quelques bons intervalles, on pourroit espérer de la soulager par les remedes suivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour lavemens rafraîchissans & laxatifs une livre & demie; catholicon pour l'usage intérieur, deux onces; miel de Narbonne écumé une cuillerée; faites un lavement qui sera réiteré toutes les fois que le ventre sera paresseux.

Après le lavement rendu on ouvrira la veine du bras pour tirer environ neuf onces de sang. Si c'est le tems des régles, on fera la saignée au pied, réiterant l'une des deux, suivant l'état, ou les

forces de la malade, surtout dans le paroxysme du délire, qu'on suspendra de fois à autre par l'usage du syrop de pavot, si mieux on n'aime employer le laudanum à la dose d'un grain ou d'un demi grain au commencement, & qu'on augmentera ensuite selon la nécessité.

La malade sera ensuite purgée avec le bol & la potion suivante.

BOL.

Prenez mercure de vie, ou poudre d'algaroth bien lavée, quatre grains; faites avec la conserve de roses une pilule, qui sera prise loin du repas, buvant par-dessus la potion suivante.

POTION.

Prenez rhubarbe concassée grossierement, sel végétal de chacun une drachme; infusez dans une suffisante quantité de décoction de petite absynthe; dissolvez dans six onces de colature deux onces de syrop de fleurs de pêchers; faites une potion.

Si après cette évacuation les paroxysmes durent longtems, & sont fré-

quens, on fera user à la malade d'une infusion qu'on trouvera plus bas qui convient fort dans ce cas-là; la dose ou quantité ira jusqu'à deux ou trois onces chaque fois, toujours loin du paroxysme, continuant son usage quatre ou cinq jours de suite.

INFUSION.

Prenez quinquina reduit en poudre, une once; racines d'iris de Florence seche aussi reduite en poudre, deux drachmes; faites infuser pendant la nuit sur les cendres chaudes, dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & du meilleur vin rouge. Que la malade prenne la colature comme il a été dit plus haut

Enfin si les paroxysmes deviennent plus courts par l'usage des remedes cidessus, & s'ils deviennent moins fréquens, on travaillera à dépurer le sang de ses mauvais levains, de l'urine, de l'insensible transpiration, par l'usage de la ptisane & autres remedes.

Déliberé à Montpellier, *Signé*, DEIDIER.

CONSULTATION XL.

Sur une douleur & gonflement d'estomac avec douleur aux mâchoires.

LEs douleurs de l'estomac avec le gonflement de cette partie, & le tiraillement de la mâchoire inferieure & des parties voisines dont le malade est attaqué peu de tems après le repas, depuis plusieurs années, sont les suites des mauvaises digestions, & d'une constitution de sang grossiere & tartareuse. Le sang ainsi constitué ne peut pas fournir à l'estomac un levain assez actif pour digerer les alimens, lesquels par leur gonflement dilatent si fort cette partie que le tiraillement qui arrive aux nerfs y cause une douleur assez vive qui se communique jusqu'aux mâchoires & aux parties voisines par la communication de ses tuyaux nerveux. Or comme le sang ne se répare que par le chyle bien conditionné q e l'estomac lui doit fournir, faut-il s'étonner si le malade mai-

grit, & s'il ne s'apperçoit plus depuis quelque tems des signes de vigueur que les hommes ont accoutumé d'avoir lorsqu'ils jouissent d'une parfaite santé ? & comme le sang fait toute la vigueur de l'estomac en lui fournissant un levain actif, l'estomac doit aussi réparer les pertes que le sang fait tous les jours ; ainsi le vice du sang entretient la foiblesse de l'estomac, & le dérangement des digestions conserve la mauvaise constitution du sang.

Pour remedier à ces maux il faut détremper la masse du sang, l'humecter, l'atténuer, pour le rendre plus fluide, plus spiritueux ; déboucher les tuyaux capillaires que les humeurs grossieres pourroient avoir bouché ; l'adoucir & le rendre plus coulant & plus balzamique, afin qu'il puisse fournir à chaque partie les humeurs dont elle a besoin pour ses fonctions. C'est ce qu'on se propose de faire par l'usage des remedes suivans.

Dès que le malade sera de retour à Lyon, s'étant reposé quelques jours pour se délasser de la fatigue du voyage, il prendra pendant dix jours le matin à son lever un bain domestique, dans lequel il ne trempera ni les pieds ni les

genoux, & prenant garde que l'eau soit tiede. Après le bain il prendra pendant douze jours le matin à jeun le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet farci avec une poignée d'orge mondé que vous ferez bouillir pendant une heure dans une grande écuellée d'eau de fontaine; ensuite ajoutez un serpent écorché & éventré, coupé par morceaux, avec une poignée de feuilles de bourrache & de chicorée; faites bouillir à petits bouillons pendant une demi-heure, prenant garde que le pot soit bien bouché; passez ensuite le bouillon à travers un linge.

Après l'usage de ces bouillons, le malade prendra les bains domestiques pendant dix jours, & ensuite il se purgera comme il suit.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondées deux drachmes; rhubarbe grossierement concassée & sel végétal, de chacun une

drachme ; ſommités de petite abſynthe, & ſementine, de chacunes une pincée ; faites infuſer pendant la nuit ſur les cendres chaudes dans huit onces d'eau de fontaine ; diſſolvez dans la colature faite avec expreſſion deux onces de manne de Calabre, & trois drachmes d'électuaire diacarthami ; faites une potion qui ſera priſe le matin.

Deux jours après cette medecine, il prendra les eaux de Vals pendant neuf matins conſecutifs, après leſquels il ſe repurgera comme devant, & s'étant reposé cinq à ſix jours, il les reprendra encore pendant neuf jours, & ſe repurgera comme eſt dit ci-deſſus.

Après l'uſage des eaux de Vals, le malade reprendra dix ou douze bains domeſtiques, & dès que les chaleurs de l'été auront paſſé, s'étant purgé avec ſa medecine ordinaire, il prendra pendant neuf matins deux drachmes de l'opiate ſuivante, & par deſſus un bouillon de poulet.

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai une de-

mi-once, ſenné & rhubarbe en poudre, de chacun deux drachmes; ſel d'abſynthe, aquila alba, jalap, de chacun une drachme; reſine de ſcammonée, deux ſcrupules; extrait d'hellebore noir, & cannelle, de chacun une demi-drachme; mettez le tout en poudre, & réduiſez-le en opiate avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe.

Après neuf jours de cette opiate, le malade ſe purgera avec ſa medecine ordinaire, & prendra enſuite pendant huit jours un verre de lait de vache coupé avec partie égale de décoction de ſquine; ce qui étant fini, il reprendra encore l'opiate d'acier pendant neuf jours, ſe repurgeant à la fin comme ci-devant.

Après ces remedes, on le remettra au lait d'âneſſe juſqu'à ce qu'il faſſe froid, & pour faciliter le paſſage du lait dans l'eſtomac, il prendra trois fois la ſemaine le ſoir en ſe mettant au lit deux drachmes de l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

Prenez conſerves d'abſynthe & de

kynorrhodon, de chacune une demi-once ; corail rouge, ïeux d'écrevisses de riviere, préparés, de chacun deux drachmes ; corne de cerf brûlée une drachme ; antimoine diaphorétique deux scrupules ; faites une opiate avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe. La dose sera d'une à deux drachmes.

Si au commencement de l'automne le malade se sent un peu pesant, on lui fera une saignée avant de le mettre aux remedes, & lorsqu'il prendra l'acier ou le lait, on pourra retrancher de la medecine l'électuaire diacarthami. Il faudra le purger au milieu de l'usage du lait & à la fin.

Mais comme dans les maladies chroniques la diete est un remede absolument necessaire, sans lequel les autres sont presque toujours inutiles, il faut que le malade se prive de tous les alimens salés, épicés, aigres, & cruds, comme ragoûts, salades, & une infinité d'autres. Il boira un peu de bon vin avec beaucoup d'eau ; il soupera de bonne heure & légérement, mangeant chaque soir un potage à la viande avec un peu de bouilli ou de rôti. Il

ſe divertira en fréquentant des gens de bonne humeur & évitant tous les excès.

Délibéré à Montpellier, *Signé*, BEZAC, VERNY, LAZERME.

CONSULTATION XLI.

Sur une ſuppreſſion invétérée de mois, avec douleur aux reins.

LEs accidens dont Madame ſe trouve attaquée, ſont des ſuites d'une ſuppreſſion de mois inveterée qui lui eſt arrivée en conſequence de ſes couches, parce que les lochies aiant évacué tout le lait utérin, le ſang s'en trouve dépourvû; & comme il eſt fort vif, ce qui paroît par le temperament de la malade, tout le chyle eſt changé en lymphe, enſuite en graiſſe, &, le couloir de la matrice en a été privé; c'eſt ce qui a produit cet embonpoint avec la ſuppreſſion des mois: & comme les vaiſſeaux laiteux de la matrice ſont demeurés vuides de lait utérin, & ont été comprimés par les arteres voi-

ſines, ils ſe ſont un peu collés, c'eſt ce qui entretient cette ſuppreſſion de mois invétérée qui perſiſte encore aujourd'hui. Cependant le ſang ne conſommant plus tout le chyle qui lui eſt fourni, parce qu'il n'eſt plus ſi fermentatif, comme il paroît par l'embonpoint qui eſt ſurvenu, il s'en porte une partie aux vaiſſeaux laiteux de l'uterus qui n'en permettent point la ſortie, & ils ſe trouvent diſtendus, ce qui produit des douleurs de tems en tems dans les reins. La portion du chyle qui ne peut pas ſe changer en ſang, trouvant le tiſſu de l'eſtomac trop foible, l'engorge & le diſtend tellement qu'il donne occaſion à ces grandes douleurs, & par une ſuite neceſſaire au degoût.

La conſtipation eſt une ſuite néceſſaire de la grande chaleur des viſceres du bas-ventre. Le tiſſu de l'eſtomac ſe trouvant ainſi farci eſt capable de contraction pour produire le vomiſſement, independament de ce qu'il peut y avoir des matieres qui l'irritent.

Quoique cette ſuppreſſion de mois ſoit inveterée, comme cependant il n'y a pas de grands vices dans les viſceres, il y a eſperance de la guerir par les remedes ſuivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour des lavemens rafraîchissans & laxatifs une livre ; pulpe de casse une once & demie ; miel mercuriel une once ; faites un lavement.

On ouvrira à la malade la veine de l'un des bras pour en tirer neuf onces de sang, le lendemain on la purgera de la maniere qui suit.

PURGATION.

Prenez tartre émétique soluble, huit grains ; faites avec un peu de casse un bol qui sera avalé tout d'un coup, buvant par dessus la potion suivante.

Prenez rhubarbe choisie concassée grossierement, & enfermée dans un nouet, sel végetal, de chacun une drachme ; feuilles de senné mondées deux drachmes ; faites infuser dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissolvez dans la colature une once & demie de manne de Calabre, & une once de syrop de chicorée composé. Faites une potion qui sera prise le matin.

Cette Dame prendra ensuite deux jours après la susdite potion l'apozême suivant pendant huit jours soir & matin.

APOZEME.

Prenez racines de petit houx, d'asperges, & de garance, de chacunes deux onces ; feuilles d'aigremoine, de chicorée sauvage, de capillaire & de scolopendre, de chacunes une poignée ; fleurs cordiales deux pincées ; tartre martial soluble deux drachmes ; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à une livre : faites un aposême pour deux doses, qui seront prises soir & matin ; ajoûtant à la premiere une once de syrop des cinq racines de Fernel, & à la seconde une once de syrop de pavots blancs.

On rendra, si l'on le trouve à propos, la prise du matin purgative, en y ajoûtant deux drachmes de senné, & y dissolvant une once de manne ou de syrop de fleurs de pêcher. On viendra ensuite à l'usage d'une opiate apéritive & purgative que la malade prendra pendant douze jours.

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai une demi-once ; rhubarbe choiſie & ſenné, de chacun deux drachmes ; jalap une drachme ; ſaffran oriental un ſcrupule ; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'armoiſe une opiate dont on prendra tous les jours au matin deux drachmes.

On la ſaignera du pied au milieu de l'uſage de cette opiate, après laquelle elle ſe repoſera tout l'hyver juſqu'au mois de mai prochain, qu'elle reprendra la même opiate, & on l'envoiera aux eaux de Balaruc.

Quand elle ſe trouvera travaillée d'indigeſtions, elle prendra cette potion.

♃. Quinquina deux drachmes ; rhubarbe une drachme ; ſel d'abſynthe un ſcrupule ; faites infuſer dans ſix onces d'eau de fumeterre, faites une potion.

Au tems de ſes mois, lorſqu'elle ſentira quelque douleur de reins, elle mangera une pomme cuite avec un ſcrupule de ſaffran qu'on aura mis lors de la cuiſſon ; ou bien on fera une fumi-

gation avec les fœces de régule d'antimoine. Elle évitera tous les alimens ſalés, poivrés, épicés, & indigeſtes, faiſant toujours gras.

Délibéré à Montpellier *Signé*; DEIDIER.

CONSULTATION XLII.

Sur des fievres malignes qui attaquent des femmes nouvellement accouchées.

APrès avoir examiné avec toute l'attention poſſible l'expoſé au ſujet des maladies des femmes nouvellement accouchées qui regnent à Limoges depuis ſi long-tems, le Conſeil a été d'avis en conſequence de tous les différens accidens qui les accompagnent, que ces maladies ſont véritablement des fievres malignes; c'eſt pourquoi il exhorte Meſſieurs les Medecins qui ſont ſur les lieux d'agir conſequemment à cela.

Le Conſeil approuve fort les précautions pendant la groſſeſſe propoſées dans le memoire, qui roulent en géneral ſur de fréquentes ſaignées, même

dans le commencement de la grossesse ; des purgations douces de tems en tems avec deux onces de manne, & une drachme de sel végétal dans un bouillon au veau & à la chicorée sauvage, ou dans une grande tasse d'infusion de thé ou de véronique ; aussi-bien que l'usage du kina, sur-tout en décoction dans l'eau de scorsonnaire, ou en opiate comme il est proposé.

Au sujet de l'accouchement, qui est plus ou moins difficile aux unes qu'aux autres, comme cela dépend absolument de la bonne ou mauvaise disposition des femmes qui sont dans ce cas ; ou de la bonne ou mauvaise situation dans laquelle se présente l'enfant ; le Conseil ne peut rien décider là-dessus ; il est obligé de s'en rapporter aux Médecins, Chirurgiens, Accoucheurs, & Sages-femmes de la Province qui ont le plus d'expérience sur ce fait.

Mais par rapport aux accidens qui suivent l'accouchement de fort près, & qui dénotent absolument la malignité de la fievre, ils sont fort considérables, & méritent toute l'attention possible pour en prévenir les suites funestes, qu'on n'a déja que trop éprouvées.

Sur ce principe-là, le Conseil est d'avis, si la fievre survient aussi-tôt après l'accouchement, & avant le second ou le troisiéme jour, qui est le tems ordinaire de la fievre de lait, qui ne dure ordinairement que douze ou vingt-quatre heures, & qu'elle soit accompagnée d'un ou de plusieurs des symptômes exposés dans le mémoire, qu'il faut aussi-tôt saigner la malade, ou du bras, ou du pied, suivant les indications, & réiterer même plusieurs fois les saignées pour sauver la tête, & prévenir l'inflammation, sans être retenu par les sueurs ni la moiteur, qui en ce cas sont toujours plûtôt symptomatiques que critiques, & mettre en même tems les malades à l'usage des sucs dépurés de chicorée sauvage, de cerfeuil, bourrache, buglosse, & cresson de riviere, pour en donner par jour trois ou quatre doses de trois ou quatre onces, chaque potion aiguisée avec un grain & demi de tartre émétique soluble, & donner ces potions dans les intervalles des bouillons ordinaires pour boisson ordinaire avec un peu de reglisse.

Si on ne peut pas trouver facilement des herbes susdites, on substituera à leur

place une pinte par jour d'eau minérale faite avec un grain de ſel végétal, & cinq ou ſix de tartre émétique, donnée avec les mêmes précautions que les ſucs, dans les intervalles des bouillons ordinaires, & de la ptiſanne; remede qui, ſans trop ſecouer, entretiendra toujours le ventre libre auſſi-bien que toutes les autres évacuations naturelles; & ſur-tout ne point épargner les ſaignées dans le commencement, & avoir pour maxime & principe certain de ſaigner plutôt du bras que du pied, quand les vuidanges ſont tout à fait ſupprimées, par la raiſon que dans un tel cas, il y a toujours diſpoſition à l'inflammation de la matrice, ou du bas-ventre, & que la ſaignée du pied détermine davantage le ſang vers l'aorte inférieure, ce qui fait que l'engorgement déja fait augmente auſſi-bien que l'inflammation qui fait périr la malade. Tout au contraire il faut ſaigner du pied hardiment quand les vuidanges coulent bien, ou médiocrement, ſi malgré cet écoulement les accidens continuent & portent à la tête.

Le cinquiéme ou ſixiéme jour paſſé, & les accidens un peu aſſoupis, on peut purger les malades avec une teinture

d'un quarteron de casse en bâton, une once & demie de manne, un gros de sel végétal, & réiterer la même purgation avec deux grains de tartre stibié ou émétique.

On usera le moins que l'on pourra des cordiaux, qui ne font qu'échauffer les malades, & qui occasionnent souvent une plus grande fonte de la masse du sang.

Si le ventre des femmes nouvellement accouchées devient tendu, boursouflé, & douloureux, il ne faut pas négliger d'y appliquer des fomentations émollientes & résolutives faites avec une poignée de feuilles de mauve, guimauve, feuilles de violettes, camomille, mélilot, absynthe, & cigue, que l'on fait bouillir & cuire dans une suffisante quantité & parties égales de vin blanc & d'eau. On trempe une piece de molleton dans la décoction bien chaude pour l'appliquer sur le ventre, & par dessus des serviettes chaudes renouvellées souvent afin que la décoction conserve long-tems sa chaleur ; il faut aussi renouveller souvent lesdites fomentations.

On donnera des lavemens simples & purgatifs selon le besoin des malades.

Délibéré à Paris le 7. juin 1718. *Signé*, BOUDIN, Médecin ordinaire du Roi; CHIRAC, Premier Médecin de Monsieur le Duc d'Orleans; HELVETIUS, Médecin de Monsieur le Duc de Bourbon & de la Faculté de Paris. PEYRAT, Maître Chirurgien & Accoucheur-Juré.

Messieurs les Médecins de Montpellier ayant été consultés, ont été de même avis touchant la nature de cette maladie.

CONSILIUM XLIII.

De affectione hypochondriaca.

» FRequens hypochondrii sinistri in-
» tumescentia, unde vapores emit-
» tuntur, qui per superiora & inferiora
» maximis conatibus feruntur, lassitu-
» dines totius corporis, interna tristitia
» quam citra causam manifestam exci-
» piunt lacrimæ, vigiliæ pertinaces,
» & similia, quibus pluribus abhinc
» annis clarissimus torquetur æger, sunt
» signa certissima affectionis hypochon-
» driacæ, quam oriri credimus ex vitia-

» ta alimentorum coctione in ventricu-
» lo, ut clare demonstrare videntur
» inappentia, nausea, vomitus & ruc-
» tus acidi, quos cum aliquo levamine
» eo præsertim tempore emittit ægrotans
» quo assumpta digeruntur alimenta.

» Præterea siccum & calidum ægri
» temperamentum salsiorem sanguinem
» arguit, qui levi data occasione excan-
» desceret, nisi præternaturalem ali-
» mentorum acidus succus motum ob-
» tunderet & cohiberet.

» Hinc variæ oriuntur œconomiæ ani-
» malis mutationes; tenduntur vasa,
» calent, exsiccantur humores omnino,
» ac potissimum recrementitii difficulter
» excernuntur, quia interdum rarefiunt,
» interdum vero a cruditatibus ipsis ins-
» pissantur; hinc est quod ægritudo hæc
» contumax sit, & diuturna, nec tamen
» periculosa. Sin penitus tolli, saltem
» imminui poterit, dummodo servata
» debita victus ratione coctionem ac
» vim ventriculi restituamus, nec non
» obstructiones sequentibus remediis re-
» seremus.

» Præmisso clystere, ut in aliis consti-
» tutionibus, mittatur sanguis, & al-
» tera die hauriat æger potionem se-
» quentem.

» ℞. Tart. ſtibiat. ſolub. gr. viij. » cum tantill. conſerv. roſar. f. bol. » jejuno ventre mane deglutiend. & » ſuperbibendo potionem ſequentem.

» ℞. Rhab. craſſiuſcul, trit. ʒ j. ſenn. » mund. ʒ j. f. ſummit. abſynth. min. » p. j. infund. & leviter bulliant in ſ. » q. decoct. cichor. ſilveſt. adde ſub » fin. coct. ſal. vegetal. ʒj. in colat. » diſſolv. mann. Calabr. ℥ij. f. pot. » ſumenda ut ſupra dictum.

» Die ſequenti hauriat æger matutinis horis juſculum paratum ex fol. » cichor. borragin. cherefol. a. m. j, » rhei in alkool redacti ʒj. flor. mart. » ſal. armoniac gr. x. cum aq. fumariæ » jejuno ventriculo per viij dies, quibus » elapſis reiteretur potio purgans ut ſu» pra, abſque bolo, ſingulis diebus.

» Hora ſomni ſumet æger ʒij. opia» tæ ſequentis; cui adde ampliorem » narcotici doſim, pro neceſſitate, ut » ſomnus poſſit provocari.

» ℞. Conſerv. roſar. liquid. cortic. » Peruvian. in alkool. redact. a ℥. ſ. » oculor. cancror. fluviatil. & terræ » ſigillat. a ʒij. laudan. opiati in pulver. » redact. vel ſoluti in ſ. q. ſyrup. de » nymphea gr. x. m. f. opiat. ad uſum » notatum.

» Finitis prioribus juſculis alia ſucce-
» dent, confecta cum pullo juniore cu-
» jus venter repleatur quatuor ſemi-
» num frigidor. maj. contuſor. ℥ j. &
» tantillo cinnamomi pariter contuſi.
» In media hujus juſculi coctione, adde
» cancror. fluviatil. rubr. & in mort.
» marmoreo contuſor. par. IV. adde
» ſub finem coctionis fol. cichor. ſil-
» veſtr. m. j. & ſummit. abſynth. min.
» p. j. continuando per x. dies ; quibus
» elapſis, reiteretur potio purgans ſupra
» dicta.

» In priſtinum ſumat æger ſeri lactis
» vaccini albumine ovi probe defœcati
» cyathum, in quo tepide infuſum fuerit
» ſummitatum fumariæ p. j. colaturæ
» adde ſacchari candidi pulverat. ʒ ij.
» continuando per x. dies. ultimæ doſi
» adde loco ſacchari mann. Calabr.
» ℥ ij. ſal. vegetal. ʒ j.

» Quod ſi prægreſſis remediis ventri-
» culus ægri paratus ſit ut ferre poſſit
» lac integrum vaccinum leviter coc-
» tum & deſpumatum, vel aſininum
» crudum, præſcribatur & diu conti-
» nuetur pro prudentia Medici fami-
» liaris, ſervatis ſervandis.

» Poſt hybernum tempus, vere ac-

» cedente, committatur æger balneo
» tepido atque domestico, in quo re-
» maneat per horam integram mane;
» sumat in medio cyathum unum seri
» lactis vaccini antea præscripti, conti-
» nuando per vj dies; quibus elapsis,
» bolus iterabitur & potio purgans su-
» pra notata. Accedat dein æger ad
» opiatam sequentem.

» ♃. Croc. mart. aper. mai. ror.
» præparat. in alkool. redact. ℥. ſ. fenn.
» mund. & rh. pulverator. a. ℥ij. jalap.
» pulverat. ʒ j. scamon. sine sulphur.
» parat. ʒ ſ. aquil. alb. gr. xv. sal.
» absynth. & tamarisc. ℈ j. cum ſ. q.
» syrup. de cichor. f. opiata de qua ca-
» piat æger a ℥ j. ad ℥ ij. singulis diebus
» mane jejuno ventre, superbibendo
» jusculum cichor. alteratum, deam-
» bulando per horam, continuando per
» x. dies.

» Reliqua remedia continuabuntur
» ut supra.

» Aër reddatur moderate calidus &
» purus; cibus & potus sint facilis coc-
» tionis; cœna sit semper levis; cœnam
» inter & cubitum duæ ad minimum in-
» tercedant horæ; tempestive ac mode-
» rate exerceatur æger; fortiora vitent

» tur animi pathemata, præsertim mœ-
» ror & tristitia, quæ multum affec-
» tioni hypochondricæ favent.

Datum Monspelii. DEIDIER,
LAZERME.

TRADUCTION
DE LA CONSULTATION PRECEDENTE
Sur une affection hypochondriaque

LES gonflemens fréquens de l'hypochondre gauche qui causent des vents qui sortent avec beaucoup d'efforts par le haut & par le bas ; les lassitudes de tout le corps ; la tristesse interne suivie de pleurs sans sujet manifeste ; les veilles opiniâtres, & autres accidens qui tourmentent le malade depuis plusieurs années, sont des signes très-certains d'une affection hypochondriaque, que nous croïons causée par le dérangement de la premiere digestion ; ce qui paroît clairement démontré par la perte de l'appétit, les nausées, les vomissemens, & les renvois aigres qui

paroissent soulager le malade, & qui se font principalement dans le tems de la digestion.

Le tempérament sec & échauffé du malade est aussi la preuve de la salure de son sang, lequel entreroit en fougue à la moindre occasion, si les acides n'empêchoient par leur mélange son mouvement contre nature.

De-là viennent diverses altérations de l'œconomie animale ; la tension des vaisseaux, la chaleur, le desseichement total des humeurs, sur tout la difficulté que trouvent à leur excrétion les liqueurs récrémenteuses, parce que tantôt elles se raréfient, & tantôt elles s'épaississent par le mélange des crudités.

Cette complication de causes rend la maladie opiniâtre & longue, sans qu'elle soit plus dangereuse ; & si l'on ne parvient pas à la guérir radicalement, on pourra la soulager considérablement, pourvu qu'un régime convenable rétablisse la digestion & la force de l'estomac, & qu'on débouche les couloirs au moïen des remedes suivans.

On commencera donc par donner un lavement au malade, lavement tel que pour toutes autres constitutions ; on lui

tirera du sang du bras, & le lendemain on lui fera prendre la potion suivante précédée du bol.

BOL.

Prenez tartre émétique soluble huit grains; faites avec un peu de conserve de roses un bol qui sera pris le matin à jeun, buvant par dessus la potion suivante.

POTION.

Prenez rhubarbe concassée grossierement une drachme; feuilles de senné mondées une drachme & demie; sommités de petite absynthe une pincée; faites bouillir légérement, puis infuser dans une suffisante quantité de décoction de chicorée sauvage; faites encore jetter un bouillon, après avoir ajouté une drachme de sel végétal. Dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre. Faites une potion pour l'usage susdit.

Le jour suivant le malade prendra le matin un bouillon composé des feuilles de chicorée sauvage, de bourrache, de

cerfeuil, de chacunes une poignée ; rhubarbe dans un noüet, une drachme ; fleurs de ſel ammoniac martiales dix grains ; dans l'eau de fumeterre. Il les continuera pendant huit jours, au bout deſquels il reprendra la potion purgative précédente ſans bol.

Le malade prendra tous les jours en ſe mettant au lit deux drachmes de l'opiate ſuivante, où l'on augmentera la doſe du narcotique, s'il en eſt beſoin pour procurer le ſommeil.

OPIATE.

Prenez conſerve de roſes liquide, quinquina réduit en poudre impalpable, de chacun une demi-once ; ïeux d'écreviſſes de riviere, & terre ſigillée, de chacun deux drachmes ; laudanum en opiate réduit en poudre, ou diſſout dans une ſuffiſante quantité de ſyrop de nénuphar dix grains ; faites une opiate pour l'uſage ſuſdit.

Les premiers bouillons étant finis, le malade en prendra d'autres qui ſeront compoſés d'un jeune poulet dont le ventre aura été rempli d'une once des quatre ſemences froides majeures

concassées, & d'un peu de cannelle aussi concassée; ajoutant vers le milieu de la coction huit écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante & écrasées dans le mortier de marbre; & sur la fin de la coction une poignée de feuilles de chicorée sauvage, & une pincée de sommités de petite absynthe. On continuera ces bouillons pendant dix jours, après lesquels on réiterera le purgatif ci-dessus décrit.

Le malade prendra ensuite une chopine de petit lait tiré du lait de vache & clarifié avec le blanc d'œuf, dans lequel on aura fait bouillir pendant la clarification une pincée de sommités de fumeterre, & qui sera adouci avec deux gros de sucre roïal. On le continuera pendant dix jours, & le dernier jour, au lieu de sucre on fera fondre dans le petit lait deux onces de manne de Calabre, & une drachme de sel végétal.

Si l'usage de ces remedes a suffisamment disposé l'estomac du malade pour qu'il puisse supporter le lait de vache entier bouilli légérement, & bien écrêmé, ou le lait d'ânesse crud, on en fera usage, & on le continuera le plus qu'il sera

poſſible, ce qu'on laiſſe à la prudence du Médecin ordinaire. On gardera pendant l'uſage du lait les précautions convenables.

Le printems étant arrivé, on fera prendre au malade le bain domeſtique tiede, où il reſtera le matin pendant une heure entiere, & prendra une écuellée du petit lait de vache ci-deſſus décrit. Il continuera les bains pendant ſix jours, après leſquels il reprendra le bol & la potion purgative ci-deſſus preſcrits; puis il ſe mettra à l'uſage de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, & réduit en poudre impalpable, une demi-once; feuilles de ſenné mondées, rhubarbe, en poudre, de chacunes deux drachmes; jalap auſſi en poudre, une drachme; ſcammonée préparée ſans ſouffre une demi-drachme; *aquila alba*, ſels d'abſynthe, & de tamariſc, de chacun un ſcrupule; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée une opiate, dont la doſe ſera d'une à deux

drachmes, toujours à jeun, buvant pardessus un bouillon à la chicorée sauvage, se promenant pendant une heure, & continuant pendant dix jours.

On continuera les autres remedes, comme on l'a dit ci-devant.

Il faut que le malade respire un air pur, & modérément chaud. Les alimens liquides & solides dont il se servira doivent être de facile digestion. Il soupera toujours légérement, & laissera au moins deux heures entre le souper & le coucher. Il fera un exercice modéré, & dans un tems convenable; il évitera les grandes passions de l'ame, & sur-tout le chagrin & la tristesse, qui entretiennent les affections hypochondriaques plutôt que toutes autres passions.

Délibéré à Montpellier, *signé* DEIDIER, LAZERME.



CONSILIUM XLIV.

De Scorbuto.

» HUc a duobus mensibus Venera-
» bilis à Divo Thoma Canonicus
» secularis Congregationis Sancti Joan-
» nis Evangelistæ ejusque frater, ambo
» scorbuto affecti. Dentes habebant tar-
» taro flavo nigro obductos, ordine
» prorsus irregulari in alveolis positos,
» & aliqui eorum majorem pro solito
» more adepti molem in alveolis vaccil-
» labant. Præter hæc, ulcera gingivas
» depascebant, pusque ex omni gingi-
» varum parte facta compressione ma-
» nabat, totumque os odorem fœtidum
» late spargebat; urinæ rubræ & opa-
» cæ; nulla febris, nec maculæ lividæ
» aut alterius species in habitu corporis
» erant. Hoc à tribus annis conflicta-
» bantur affectu, pro cujus curatione
» multa in patria adhibuerunt remedia.

» Quando quidem ex mole & irre-
» gulari auctione dentium, nec non
» tartaro eas obducente, & suppura-
» tione ex ipsis emanante, existimavimus

» dentes ſuccis tartareis & ſalinis jam » fuiſſe imbutos, a quibus illorum radix eroſa & exulcerata fuerat, idcirco hujus morbi curatio impoſſibilis nobis viſa, quandiu dentes his » ſuccis imbuti & eroſi in alveolis » manerent; quapropter ad eos avellendos nos comparavimus.

» Verum quoniam hi ſucci pravi quibus dentes fuerant imbuti non niſi a » ſanguine derivari poterant, idcirco » judicavimus neceſſe eſſe prius ſanguinis maſſam depurare, ac edulcare, » quam dentes avellere; aliter ſanguis » iiſdem ſuccis ſemper inquinatus eos in » aliis dentibus ſanis forſan deponeret, » & radices eorum inquinando morbum » foveret. Huic autem conjecturæ fa» vebat rubra & opaca urinarum conſtitutio, quæ tartarum ſaleſque ſalſos » in ſanguine excedere evidenter ſignificabat. Quapropter diæta humectante inſtituta, & rejecto omni ciborum ſalſorum genere, venam aperuimus, & potionem purgantem ſequenti modo altera die præſcripſimus.

» ℞. Sen. mund. rh. elect. & tart. ſolub. a ℥ j. épithym. inciſ. & ſummit. » centaur. min. a. p. j. coq. in ſ. q. aq.

» font. in colat. & expreſſ. ℥ viij. diſſ.
» ſolv. mann. Calabr. ℥j ſ. f. po.

» Celebrata purgatione opiata ſequens per IX. dies ſumenda præſcripta fuit, ſuperbibendo juſculum pulli, cujus venter hord. integr. m. j. implebatur, fol. naſturt. aquat. alteratum.

» ℞. Tart. chalyb. & extract. rhabarb. ʒ ſ. caſſ. lign. ℈ſ. diagrid. gr. vj. cum ſ. q. ſyrup. de abſynth. f. opiata pro una doſi.

» Sub finem uſus opiatæ ſordes dentium inſtrumentis ad hoc opus paratis auferebantur, & dentes avellere incepimus. Unus tantum aut duo una die utrique patienti avellebantur, ut gingiva firmaretur. Illa die qua dentes avellebantur remedia interna non accipiebant ægroti. Dente avulſo ſuppuratio deſinebat, ita ut gingivæ pars illa ex qua dentes avulſi fuere pus nullum ejiceret. Finito opiatæ uſu, & purgatione in fine celebrata, juſcula cancrorum ſeq. modo parata per xx. dies aſſumpſere.

» ℞. Pull. jun. gallin. exenter. cujus venter hord. integr. m. j. replebitur; quatuor ſemin. frigidor. maj. contu-

» sor. ℥ ſ. coq. in aq. font. per horam.
» ℞. Cancror. fluviatil. in aq. fervid. extinctor. uſque ad rubedinem & in mortar. marmoreo contuſorum no. x. fol. naſturt. aquat. m. j. bulliant per horam dimidiam in juſcul. ſupra præſcripto, vaſe exacte clauſo; coletur, & fortiter exprimatur, capiat.

» Pro quolibet ægroto ſingulum parabatur juſculum. Eodem ſimul tempore ad dentium vaccillantium & ſuppuratione corruptorum ſuppurationem extinguendam, & dentes adhuc vaccillantes firmandos, ſequenti uſi ſumus methodo.

» Oleum ſeu eſſentiam caryophyllorum bis aut ter qualibet die his gingivæ partibus e quibus pus exibat imponebamus, carneſque ginginarum vitioſas ſemel in die ſpiritu ſalis erodebamus, ut ſic boni a malo fieret ſeparatio, & ſequens gargariſma præſcriptum fuit quo pluries in die ægroti utebantur.

» ℞. Fol. abſynth. & ſummit. rhutæ a. m. j. balauſt. pulverat. par. iv. fol. myrrh. m. ſ. coq. in decoct. hord. ℔ iv. uſque ad quartæ part. conſumpt.

» ſub fin. coct. adde roſar rubr. m. j. in
» colat. & expreſſ. diſſolv. alum. pulve-
» rat. ℥ ſ. add. ror. vitriol. ℥ j. f. garga-
» riſma.

» Verum quoniam extremitas gingi-
» varum mala videbatur, hanc cultro
» amputare decreveramus; ſed ad do-
» lorem vitandum quem ſectio afferebat
» altera uſi ſumus methodo, & quid-
» quid mali in gingivis videbatur lapide
» infernali eroſum fuit, & ſequenti gar-
» gariſmate os abluebatur.

» ℞. Fol. lentiſc. & ſummit. ab-
» ſynt. a. m. j. coq. in aq. font. ℔. IV.
» uſque ad tertiæ part. conſump. in co-
» lat. & expreſſ. diſſolv. alum. pulve-
» rat. ℥ ſ. adde ror. vitriol. ℥ j ſ. f. gar-
» gariſma.

» Accipiebantur hujus gargariſmatis
» ℥ ij. in quibus ſolvebatur mel. optim.
» cochlear unum, nec non bis in die
» mel imponebatur gingivis. Uteba-
» mur eodem tempore oleo caryophyl-
» lor. ut ſupra.

» Tunc quoque uſus remediorum in-
» ternorum continuabatur. Nam finitis
» juſculis cancrorum fluviatilium, & ce-
» lebrata purgatione, lac aſininum per
» xv dies aut circiter fuit aſſumptum.
Verum

» Verum, urgente nimio calore, aquæ
» acidulæ per IX. dies ab ægrotis fuere
» assumptæ.

» His tum extus tum intus adhibitis
» remediis, suppuratio non penitus
» extincta in Canonico, sed adeo im-
» minuta fuit ut ex una gingivarum
» parte guttula minima purulentæ ma-
» teriæ exiret, & fœtor penitus eva-
» nuerit, in fratre autem ejus nulla
» materia purulenta e gingivis exiit, sed
» duo sunt maxillæ inferioris dentes in-
» cisorii vaccillantes, quique hactenus
» firmari penitus non potuerunt; iique
» fuissent avulsi nisi ægrotans hæmor-
» rhagiam timuisset quæ a vicinorum
» avulsione ipsi accidit; quapropter lo-
» cus sperandi sufficiens est suppuratio-
» nem penitus esse extinguendam in Ca-
» nonico reverendissimo, ni aliqua re-
» manserit dentium radix corrupta;
» in quo casu ad perfectam occa-
» sionem obtinendam suademus ut
» dens ille e quo suppuratio erumpit
» auferatur; aliter metus est ne dens
» corruptus & putrefactus vicinos infi-
» ciat. Idcirco ut radix tanti mali au-
» feratur, ægroti a remediis non desis-
» tant. Etenim cum scorbutus per tres

» annos altas egerit radices, nec intra
» spatium duorum triumve mensium
» labes scorbutica destrui possit, ut ra-
» dicitus curetur hic morbus, diætam
» tenebunt humectantem; a carnibus
» sale conditis & fumo induratis, a ci-
» bis salsis, piperatis, calidis abstine-
» bunt; pane albo utentur, offis & car-
» nibus juniorum animalium; vinum
» modice potabunt, & quandiu na-
» vigabunt ultimo utentur gargarismo
» quo frequenter os abluent, nec non
» bis qualibet die oleum caryophyllo-
» rum gingivæ imponent, & toties mel
» optimum.

» Dum vero in patriam reduces erunt,
» purgationem sument qualis supra
» præscripta est, ut dein balneum
» domesticum cum jusculis pullorum
» refrigerantibus, per xij. dierum
» intervallum. Imponentg ingivis oleum
» caryophyllatum sicut & mel qualibet
» die, & os abluent cum gargarismate
» jam præscripto.

» Verum si cochlearia in Lusitania
» eademsit planta quæ in tellure nostra
» crescit, curabunt ut per distillatio-
» nem spiritus ipsius extrahatur, quo
» loco gargarismatis frequenter os

» abluent ; quia præstantissium in hoc » morbo remedium, post usum balneo» rum fument jusculá cancrorum fluvia» tilium seq. modo parata.

» ♃. Cancror. fluviatil. in aq. fer» vent. ad rubed. usque extinct. & in » mort. marmor. contusor. no. xij. fol. » nast. aquat. & cochleariæ a. m. j. coq. » per horam dimid. part. vase exacte » clauso in juscul. pull. jun. gallin. cu» jus venter fuerit repletus hord. mund. » m. j. colat. & express. forti adde suc» ci cochleariæ ℥. ij.

» Assumptis jusculis per tempus no» tatum lac asininum assument ægri per » duos menses donec hiems riguerit, » celebrata purgatione qualibet die xv, » aut xx, & sequenti utentur opiata, » quam ter in hebdomada sero duabus » horis post cœnam, aut, quod melius » est, mane ante lac ad ʒ ij. assument.

» ♃. Conserv. absynth. & rosar. » rubr. a ℥ ſ. corall. rubr. præpar. & » oculor. cancror. fluviatil. a ʒ ij. kin» kin. in alkool redact. ʒ iij. antimon. » diaphor. ʒ j. cum ſ. q. syrup. de rosſ. » siccis f. opiata ad usum.

» Finito lactis usu purgatio iterum » celebrabitur, quæ per totam hyemem

» identidem quoque celebrari poterit ;
» servata eadem victus ratione, & ex-
» ternis ori adhibitis remediis, a quibus
» ægri non desistent donec suppuratio
» evanuerit.

» Vere autem accedente inchoabitur
» usus remediorum a jusculis refrige-
» rantibus quæ pullo juniore, vel
» carne vitulina, foliis cochleariæ, &
» nasturtio aquatico parabuntur, quo-
» rum usus erit x dierum, quibus elap-
» sis, & purgatione ut supra celebrata,
» sequenti utentur opiata per novem
» vices.

» ℞. Extract. rhabarb. ʒ ſ. croc.
» mart. aperient. ror. mai. præparat. gr.
» xviij. caſſ. lig. & ſal abſynth. a ℈ ſ.
» cum ſ. q. ſyrup. de cichor. f. opiat.
» pro una doſi superbibendo juſculum
» refriger. ſupra præſcript.

» Finito opiatæ uſu lac aſininum ſu-
» ment donec calor æſtatis adverterit ;
» tunc balneo domeſtico utentur per
» dies xv. ac menſe julio ſument aquas
» acidulas refrigerantes & diureticas,
» per IX aut x dies, celebrata purgatio-
» ne in principio & fine ut convenit.

» Verum ſi frater canonici ſuppura-
tionem adhuc patiatur in dentibus

» inciſoriis maxillæ inferioris, quod » accidere ſuſpicamur propter eorum » vaccillationem, ſuademus ut antequam » hyems proxima adveniat avellantur, » non ambo unà eademque die; ſed » facto aliquo dierum intervallo alter » poſt primum avellatur; aliter ſcorbu- » tum curare impoſſibile judicamus; » quia labes ſcorbutica adeo earum ra- » dices infecit ut nullo remedio in iis » deſtrui valeat, quod ſat evidenter no- » bis apparuit dum radices dentium qui » hic fuere avulſi examinabamus. Fac- » ta autem dentium avulſione, non le- » ve eſt argumentum ſperandi morbum » penitus fore profligandum.

Datum Monſpelii die 7. julii 1720.
BEZAC, LAZERME.



TRADUCTION

DE LA PRECEDENTE CONSULTATION

Sur le Scorbut.

UN Chanoine de l'Ordre de Saint Thomas, & son frere étant attaqués de scorbut, avoient les dents couvertes d'un tartre jaune & noir, placées dans leurs alvéoles dans un ordre tout-à-fait irregulier, & dont quelques-unes, devenues plus grosses qu'elles ne sont ordinairement, étoient tremblantes. Outre cela les gencives étoient rongées d'ulceres, le pus en couloit de toute part dès qu'on les comprimoit, & toute la bouche répandoit au loin une odeur fetide, & puante. Les urines étoient rouges & épaisses, sans fievre ni aucune tache livide ou d'autre espece dans l'habitude du corps. Ils étoient dans cet état depuis trois ans, aiant fait inutilement beaucoup de remedes dans leur patrie pour s'en délivrer.

La masse, & l'accroissement irregu-

lier des dents, le tartre dont elles étoient couvertes, & leur suppuration, nous aiant persuadés que leurs racines avoient été rongées & ulcérées par des sucs-salins & tartareux, nous crûmes la guérison impossible tant qu'elles resteroient dans leurs alvéoles ainsi rongés & abreuvés de ces sucs; c'est pourquoi nous nous determinâmes à les faire arracher. Mais comme ces mauvais sucs ne pouvoient être fournis que par le sang, nous jugeames qu'il étoit nécessaire d'adoucir & de dépurer la masse des liqueurs, avant d'arracher les dents gâtées, parce qu'autrement, le sang étant toujours infecté des mêmes sucs, les auroit deposés sur les dents saines, & auroit par-là entretenu la maladie, en infectant leurs racines. La constitution rouge, épaisse, & tartareuse des urines favorisoit cette conjecture.

Aiant donc conseillé une diette humectante, & banni toute sorte d'alimens salés & piquans, nous avons fait saigner les malades, & les avons purgés le lendemain avec cette medecine.

PURGATION.

Prenez senné mondé deux gros ; rhubarbe choisie & sel végetal, de chacun un gros ; epithymum coupé menu ; & sommités de petite centaurée, de chacun une pincée. Faites les bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & dissolvez dans la colature deux onces de manne.

Les malades ont pris ensuite pendant neuf jours l'opiate suivante, avalant par-dessus chaque dose, un bouillon de poulet, dans le ventre duquel on mettoit une poignée d'orge entier, & qu'on alteroit avec les feuilles de cresson d'eau.

OPIATE.

Prenez tartre martial, & extrait de rhubarbe, de chacun un demi-gros ; *cassia lignea* un demi-scrupule ; diagrede six grains ; faites une opiate pour une dose avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe.

Vers la fin de l'opiate nous fimes emporter la crasse & les saletés des

dents par les instrumens convenables ; & nous commençâmes par en faire arracher seulement de jour à autre une ou deux des gâtées, à chaque malade. Les jours qu'on arrachoit les dens, ils ne prenoient point de remedes internes. La suppuration cessa, de maniere qu'il ne coula plus la moindre partie de pus de la gencive dont on avoit arraché la dent.

Aïant repurgé à la fin de l'opiate, les malades prirent pendant vingt jours un bouillon fait avec un jeune poulet ; dont on remplissoit le ventre d'une poignée d'orge entier, & de demi-once de semences froides écrasées, & qu'on faisoit bouillir pendant une heure, ajoutant ensuite quatre ou cinq écrevisses de riviere ; & une poignée des feuilles de cresson d'eau. On faisoit bouillir une demi-heure ces dernieres matieres, & on couloit ensuite avec expression. On préparoit en même tems un de ces bouillons pour chaque malade.

Pour guérir & éteindre entierement la suppuration des dents encore tremblantes, & les affermir dans leurs alvéoles, nous nous sommes servis de la methode suivante.

Nous appliquions deux ou trois fois par jour sur les parties des gencives, dont il couloit du pus, l'huile ou l'essence de gerofle, & nous rongions une fois par jour avec l'esprit de sel, les chairs gâtées & corrompues des gencives, afin de séparer ainsi le mauvais d'avec le sain. Ils usoient en même tems plusieurs fois dans la journée du gargarisme suivant.

GARGARISME.

Prenez feuilles d'absynthe, & sommités de rhue, de chacunes une poignée; balaustes pulvérisées quatre pincées; feuilles de cresson de fontaine une demi-poignée; faites-les bouillir dans quatre livres de décoction d'orge jusqu'à diminution du quart, ajoutant sur la fin de l'ébullition deux pincées de roses rouges. Dissolvez dans la colature exprimée une demi-once d'alun en poudre, & une once de phlegme de vitriol. Faites un gargarisme.

L'extrémité des gencives nous paroissant mauvaise, nous avions résolu de l'emporter par le fer, mais, pour éviter la douleur que la section causoit,

nous eûmes recours à une autre méthode, & nous rongeames avec la pierre infernale tout ce qui nous parut mauvais dans la gencive, faisant laver la bouche avec le gargarisme suivant.

GARGARISME.

Prenez feuilles de lentisque, & sommités de sapin de chacunes une poignée; faites bou llir dans quatre livres d'eau de fontaine jusqu'à diminution du tiers; dissolvez dans la colature passée avec expression, une demi-once d'alun en poudre, & une once de phlegme de vitriol.

On dissolvoit dans deux onces de ce gargarisme une cuillerée de bon miel; on appliquoit même deux fois par jour de ce même miel sur les gencives, nous servant aussi de l'huile de gérofle comme ci-dessus.

Nous faisions aussi continuer pendant ce même tems l'usage des remedes internes; car après les bouillons d'écrevisses, nous fîmes prendre aux malades pendant une quinzaine de jours le lait d'ânesse; mais les chaleurs étant

ensuite grandes, nous substituames les eaux acidules pendant neuf jours.

Par l'usage de ces remedes externes & internes, la suppuration ne fut pas à la vérité entierement éteinte chez le Chanoine, mais elle diminua si fort, qu'il ne sortoit des gencives qu'une très-petite goutte de matiere purulente: & la puanteur de la bouche a entierement disparu. Dans le frere la suppuration est tout-à-fait éteinte, mais il a deux dents incisives de la mâchoire inférieure encore branlantes, qu'on n'a pas pû jusqu'à présent entierement affermir, & qu'on auroit pour cela fait arracher, si le malade n'avoit craint l'hémorrhagie qui lui arriva, lorsqu'on lui arracha les voisines.

On a donc tout lieu d'esperer que la suppuration sera entierement tarie chez le Chanoine, à moins qu'il n'eût resté encore quelque racine de dent corrompue, & dans ce cas, nous conseillons pour obtenir une guérison parfaite, qu'on fasse arracher la dent d'où sortoit la suppuration; autrement il seroit à craindre que la dent gâtée ne corrompît les voisines.

Pour emporter entierement la raci-

ne d'un si grand mal, les malades doivent insister long-tems aux remedes, puisque le scorbut a fait de si grands progrès dans l'espace de trois ans, qu'il a été impossible de le détruire entierement par les différens remedes qu'on vient de détailler, & de continuer ici pendant deux ou trois mois.

Pendant que les malades seront sur mer, ils se serviront fréquemment du dernier gargarisme, & ils appliqueront deux fois par jour l'huile de gérofle, & de bon miel sur les gencives gâtées.

Ces Messieurs, étant arrivés chez eux, seront purgés avec la medecine déja prescrite, & prendront d'abord après pendant douze matins le bain domestique tiéde, avalant à la sortie un bouillon de poulet rafraichissant. Ils auront soin d'appliquer sur les gencives l'huile de gérofle & le miel deux fois chacun par jour alternativement, comme il a été dit; & se serviront du même gargarisme. Mais s'ils ont dans le Portugal la plante nommée cochlearia, ou herbe aux cuillers, ils auront soin d'en faire tirer l'esprit par la distillation chimique, dont ils se laveront souvent la bouche à la place du gargarisme, étant

un remede très-efficace dans cette maladie.

Après les bains ils prendront pendant douze ou quinze matins un bouillon fait avec un jeune poulet ; trois ou quatre écrevisses de riviere, & les feuilles de cresson d'eau & de cochlearia ; dissolvant dans ce bouillon coulé deux onces de suc de cochlearia bien dépuré, se repurgeant à la fin.

Ils prendront ensuite pendant deux mois, ou jusques au froid de l'hiver, une écuellée de lait d'ânesse entier, se purgeant de vingt en vingt jours, ou suivant le besoin, usant trois fois la semaine ; deux heures après le souper, ou le matin avant le lait, de l'opiate ci-jointe à la dose de quatre scrupules, ou deux drachmes.

OPIATE.

Prenez conserves d'absynthe & de roses rouges, de chacune une demi-once ; corail rouge préparé, & ieux d'écrevisses de riviere, de chacun deux gros ; quinquina réduit en poudre subtile trois gros ; antimoine diaphoretique un gros ; faites avec le syrop de

roſes ſeiches une opiate pour l'uſage.

Les malades paſſeront l'hiver en ſe purgeant de tems en tems, obſervant un exact régime de vivre, & continuant les remedes externes déja preſcrits pour la bouche, jusques à ce que la ſuppuration des gencives ſoit entierement tarie.

Au printems prochain ils reprendront pendant dix matins les bouillons d'écreviſſes; &, s'étant repurgés après la dixaine, ils uſeront pendant neuf matins de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez extrait de rhubarbe demi-gros; ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai dix-huit grains; *caſſia lignea* & ſel d'abſynthe, de chacun un demi-gros; faites avec le ſyrop de chicorée une opiate pour une ſeule doſe, buvant par deſſus un bouillon rafraichiſſant.

Immédiatement après ils prendront juſques aux chaleurs de l'été le lait d'âneſſe entier, &, les chaleurs étant arrivées, les bains domeſtiques pendant douze ou quinze matins, & enſuite les

eaux acidules rafraichiſſantes pendant neuf ou dix, ſe purgeant au commencement & à la fin.

Si la ſuppuration ſubſiſtoit encore après tous ces remedes dans les dents incisives de la mâchoire inférieure du frere de Monſieur le Chanoine, ce que nous ſoupçonnons arriver à cauſe de leur tremblement, nous lui conſeillons de les faire arracher avant l'hiver prochain, non toutes les deux le même jour, mais gardant un intervalle de quelques jours; autrement nous croïons qu'il eſt impoſſible de guérir radicalement le ſcorbut, parce que le levain ſcorbutique a tellement infecté les racines de ces dents, qu'on ne ſçauroit le detruire par aucun remede; comme il nous l'a aſſez paru par l'examen des racines des dents qui ont été arrachées ici; mais les dents mauvaiſes arrachées, il y a tout lieu de ſe flatter que la maladie ſera entierement detruite.

Délibéré à Montpellier le 7. juillet 1720, *Signé*, BEZAC, LAZERME.

CONSILIUM XLV.

De passione hysterica.

» EX illa symptomatum calamitosa
» serie quibus ægra vexatur, ma-
» nifestum est illustrissimam patientem
» affectu corripi hysterico jam in ulti-
» mo gradu constituto, hunc autem a
» stomachi debilitate, vitiata digestione,
» vasorum ariditate, humorum cras-
» sitie, siccitate, & acrimonia quadam,
» procedere declarant, vagitus ventris,
» borborygmi per intestina vagantes,
» alvi profluvium, pustularum erup-
» tio, pruritus, formicatio diversas
» partes afficiens, cæteraque gravia
» symptomata quibus stipati insultus
» recurrunt. Quoniam enim, læsa di-
» gestione, quidquid ciborum assumi-
» tur in chylum dulcem balzamicum
» atque fluxilem converti nequit, plu-
» res ergo illorum partes, mole, su-
» perficie, necnon consistentia peccan-
» tes in intestinis generantur a quibus,
» concepta effervescentia, per chyli
» vias in sanguinis massam veniunt, ubi

» sufficienter aggestæ motum ipsius circularem perturbant, & vasa irritando, vel succutiendo, ad motus irregulares cogunt. Quoniam vero nervorum fabrica exiguissimis canaliculis constat, nihil crassum viscidumque eorum substantiam penetrare potest; hinc fluidi spirituosi impeditus cursus, quo partes defraudatæ munia sua expedite absolvere nequeunt : hinc animi deliquium, pulsus parvitas, inæqualitas, & intermittentia, visus obscuritas, manuum tremor, faciei pallor & obmutescentia oriuntur.

» Id in paroxysmorum recursu singulare videtur, quod ab aliquot mensibus ingruente uterina purgatione hoc malum recurrat, ita ut insultus eundem ac muliebris evacuatio tenorem servare videatur; cujus ratio in æstum quem tunc concipit uterus facile refundi potest, quo fit ut propter viciniam cruditates in intestinis latentes extricentur, & in actum agantur.

» Quantum vero ad stomachum lædendum, sanguinem vitiandum & alterandum, valeant gravia animi pathemata, nemini non notum est.

» Quapropter, tametsi ægra in vitæ re-
» gimine errorem nullum commiserit,
» hac unica tamen causa jam exposita,
» in talem morbum incidere potuit.

» Quoniam vero hysterica passio cum
» affectu hypochondraco complicari so-
» let, ex hoc nascitur maxima hunc
» morbum sanandi difficultas, quæ ma-
» jor quoque videtur ratione ætatis,
» & præsertim ob vires corporis frac-
» tas, & langorem illum quo partes
» universæ plectuntur.

» Attamen nec deserenda est ægra;
» nec fato suo committenda; quia na-
» tura, remediis convenienter adjuta,
» morbos gravissimos contra omnem
» Medicorum spem aliquando superat.
» Idcirco in eo laborandum esse existi-
» mamus ut virtus stomacho reddatur;
» dividatur, humectetur, fluida san-
» guinis massa & balzamica fiat. Sic, si
» curatio absolvi nequeat, solatium sal-
» tem aliquod ægræ afferetur.

» In hunc finem saphena aperienda
» est, præmisso clystere leviter purgan-
» te: altera die instituetur purgatio se-
» quens.

» ♃. Sen. mund. ℥iij. rhabarb. ut
» decet contus. & tart. solub. a. ℥j. sem.

» contra ℥ ſ. ſummit. abſynth. min. & » ſem. aniſi a. p. j. infund. levi præmiſ- » ſa e bullit. in decoct. polypod. quer- » cin. ℥ xvj. in colat. & expreſſ. diſ- » ſolv. mann. Calabr. ℥ ij. f. pot. in » duas doſes dividenda : 1æ. adde ſyrup. » flor. perſicor ℥ j. capiat mane cum re- » gimine, facto intervallo unius horæ in- » ter utramque doſim.

» Duabus elapſis horis poſt exhibi- » tionem ſecundæ doſis capiat ægra juſ- » culum fol. cichor. alteratum. Celebra- » ta purgatione, aquis acidulis utetur » per x. dies, quas tepidas ſumet ne » eorum frigiditas ſtomacho noceat.

» Uſu aquarum finito repetetur pur- » gatio, & duobus elapſis diebus, pa- » rabitur juſculum ſequenti modo, quod » per tres hebdomadas aſſumetur.

» ℞. Pull. exenterat. cujus venter » hord. mund. m. j. & quatuor. ſem. fri- » gid. major. mundator. contuſor. ℥ ſ. » repleatur; bulliat per horam unam in » aq. font. ſ. q. adde cancror. fluviatil. » in aq. fervent. extinctor. & in mor- » tar. marmor. contuſor par. vj. fol. bor- » rag. bugloſſ. & cherefol. ex omnibus » m. j. coquantur vaſe optime clauſo » per hor. dimid. partem; coletur; & ex- » primatur.

» ♃. Tart. chalybeat. gr. xx. cum jus-
» culi præscripti cochleare uno capiat ;
» superbibendo jusculum.

» Post juscula repetenda est purga-
» tio , & , facto unius aut alterius die
» intervallo , sequens opiata exhibebi-
» tur.

» Croc. mart. aperient. ror. mai.
» præparat. ℥ ſ. rhabarb. pulverat. &
» oculor. cancr. fluviatil. a. ℥ ſ. extract.
» ellebori nigri, & resin. scamon. a. ℈ j.
» cum ſ. q. syrup. de absynth. f. opia-
» ta ad ʒ j ſ. sumenda , superbibendo
» jusculum fol. borrag. & cichori alte-
» ratum ; deambulet ægra quantum po-
» terit.

» Verum quoniam metus est ne
» ab usu illius opiatæ excandescat san-
» guis , ad id præcavendum censemus
» per quatuor tantum dies opiatam esse
» assumendam , & per alios quatuor
» dies jusculum pulli refrigerans abs-
» que opiata , quo facto iterum opiata,
» iterumque juscula sumentur , & sic
» successive donec assumpta fuerit opia-
» ta , ad vices duodecim.

» Quo facto , repetitam purgatio-
» nem usus lactis asinini sequetur, quod
» ægra mane ut mos est in lecto assu-

» met ad ℥ x. donec hiemale frigus ab
» eo abstinere cogat. Celebrabitur pur-
» gatio qualibet die xva. & ut quoque
» liberius ex intestinis ad sanguinem
» lac venire possit, ægra ter in hebdo-
» mada sero dum lectum iniet opiatæ
» sequentis ℥ ij assumet.

» ℞. Conserv. summit. absynth.
» min. flor. aurant. a. ℥ ſ. kink. in al-
» kool. redact. corall. rubr. præparat.
» a. ʒ ij oculor. cancror. fluviatil. & ra-
» dic. gentian. a. ʒ j. cum ſ. q. syrup.
» de absynth. f. opiata ad usum.

» His conveniens vitæ regimen ad-
» jungi necesse est. Idcirco ab acidis,
» salsis, crudis abstineat. Ex alimentis
» præstantiora erunt quæ sanguinem di-
» luent, balzamicum & fluidum effi-
» cient, ut carnes avium; vigilias, ani-
» mi contentiones, meditationem im-
» primis, & tristitiam aversabitur; mo-
» dice & mature cœnabit; erit a cœna
» ad lectum trium circiter horarum spa-
» tium. Sero & mane offa utetur, vi-
» num Burgundiacum maxime dilutum
» pro potu erit, necnon alvum si pigra
» fuerit clystere aperiet.

Datum Monspelii die 23. julii. BEZAC DEIDIER, LAZERME.

TRADUCTION
DE LA CONSULTATION PRECEDENTE.
Sur une Passion hysterique.

LE fâcheux concours de symptômes dont la malade est tourmentée, est une preuve manifeste qu'elle est attaquée d'une passion hysterique parvenue jusqu'au dernier degré. Que cette maladie soit causée par la foiblesse de l'estomac, le dérangement de la digestion, la seicheresse des vaisseaux, l'épaisseur, le desseichement, & l'acrimonie des liqueurs, c'est ce que démontrent les rugissemens du ventre, les grouillemens qui se font dans les intestins, le cours de ventre, l'éruption des pustules, la demangeaison, le fourmillement qui attaquent diverses parties; & d'autres graves symptômes qui accompagnent le retour des attaques. Car comme lorsque la digestion est dérangée, tous les alimens que l'on prend ne peuvent se changer en chyle doux, balsamique, & coulant; il se forme dans les intestins beaucoup de par-

ties qui péchent par leur masse, leur sur face, & leur consistence, lesquelles venant à fermenter passent dans le sang par les veines lactées, où s'étant amassées en quantité suffisante, elles troublent son mouvement circulaire, & irritant ou secouant les vaisseaux, leur font prendre des mouvemens irréguliers. Et comme la structure des nerfs est telle qu'ils sont composés de très-petits tuiaux, il n'est pas possible à des matieres épaisses & visqueuses de pénétrer dans leur substance; la circulation du suc nerveux se trouve donc embarrassée, & les parties privées de ce mobile ne sont point en état de s'acquitter de leurs fonctions. Delà les défaillances, la petitesse du pouls, son inegalité, son intermittence, l'obscurcissement de la vue, les tremblemens des mains, la pâleur du visage, & la perte de la voix.

Ce qu'il y a de particulier dans le retour des accès, c'est que depuis quelques mois ils reviennent lorsque l'écoulement des regles commence, de maniere qu'ils paroissent suivre le même ordre que le flux menstruel; ce que nous attribuons à la chaleur que la matrice

matrice reçoit dans ce tems, qui, à raiſon du voiſinage, met en mouvement les crudités contenues dans les inteſtins, & les fait paſſer dans le ſang.

Il n'y a perſonne qui ne ſçache combien les grandes paſſions de l'ame contribuent à déranger l'eſtomac, & à altérer & même corrompre le ſang. C'eſt pourquoi, bien que la malade n'eût jamais fait de fautes de régime, il n'a pas fallu d'autre cauſe que les paſſions de l'ame pour la jetter dans la paſſion hyſtérique.

Et comme cette paſſion ſe complique ordinairement avec l'affection hypochondriaque, il eſt neceſſaire que cette maladie ſoit fort difficile à guérir; & elle le devient encore plus à raiſon de l'âge, de l'épuiſement des forces, & de la langueur de toutes les parties.

Il ne faut pourtant point conclurre de-là qu'il faille déſeſperer de la guériſon de la malade, ni l'abandonner à ſon mauvais ſort, parce que la nature, aidée de remedes convenables, ſurmonte quelquefois contre l'attente des Medecins les maladies les plus graves. Nous eſtimons en conſequence qu'il faut s'attacher à retablir la force de

l'estomac, & à diviser, humecter, rendre fluide & balsamique la masse du sang. Par ces operations, si l'on ne detruit pas radicalement la maladie, on soulagera du moins la malade.

Pour y parvenir, on commencera par la saigner du pied, après avoir vuidé les intestins par un lavement légérement laxatif. Le lendemain on la purgera suivant la formule ci-jointe.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondées trois drachmes; rhubarbe concassée, & sel végétal, de chacunes une drachme; sommités de petite absynthe & graine d'anis, de chacunes une pincée; faites infuser, après une légére ébullition dans seize onces de décoction de polypode de chêne; dissolvez dans la colature faite avec expression deux onces de manne de Calabre; faites une potion, qui sera prise en deux fois; ajoutant à la premiere prise syrop de fleurs de pêcher une once; ces deux doses seront avalées le matin, avec le régime accoutumé, laissant une heure d'intervalle entre elles.

Deux heures après avoir avalé la ſeconde priſe, la malade prendra un bouillon à la chicorée ſauvage. Elle boira enſuite pendant dix jours des eaux minerales froides, les faiſant dégourdir au bain marie, de crainte que leur froideur ne nuiſe à l'eſtomac.

L'uſage des eaux fini, elle ſe repurgera, & deux jours après elle commencera les bouillons ſuivans, qu'elle continuera pendant trois ſemaines.

BOUILLON.

Prenez un poulet, dont on remplira le ventre d'une poignée d'orge mondé, & d'une demi-once des quatre ſemences froides majeures concaſſées ; faites bouillir pendant une heure dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine ; ajoutez alors douze écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier, feuilles de bourrache, bugloſe, & cerfeuil, une poignée en total ; faites bouillir pendant une demi-heure dans un vaiſſeau exactement fermé ; coulez avec expreſſion.

Prenez vingt grains de tartre mar-

tial, que la malade les avale dans une ou deux cuillerées de bouillon ci-dessus décrit, buvant le reste par-dessus.

Les bouillons, finis la malade se repurgera, & après un ou deux jours d'intervalle, on lui fera prendre l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai une demi-once; rhubarbe en poudre, ïeux d'écrevisses de riviere, de chacun une demi-drachme; extrait d'hellebore noir, resine de scammonée, de chacun un scrupule; faites avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe une opiate, dont la dose sera d'une drachme & demie; buvant par-dessus un bouillon altéré avec les feuilles de bourrache & & de chicorée sauvage. La malade, après l'avoir pris, se promenera autant qu'il lui sera possible.

Mais comme il y a lieu de craindre que cette opiate ne mette le sang dans un mouvement trop violent, pour prévenir cet accident, nous lui conseillons de ne prendre l'opiate que quatre jours

de ſuite. Les quatre jours ſuivans, elle prendra le bouillon de poulet rafraichiſſant ſans opiate, & ainſi alternativement juſqu'à ce qu'elle ait pris douze priſes d'opiate.

S'étant enſuite repurgée, elle ſe mettra à l'uſage du lait d'âneſſe, dont elle prendra le matin au lit, ſuivant la coutume, dix onces; ce qu'elle continuera juſqu'au froid de l'hiver. Elle ſe purgera tous les quinze jours, &, pour que le lait paſſe plus aiſement, elle prendra trois fois la ſemaine en ſe mettant au lit, deux drachmes de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez conſerves de ſommités de petite abſynthe, & de fleurs d'oranges, de chacune une demi-once; quinquina réduit en poudre ſubtile, corail rouge préparé, de chacun deux drachmes; ïeux d'écreviſſes de riviere, & racine de gentiane, de chacun une drachme; faites une opiate avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe.

Ces remedes ne feront rien, s'ils ne ſont aidés par un régime convenable. Il

faut que la malade s'abstienne de tous les alimens acides, salés, cruds; qu'elle n'use que de ceux qui delaïent le sang, qui le rendent balsamique & fluide, comme la chair des oiseaux; qu'elle évite les veilles, les contentions d'esprit, les réflexions, & sur-tout la tristesse; qu'elle soupe de bonne heure, & légérement; qu'elle ne se couche que trois heures ou environ après avoir soupé; qu'elle mange du potage à midi, & au soir; qu'elle boive de bon vin de Bourgogne bien trempé, & qu'elle se tienne le ventre libre au moien des lavemens, toutes les fois qu'il sera paresseux.

Délibéré à Montpellier le 23. juillet, *signé*, BEZAC, DEIDIER, LAZERME.



CONSULTATION XLVI.

Sur un mal de gorge & gonflement de la luette.

MEMOIRE.

LE mal de gorge continue toujours; les glandes salivales, la luette, & les amygdales sont quasi toujours gonflées aussi-bien que les glandes du col, de sorte que l'incommodité augmente, bien loin de diminuer; à cela il se joint des élancemens, la levre supérieure s'enfle & les ïeux se changent un peu, & deviennent fort humides. On s'est fait couper les cheveux, & on se sert de calottes de papier que la malade change tous les jours; elles sont ordinairement mouillées comme si elles avoient été trempées dans l'eau, quand elles les ôte. On a pris cet été les eaux de Vals, & depuis deux mois on prend la ptisanne de salsepareille. Tous ces remedes, & nombre de purgations, n'ont point diminué le mal. On ne s'endort que sur les six heures du matin, & on est toute la nuit prêt à suffoquer.

REPONSE.

Le mal de gorge dont la malade se plaint vient sans contredit du gonflement des glandes du col, des amygdales, & sur-tout de la luette, qui descend un peu trop de fois à autre, & qu'on est souvent obligé de relever. Ce gonflement fait que la malade craint de suffoquer en dormant, lorsque l'air de la respiration ne peut avoir son passage tout-à-fait libre par la trachée artere à raison du resserrement du gosier.

Les élancemens qu'on sent dans la tête, l'enflure de la levre supérieure, le changement des ïeux, & l'humidité qui s'y ramasse, sont des suites du gonflement des glandes, à raison duquel le sang ne peut pas revenir librement par les petites ramifications de la veine jugulaire.

Comme à ces incommodités près, la malade a beaucoup d'embonpoint, & jouit d'une parfaite santé, n'ayant absolument aucune difficulté d'avaler, & respirant fort librement hors de ces accidens, il y a lieu de penser que le gonflement ci-dessus est occasionné par

une grande quantité de graisse, de lymphe, & de sérosité qui se ramasse de fois à autres dans les susdites glandes.

Quoique cette maladie soit toujours plus allarmante que dangereuse, elle pourroit avoir des suites fâcheuses si on ne travailloit à les prévenir en donnant de la liquidité à la lymphe, & détournant les sérosités par les voies des urines, & du ventre; indications qu'on tâchera de remplir par le long usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour lavemens rafraichissans & laxatifs, une livre; catholicon pour l'usage interne une once & demie; miel rosat une once; mêlez, faites un lavement qui sera pris à la commodité de la malade, & & réiteré toutes les fois que le ventre sera paresseux.

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer huit a neuf onces de sang, & l'on se purgera le lendemain avec cette médecine.

PURGATION.

Prenez rhubarbe choisie concassée grossierement, & enfermée dans un nouet, une drachme & demie; feuilles de senné mondées deux drachmes; sel végétal une drachme; faites infuser dans une suffisante quantité de décoction d'absynthe; dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne choisie, & une once de fleurs de pêcher; faites une potion qui sera prise le matin avec les attentions convenables.

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun une poudre faite avec quinze grains d'éthiops minéral, & dix de cloportes préparés, le tout enveloppé dans du pain à chanter, ou dans quelque conserve, prenant garde qu'elle ne s'arrête entre les dents.

Si on ne peut absolument avaler aucun bol, pour lesquels la malade a toujours eu beaucoup de répugnance, on détrempera ladite poudre dans une cuillerée d'eau ou de vin, l'avalant ensuite promptement.

On prendra par dessus cette poudre

un bouillon fait avec un jeune poulet & une poignée de feuilles de chicorée sauvage, continuant pendant quinze jours, au bout desquels on se repurgera comme dessus, pour passer dès le lendemain à l'usage de la ptisanne dessicative & laxative qui suit.

PTISANNE.

Prenez salsepareille coupée menu, une once; racine d'iris de Florence seiche une once; jonc odorant coupé menu, bois de gaïac écrasé comme il faut de chacune quatre onces; bois de sassafras, aussi coupé menu, une once; cristal minéral une once & demie; grande phillirea seichée & mise en poudre, une once; antimoine crud concassé grossierement, & enfermé dans un nouet, quatre onces; faites infuser le tout à froid pendant douze heures dans douze pintes d'eau de fontaine, mesure de Paris; puis bouchez exactement le vaisseau, & faites bouillir lentement pendant six heures. Le vase étant retiré du feu, ajoutez-y réglisse écharpie, & senné mondé, de chacune deux onces; philtrez la liqueur refroidie, & gardez-la pour l'usage.

L'on boira six verres par jour de cette ptisanne, sçavoir deux verres le matin demi-heure avant sortir du lit, ne dînant que deux heures après; deux autres verres quatre heures après dîner, & les deux autres le soir en se mettant au lit, continuant pendant quinze jours, insistant sur celui de ces deux remedes dont la malade se trouvera plus soulagée par rapport à l'état de son gosier.

Si la luette continuoit à tomber souvent, nous croïons qu'il n'y auroit aucun risque d'en retrancher une partie d'un seul coup de ciseau qui n'est point du tout douloureux, & dont la plaie se cicatrice par le seul baume de la salive sans le secours d'aucun remede. Cette petite opération vuidant un peu de sang de la partie, dégorgeroit nonseulement la luette, mais encore les parties voisines jusqu'aux amygdales. Celles-ci se coupent aussi très-souvent dans les maux de gorge avec succès & sans aucun danger. Si la malade redoute le coup de ciseau, il faudra relever la luette à l'ordinaire, & gargariser souvent, tantôt avec la décoction d'orge & la dissolution de miel, tantôt avec la seule eau-de-vie, où l'on aura dissous

quelques grains de sel ammoniac. Il seroit même bon que la malade machât souvent ou de la cire seule, ou du zedoaria, dans la vûe de dégorger les conduits salivaires.

Quant à la diete, l'exercice du corps, sur-tout la promenade à pied, nous paroît ici fort nécessaire. On ne doit manger que des alimens de bon suc & faciles à digerer, se privant de ragouts, de fritures, de patisseries, d'herbes crues, de légumes, & de tout aliment indigeste. On n'observera aucun jour maigre, il ne faut souper que sobrement, on ne prendra tout au plus, que la valeur d'une aîle de poulet pour boire deux coups deux ou trois heures avant s'aller coucher.

Délibéré à Montpellier le 26. novembre 1720. *Signé*, DEIDIER.

CONSULTATION XLVII.

Sur une paralysie.

L'Attaque de tête, & la paralysie imparfaite qui lui succeda, doivent être regardées comme les effets

d'un coup de sang porté dans le cerveau, & dans la portion droite de la moëlle de l'épine. Quoique le tempérament vif, & sanguin de Monsieur, prouve évidemment que la masse de ses liqueurs est naturellement engluée, & résineuse, la maniere brusque, & inopinée avec laquelle la tête fut saisie, ne permet pas de douter que dans le tems de l'attaque il n'ait passé dans le sang des matieres crues, & mal travaillées, qui en ont tout à coup liéles parties intégrantes, & principalement la lymphe nervale, comme le succès des saignées réitérées, mais sur-tout des purgatifs propres à secouer le genre nerveux, le démontre. On a d'ailleurs tout lieu de croire que le malade a dès sa naissance une disposition de relâchement & de foiblesse dans le solide des nerfs des parties affectées.

Pour tirer tout le parti possible de la situation de Monsieur, on a jugé qu'il falloit d'abord nettoier les premieres voies ; déterminer du côté de la peau, & faire transpirer, les matieres lymphatiques qui avoient engagé les filieres nerveuses ; & redonner au solide des nerfs relâchés le ressort qu'ils avoient perdu.

On a rempli ces indications par le moïen de la boisson des eaux de Balaruc, par les douches, & les bains du même endroit. L'on doit à l'avenir se proposer de soutenir les fonctions de l'estomac, de procurer une louable fluidité à la masse des liqueurs, de faire rouler avec aisance la lymphe nervale dans la cerveau, & dans la moëlle de l'épine, & de maintenir ces mêmes parties dans leur ton naturel. Nous esperons que les dernieres indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Monsieur, étant arrivé chez lui, & s'y étant reposé quelques jours, sera saigné du bras sain, sur-tout s'il se trouve échauffé, & qu'il ait des marques d'abondance de sang. Il sera purgé ensuite avec six drachmes de tamarins, une drachme de rhubarbe concassée, & une drachme de sel d'Epsom, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit, trois drachmes de senné. On partagera le matin la médecine en deux verres, qui seront donnés à deux heures de distance l'un de l'autre, & on dissoudra dans le premier deux onces de manne.

Immédiatement après, Monſieur boira un bouillon fait avec demi-livre de jarret de veau, ou de collet de mouton, & une poignée en tout de feuilles de creſſon de fontaine, & de chicorée amere. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction, dix-huit ou vingt cloportes frais, lavés, & étouffés dans le vin blanc, & leur aïant donné une très-courte ébullition, on coulera, diſſolvant dans la colature vingt grains de tartre chalybé ſoluble, & réitérant la même médecine à la fin.

Pendant les quinze matins ſuivans, Monſieur prendra une écuellée de petit lait de vache, préparé avec la preſure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On éteindra dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu, & on y diſſoudra deux onces de ſuc de creſſon de fontaine, bien dépuré; on terminera l'uſage de cette préparation de lait par le même purgatif.

Monſieur paſſera le reſte de l'hiver, ſe purgeant de mois en mois, & uſant trois ou quatre fois la ſemaine dans la premiere cuillerée de ſoupe, à l'heure de ſon dîner, de ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de

mai, à la dose de quinze ou dix-huit grains.

Le printemps prochain, Monsieur sera saigné & purgé; on aiguisera même le purgatif par cinq ou six grains de tartre émétique, ajoutés au premier verre, si on le juge nécessaire, pour prendre d'abord après les bouillons déja marqués, & ensuite l'opiate suivante, qui sera précédée, & terminée par le purgatif ordinaire.

OPIATE.

Prenez de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai trois drachmes; d'antimoine diaphorétique, & rhubarbe en poudre, de chacun deux drachmes; de poudre de viperes, & de cloportes en poudre, de chacune une drachme & demie; de sel ammoniac une drachme; qu'on incorporera avec le syrop de capillaire pour en former une opiate, qu'on partagera en dix doses égales, faisant boire par dessus chacune une couple de tasses d'infusion de feuilles de mélisse préparée à la maniere du thé.

Après cette opiate, le malade boira

pendant dix ou douze matins le petit lait déja prescrit, finissant par le purgatif; & vers la fin du mois de mai prochain, si les remedes faits à Balaruc ont eu un bon succès, il y reviendra pour les réitérer.

Monsieur doit se garantir contre le froid, & l'humidité, éviter toutes les passions de l'ame, les excès dans le boire & le manger, & les contentions d'esprit, soupant très-frugalement, buvant son vin fort trempé, & se nourrissant toute l'année avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti.

Délibéré à Montpellier le 29. octobre 1733. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XLVIII.

Sur des corps glanduleux qui, étranglant l'œsophage, causent le vomissement.

MOnsieur étoit né avec un tempérament assez porté à la réflexion, & à la mélancholie, ce qui n'a pas été peu augmenté par le genre de vie solitaire, & sédentaire en même tems, que

sa situation l'a engagé de mener. Ces circonstances ont par conséquent augmenté la disposition seiche, & résineuse de la lymphe, & du reste de la masse de ses liqueurs. Les alimens grossiers dont il a fait usage ont agi de concert avec les autres causes déja détaillées, & porté des impressions sur la lymphe en général, mais sur-tout sur celle de l'estomac, comme les vents, les rapports, & les gonflemens auxquels le malade a été sujet, & l'est encore, le prouvent évidement. Il y a même tout lieu de penser que la portion de l'œsophage, qui approche du ventricule souffre une compression qui s'oppose à la libre descente des alimens tant fluides que solides dans ce viscere, & qui cause les efforts, ou contractions violentes, qui repoussent les alimens vers la bouche par le vomissement. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de s'assurer si les corps glanduleux qui gênent l'œsophage sont placés ou dans son voisinage, ou dans son propre tissu.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent du malade, l'on doit se proposer de rétablir les fonctions de l'es-

tomac, de procurer une division douce, ménagée à la lymphe, & au reste des liqueurs, de leur fournir une abondante détrempe, & beaucoup de baume, & de lever les embarras que l'on soupçonne dans l'œsophage vers sa partie inférieure. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Monsieur, étant arrivé chez lui, & s'y étant reposé quelques jours, sera purgé avec la pulpe d'un quarteron de casse en bâton, simplement extraite & sans la passer; une drachme de rhubarbe concassée, & autant de sel végétal, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit deux drachmes de senné; on partagera la colature en deux verres, qui seront donnés à deux heures de distance l'un de l'autre, dissolvant dans le premier deux onces de manne.

Immédiatement après il boira pendant dix matins un bouillon fait avec demi-livre de collet de mouton, ou de jarret de veau, trois ou quatre écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier, les cuisses d'une demi-douzaine de gre-

nouilles écorchées, & une poignée de feuilles de chicorée amere, & de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de sommités de petit chêne, & on réitérera la même médecine à la fin.

Il prendra ensuite le matin un grand verre de lait de vache, simplement écrêmé à un feu très-doux, & après un essai favorable de ce lait du matin pendant une douzaine de jours, il mangera le soir un ris, un avenat, ou une soupe, au même lait de vache; & enfin, si l'estomac supporte le lait deux fois par jour pendant une autre douzaine ou quinzaine de jours, Monsieur se nourrira en prenant une écuellée de lait de vache entier, ou écrêmé le matin; une soupe à la viande avec un œuf à la coque, & quelques mouilletes, ou un morceau de viande à midi; une écuellée de lait de vache entier, ou écrêmé vers les quatre heures du soir; & une soupe ou un ris, ou un avenat au lait de vache vers les huit heures. Il continuera cette maniere de se nourrir tout l'hiver, s'il est possible, se purgeant de vingt-cinq en vingt-cinq jours, ou suivant le besoin,

& uſant trois ou quatre fois la ſemaine, à l'heure de ſon dîner dans la premiere cuillerée de ſoupe du ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, à la doſe de dix à douze grains. Vers la fin de mars prochain, Monſieur pourra recommencer les mêmes bouillons, & ſe mettre enſuite à l'uſage du lait pour toute nourriture, s'il l'a bien ſupporté auparavant. Il obſervera pour la purgation les précautions déja marquées pour ſon premier uſage, ſe ſervant du ſaffran de mars apéritif, comme il a été dit.

Suppoſé que le lait entier ne paſsât pas bien, on auroit recours au petit lait de vache préparé avec la preſure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf, qu'on donneroit deux fois par jour, c'eſt-à-dire le matin à jeun, & vers les quatre heures après midi.

Monſieur doit, dans le tems qu'il ne ſera pas nourri comme il vient d'être marqué, manger des potages à la viande, du bouilli, ou du roti, ſe privant des ragouts, de la patiſſerie & de toute ſorte d'alimens cruds, indigeſtes, ou piquants, ne buvant que très-peu de vin, & fort trempé; & pendant qu'il

prendra le lait trois fois par jour, ou pour toute nourriture, il ne boira absolument point de vin ; sa boisson ordinaire sera une ptisanne faite avec l'orge entier ; il usera, s'il est constipé, de lavemens avec l'eau tiéde, l'huile, ou le beurre.

Délibéré à Montpellier le 3. novembre 1733. *Signé*, VERNY, LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATION XLIX.

Sur des douleurs rhumatiques.

LES douleurs rhumatiques dont Mademoiselle est fatiguée, sont les productions d'une lymphe musculaire grossiere, & saumatre, & supposent par conséquent une pareille disposition dans toutes les parties intégrantes du sang. Cet état des liqueurs est prouvé par la palpitation que la malade souffre dans les mouvemens ou les exercices tant soit peu violens ; mais principalement par son temperament rêveur & porté à la mélancholie. Mais

comme ces douleurs attaquent principalement les épaules, les bras, ou les jambes, il y a tout lieu de croire que les solides des parties affectées souffrent un relâchement qui détermine les liqueurs viciées à former des dépôts dans leur tissu affoibli.

Pour délivrer Mademoiselle de ces incommodités, l'on doit travailler à entretenir l'œconomie des digestions, à procurer une louable fluidité à la masse des liqueurs, sans y exciter aucun orgasme, ni fougue, à lui fournir une abondante détrempe, à réparer le baume, & le mucilage qu'elle a perdu, & enfin à redonner le ressort aux solides foibles, & relâchés. Nous espérons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Mademoiselle, se trouvant sur le lieu, peut passer à Balaruc, & s'y faire donner trois douches à l'épaule, & au bras malade, & tremper autant de fois ses jambes jusqu'au dessus du genou dans l'eau des bains, qu'on aura mise dans une machine convenable pour cela.

Etant arrivée chez elle, & s'y étant reposée pendant quelques jours, elle sera purgée avec six drachmes de tamarins, une

une drachme de rhubarbe concassée, autant de sel végétal, & deux bonnes pincées de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans sept ou huit onces de laquelle on laissera infuser pendant la nuit une drachme & demie de senné, pour dissoudre le matin dans la colature deux onces de manne.

Elle boira ensuite pendant dix matins, un bouillon fait avec demi-livre de maigre de veau, ou de collet de mouton, deux ou trois écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier; trois drachmes de limaille de fer rouillée, & enfermée dans un nouet, qu'on changera de deux en deux, ou de trois en trois jours, & une poignée de feuilles de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction, une pincée de sommités fleuries de petit chêne, réiterant la même médecine après la dixaine.

Pendant les quinze matins suivans, elle prendra une écuellée de petit lait de vache, ou de chevre, préparé avec la presure ordinaire, & clarifié selon les régles de l'art. On éteindra dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu,

& on y diſſoudra trois ou quatre cuillerées de ſuc du creſſon de fontaine bien dépuré, finiſſant par le purgatif.

Mademoiſelle paſſera le reſte de l'hiver en menant une vie douce, & tranquille, & en prenant trois fois la ſemaine à l'heure du dîné, & dans la premiere cuillerée de ſoupe, dix à douze grains de ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, & cela dans la vûe de fortifier ſon eſtomac, & de tenir les couloirs libres; ce qui paroît d'autant plus convenir que Mademoiſelle a eu les pâles couleurs.

Le printemps prochain on fera une petite ſaignée du bras; on purgera avec la médecine déja preſcrite; on aura recours aux mêmes bouillons & au même petit lait, obſervant les précautions déja marquées pour leur premier uſage, pour venir d'abord après au lait d'âneſſe entier, ou à ſon défaut à celui de chevre, qu'il faudra prendre le matin, & continuer pendant un mois & demi. On purgera au milieu, & à la fin; & durant ce même tems Mademoiſelle uſera du ſaffran de mars apératif, trois ou quatre fois la ſemaine, comme il a déja été dit.

Dans le mois de juillet, ou d'août prochain, elle prendra pendant une dixaine de matins, les eaux de la Bastide On rendra le premier jour de la boisson le premier verre purgatif, en y dissolvant deux onces de manne, & vingt grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Mademoiselle doit se priver des ragouts, de la patisserie, des salades, des fruits cruds, des liqueurs, des alimens maigres, & de tous ceux qui sont venteux, indigestes, ou échauffans. Elle se nourrira, au moins pendant le cours des remedes ci-dessus conseillés, avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti, se tranquillisant sur-tout sur les évenemens de ses incommodités.

Délibéré à Montpellier, le 7. novembre 1733. *Signé* MONTAGNE.



CONSULTATION L.

Sur une Paralysie.

LA foiblesse du bras droit, & celle de la jambe du même côté, qui font le sujet de cette consultation, ont paru souffrir une complication dès l'arrivée de Monsieur en cette ville; aussi a-t-on jugé que, pour tirer parti de son état présent, il falloit commencer par attaquer la complication, & rendre cette maladie simple, afin d'aider l'opération des remedes appropriés. Dans cette vûe on a eu recours à des préparations plus étendues qu'à l'ordinaire. On a emploïé le spécifique en grande quantité; on l'a laissé rouler dans le sang pendant trente-quatre ou trente-cinq jours; on n'a pas négligé la diete, & le régime le plus exact; & on n'a terminé le remede que lorsque l'on a été pleinement convaincu par des signes qui n'étoient point équivoques que le sang en étoit suffisamment rassasié. On est d'avis présentement de suivre la curation de la foiblesse ou du relâchement

par une route simple, & de la regarder comme soutenue par une cause ordinaire; il faut pourtant ne pas négliger les impressions vives que le premier remede a laissées dans le sang, & en calmer auparavant la fougue, & la vivacité.

Monsieur, s'étant reposé pendant quelque tems, & étant tranquille dans le lieu de son séjour, pourra se purger avec une once de tamarins, une drachme de rhubarbe concassée, & autant de sel végétal, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit trois drachmes de senné; on partagera le matin la médecine en deux verres qui seront donnés à deux heures de distance l'un de l'autre, dissolvant dans le premier deux onces de manne.

Monsieur usera ensuite pendant un mois chaque matin du lait d'ânesse entier, ou à son défaut de celui de vache coupé avec l'infusion de thé; il pourroit même le soir manger à son souper un ris, ou une soupe au lait de vache, réiterant la même médecine à la fin.

Le printemps prochain il faudra travailler à procurer une division ménagée à la lymphe nervale, & au reste

de la maſſe des liqueurs, à faire tranſpirer les matieres qui embarraſſent les tuïaux nerveux, & à leur redonner le reſſort qu'ils ont perdu. Pour cela on commencera par une ſaignée du bras, & on purgera le lendemain avec la médecine déja preſcrite.

Immédiatement après Monſieur prendra pendant une dixaine de matins un bouillon fait avec demi-livre de collet de mouton, ou de jarret de veau, deux ou trois écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier, & une poignée de feuilles de creſſon de fontaine. On diſſoudra dans deux ou trois cuillerées de ce bouillon coulé demi-drachme de tartre chalybé ſoluble, & on donnera le reſte par deſſus, réiterant la purgation ordinaire après la dixaine.

Pendant les dix matins ſuivans Monſieur uſera de l'opiate ci-jointe, avalant par deſſus chaque doſe une couple de taſſes d'infuſion de méliſſe à la maniere du thé, aïant ſoin de repurger à la fin.

OPIATE.

Prenez de ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai trois drachmes, d'antimoine diaphorétique & de rhubarbe en poudre, de chacun deux drachmes ; de cloportes préparés, & de *caſſia lignea*, de chacun quatre ſcrupules ; de fleurs de ſel ammoniac martial une drachme; qu'on incorporera avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de capillaire, pour en former une opiate, qu'on partagera en dix priſes égales.

On rendra de deux en deux jours la doſe de l'opiate purgative, en y ajoutant ſix grains de diagrede.

Suppoſé que cette opiate ait échauffé Monſieur, il boira pendant douze ou quinze matins une écuellée de petit lait de vache, ou de chevre, préparé avec la preſure ordinaire, ou le jus de citron, & clarifié enſuite avec le blanc d'œuf. On éteindra dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu, & on terminera l'uſage de ce remede par le purgatif.

La ſaiſon des bains de Bagnieres étant arrivée, Monſieur s'y rendra, & y boira

d'abord les eaux, & y prendra après les bains d'une chaleur pourtant ménagée, se comportant en tout suivant les maximes du lieu.

Monsieur doit bien se garantir contre le froid & l'humidité, & se priver pendant les remedes proposés, des ragouts, de la patisserie, de la friture, des salades, des fruits cruds, des alimens maigres, & de tous ceux qui sont venteux, indigestes, ou échauffants. Il boira son vin fort trempé, & se nourritura avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti.

Délibéré à Montpellier le 8. novembre 1733. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LI.

Sur un ulcere chancreux, & rongeant, dans l'interieur de la joue gauche.

L'Ulcere rongeant, & qui a déja travaillé sur la surface interne des parties qui composent la joue gauche, doit son origine à l'action des liqueurs qui arrosoient les parties affectées, & qui étoient devenues, & sont encore,

fongeantes, & feptiques; mais comme la difpofition de ces liqueurs en fuppofe une femblable répandue dans toute la maffe, l'on a droit d'affurer que la lymphe, & les parties intégrantes du fang, avoient contracté beaucoup de groffiereté, & d'acrimonie, & que la partie malade portoit depuis fon développement un vice local, qui a déterminé une extravafation des fluides dans des folides mal conformés, & par conféquent l'ulcere qui fait le fujet de cette Confultation, & dont les fucs ont été extrémement effarouchés par les remedes piquans emploïés dans le traitement. Le caractere groffier & acrimonieux du fang, attaché au tempérament du malade, a été extrémement augmenté par les voïages de long cours qu'il a faits plufieurs fois, par les fatigues, & la maniere de vivre ordinaire aux gens de mer, & par les grandes chaleurs des climats, où il a voïagé, auffi-bien que par le mauvais air qu'il a été obligé de refpirer dans ces différentes courfes. On ne fait point mention du mélange de quelque levain étranger, qui auroit pû autrefois être porté dans la maffe du fang, parce que fon exiftence n'eft

pas entierement démontrée, & que les accidens présens croisent les vûes qu'il conviendroit d'avoir dans une pareille complication.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Monsieur, l'on doit se proposer d'entretenir les fonctions de l'estomac dans un bon état; de procurer une division extrémement douce, & ménagée, à la masse des liqueurs; de leur fournir une abondante détrempe & beaucoup de baume, & de mucilage; de tarir les matieres rongeantes qui travaillent sur l'endroit affecté; d'amortir l'action de ces mêmes matieres, & d'empêcher une plus grande déperdition de substance, ou même de réparer celle qui est déja faite. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes que l'on va proposer, & qui ont déja été mis en usage.

On a commencé par une saignée du bras, & on a purgé le lendemain avec une once de tamarins, une drachme de rhubarbe concassée, autant de sel végétal, & une demi-poignée de fleurs de pêcher, dont on a fait une décoction, dans sept à huit onces de laquelle on a fait dissoudre deux onces de manne.

On a ensuite donné pendant neuf matins les eaux de Camaretz, ou de Vals, & on a eu soin le dernier jour de la boisson de rendre le dernier verre purgatif par le moïen de deux onces de manne, & de vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre. Ces eaux ont produit des évacuations par les urines, & par les selles, & on a lieu d'esperer qu'elles auront dessalé le sang, & nettoïé les premieres voies, suivant l'intention qu'on s'étoit proposée.

Monsieur, étant arrivé chez lui, & s'y étant reposé quelques jours, sera purgé avec la médecine ci-dessus, & prendra d'abord après pendant une dixaine de matins un bouillon fait avec un jeune poulet, ou une demi-livre de jarret de veau, trois ou quatre écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier; les cuisses d'une demi-douzaine de grenouilles écorchées, & une poignée en tout de feuilles de chicorée blanche, & de cresson de fontaine. On réiterera la même purgation après la dixaine.

Si le malade a éprouvé que les eaux de Vals lui aient fait beaucoup de bien, il pourra les reprendre encore pendant

une ſeconde neuvaine, aïant ſoin de les faire tiédir, ou dégourdir, à meſure qu'il les boira, comme il a déja été exécuté ici. On rendra le premier jour de la boiſſon, le premier verre purgatif, en y diſſolvant deux onces de manne, & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre, & on en fera de même le dernier jour dans le dernier verre. On pourra d'abord après ces eaux redonner pendant une ſeconde dixaine les bouillons compoſés comme il a déja été dit, & dans ce même tems, le malade pourra manger le ſoir, un ris, ou une ſoupe, ou un avenat au lait de chevre, ou de vache. Il aura ſoin de ſe purger à la fin de la dixaine.

Immédiatement après il commencera le lait d'âneſſe, qu'il prendra le matin durant une couple de mois, ſur-tout s'il paſſe bien, & après un eſſai favorable de quelque jour, il mangera le ſoir une ſoupe ou un ris, ou un avenat au lait de chevre, ou de vache. Il ſera purgé pendant ce tems-là de vingt-cinq en vingt-cinq jours, ou ſuivant le beſoin; & on ajoutera de deux en deux, ou de trois en trois jours, à la premiere cuillerée de lait du matin une demi-

drachme de corail rouge préparé.

Si l'on remarque que le lait d'ânesse produise des effets favorables, on pourra le continuer pendant le printems, & même le donner deux fois par jour, sçavoir le matin, & le soir en se couchant. On gardera les mêmes précautions que l'on a déja prescrites pour le premier usage de ce lait.

On peut faire des gargarismes de plusieurs façons, & on s'en tiendra à celui qui piquera le moins. Le suivant paroît très-convenable.

GARGARISME.

Prenez deux têtes de pavot blanc concassées; demi-poignée de feuilles d'aigremoine; une drachme de graine de lin, & deux pincées de fleurs de nymphæa; faites-en une décoction dans l'eau de fontaine, dans dix onces de laquelle on dissoudra une once & demie de miel rosat.

On pourroit aussi se servir de celui-ci.

AUTRE.

Prenez des feuilles de plantin, & de sedum majus, en tout une petite poignée; faites-en une décoction, dans huit ou neuf onces de laquelle vous dissoudrez une once & demie de miel rosat, & deux onces de mucilage de graine de psyllium, tiré avec l'eau rose, ou celle de plantin.

On peut tenter de jetter sur l'ulcere une poudre faite avec les coquilles d'huitres calcinées, les grenouilles vertes desseichées, & la litharge alkoolisée, dont on fera un mélange exact. On pourroit aussi mêler ces poudres, prises en parties égales, comme dans le premier mélange, avec un peu de miel rosat, ou même du beurre frais non salé, pour en former une espece d'onguent, avec lequel on pansera l'ulcere, ou bien le mucilage de graine de psyllium tiré avec l'eau de lys ou de plantin.

La poudre de cloportes, & celle des écrevisses desseichées à un feu doux, peuvent aussi être mises en usage, ou seules, ou avec le beurre, ou le miel.

A l'égard des remedes extérieurs la ſeule expérience pourra établir la préférence qu'on doit donner à l'un plutôt qu'à l'autre.

On peut auſſi éprouver le mucilage de ſuc de plantin, & de joubarbe, avec le miel, & en compoſer une eſpece d'onguent pour le panſement de l'ulcere. L'onguent de grenouilles, fait en les faiſant cuire dans le beurre frais, ne paroît pas devoir être négligé.

Le malade ſe doit nourrir avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti, & boire très-peu de vin, & fort trempé, & point du tout pendant l'uſage du lait. Il doit ſe priver des ragouts, de la patiſſerie, de la friture, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, & de toute ſorte d'alimens maigres, cruds, indigeſtes, ou échauffans. Si le malade paſſoit de mauvaiſes nuits dans la ſuite, on auroit recours aux calmans, & narcotiques. Il ſera auſſi bon de remarquer que ſi le laitage réuſſiſſoit on pourroit dans le tems convenable avoir recours à la diete blanche.

Délibéré à Montpellier le 4. novembre 1733. *Signé*, MONTAGNE, BARANCY, LOLIER, LAMORIER.

CONSULTATION LII.

Sur des attaques de vapeurs mélancholiques qui ont presque dégénéré en une espece d'hémiplégie.

LEs differens accidens dont Monsieur est attaqué depuis six ou sept ans, sont les productions d'un sang sec, résineux, & saumatre, & de la roideur ou trop grande tension des solides en général, mais principalement du genre nerveux. Ce vice tant des solides que des fluides est démontré par le tempérament vif, maigre, & en même tems porté à la réfléxion, & à la mélancholie, que le malade a apporté en naissant. Les contentions d'esprit, les continuelles occupations, ou fatigues du cabinet, & la vie sédentaire, qui en est une suite nécessaire, ont beaucoup contribué à augmenter les dispositions naturelles, & ont agi d'une maniere plus marquée sur la lymphe nervale, comme les engourdissemens, & les tiraillemens, qui se sont fait sentir dans differentes parties, le prouvent

évidemment. Les liqueurs retenues dans le cerveau par la méditation, & les fortes attentions, ont travaillé sur les solides de ce viscere pendant que les couloirs destinés à la séparation des liquides propres à la digestion se sont trouvés dans une espece d'atonie par la privation du fluide spiritueux qui en entretient les fonctions. Les crudités fournies par les premieres voies ont englué le sang de plus en plus, en ont rallenti la circulation dans toute l'habitude du corps, mais principalement dans la tête, & ont déterminé de tems en tems dans le systême nerveux quelques embarras passagers auxquels on doit rappoter l'embarras de la langue, les fourmillemens, les tiraillemens de certaines parties, les engourdissemens, la foiblesse que Monsieur éprouve dans les membres, aïant peine de s'empêcher de tomber, & enfin les imaginations, ou la vision apparante d'un raïon, & ensuite des nuages devant l'un ou l'autre de ses ïeux, accidens qui paroissent être les accompagnemens bizarres des vapeurs, ou affections mélancholiques, & qui se soutenant depuis six ou sept ans sans avoir fait de progrès considérables, ne

nous paroiſſent point devoir faire craindre de ſuites fâcheuſes, ſur-tout ſi Monſieur retranche les occupations fatigantes de ſon cabinet, qui en ſont une des principales cauſes.

Pour traiter méthodiquement les attaques de vapeurs qui ſont le ſujet de cette Conſultation, on doit ſe propoſer d'entretenir l'œconomie des digeſtions, de procurer une louable fluidité à la maſſe des liqueurs & leur libre circulation dans le cerveau, & dans les tuïaux nerveux, de leur fournir une abondante détrempe, & beaucoup de baume, & enfin de relâcher & de détendre les ſolides en général, & en particulier de modérer les oſcillations du genre nerveux. Nous eſperons que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

On pourra commencer par une ſaignée du pied dans laquelle on tirera deux paletes de ſang, & le lendemain on purgera avec une once de tamarins deux ſcrupules de rhubarbe concaſſée, & une drachme de ſel végétal, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit deux drachmes & demie de ſen-

né, & une demi-poignée de fleurs de pêcher. On partagera le matin la médecine en deux verres, qui seront donnés à deux heures de distance l'un de l'autre, & l'on dissoudra dans le premier deux onces de manne.

Immédiatement après, Monsieur prendra pendant dix matins un bouillon fait avec demi-livre de collet de mouton, ou de jarret de veau, trois écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier; une drachme & demie de racine de valeriane seiche & concassée, & une poignée en tout de feuilles de cresson de fontaine, & de chicorée amere, réiterant la même médecine après la dixaine.

Il boira ensuite pendant une quinzaine de matins une écuellée de petit lait de chevre, ou de vache, préparé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On éteindra dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu, & on y dissoudra deux onces de suc de cresson de fontaine bien dépuré, & on purgera à la fin.

Monsieur passera le reste de l'hiver sans se charger de remedes, & se con-

tentera de prendre trois ou quatre fois la semaine à l'heure du dîner dans la premiere cuillerée de soupe, huit ou dix grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & dix grains de poudre de guttete, dont on formera une poudre avec le saffran de mars.

Vers le commencement du mois d'avril prochain Monsieur sera ressaigné du pied, & purgé le lendemain, pour reprendre les mêmes bouillons, auxquels on pourra ajouter une douzaine de cloportes frais, lavés, & étouffés dans le vin blanc, finissant leur usage par le purgatif.

Pendant les dix matins suivans Monsieur prendra une dose de l'opiate ci-jointe, avalant par dessus chaque dose une couple de tasses d'infusion de feuilles de mélisse seiches, préparée à la maniere du thé, & aïant soin de purger à la fin.

OPIATE.

Prenez de conserve d'énula campana cinq drachmes; d'antimoine diaphoretique, de tartre chalybé soluble, de rhu-

barbe en poudre, & de ſemence de pivoine auſſi réduite en poudre, de chacun deux drachmes; de cloportes préparés quatre ſcrupules, dont on formera une opiate avec le ſyrop de capillaire, qu'on partagera en dix priſes égales.

Immédiatement après Monſieur prendra chaque matin une écuellée de lait d'âneſſe entier, qu'il continuera juſqu'aux grandes chaleurs de l'été, & après un eſſai favorable de ce lait du matin, pris pendant dix à douze jours, il mangera le ſoir une ſoupe avec le lait de chevre, ou de vache. Durant ce même tems il ſera purgé de vingt-cinq en vingt-cinq jours, ou ſuivant le beſoin, & il uſera de deux en deux jours dans la premiere cuillerée de ſoupe à l'heure du dîner du ſaffran de mars apéritif à la doſe de huit à dix grains.

Vers le commencement de juillet, Monſieur aura recours aux bains domeſtiques, qu'il prendra pendant une dixaine de matins, demeurant une heure chaque fois dans le bain; &, s'étant repoſé pendant une autre dixaine, il boira pendant dix à douze matins les eaux de Mié, ſe purgeant avant & après la boiſ-

son ; & enfin, après s'être reposé pendant une douzaine de jours, il reviendra aux bains domestiques pendant une seconde dixaine.

Monsieur doit se nourrir avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, soupant très-frugalement, & buvant très-peu de vin, & fort trempé. Il doit mener une vie douce, & tranquille, se distraire par la promenade à pied ou à cheval, par la fréquentation des personnes d'un commerce gracieux, & par des occupations amusantes, & nullement pénibles.

Délibéré à Montpellier le 5. décembre 1733. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LIII.

Sur une dartre à la face accompagnée de fleurs blanches.

Il est constant par la rélation qui nous a été envoyée, que Madame est née avec un tempérament bilieux, & plein de feu & de vivacité, & que par conséquent la masse de ses liqueurs a tou-

jours été résineuse, propre à s'enflammer, & saumatre, & les solides trop tendus & trop élastiques. Ces dispositions naturelles ont été extrêmement augmentées par les veilles excessives; mais sur-tout par les chagrins cuisants que la malade a essuïés dans les circonstances désagréables qui lui sont survenues, & qui ont mis en jeu toute sa sensibilité. On a tout lieu de croire que la lymphe a souffert chez Madame d'une maniere plus marquée, puisque dans l'état de fille elle a été sujette à des aphthes dans la bouche, & depuis à des pertes blanches que l'on doit regarder comme les suites d'un vice de la lymphe utérine. Le dérangement de cette portion du sang s'est démontré depuis trois ans dans la matiere de la transpiration, ou de la lymphe cutanée, par la premiere dartre qui saisit les parties, ou tégumens placés sur l'os de la pommete, depuis le grand angle de l'œil, jusques à la tempe du même côté; mais comme la cause de cette premiere dartre n'a pas été totalement détruite, il en est survenu une nouvelle qui occupe les parties situées sur la portion supérieure & moïenne du co;

ronal en s'étendant vers la tempe. Les escarres qui paroissent de tems en tems sur certains endroits attaqués de la dartre, prouvent évidemment la constitution septique des matieres que cet ulcére crouteux fournit, & en supposent une semblable répandue dans toute la masse des liqueurs.

Pour traiter méthodiquement la dartre qui fait le sujet de cette Consultation, l'on doit d'abord rectifier les digestions, & procurer une division ménagée à la masse des liqueurs, & dans la suite on doit lui fournir une abondante détrempe, réparer le baume qu'elle a perdu, & enfin redonner de la souplesse aux solides, & modérer les oscillations trop vives du genre nerveux. L'on travaillera en même tems à amortir l'action rongeante des sucs qui coulent de la dartre pour déterger les petits ulceres chargés de croutes, & les desseicher. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par une saignée du bras dans laquelle on tirera deux bonnes paletes de sang, & le lendemain on purgera avec six drachmes de tama-

rins,

fins, une drachme de rhubarbe concassée, & autant de sel végétal, dont on fera une décoction, dans sept ou huit onces de laquelle on laissera infuser pendant la nuit une drachme & demie de senné, & deux pincées de fleurs de pêcher, pour dissoudre le matin dans la colature deux onces de bonne manne.

Immédiatement après Madame boira pendant dix matins un bouillon fait avec une demi-livre de jarret de veau, trois ou quatre écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier, trois drachmes de semence de pavot blanc concassée, & enfermée dans un nouet, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere, & de cresson de fontaine, réitérant la même médecine après la dixaine.

Elle boira ensuite pendant une quinzaine de matins une écuellée de petit lait de chevre, ou de vache, préparé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On éteindra dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu, & on y dissoudra deux onces de suc de cresson de fontaine bien dépuré, repurgeant après la quinzaine,

On viendra d'abord après à l'usage du lait d'ânesse entier, que Madame prendra le matin à la dose d'une écuelée, & qu'elle continuera pendant un mois & demi, observant de purger au milieu, & à la fin, & de dissoudre, d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, dans la premiere cuillerée de lait, quinze grains de corail rouge préparé, & autant d'antimoine diaphorétique.

Vers le commencement d'avril prochain Madame sera saignée, & purgée, pour prendre les mêmes bouillons d'écrevisses, qui seront terminés par le purgatif, & suivis immédiatement après du lait d'ânesse entier, ou de celui de chevre, l'autre manquant. Ce lait sera continué jusqu'aux chaleurs, &, après un essai favorable de ce lait pris le matin pendant une douzaine de jours, Madame mangera le soir à son souper un ris, un gruau, ou une soupe au lait de chevre; & enfin, si Madame supporte bien le lait deux fois pendant une autre douzaine de jours, elle sera nourrie en prenant le lait entier le matin, une soupe à la viande au dîner avec un œuf frais, & un morceau de pain, ou

même de tems en tems un morceau de roti ; une écuellée de lait de chevre bien écrêmé quatre heures après, & une soupe, ou un gruau au lait de chevre, & un morceau de pain, ou un biscuit à son souper, sans viande. On purgera durant ce tems-là de vingt-cinq en vingt-cinq jours, ou suivant le besoin ; & on ajoutera de trois en trois jours à la premiere cuillerée du lait du matin la poudre déja marquée.

Les chaleurs étant arrivées, & Madame aïant quitté le lait, elle usera pendant dix ou douze matins du bain domestique tiéde, où elle demeurera une heure chaque fois, &, s'étant reposée pendant une semaine après les bains, elle boira pendant dix jours les eaux de Maine, observant d'en avaler chaque matin huit à dix verres, & de les emploïer pour sa boisson au repas, & pendant le reste de la journée. On rendra le premier jour de la boisson le premier verre de ces eaux purgatif, en y dissolvant deux onces de manne, & trente grains de rhubarbe en poudre ; on en fera de même le dernier matin, dans le dernier verre.

Aiant laissé un intervalle de neuf à

dix jours, elle recommencera les bains domestiques, comme il a été déja dit, & les continuera de même, pour revenir encore à la boisson des eaux de Maine, avec les précautions déja marquées pour leur usage.

On appliquera sur la dartre le soir en se couchant, pendant quelques jours, un cataplasme fait avec l'eau & le pain, qu'on arrosera de vin rouge en l'appliquant. On pourroit se servir aussi du cataplasme avec le pain & le lait; si la dartre étoit fort irritée, ou bien de nutritum fait avec la litharge, l'huile d'amandes douces, & le suc de joubarbe, ou de morelle. Enfin pour dessécher la dartre, on emploïera une pommade faite avec une drachme de soufre vif, autant de benjoin, & autant de ceruse, & demi-drachme d'alun brûlé, qu'on incorporera avec deux onces, ou deux onces & demie de pommade de jasmin, ou de beurre frais.

Madame observera le régime de vivre que lui prescrira Monsieur son Médecin ordinaire.

Délibéré à Montpellier le 5. décembre 1733. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LIV.

Sur une ardeur & fréquence d'urine.

L'Ardeur d'urine, & son excrétion frequente, qui font le sujet de cette Consultation, doivent être naturellement regardés comme l'effet de l'acrimonie de l'urine, & d'une trop grande sensibilité du canal de l'urethre, ou même de la vessie. L'acrimonie de l'urine, & par conséquent de toute la masse des liqueurs, est démontrée par le tempérament vif, & bouillant de Monsieur, par les croutes qui parurent à ses levres il y a près de trois ans, & qui avoient été précédées par une fluxion très-considérable, & enfin par la glande qui se gonfla à l'une des aines quelque tems après; mais particulierement par les douleurs vives, & aigues, qui se font sentir à l'extrémité du gland, & qui cessent avec l'excrétion. Les Médecins qui ont été consultés ont été du même sentiment avec beaucoup de sagesse, & n'ont rien négligé pour détremper, & adoucir la masse des liqueurs,

& modérer en même tems le feu & l'acrimonie de l'urine. Ils ont jugé très-solidement que le vice des urines étoit soutenu par des dispositions naturelles, & que l'on ne pouvoit pas l'attribuer à un levain étranger, qui fût une suite d'un commerce impur, puisque les parties ordinairement attaquées en pareil cas n'avoient été affectées d'aucun symptôme qui doive faire soupçonner ce levain existant dans la masse. Nous ne pouvons qu'embrasser ce sentiment, & conclurre pour la disposition saumurée & acrimonieuse des liqueurs qui composent la masse du sang en général, & de l'urine en particulier.

Mais comme l'on a mis en usage tous les remedes les plus appropriés, sans que le malade en ait vû un succès favorable, nous sommes très-portés à croire que le canal de l'urethre souffre quelque disposition phlogistique & qu'il se trouve dans son calibre quelques endroits variqueux ou gonflés, comme la sortie de l'urine par deux jets, ou branches, semble le prouver évidemment. L'excrétion précipitée, & fréquente, de l'urine donne lieu de soupçonner, que le calibre de la vessie a perdu de

ses dimensions, & est devenu plus petit, ou qu'elle est affectée d'une légere phlogose, ou qu'elle contient quelques corps étrangers qui irritent & agacent sa sensibilité; la matiere filamenteuse, & gluante qui se trouve au fond des urines reposées favorise ce soupçon.

Pour traiter méthodiquement les accidens qui font le sujet de cette Consultation, il faut donc se proposer de jetter dans la masse du sang une grande quantité de substance sereuse, & mucilagineuse, d'en réparer le baume, & de faire passer dans les urines la douceur qu'on aura répandue dans tous les fluides. L'on remplira ces indications par le moïen des remedes suivans. On pourra commencer par une saignée du bras, si on la juge nécessaire, & le lendemain on purgera avec deux verres de *dilutum* de casse dans le petit lait, dissolvant dans le premier deux onces de manne.

On donnera ensuite pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, trois ou quatre écrevisses de riviere, demi-once de graine de pavot blanc écrasée, & enfermée dans un noüet, & une poignée en tout des feuilles d'en-

dive, & d'aigremoine. On jettera dans le pot, ſur la fin de la coction, une bonne pincée de fleurs de mauve, réitérant la même médecine à la fin.

On viendra immédiatement après à l'uſage du lait d'âneſſe entier, qu'on fera prendre le matin à la doſe d'une écuellée; & après un eſſai favorable de ce lait pris le matin pendant une quinzaine de jours, on l'emploïera deux fois par jour, ou bien on fera prendre le ſoir un ris, ou une ſoupe au lait de vache, continuant de même pendant deux ou trois mois, & même pendant tout le printems avec la précaution d'emploïer le purgatif ſuivant le beſoin.

La boiſſon ordinaire ſera une ptiſanne faite avec la racine d'althea, celle de fraiſier, la graine de lin, & la fleur de mauve. Mais, comme on ſoupçonne que le canal en particulier, ou la veſſie, ou tous les deux enſemble, ſouffrent quelque dérangement, l'on doit travailler à les corriger, ce qu'on ne ſçauroit faire ſans avoir reconnu l'état de l'un & de l'autre; ainſi on eſt d'avis qu'on emploïe le ſeul moïen propre à faire connoître la ſituation de ces parties,

qui eſt la ſonde. Par-là on découvrira s'il y a des obſtacles dans le canal ; & portant la ſonde juſques dans la veſſie, on s'aſſurera de ſa diſpoſition préſente. Il ſemble que pour cette opération délicate il conviendroit que Monſieur ſe rendît ici, & après l'avoir exécutée, on regleroit les remedes néceſſaires pour traiter le canal, ou la veſſie en particulier, ou tous les deux enſemble, ce qu'on ne ſçauroit faire ſans avoir pris cette précaution, après laquelle Monſieur s'en retourneroit chez lui pour y faire les remedes conſeillés.

D'ailleurs Monſieur obſervera le régime de vivre que lui ont déja preſcrit Meſſieurs les Médecins qui ont eu ſoin de ſa ſanté, ou celui qu'on pourra lui conſeiller dans la ſuite, ſi après l'avoir ſondé, on juge néceſſaire de faire quelque addition.

Déliberé à Montpellier le 13. novembre 1733. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LV.

Pour un Monsieur à qui, après avoir été guéri d'une paralysie à la langue par la boisson des eaux de Balaruc, il est survenu un cours de ventre depuis six mois qui l'oblige d'aller à la selle cinq ou six fois par jour.

DAns le mémoire qui a été envoïé on ne fait point mention de l'âge, du tempérament, ni de la maniere de vivre du malade. On ne dit pas non plus si le cours de ventre a été ou est encore accompagné de tranchées. On va seulement tabler sur ce qu'on a bien voulu indiquer, & regarder la maladie, comme une diarrhée simple, & dépendante de l'action trop précipitée de l'estomac, & des boïaux, & par conséquent de l'acrimonie des liqueurs qui coulent dans le calibre de ces parties.

Pour suivre ces vûes on se proposera de rétablir les fonctions de l'estomac, de diminuer la trop grande sensibilité des organes de la digestion, de cor-

riger l'acrimonie des liqueurs digestives, & de porter le même changement dans toute la masse du sang ; on se flatte que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Monsieur commencera par boire pendant trois matins le remede suivant.

POTION.

Prenez sommités de petite absynthe une pincée ; faites-les infuser dans l'eau de fontaine bouillante ; dissolvez dans quatre onces de colature une once de syrop de chicorée composé & quinze grains de rhubarbe en poudre. Faites une potion qui sera prise le matin.

Il prendra ensuite pendant douze jours, le matin à jeun, & le soir en se couchant, une drachme de l'opiate ci-jointe ; il avalera par dessus la prise du matin une tasse d'infusion de fleurs de sauge franche.

OPIATE.

Prenez des conserves de roses, de baulaustes, de kynorrhodon, & de petite absynthe, de chacunes demi-once ; d'extrait

de genievre, & de cachou brut reduit en poudre, de chacun trois drachmes; d'extrait de rhubarbe deux drachmes & demie; d'ipecacuanha en poudre une drachme; d'extrait d'opium vingt grains; que l'on incorporera avec une suffisante quantité de syrop de roses seiches, pour en former une opiate destinée à l'usage déja marqué, & dont la dose sera d'une drachme, comme il a été dit.

Immédiatement après Monsieur sera purgé avec deux scrupules de rhubarbe concassée, une drachme de myrobolans citrins aussi concassés, & une pincée de sommités d'absynthe, dont on fera une décoction, dans six onces de laquelle on dissoudra six drachmes de pulpe de casse, & une once de syrop de chicorée composé.

Il boira ensuite pendant dix matins un bouillon fait avec une demi-livre de collet de mouton, trois ou quatre écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier; trois drachmes de saffran de mars astringent, enfermé dans un noüet, qu'on changera de deux en deux jours, & une bonne poignée des feuilles de chicorée

amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée des sommités fleuries de petit chêne, réitérant la purgation à la fin.

Le cours de ventre résistant à ces remedes, on reviendra à la même opiate suivie du purgatif, & ensuite aux mêmes bouillons ; &, après les avoir terminés par la purgation ordinaire, on aura recours au petit lait de vache, préparé avec la presure ordinaire & clarifié avec le blanc d'œuf, observant d'éteindre dans la colature un morceau de brique rougie au feu. On continuera cette préparation de lait pendant quinze ou dix-huit matins, finissant par le purgatif. Si le malade se trouvoit bien de ce remede, on auroit recours au lait de vache, ou d'ânesse entier, avec les précautions convenables en pareil cas, & on pourroit durant son usage se servir de deux en deux jours, le soir à l'heure du coucher, de l'opiate déja prescrite.

Monsieur pourra user à son ordinaire d'une ptisanne faite avec la racine de tormentille, les fruits de kynorrhodon, & les roses rouges.

Il sera nourri avec des potages à la

viande alternativement, & des crêmes de ris au bouillon, ou à l'eau, & avec des avenats à l'eau, un peu de bouilli, ou de roti, sur-tout si ces derniers alimens ne portent aucun dérangement. Il évitera les alimens maigres, grossiers, venteux, salés, épicés, indigestes, ou échauffants.

Délibéré à Montpellier le 19. décembre 1733. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LVI.

Sur des fluxions érysipélateuses qui surviennent de tems en tems à la face.

LEs fluxions érysipélateuses qui paroissent de tems en tems sur le nez & la levre supérieure, & celles qui attaquent ordinairement les deux ïeux, sont produites par la disposition seiche, résineuse, & muriatique, de la lymphe, & de toute la masse des liqueurs. Le caractere vicieux de la lymphe en particulier est démontré par les glandes gonflées, & durcies, ou tumeurs froides, qui se remarquent à la partie supé-

rieure du col. Les mauvais effets qu'ont produit les remedes fondans & échauffans confirment l'état du sang que l'on vient d'établir.

Pour traiter méthodiquement les accidens qui font le sujet de cette Consultation, on doit se proposer de procurer une louable fluidité à la masse des liqueurs par le moïen de doux divisants, de lui fournir une abondante détrempe, & de jetter dans les vaisseaux sanguins beaucoup de substance mucilagineuse, & balsamique. Mais, comme les remedes de cette derniere espece, c'est-à-dire le lait, & ses préparations, n'ont pas pû passer, l'on doit auparavant raccommoder l'estomac. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par une saignée du pied, dans laquelle on tirera huit ou neuf onces de sang, pour purger le lendemain avec une once de tamarins, deux scrupules de rhubarbe concassée, & une drachme de sel végétal, dont on fera une décoction, dans sept ou huit onces de laquelle on laissera infuser pendant la nuit une drachme & demie de senné, & demi-poignée de fleurs

de pêcher, pour dissoudre le matin dans la colature deux onces de manne.

La malade usera ensuite pendant dix ou douze matins d'un bouillon fait avec demi-livre de collet de mouton, deux ou trois écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier; trois drachmes de graine de pavot blanc concassée, & enfermée dans un noüet, & une poignée des feuilles de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une douzaine de cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, &, après une très-courte ébullition donnée à ces cloportes, on coulera avec expression, réitérant la même médecine à la fin.

La malade passera le reste de l'hiver en gardant un régime de vivre convenable, & vers le dix-huit ou le vingt de mars prochain, elle sera saignée du pied, & repurgée, pour reprendre les mêmes bouillons durant le tems déja marqué, & les aïant terminé par le même purgatif, elle boira pendant douze ou quinze matins, une écuellée de petit lait de vache, ou de chevre, préparé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On éteindra dans

la colature quelques pieces de fer rougies au feu. On observera de faire prendre avant ce petit lait un bol fait avec quinze grains d'ethiops minéral préparé avec le feu, & dix grains de cloportes préparés, qu'on incorporera avec un peu de syrop de capillaire, réitérant la même médecine à la fin de l'usage de ce bol, & de cette préparation de lait.

Immédiatement après Mademoiselle prendra pendant cinq semaines, ou un mois & demi, chaque matin un demi-septier de lait de chevre entier, qu'on augmentera même peu à peu, & durant ce même tems, elle avalera de deux en deux jours dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure de son dîner dix à douze grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai; on purgera au milieu, & à la fin; &, si le lait du matin passoit bien, on donneroit le soir un ris, ou une soupe au lait de chevre; mais si au contraire le lait entier dérangeoit l'estomac, on y substitueroit le petit lait de chevre préparé comme il a été dit, & ferré de même, mais on ajouteroit à la colature une once & demie

de ſuc de creſſon de fontaine, ou de fumeterre bien dépuré, & dans ce cas-là on ſe contenteroit de donner le ſaffran de mars dans la ſoupe trois fois la ſemaine.

Vers la fin du mois de mai la malade pourroit aller à Balaruc, pour y prendre ſeulement trois ou quatre douches à la tête.

Vers le commencement de juillet prochain, on aura recours aux demi-bains domeſtiques tiédes, que Mademoiſelle prendra pendant dix matins, demeurant une heure chaque fois dans ce demi-bain, & buvant à la ſortie un bouillon fait avec un jeune poulet, & une demi-poignée de ris, ou d'orge mondé.

Vers la fin de juillet, ou le commencement d'août, elle boira pendant dix ou douze matins les eaux de Lodeve, aïant ſoin le premier jour de la boiſſon de rendre le premier verre purgatif, en y diſſolvant deux onces de manne, & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre, & d'en faire de même le dernier jour dans le dernier verre.

L'automne prochain, ſi les bouillons d'écreviſſes & le lait ont réuſſi, elle les

reprendra, portant l'usage du lait jusqu'au froid de l'hiver, & se purgeant durant ce tems-là de vingt en vingt jours, ou suivant le besoin.

Mademoiselle doit se nourrir avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti, se privant des ragouts, de la patisserie, de la friture, des salades, des fruits cruds, des légumes, des alimens maigres, & de tous ceux qui sont indigestes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier le 28. décembre 1733. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LVII.

Sur un asthme accompagné de symptômes très-fâcheux, & peutêtre d'hydropisie de poitrine.

IL est constant par la relation qui nous a été communiquée, que Monsieur est né d'une mere asthmatique depuis quarante ans, & dans la famille de laquelle on a été sujet aux vapeurs convulsives, & par conséquent il a apporté en venant au monde une disposition héréditaire dans les fluides, &

les solides, laquelle a été dévelopée après le mariage. Il est encore constant que Monsieur depuis la perte de son épouse est tombé dans une affection mélancholique. De ces circonstances il est aisé de déduire que le sang du malade s'est trouvé naturellement épais, résineux, & muriatique ; que la lymphe pulmonaire a participé d'une maniere plus marquée de la constitution générale des liqueurs ; & qu'enfin les solides du poulmon, manquant de ressort, ont porté avec eux une disposition à l'asthme, qui paroît aujourd'hui mériter les principales attentions par les grands progrès qu'il a déja faits. Il y a tout lieu de penser que les excès dans le manger, & dans la boisson, ont agi sur l'estomac & en ont rendu l'action trop prompte, & fougueuse, comme les vents qui se déterminent & par la bouche, & par le fondement, & la tension de l'estomac, & des boïaux, qui en est une suite nécessaire, le prouvent évidemment. L'excès de tristesse à laquelle Monsieur s'est livré depuis son veuvage, a aussi dérangé les digestions, augmenté le vice des liqueurs, déterminé la formation des concrétions tuberculeuses qu'on a lieu

de soupçonner dans la poitrine, affoibli le tissu des poulmons déja flasques ; & enfin déterminé les attaques d'asthme, dont les rhumes de poitrine survenus pendant quelques hivers avoient été le prélude, mais qui ont été considérablement augmentées par le rhume épidémique de l'hiver dernier. La petitesse du pouls, l'oppression vive qui se fait sentir lorsque le malade change de situation, la bouffissure du visage, & l'enflure des pieds, sont les productions du mélange inégal & de la desunion des substances qui composent le sang, aussi-bien que de la difficulté avec laquelle la liquide roule dans les poulmons, sans qu'on puisse assurer qu'il y a une extravasation de sérosité déja faite. L'incontinence de l'urine, & des matieres fécales, qui survient de en tems, suppose la foiblesse des solides en général, & principalement celle des muscles destinés à retenir ces excrémens.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent du malade, on doit se proposer de rectifier la digestion de l'estomac, de procurer une division douce, & ménagée à la masse des liqueurs,

de leur ménager une libre circulation dans les poulmons, & d'en prévenir où l'exulceration par la fonte des tubercules, ou l'inondation par l'extravasation des sérosités. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par purger Monsieur avec six drachmes de tamarins, une drachme de rhubarbe concassée, & autant de sel végétal, dont on fera une décoction, dans sept ou huit onces de laquelle on dissoudra le matin deux onces ou deux onces & demie de manne; on pourra ajouter quelques drachmes de senné à cette médecine, si on le juge nécessaire par la composition ordinaire de la médecine dont se sert le malade.

Immédiatement après il prendra pendant douze matins un bouillon fait avec une livre & demie de maigre ou de mou de veau, qu'on coupera par tranche, & deux poignées, ou deux poignées & demie en tout des feuilles de cresson de fontaine, & de chicorée amere, qu'on hachera bien menu. On placera les rouelles, & les plantes hachées, couche par couche dans un pot de terre garni de son couvercle. On composera

une poudre avec deux drachmes de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai ; une drachme de rhubarbe en poudre ; deux scrupules de salpêtre rafiné, & un demi-gros de cloportes en poudre. On aura soin d'en saupoudrer les couches des rouelles de veau, & des plantes hachées, & quand on aura fini cette stratification, on couvrira le pot avec son couvercle, & on le luttera avec le lut ordinaire, & on fera bouillir les matieres contenues dans ce pot en le plongeant dans un chaudron rempli d'eau bouillante jusqu'à la hauteur convenable pour qu'elle ne touche pas le lut. On continuera l'ébullition pendant cinq ou six heures, observant de substituer de nouvelle eau bouillante, à mesure que la premiere diminuera, & de couler avec expression le matin. On repurgera à la fin avec le même remede.

Pendant les douze jours suivans on donnera le matin une écuellée de petit lait de chevre, ou de vache, préparé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On éteindra dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu, & on y dissoudra deux on-

ces de suc de cresson de fontaine, ou de berle, bien dépuré, réitérant la purgation après le terme marqué.

Monsieur boira ensuite pendant dix matins quatre ou cinq onces d'un suc de plantes préparé avec une poignée & demie, ou deux poignées en tout des feuilles de chicorée amere, de cresson de fontaine, & de berle, qu'on hachera menu, & qu'on mettra dans un petit pot ainsi hachées avec deux drachmes de saffran de mars apéritif; vingt ou vingt-cinq cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc; & deux scrupules de sel admirable de Glauber, ou à son défaut de salpêtre rafiné, pour faire mitoner le tout sur les cendres chaudes, dans un pot garni de son couvercle, jusqu'à la coction convenable des plantes, & la séparation de leur suc. On coulera avec expression les matieres ainsi préparées, faisant prendre le suc à la dose déja marquée, & un bouillon ordinaire deux heures après. Aïant terminé l'usage de ce suc par le purgatif, on reviendra au petit lait préparé comme il a été dit, pendant douze autres matins finissant par le purgatif.

On se reglera pour-lors sur l'état du malade,

malade, & ſuivant le train de la maladie ou du côté de l'éxtravaſation de la ſéroſité, ou du côté de l'exulceration, ou éroſion; on prendra le parti de revenir aux bouillons au bain-marie, ou d'emploïer le lait d'âneſſe avec les balſamiques, ou enfin de ſuſpendre toute ſorte de remedes, ſi leur peu de ſuccès, ou la ſituation du malade l'éxigeoient de même. La boiſſon ordinaire ſera une ptiſanne faite avec les feuilles ſeiches des quatre capillaires infuſées à la maniere du thé, diſſolvant dans chaque pot de cette ptiſanne une drachme de ſalpêtre rafiné.

On aura recours au ſyrop de pavot, ou aux gouttes anodynes de Sydenham pour procurer des nuits tranquilles, & on obſervera le régime de vivre que preſcrira Monſieur le Médecin ordinaire.

Délibéré à Montpellier le 15. janvier 1734. *Signé*, VERNY, LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATION LVIII.

Sur une affection mélancholique.

ON a lû, & relû avec toute l'attention possible le mémoire extrêmement détaillé, qui a été communiqué, & on a trouvé que c'étoit à peu près les mêmes accidens, & qui dépendoient par conséquent de la même cause, laquelle on avoit attaqué, mais non entierement détruit. Il s'agit donc toujours de modifier, & de rendre moins fougueuses, les fonctions de l'estomac, de diviser avec beaucoup de ménagement, & sans y porter l'incendie, la masse des liqueurs; de la faire rouler d'une maniere uniforme dans les differens visceres; de jetter dans tous les vaisseaux sanguins beaucoup de substances séreuses & mucilagineuses; & enfin par ces moïens de détendre les solides, & de rendre les oscillations du genre nerveux moins violentes. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par purger Mon-

ſieur avec la médecine preſcrite dans l'autre ordonnance ; & immédiatement après il uſera pendant une dixaine de matins d'un bouillon fait avec une demi-livre de collet de mouton, deux drachmes de racine d'énula campana, trois ou quatre écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier, & deux drachmes & demie de limaille de fer rouillé, enfermée dans un nouet, qu'on changera de deux en deux, ou de trois en trois jours. On ajoutera une poignée des feuilles de creſſon de fontaine, jettant dans le pot ſur la fin de la coction une pincée des ſommités fleuries de petit chêne, réïterant la même médecine après la dixaine.

Il uſera enſuite pendant douze ou quinze matins du petit lait de vache, ou à ſon défaut de celui de chevre, préparé avec la preſure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf, aïant éteint dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu, & y aïant diſſout deux ou trois cuillerées de ſuc de creſſon de fontaine, ou de berle bien dépuré, finiſſant par le purgatif ordinaire.

Il aura recours d'abord après le petit

lait à l'opiate ci-jointe, dont il continuera l'uſage pendant une dixaine de matins, avalant par deſſus chaque doſe une couple de taſſes d'infuſion des feuilles de méliſſe ſeiches préparée à la maniere du thé, réitérant la même médecine à la fin.

O P I A T E.

Prenez de conſerves de kynorrhodon, & de petit chêne, de chacune une demi-once; d'extrait de genievre, & de celui de rhubarbe de chacun deux drachmes & demie; de tartre chalybé deux drachmes; de cloportes préparés une drachme & demie; dont on formera une opiate en y ajoutant la quantité de ſyrop de capillaire néceſſaire pour lui donner la conſiſtence d'une opiate. Elle ſera partagée en dix priſes égales.

Monſieur commencera d'abord après le lait d'âneſſe entier, & le continuera juſqu'aux grandes chaleurs de l'été, il boira ce lait le matin à la doſe d'une écuellée, & après un eſſai favorable de ce lait pris le matin, il mangera le ſoir à ſon ſouper un ris au lait de vache,

ou de chevre. Pendant ce même tems il prendra trois fois la ſemaine dans la premiere cuillerée de ſoupe à l'heure du dîner, dix ou douze grains de ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, & il ſera purgé de vingt-cinq en vingt-cinq jours, ou ſuivant le beſoin.

Les chaleurs de l'été étant arrivées il aura recours aux demi-bains domeſtiques tiédes pendant une dixaine de matins, &, s'étant repoſé une ſemaine, il reviendra à une ſeconde dixaine des demi-bains domeſtiques comme la premiere fois. Il obſervera à la ſortie de chaque demi-bain d'avaler une couple de taſſes d'infuſion des feuilles de méliſſe, ou de lierre terreſtre, préparée à la maniere du thé.

Dans le mois d'août, il boira les eaux de Camaretz pendant une neuvaine. Il aura ſoin le premier jour de la boiſſon de rendre le premier verre de ces eaux purgatif, en y diſſolvant deux onces de manne, & demi-once de ſel d'Angleterre; il en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

L'automne prochain Monſieur prendra les bouillons d'écreviſſes déja preſ-

crits, & enſuite le lait d'âneſſe entier, qu'il continuera juſqu'au froid de l'hiver, obſervant pour les bouillons, & pour le lait ce qui a été énoncé dans leur premier uſage.

Monſieur doit ſe nourrir avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, ſe privant des ragouts, de la patiſſerie, de la friture, des ſalades, des raiſins, des pommes, ou autres fruits cruds, des alimens maigres, & de tous ceux qui ſont échauffans, ou indigeſtes. Il doit ſouper frugalement, & dans tous ſes repas ne pas trop s'abandonner à ſon appétit. Il peut uſer alternativement le matin d'une infuſion légere de thé ou des feuilles ſeiches de méliſſe, ou de lierre terreſtre, auſſi infuſées à la maniere du thé, avec un tant ſoit peu de ſucre. Il doit être perſuadé que tous ces remedes deviendront inutiles s'il ne s'aguerrit à ſes incommodités, qui ne portent avec elles aucun danger, & qui deviennent opiniâtres par ſes reflexions continuelles, & par les attentions portées juſqu'au ſcrupule qu'il donne aux moindres criconſtances qui accompagnent ſes accidens, auſſi-bien que par les préjugés qu'il s'eſt formés lui-mê-

me, ou que des gens peu connoisseurs lui ont inspirés sur les causes de ses differens maux.

Délibéré à Montpellier le 1. fevrier 1734. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LIX.

Sur une espece de surdité dès la naissance, & un embarras de la langue.

L'On voit clairement par le mémoire qui a été communiqué que dès la naissance, ou le berceau, Monsieur est attaqué d'une espece de surdité ; & que par conséquent l'organe interne de l'ouie, ou le nerf auditif, souffre d'un vice local. La difficulté qu'il a de parler, & de s'énoncer, prouve aussi l'organe de la voix, & par conséquent les nerfs qui s'y distribuent, sont affectés de relâchement. De ces faits, & de son tempérament distrait, & mélancholique, & enfin de sa disposition fluxionaire, & des convulsions, ou tremoussemens auxquels il est sujet, il est aisé de déduire que la surdité, & l'embarras

de la langue on été causés par une lymphe épaisse, & grossiere & par un sang naturellement englué, résineux, & acrimonieux. La petite ouverture, ou l'entrée du canal extérieur de l'ouie peut aussi déranger en quelque maniere l'impression des sons sur l'organe de l'ouie.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent du malade, on doit se proposer de nettoïer les premieres voies, de rompre le tissu du sang trop serré, d'en tempérer l'acrimonie, de réparer le baume qui lui manque, & de redonner aux nerfs affectés le ressort qu'ils ont perdu. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Monsieur se trouvant dans le voisinage, il ira à Balaruc, & y prendra les eaux pendant trois matins. On aura soin le premier jour de la boisson d' dissoudre dans le premier verre deux onces de manne, & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre : le troisiéme jour on en fera de même dans le dernier verre. Les après midi de ces trois jours il se fera donner une douche à la tête, & durant tout son séjour à Balaruc, il se gargarisera plusieurs fois dans la jour-

née avec l'eau de la ſource. Il ſe contentera de ces remedes-là, & ſe diſpenſera par conſéquent de prendre les bains, qui lui ſeroient déſavantageux. Pendant qu'on lui douchera la tête il ſe bouchera les oreilles avec du cotton.

Etant arrivé chez lui, & s'y étant repoſé quelques jours, il ſera ſaigné du bras, & purgé le lendemain avec une once de tamarins, une drachme de rhubarbe concaſſée, & autant de ſel végétal, dont on fera une décoction, dans ſept ou huit onces de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit une drachme & demie de ſenné, diſſolvant le matin dans la colature deux onces de manne.

Il boira enſuite pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, trois ou quatre écreviſſes de riviere, étouffées dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier, les cuiſſes d'une demi-douzaine de grenouilles, & une drachme & demie de racine de valeriane, ajoutant ſur la fin une poignée de chicorée amere. On terminera ces bouillons par le purgatif.

Pendant les dix-huit ou vingt jours ſuivans, il prendra chaque matin une

écuellée de petit lait de chevre, ou de vache, préparé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans la colature deux onces de suc de cresson de fontaine bien dépuré, réiterant la même médecine à la fin.

Dans le mois de juillet, ou le commencement d'août, il prendra une dixaine de demi-bains domestiques, se contentant d'en prendre un chaque jour, le matin ou l'après midi. Il demeurera une heure chaque fois dans ce demi-bain, & les aïant finis il boira pendant une dixaine de matins les eaux de Mié, se purgeant avant & après la boisson.

On prendra une pincée de vulneraire de Suisse, & autant de fleurs de camomille, qu'on jettera dans dix onces d'eau bouillante, & qu'on laissera infuser à la maniere du thé, pour dissoudre dans la colature une once de miel blanc. On gardera ce remede dans une bouteille, & on s'en servira deux fois par jour avec une seringue pour l'injecter dans les deux oreilles, aïant la précaution de faire tiédir la liqueur. On pourra aussi se servir de l'eau tirée du bois de frêne, en le faisant brûler par un bout, & ramassant ce qui coule par

l'autre ; on ajoutera à cette eau de frêne le tiers ou le quart d'eau-de-vie ordinaire ; on fera couler de cette liqueur dans l'oreille, & on usera plus ou moins de tems de ces remedes, suivant leur effet.

Monsieur sera nourri avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti, & se privera de tous les alimens de haut goût, indigestes, ou échauffants. Il doit s'égaïer, & se distraire par la promenade à pied, ou à cheval, ou autres exercices, modérés pourtant, & par des occupations plutôt amusantes que pénibles.

Délibéré à Montpellier le 23. mai 1734. *Signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION LX.

Sur des douleurs rhumatiques accompagnées de fluxions au gosier, de colique d'estomac & des intestins, & d'envies de vomir, & d'aller à la selle.

IL paroît par les circonstances du mémoire qu'on a envoyé que Monsieur est attaqué de plusieurs incommodités qui sont toutes dépendantes de la grossiereté, & de l'acrimonie de ses liqueurs, & en même tems du dérangement de ses digestions. Le vice des liqueurs est démontré par le tempérament bilieux, par les douleurs rhumatiques, les fluxions au gosier, & la chaleur piquante que le malade y ressent. Le dérangement des digestions est prouvé par la colique d'estomac, & des intestins, par les fréquentes envies de vomir, & d'aller à la selle, & enfin par les accès de fievre intermittente qui surviennent de tems en tems.

Pour traiter méthodiquement les accidens qui font le sujet de cette Consultation, on doit rectifier les digestions

procurer une division douce, & ménagée à la masse des liqueurs, leur fournir une abondante détrempe, & y jetter beaucoup de substance mucilagineuse, & onctueuse. On suivra ce projet en employant les remedes suivans.

On commencera par une saignée du bras, & le lendemain on purgera suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins six drachmes; sel d'Epsom une drachme; rhubarbe concassée deux scrupules. Faites bouillir dans l'eau de fontaine, & mettez infuser dans huit onces de colature deux drachmes de senné mondé, & une pincée de sommités de petite absynthe; dissolvez dans la liqueur coulée une seconde fois deux onces de manne; faites une potion qui sera prise la matin.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant neuf matins un bouillon fait avec demi-livre de collet de mouton ou de maigre de veau, deux drachmes de racine d'énula campana; trois drachmes de limaille de fer rouillée, enfermée dans un nouet, qu'on chan-

gera de trois en trois jours ; trois écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de cresson de fontaine, & de chicorée amere ; on réiterera la même médecine après la neuvaine.

Pendant les dix matins suivans, il avalera une dose de l'opiate ci-jointe ; buvant par dessus une couple de tasses d'infusion de thé, ou un bouillon ordinaire. On observera de purger à la fin de l'opiate.

OPIATE.

Prenez conserves de kynorrhodon & de racines d'aunée, de chacune une demi-once ; extrait de genievre, tartre martial soluble, & quinquina en poudre, de chacun deux drachmes ; extrait de rhubarbe une drachme & demie ; faites avec une suffisante quantité de syrop de capillaires une opiate qui sera partagée en dix parties égales, pour être prise en dix matins.

Vers le commencement du mois d'août, Monsieur boira les eaux de Vic pendant une dixaine de matins, avec

cette précaution qu'on fera dégourdir, ou tiedir ces eaux, & qu'il n'en boira par matinée que dix ou douze verres. Le premier jour de la boisson on rendra le premier verre purgatif, en y dissolvant deux onces de manne, & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

L'automne prochain Monsieur sera saigné, & purgé, & reprendra les mêmes bouillons, & la même opiate, observant les précautions déja marquées pour leur premier usage, & d'abord après il tentera celui du petit lait de vache préparé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf, & dont on aura aiguisé la colature, en y dissolvant trois cuillerées de suc de menthe bien dépuré. La dose de ce petit lait sera d'un grand verre, qu'on continuera pendant une quinzaine de matins, observant de purger à la fin. Si ce petit lait a bien passé on aura recours au lait d'ânesse entier, qu'il prendra le matin pendant un mois, ou cinq semaines, usant dans ce tems de l'opiate déja marquée trois fois la semaine, à la dose de

quatre ſcrupules le ſoir en ſe couchant ; & ſe purgeant en finiſſant ce lait.

Délibéré à Montpellier le 23. mai 1734. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LXI.

Sur des attaques épileptiques irrégulieres.

L'On doit rapporter les vapeurs convulſives dont Monſieur eſt attaqué depuis pluſieurs années, à l'épaiſſiſſement, à la groſſiereté & au deſſeichement de la maſſe des liqueurs, & à la foibleſſe des ſolides, qui compoſent le cerveau. Le vice des liqueurs eſt démontré par l'ictere jaune auquel le malade eſt ſujet de tems en tems, mais principalement par le caractere, & la conſiſtance du ſang, examiné dans la palete après qu'il eſt repoſé. La foibleſſe des ſolides du cerveau eſt prouvée par la peſanteur de tête, & l'étourdiſſement que l'on remarque chez le malade après le paroxyſme, par l'opiniâtreté de la maladie, l'irrégularité de ſes retours,

mais sur-tout par le coup reçu à la tête dans la tendre enfance, & la commotion vive qui fut produite & occasionnée par la chûte d'un grenier à foin, quelques années après, & par les accidens de vapeurs convulsives qui suivirent de près cette chûte, & dont elle doit être regardée comme l'époque.

Le vomissement, les envies de vomir, le dévoïement, & la disposition vermineuse qui ont paru en differens tems, ou qui arrivent encore irrégulierement après le moindre dérangement dans le régime de vivre, ne permettent pas de douter que les digestions devenues languissantes, & la dépravation des sucs destinés à la digestion, n'aient beaucoup influé & n'influent encore & dans le dévelopement, & dans la durée de la maladie qui fait le sujet de cette Consultation. En effet les crudités que les premieres voies fournissent à la masse du sang, la font passer par differens degrés d'épaississement & de grossiereté, & déterminent bizarrement le séjour & l'arrêt du sang dans les vaisseaux du cerveau attaqué de tumeurs variqueuses, ou aneurismales, & comprimé tout à la fois par des concre-

tions ſchirreuſes, & lymphatiques, que l'on a lieu de ſoupçonner dans le cerveau.

Pour traiter avec la méthode poſſible les vapeurs convulſives dont il eſt ici queſtion, le Conſeil a jugé qu'il falloit ſe propſer de rectifier les fonctions de l'eſtomac, d'évacuer les crudités des premieres voies, de procurer une diviſion ménagée à la maſſe des liqueurs, de la faire rouler avec uniformité dans toute l'habitude du corps, mais ſur-tout dans le cerveau; de jetter dans les vaiſſeaux ſanguins beaucoup de ſubſtances propres à pénétrer le tiſſu du ſang, à le détremper, & à l'adoucir; & enfin en changeant la tiſſure des fluides par ces moïens, de corriger le vice local que les ſolides du cerveau ont ſouffert. Nous eſperons que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans, qui ont déja été précédés par d'autres emploïés ici dans la même vûe.

Monſieur étant arrivé chez lui, & s'y étant repoſé quelques jours, commencera par une ſaignée du bras, & le lendemain de cette ſaignée on le purgera avec deux drachmes de ſenné; une

drachme de rhubarbe concassée, autant de sel végétal, & demi-poignée de fleurs de pêcher qu'on jettera le soir dans une livre d'eau de fontaine bouillante pour les laisser infuser à froid dans la nuit. On partagera le matin l'infusion coulée en deux verres, qui seront donnés à deux heures de distance l'un de l'autre, dissolvant dans le premier deux onces de manne.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant une dixaine de matins le demi-bain domestique tiéde, & y aïant demeuré une heure chaque fois, il boira à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, une drachme & demie de racine de valeriane concassée, trois ou quatre écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier, les cuisses de cinq ou six grenouilles écorchées, & une poignée en tout des feuilles de chicorée amere, & de cresson d'eau. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée des sommités de petit chêne. On réiterera la même médecine, après la dixaine des demi-bains & des bouillons.

Pendant les quinze matins suivans, il boira un grand verre de petit lait de

vache ou de chevre, à son défaut de celui de chevre préparé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf, comme l'on procede dans la clarification des syrops. On éteindra dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu, & on y dissoudra trois cuillerées de suc de menthe bien dépuré. Aïant fini la quinzaine par le purgatif, on reviendra aux demi-bains, & aux bouillons durant dix matins, & au petit lait pendant quinze, terminant l'un & l'autre de ces remedes par la médecine ordinaire.

L'automne prochain Monsieur sera saigné du pied ou du bras, & repurgé ensuite, pour commencer l'usage des bouillons déja marqués, qu'il boira pendant dix matins après avoir pris une pillule faite avec vingt grains de tartre martial soluble, incorporés avec quelques gouttes de syrop de capillaire.

Ayant fini par la purgation, il prendra pendant dix autres matins l'opiate ci-jointe, avalant par dessus chaque dose une couple de tasses d'infusion des feuilles de mélisse seiches préparée à la maniere du thé, & repurgeant après la dixaine.

OPIATE.

Prenez ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, antimoine diaphorétique, de chacun deux drachmes & demie; racine de valeriane ſauvage, & ſemences de pivoine mâle, de chacun deux drachmes; extrait de rhubarbe, & bois d'aloës, de chacun une drachme & demie; fleurs de ſel ammoniac martial, une drachme; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de capillaire une opiate, qui ſera diviſée en dix priſes égales pour autant de jours.

Immédiatement après il prendra pendant douze matins un grand verre de petit lait préparé comme il a été dit, & aïant purgé à la fin de l'uſage, il viendra à celui du lait d'âneſſe entier, qu'il boira le matin à la doſe d'une écuellée, qu'il continuera pendant un mois & demi; & ſi le lait du matin paſſe bien après un eſſai de dix jours, il mangera le ſoir à ſouper une ſoupe au lait de vache.

Durant ce même tems il prendra de deux en deux jours, le ſoir en ſe cou-

chant, un bol fait avec vingt grains de poudre céphalique (de guttete), & dix grains de saffran de mars apéritif incorporés avec tant soit peu de syrop de capillaire, & il sera purgé au milieu & à la fin.

Monsieur passera son hiver en usant trois fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe, à l'heure de son dîner, d'une poudre faite avec douze grains de saffran de mars apéritif, préparé à la rosée du mois de mai, & si grains de *cassia lignea*; il sera purgé de six en six semaines.

Délibéré à Montpellier.

CONSULTATION LXII.

Touchant des fluxions sur les ïeux qui ont laissé des taches sur les deux cornées, & sur une goutte serene survenue à un des ïeux après y avoir reçu un coup.

IL est constant par les éclaircissemens que Mademoiselle a donnés sur les circonstances qui ont précédé & accompagné ses differentes maladies, que

dans sa tendre enfance, elle a eu des glandes gonflées au col, & qu'elle a été sujette à de violentes fluxions sur les ïeux; que ces fluxions laisserent des taches sur les deux cornées; & que l'un de ses ïeux resta beaucoup plus gros, & beaucoup plus porté en dehors; il est constant enfin qu'elle reçut un coup sur l'œil plus gros & plus malade, que ce coup fut suivi d'une goutte serene, & que ce même œil fut attaqué ensuite d'une fluxion très-forte qui attira un staphyloma, & l'atrophie de cet œil. Il est aisé de déduire de ces faits que tous les accidens survenus à Mademoiselle ont été produits par l'épaississement & la saumure de la lymphe, & par conséquent par une pareille disposition répandue dans toute la masse des liqueurs, comme d'ailleurs cela est confirmé par les pertes abondantes par le vagin auxquelles elle a été sujette pendant plusieurs années.

Pour tirer donc tout le parti possible de l'état présent de Mademoiselle, on doit se proposer de procurer une division très-douce, & très-ménagée à la masse des liqueurs, d'en corriger la saumure, en faisant passer dans les vais-

ſeaux ſanguins une détrempe mucilagineuſe & balſamique, & de prévenir par ce moyen le retour de nouvelles fluxions ſur l'œil, auquel il reſte l'exercice de ſes fonctions. Nous eſperons que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

On commencera par une ſaignée du bras, dans laquelle on tirera ſeulement ſix onces de ſang, & le lendemain on purgera avec une drachme & demie de ſenné, une drachme de rhubarbe concaſſée, autant de ſel végétal, & une poignée de fleurs de pêcher, qu'on jettera dans la quantité d'eau de fontaine bouillante neceſſaire, pour qu'il reſte après l'infuſion faite durant la nuit à froid, ſept onces de colature, dans laquelle on diſſoudra le matin deux onces de manne.

Mademoiſelle uſera enſuite pendant dix matins du bain domeſtique tiéde, où elle demeurera une heure chaque fois, buvant à la ſortie un bouillon fait avec un jeune poulet; trois ou quatre écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier; les cuiſſes d'une demi douzaine

zaine de grenouilles écorchées, & une poignée de feuilles de chicorée amére, réitérant la même médecine à la fin.

Vers le dix-huit ou vingt de juillet, elle boira pendant dix matins les eaux d'Yeuset, ou telles autres eaux minerales acidules de la même espece, qui seront le mieux à sa portée. On observera le premier jour de la boisson de ces eaux, de rendre le premier verre purgatif, en y dissolvant deux onces de manne, & vingt grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le dernier jour, dans le dernier verre.

Vers le dix-huit d'août, elle reprendra pendant dix autres matins les bains domestiques, & les mêmes bouillons, dont elle terminera l'usage par le purgatif déja marqué.

L'automne prochain, elle sera repurgée, pour boire d'abord après pendant une quinzaine de matins un grand verre de petit lait de vache préparé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On fera bouillir pendant quelques instans dans la colature dix-huit ou vingt cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin

blanc, terminant l'ufage de ce remede par le purgatif.

On aura recours enfuite au lait d'âneffe entier que Mademoifelle prendra chaque matin pendant un mois & demi, fe purgeant au milieu & à la fin. Pendant l'ufage de ce lait, Mademoifelle prendra trois ou quatre fois la femaine dans la premiere cuillerée à l'heure de fon dîner, dix ou douze grains de faffran de mars apéritif préparé à la rofée du mois de mai.

Mademoifelle doit obferver un régime de vivre très-exact, fe nourriffant avec des potáges à la viande, du bouilli & du rôti, fe privant des ragoûts, des falades, des fruits cruds, des légumes, des alimens maigres, & de tous ceux qui font groffiers, indigeftes, ou échauffans. Il conviendroit de lui ménager un égoût aux matieres faumurées qui abondent dans fon fang, & de lui faire pour cela un cautere à la jambe ou au bras.

Délibéré à Montpellier ce 8. juin 1734. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LXIII.

Sur des douleurs de tête périodiques, auxquelles ſuccederent des vomiſſemens violens d'une matiere bilieuſe avec de grande douleurs d'eſtomac, un degoût total, &c.

MEMOIRE.

MAdame. . . . âgée d'environ trente ans, d'un tempérament entre le ſanguin & le bilieux, reſſentit vers le mois de mai 1733 de grandes douleurs de tête. Ces douleurs la prenoient périodiquement tous les matins vers les dix heures, & lui duroient environ trois heures ; elles étoient ſuivies de vertiges, & d'étourdiſſemens. Le tout à la fin ſe déclara en fievre double tierce, qui fut bientôt guérie par l'uſage du kinkina. Elle ſe porta bien après pendant le reſte de l'été & de l'automne. . . . Vers la fin de novembre, il lui ſurvint des vomiſſemens violens d'une matiere bilieuſe, le tout accompagné de violentes douleurs

à l'estomac & d'un degoût absolu. Ces vomissemens venoient tous les matins régulierement, & duroient jusqu'à midi. Ils dureremt ainsi jusqu'au commencement de mars 1734. Alors les regles furent supprimées, & la malade vomissoit du sang les premiers jours en grande quantité, avec des grumeaux ce qui diminua peu à peu ; ensorte que dans quelques jours il y en avoit très-peu. Le vomissement bilieux continuant toujours, on y remarqua de tems en tems un peu de sang, mais il n'y en avoit point du tout au mois d'avril, si ce n'est qu'à la fin du vomissement, on voyoit une matiere de la couleur, & de la consistance de la lie de vin, & extrêmement puante. Comme il y avoit avec cela une douleur fixe sur la région de l'estomac; on craignit un ulcere dans ce viscere ; cependant après un leger purgatif d'une drachme de rhubarbe en poudre, & l'usage de quelques bouillons d'écrevisses, il lui survint des tensions convulsives, & douloureuses aux tendons extenseurs des phalanges des pieds : le tout suivi d'enflure un peu inflammatoire aux articulations des pha-

langes. Ces enflures disparoissoient aisément, & revenoient de même. Le vomissement s'arrêta en grande partie dès que les tensions convulsives parurent, & on a remarqué qu'à mesure que les articulations s'enflent, le vomissement diminue, & au contraire. Madame avoit aussi de tems en tems depuis ses douleurs au pied des mouvemens convulsifs aux jambes. Elle a été un peu soulagée par le laudanum dont elle continue l'usage mêlé avec quelques absorbens.

Durant tout le tems de la maladie, elle a eu toujours la diarrhée, qui diminuoit quand le vomissement augmentoit.

REPONSE.

LA maladie irréguliere qui fait le sujet de cette Consultation, auroit demandé un détail exact de l'état des viscéres du bas-ventre, puisqu'elle paroît y avoir eu son principal siége. On marque d'ailleurs qu'il est survenu une suppression des régles vers le commen-

cement de mars, sans indiquer si cet accident subsiste encore, ou s'il est passé. Dans l'état de mariage, où il semble que la Dame se trouve, il auroit été nécessaire de sçavoir s'il y a eu des grossesses ou non. Le regime de vivre de la malade reste aussi inconnu. On tablera pourtant sur ce qu'on a voulu apprendre, & on en tirera tous les avantages possibles pour decouvrir les véritables causes de la maladie, & conseiller les remedes les plus convenables pour sa guérison.

Il est constant d'abord par les violentes douleurs de tête qui furent le prélude de la maladie, & par les accès de fievre intermittente qui les suivirent de près, que la disposition seiche & résineuse de la masse des liqueurs, attachée au temperament bilieux de Madame, a porté en premier lieu sur les digestions, les a rendues languissantes, &, en fournissant des crudités à la masse du sang, a derangé sa libre circulation dans la tête. Malgré la guérison des accès de fievre par le kinkina, le vice des digestions a fait de plus grands progrès, comme le vomissement, le dégoût & les douleurs d'estomac, qui

ont duré depuis le commencement de novembre dernier jusqu'a celui de mars, le prouvent évidemment. La suppression des mois qui se mit de la partie vers le commencement de mars dernier, démontre la grossiereté de la lymphe uterine, & les embarras qu'elle a causés dans la matrice. La plethore inséparable d'une pareille suppression, a fait du ravage sur l'estomac, & donné lieu au vomissement de sang mêlé avec les matieres bilieuses, par une disposition singuliere qui s'est trouvée dans ce viscere, & la foiblesse des vaisseaux sanguins de sa membrane interne. La lymphe des articulations n'a pas été exempte de la mauvaise constitution de la masse en géneral, & elle a donné lieu aux enflures inflammatoires de quelques articulations des pieds, comme la lymphe nervale devenue vicieuse aux mouvemens convulsifs des jambes; de telle sorte qu'à mesure que la lymphe articulaire, ou celle de l'estomac sont gâtées, la malade est tourmentée ou par le vomissement ou par les douleurs & enflures inflammatoires des articulations; la diarrhée accompagnant toujours plus ou moins ces accidens.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Madame, on doit se proposer de rectifier les fonctions de l'estomac, & des autres organes de la digestion ; de dégager les viscères du bas-ventre, qu'on a lieu de soupçonner embarassés ; de procurer une division très-douce, & très-ménagée, à la lymphe, & au reste de la masse des liqueurs ; d'en moderer l'acrimonie, en y fournissant une abondante détrempe, & beaucoup de baume ; & enfin de redonner au genre nerveux, son ton naturel, & la liberté de ses oscillations. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivans.

On commencera par une saignée du bras ou du pied, suivant que Madame sera réglée ou non, & on tirera dans la saignée au tour de trois paletes de sang, pour purger le lendemain avec six drachmes de tamarins ; une drachme de rhubarbe concassée ; deux scrupules de sel végétal ; & une pincée de roses rouges ; dont on fera une décoction dans six onces de laquelle, après l'avoir coulée, on dissoudra une once de manne, & une once de syrop de chicorée composé.

Immédiatement après Madame usera pendant douze matins, & même le soir en se couchant, de l'opiate suivante, à la dose d'une drachme chaque fois, avalant par-dessus la prise du matin un bouillon fait avec un jeune poulet, & une poignée des feuilles de chicorée amére, & une bonne pincée des sommités de menthe. On terminera à l'usage de l'opiate par la même médecine.

OPIATE.

Prenez conserves de kynorrhodon, de roses rouges, & d'aunée, de chacune une demi-once; extrait de genievre trois drachmes; racines de valeriane en poudre, antimoine diaphorétique, & cachou brut, de chacun deux drachmes; extrait de rhubarbe une drachme & demie; faites une opiate avec le syrop de roses seiches.

On ajoutera à la prise du soir, un grain ou un grain & demi de laudanum, & la moitié moins de ce calmant à celle du matin.

Pendant les dix jours suivans, Madame usera chaque matin d'un bouillon

fait avec un jeune poulet, trois ou quatre écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier, une drachme & demie de racine de valeriane écrasée, & une poignée en tout des feuilles de cresson d'eau & de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction, une pincée des sommités fleuries d'hypericon, & on réitérera la même médecine après la dixaine, pour revenir à l'usage de la même opiate pendant douze jours, & à celui des bouillons pendant dix, observant en tout les précautions déja marquées pour leur premier usage.

Après ces remedes, on aura recours au petit lait de vache préparé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf, qu'on donnera à la dose d'un grand verre pendant une quinzaine de matins, après avoir éreint dans la colature un morceau de brique rougie au feu, & y avoir dissout deux cuillerées du suc de menthe bien dépuré. Ayant fini par le purgatif, & cette préparation de lait ayant réussi, & s'il n'y a rien qui contreindique de la part du cours de ventre, du vomissement, &

des obstructions, on viendra à l'usage du lait d'ânesse entier, qu'il faudra continuer pendant un mois & demi, & même deux mois, purgeant de vingt en vingt jours, ou suivant le besoin, & se servant de l'opiate déja marquée de deux jours en deux jours, à l'heure du coucher, & à la dose de quatre scrupules, ou d'une drachme & demie avec l'addition du calmant, si la necessité le demande. On pourroit même donner ce lait soir & matin, si celui du matin a bien passé durant quelques jours.

On prie Monsieur le Médecin ordinaire de vouloir bien régler le régime de vivre, avec les changemens qu'il pourra convenir de faire dans la dispensation des remedes conseillés suivant sa prudence consommée.

Délibéré à Montpellier ce 7. juillet 1734. *Signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION LXIV

Sur des végétations, ou excroissances, qui ont resté dans le canal de l'urethre après le grand remede.

ON a regardé la maladie de Monsieur le Comte comme provenant de deux différentes causes, c'est-à-dire en partie d'un vice répandu dans toute la masse des liqueurs en général, & en partie de desordres survenus aux solides de certains endroits déterminement affectés. On a cru que la bonne pratique exigeoit que l'on commençât la cure par le traitement de la mauvaise disposition des liqueurs, & dans cette vue l'on s'est proposé ou de corriger ensemble le dérangement des solides & des liquides, ou pour le moins d'éloigner de la part des liqueurs les obstacles que leur mauvais caractere pourroit fournir aux remedes destinés au rétablissement des solides.

L'on a reconnu que les liqueurs étoient trop épaisses, desseichées ? &

acrimonieuſes, & conſequemment à cette idée, ayant fait précéder les remedes généraux, on a eu recours à ceux que la bonne pratique a demontré les plus propres à procurer une diviſion ménagée à la maſſe du ſang, à en adoucir l'acrimonie trop exaltée, à l'humecter, & à la rendre balzamique.

Ces indications ont été remplies par l'uſage du bain domeſtique, du lait d'âneſſe & des eaux minerales acidules, parmi leſquelles on a préferé celles de Mayne comme les moins piquantes, & les moins chargées de mineral capable d'agacer. On a enſuite emploié le ſpécifique le plus déterminé, & le plus ſolide, pour détruire les levains étrangers dont la maſſe pouvoit être infectée. Ce remede a été donné avec beaucoup de douceur & de ménagement; il a roulé long-tems dans l'habitude du corps ſans y produire ni confuſion ni deſordre, & ſa diſpenſation, quoique très-douce, a été ſuivie d'évacuations preſque ſuffiſantes pour établir une guériſon radicale.

On a jugé qu'il convenoit enſuite d'attaquer les végétations, ou legeres

excroissances, ou mauvaises cicatrices qui se trouvoient dans le canal de l'urethre. On s'est servi pour cela des sondes de plomb de quatre ou cinq degrès de grosseurs différentes. On a effacé, & comme detruit quelques premiers obstacles, & si l'on n'est pas parvenu tout-à-fait jusqu'à la vessie, c'est parce que l'on a voulu empêcher le retour de quelques accidens de fievre survenus dans le tems qu'on manœuvroit avec la sonde. L'on compte même que le canal laissant couler librement l'urine, doit être presque dans l'état naturel, & disposé à permettre à la sonde de plomb d'une grosseur considerable son entrée jusques dans le col de la vessie, sans aucun jeu violent de la main qui poussera la sonde.

Les urines qui étoient extrêmement troubles & chargées paroissent naturelles, ou approchantes de cette situation, & l'on ne croit pas pouvoir soupçonner qu'il reste aucune source de purulence, ou vers les prostrates; ou vers le col de la vessie; le changement qui survient certains jours dans les urines, devant être regardé comme la suite

des états bizarres sous lesquels passe journellement la masse du sang, ou du train que la vessie avoit pris depuis long tems de séparer une plus grande quantité de mucilage, à cause des différentes attaques que son col avoit souffertes, soit par rapport aux accidens de suppression d'urine, soit à cause des maladies réitérées du canal.

L'on juge donc que du côté des végétations du canal, on doit se proposer seulement d'en tenir le calibre dans une certaine liberté par l'introduction des sondes de plomb d'une grosseur convenable, observant toujours de ne rien forcer, & d'attendre que la seule pesanteur & le seul volume de la sonde, la fasse arriver jusques dans la vessie, par une manœuvre prudemment & souvent réitérée. On ne doit point négliger les fréquentes injections d'huile d'amandes douces dans le canal, avant & après l'introduction de la sonde, que l'on laissera par gradations séjourner plus ou moins long-tems dans le canal, à mesure qu'il aura été accoutumé à cette opération.

A l'égard de l'écoulement, & de la

legere inflammation qui arrive de tems en tems ſur le gland, on doit ſe ſervir de lotions très-ſimples, tels que ſont le vin blanc, ou le vin rouge affoibli avec un peu d'eau de fontaine, ou avec l'eau de forge. On pourroit auſſi ferrer le vin, en y éteignant quelques piéces de fer rougies au feu, ou le rendre plus efficace, en y faiſant infuſer quelques pincées de roſes rouges. Le nutritum fait avec l'huile d'amandes douces, & la litharge réduite en poudre impalpable ſans aucune addition de vinaigre, dans le tems de la préparation du nutritum dans le mortier, merite la préference parmi tous les remedes qu'on peut appliquer ſur le gland.

On doit ſe flatter avec raiſon qu'il ne ſera plus queſtion de nouveaux accidens de ſuppreſſion d'urine; cependant, pour ne laiſſer rien à deſirer du côté des précautions les plus ſcrupuleuſes, on va detailler les remedes les plus appropriés à de pareilles accidens.

Les vues que l'on doit avoir en pareil cas, doivent être de diminuer l'inflammation, d'étourdir la ſenſibilité &

la douleur des parties malades, de calmer l'acrimonie de l'urine ; de detendre les parties enflammées, & de ménager la libre ſortie des urines ; faiſant d'ailleurs attention à la fievre, ſi elle s'y trouve, & la faiſant tomber par ces mêmes ſecours.

L'on doit commencer par la ſaignée du bras, que l'on réitérera plus ou moins, ſuivant l'état des forces, & la violence des accidens. Les ſaignées du bras réitérées doivent être ſuivies de celles du pied. L'on ne ſçauroit déterminer le nombre des ſaignées ; c'eſt à la prudence de celui qui conduit le malade qu'il faut s'en rapporter; il eſt pourtant ſage de les bruſquer d'abord, pour en éviter le grand nombre dans la ſuite.

Pendant le même tems l'on doit ſe ſervir des ptiſannes temperantes & delaiantes ; l'eau de poulet, la ptiſanne faite avec la racine de nymphea, la fleur de mauve & les feuilles de capillaire, ou la graine de lin, paroiſſent les plus appropriées pour la boiſſon ordinaire. On donnera le ſoir des émulſions cuites, & faites avec les ſeules ſemences

froides. On peut y ajouter un peu de graine de pavot blanc. On diſſoudra dans l'émulſion demi-once de ſyrop diacode. On en augmentera même la quantité par degrés ſuivant le beſoin. Enfin on peut fortifier l'action du ſyrop par l'addition de quelques gouttes anodynes de Sydenham, commençant par ſept ou huit. On doit nourrir le malade avec des bouillons qui ne ſoient point piquans, & faits avec le veau ou le poulet, & un peu de mouton.

Les lavemens compoſés avec les feuilles de mauve, de violette, de branche urſine, un peu de graine de lin, ou de fleurs de mauve, & l'huile d'amandes douces, ne peuvent qu'être d'un grand ſecours. On peut même, ſuivant le beſoin, y ajouter une once de pulpe de caſſe.

On doit attendre de très-bons effets des fomentations émollientes faites avec les feuilles de pariétaire, de mauve, &c. & la graine de lin, auxquelles on ajoutera un peu de vinaigre. On peut ſubſtituer à ces fomentations émollientes l'oxycrat ſimple. Ces remedes doivent être appliqués tiédes ſur le

bas ventre, les bourses, & le perinée.

Les remedes purgatifs doivent pareillement avoir leur place; mais il faut les emploïer avec beaucoup de prudence, & prendre bien son tems pour cela. Le purgatif qu'on a employé ici pour Monsieur, & dont il s'est bien trouvé, étoit composé avec la pulpe d'un quarteron de casse en baton, sans la passer; deux pincées de fleurs de pêcher; une drachme de sel d'Epsom; dont on fait une décoction, dans sept ou huit onces de laquelle on dissoudra deux onces de manne. Ce remede doit devenir la purgation ordinaire comme la plus simple, & la plus convenable dans de semblables cas.

Délibéré à Montpellier



CONSULTATION LXV.

Pour un Mélancholique ſujet à une érection imparfaite, & une éjaculation trop prompte.

EXTRAIT.

UN Monſieur porté à la réflexion & à la mélancholie, dont la maſſe des liqueurs étoit épaiſſe & acrimonieuſe, étoit très-ſujet à une érection imparfaite, & à une éjaculation prompte qui ſuivoit la moindre approche & le plus leger attouchement d'une femme. Monſieur Montagne fit une conſultation ſur ſa maladie, où il lui fut ordonné de commencer par ſe faire ſaigner & purger, de prendre enſuite pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, deux drachmes de racine de ſatyrium concaſſée; trois drachmes de limaille de fer rouillée, enfermée dans un nouet, & une poignée en tout de feuilles de creſſon de fontaine & de chicorée amére, jettant dans le pot ſur la fin de la coction dix-huit ou vingt cloportes

frais, lavés & étouffés dans le vin blanc; & s'étant repurgé à la fin de la dixaine, de prendre pendant les quinze matins suivans une écuellée de petit lait de chevre préparé avec la présure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf, y ayant donné une legere ébullition à une douzaine & demie de cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc. Aïant été repurgé à la fin de cette quinzaine, il lui conseilla d'user de l'opiate suivante le soir en se couchant à la dose de deux drachmes.

OPIATE.

Prenez conserve de racines de satyrium & de celle d'éringium, de chacune une once; de syrop de kermès six drachmes; de graîne de roquette, & de celle d'angelique réduites en poudre, de chacune deux drachmes; d'ambre gris six grains; dont on formera une opiate, ajoûtant, s'il est nécessaire, quelques gouttes de syrop d'œillets.

Pendant l'usage de cette opiate, il lui fit appliquer sur les bourses des compresses trempées dans de bonne eau-de-

vie tiéde, les changeant de tems en tems; appliquer aussi alternativement, surtout le soir en se couchant, de ce liniment tiéde, pour en frotter les bourses & la verge, continuant plus ou moins ces applications suivant l'effet qu'elles produiront.

LINIMENT.

Prenez d'onguent martiatum & d'eau-de-vie ordinaire, de chacun une once & demie; d'huile de lavande & de muscade, de chacune deux drachmes; qu'on mêlera exactement, & dont on formera le liniment.

Délibéré à Montpellier, *Signé* MONTAGNE.



CONSULTATION LXV.

Pour une personne qui aiant fait les remedes convenables pour un crachement de sang, se trouve actuellement attaquée d'un cours de ventre.

IL a déja été remarqué dans les autres consultations que dans le traitement du crachement de sang de Monsieur, l'on devoit essentiellement s'attacher à procurer à la masse du sang une louable fluidité, & à en adoucir l'acrimonie, à réunir les vaisseaux qui ont été entâmés, & à leur ménager une bonne cicatrice. Mais comme les remedes convenables pour remplir ces indications doivent passer par les premieres voies, & que l'estomac se trouve actuellement très-dérangé par des crudités aigres ; & que d'ailleurs il y a un cours de ventre qui s'oppose à leur usage, l'on doit pour quelques tems abandonner les premieres vues, pour rectifier les digestions, & guérir le cours de ventre & commencer par les remedes suivans.

Monsieur usera soir & matin pendant dix jours d'une drachme de l'opiate ci-jointe. Il avalera la dose du soir en se couchant, & celle du matin avant tout aliment.

OPIATE.

Prenez conservesde roses, de kynorrhodon, & d'énula campana, de chacune six drachmes ; cachou brut, & extrait de genievre de chacun deux drachmes & demie ; extrait de rhubarbe quatre scrupules ; extrait d'opium huit grains ; mêlez le tout exactement, & faites-en une opiate avec une suffisante quantité de syrop de roses seiches.

Il prendra ensuite pendant trois matins une once de syrop de chicorée composé & douze grains de rhubarbe en poudre ; le tout délaié dans trois ou quatre cuillerées d'eau de plantin.

On verra ensuite si le cours de ventre continue ou non, & dans le premier cas, Monsieur insisteroit sur l'usage de la même opiate pendant une dixaine de jours, pour revenir encore pendant trois matins au syrop de chicorée

corée composé, & à la rhubarbe, comme il a été dit.

Ces précautions aïant été emploïées, ou bien n'aïant pas été nécessaire de les emploïer, Monsieur prendra pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, trois ou quatre écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de bourrache & de lierre terrestre, jettant dans le pot sur la fin de la coction une pincée des sommités fleuries de petit chêne, & autant de celles d'hypericon. On purgera après la dixaine.

Aïant fait précéder ces remedes, on aura recours au lait d'ânesse entier que le malade prendra le matin à la dose d'une écuellée, &, si ce lait passe bien, il joindra le soir à son souper, une soupe ou un ris au lait de vache, continuant son régime autant qu'il le pourra, se purgeant de vingt en vingt jours, ou suivant le besoin, & se servant trois ou quatre fois la semaine de l'opiate déja marquée, à la dose de quatre scrupules pour soutenir l'estomac.

Délibéré à Montpellier,

CONSULTATION LXVII.

Sur une diarrhée dysenterique dégénerée en lienterie.

LA diarrhée dysenterique dont Monsieur a été attaqué il y a déja quelque tems, étoit la production des liqueurs digestives devenues trop grossieres & acrimonieuses, ou, pour mieux dire, d'une pareille disposition répandue dans toute la masse des liqueurs, & d'une trop grande sensibilité des fibres de l'estomac & des intestins. Il y a lieu de croire que les fatigues militaires, & les dérangemens qui en sont une suite nécessaire, ont troublé les digestions, & donné lieu à la formation des crudités qui ont épaissi la masse des liqueurs, & lui ont communiqué un caractere d'acrimonie qui subsiste encore, puisque la diarrhée dysenterique a dégénéré en flux lienterique. Les douleurs de sciatique survenues depuis, prouvent le mauvais état de la lymphe musculaire, & démontre que la constitu-

tion générale des liqueurs eſt telle que l'on l'a établie.

Pour prévenir les ſuites de l'état préſent de Monſieur, l'on doit avoir en vue de rectifier les digeſtions, de corriger l'action fougueuſe des levains digeſtifs, d'humecter & d'adoucir toute la maſſe des liqueurs, & de diminuer la trop grande ſenſibilité des fibres de l'eſtomac & des inteſtins. Nous eſperons que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

On commencera par donner par trois fois le remede ſuivant.

POTION.

Prenez eau de plantin deux cuillerées; diaſcordium un demi gros; ſyrop de roſes ſeiches une demi-once; dix-huit gouttes anodynes. Mêlez & faites une potion.

Pendant les trois matins qui ſuivront, on uſera de la ſuivante.

POTION.

Prenez roſes pâles deux pincées ; faites-les infuſer dans quatre onces d'eau bouillante ; diſſolvez dans la colature dix gros de ſyrop de chicorée compoſé, & douze grains de rhubarbe en poudre ; faites une potion qui ſera priſe le matin pendant trois jours conſécutifs.

Immédiatement après Monſieur prendra pendant dix jours le matin à jeun, & le ſoir en ſe couchant, une drachme de l'opiate ci-jointe. Il avalera ſur la priſe du matin un bouillon fait avec un jeune poulet & une bonne cuillerée de ris, & on le purgera à la fin avec la medecine qui ſera preſcrite ci-deſſous.

OPIATE.

Prenez conſerves de kynorrhodon, de roſes rouges, de balauſtes, & d'aunée, de chacune une demi-once ; extrait de genievre trois gros ; extrait de rhubarbe deux gros ; ipecacuanha un gros ; faites une opiate

pour l'ufage avec le fyrop de rofes feiches, ajoutant à la dofe du matin un demi-grain de laudanum, & un grain à celle du foir.

On augmenteroit ce calmant foir & matin, s'il étoit néceffaire.

PURGATION.

Prenez pulpe de caffe récemment extraite fix gros ; rhubarbe choifie, & mirobolans citrins, de chacun un demi-gros ; rofes rouges une pincée ; fel d'Epfom un gros ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & diffolvez dans huit onces de colature une once & demie de manne de Calabre; faites une potion qui fera prife le matin.

Monfieur boira enfuite pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, ou une demi-livre de jarret de veau, trois ou quatre écreviffes de riviere étouffées dans l'eau bouillante & écrafées dans un mortier ; deux drachmes & demie de faffran de mars aftringent, enfermées dans un nouet, & un poignée en tour de feuilles de creffon d'eau & de chicorée amere. On

jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de sommités de petit chêne, & autant de celles d'hypéricon, réitérant la même médecine à la fin, & continuant le narcotique au moins tous les soirs. On le donnera avec tant soit peu de conserve de kynorrhodon.

Pendant les dix jours suivans, on reviendra à la même opiate, & d'abord après aux mêmes bouillons, observant ce qui a déja été remarqué pour le premier usage de ces remedes.

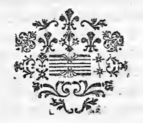
Le cours de ventre étant calmé par ces secours, Monsieur prendra pendant douze ou quinze matins un grand verre de petit lait de vache préparé avec la présure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On éteindra dans la colature un morceau de brique rougie au feu, & on y dissoudra deux cuillerées de suc de menthe bien dépuré, réitérant la même médecine à la fin.

Si cette préparation de lait a bien passé, Monsieur prendra pendant cinq ou six semaines une écuellée de lait de vache, tel qu'il sortira du pis de l'animal, &, après un essai favorable de ce lait pris

pendant dix matins, Monsieur mangera le soir à son souper une soupe, ou un ris au lait de vache, se purgeant au milieu & à la fin de l'usage de ce lait, ou suivant le besoin.

Pendant l'usage des premiers remedes, Monsieur ne se nourrira qu'avec des potages à la viande, des gruaux, ou des avenats au lait, & quelques œufs frais, pour venir ensuite peu à peu à une nourriture plus solide, c'est-à-dire aux soupes à la viande, au bouilli, & au rôti.

Délibéré à Montpellier le 3. octobre 1734. *Signé*, VERNY, MONTAGNE.



CONSULTATION LXVIII.

Sur des douleurs rhumatisantes, migraines, pertes menstruelles, tumeurs squirrheuses, crachats sanglans, enflures œdemateuses, &c.

L'On voit par le mémoire qui a été communiqué que les accidens de Madame ont commencé à la fatiguer de fort bonne heure, & avant qu'elle entrât en religion; il faut donc que la disposition qui les a produit se soit developpée de même: mais il est constant par l'inspection du sang dans la palete, qu'on l'a toujours trouvé d'un rouge vif & sans sérosité, c'est-à dire d'une constitution seiche & résineuse. C'est par conséquent à cet état des liqueurs que l'on doit rapporter cette foule d'accidens que Madame a essuiés en differens tems, ou qu'elle souffre actuellement. Il faut pourtant convenir que la portion lymphatique du sang a reçu les impressions les plus marquées du vice généralement répandu dans toute la masse. Les douleurs rhumatiques aux ge-

noux & aux cuisses, & les migraines qui ont préludé, ont été les productions de la lymphe musculaire devenue grossiere & acrimonieuse. Les pertes menstruelles très-abondantes ont été soutenues & causées par la lymphe uterine mal constituée. La tumeur squirrheuse qui a d'abord paru vers le côté droit du bas-ventre, & celles qui ont saisi, ou toutes les parties extérieures de la même capacité, ou même les intérieures avec une grande sensibilité dans ces parties, pour peu qu'on les touche, reconnoissent pour cause le mauvais caractere de la liqueur lymphatique; comme les crachats teints de sang, celui de la lymphe pulmonaire. Enfin les enflures accompagnées ou de dureté ou d'œdême en différens tems, doivent être regardés comme les effets de la même liqueur lymphatique dépourvue de sérosité. Les pertes de sang trop abondantes & du côté des hémmorrhoïdes, & du côté de la matrice, ont retranché peu à peu la quantité du sang nécessaire pour entretenir les fonctions de la digestion, & donné lieu à la formation de crudités qui ont épaissi de

plus en plus le sang dans toutes ses parties intégrantes, mais sur-tout la lymphe, & déterminé par-là le progrès des embarras, ou concretions lymphatiques, qui se remarquent aujourd'hui dans le bas-ventre.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Madame, l'on doit se proposer de vuider les crudités des premieres voies; de diviser sans fougue & sans orgasme, toutes les parties intégrantes du sang, & sur-tout la lymphe; de les faire rouler avec uniformité dans toute l'habitude du corps; de leur fournir le véhicule avec la sérosité douce & onctueuse qui leur manque, & enfin de détendre & de relâcher les solides endurcis, & devenus roides, par le vice des liqueurs qui les arrosent & les nourrissent. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivans.

Suivant l'état du pouls de Madame, & la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire, on pourra commencer par une saignée du bras, dans laquelle on tirera deux petites paletes de sang, pour purger le lendemain avec six gros

de tamarins ; une drachme de rhubarbe concassée, & autant de sel végétal, dont on fera une décoction, dans six ou sept onces de laquelle on laissera infuser pendant la nuit une drachme & demie de senné, & deux bonnes pincées de fleurs de pêcher, dissolvant le matin dans la colature deux onces de manne choisie.

Immédiatement après Madame usera pendant dix matins d'un bouillon fait avec demi-livre de jarret de veau, ou de collet de mouton, trois écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de cresson de fontaine, & de chicorée amere. On dissoudra dans deux ou trois cuillerées de ce bouillon coulé vingt-cinq grains de tartre martial soluble, & on fera prendre le reste du bouillon par-dessus, réitérant la même médecine à la fin. Si la rigueur de la saison ne permettoit pas d'avoir des écrevisses, on leur substitueroit dix-huit ou vingt cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc.

Pendant les douze matins suivans,

Madame boira un grand verre de petit lait de vache préparé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On éteindra dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu, & on y dissoudra deux ou trois cuillerées de suc de berle bien dépuré, finissant par le même purgatif. On reviendra encore aux mêmes bouillons, & au même petit lait, avec les précautions déja marquées pour le premier usage de ces remedes.

Madame passera le reste de l'hiver en usant trois ou quatre fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure de son diner, du saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, à la dose de dix à douze grains, & en buvant à son ordinaire une prisane faite avec un nouet de limaille de fer rouillée, la racine de chiendent, & les fruits de kynorrhodon.

Le printems prochain Madame aura recours aux mêmes bouillons & au même petit lait, précédés & suivis du même purgatif, comme il a déja été dit, & d'abord après elle usera pendant dix matins d'une poudre faite avec vingt

grains de rhubarbe en poudre ; vingt grains de tartre martial soluble ; dix grains de cloportes en poudre ; & six grains de cassia lignea ; qu'on dissoudra dans deux ou trois cuillerées d'un bouillon ordinaire, ou d'une prise de thé, ou d'une infusion de feuille de mélisse seiche, ou de veronique, faisant boire le reste par-dessus. On terminera l'usage de cette poudre par le purgatif ordinaire, & on reviendra au petit lait préparé comme il a été dit, pendant une quinzaine de matins, réitérant la même médecine à la fin, & continuant l'usage de la même ptisanne pour boisson, ou celui de l'eau ferrée seule.

Ces remedes ayant précédés, on se réglera sur l'état de la malade, & , si les enflures n'ont point augmenté, & qu'il n'y ait point de marques d'un épanchement prochain ou déja déterminé, on se servira du lait d'ânesse pendant un mois ou un mois & demi, purgeant suivant le besoin, & emploïant trois ou quatre fois la semaine dans la premiere tranche de soupe le saffran de mars apéritif à la dose de dix ou douze grains. Mais si au contraire la

maladie tourne du côté de l'épanchement des sérosités, on reviendra à l'usage de la poudre, & enfin on se servira des bouillons faits avec la rouelle de veau, les feuilles & les poudres apéritives, préparées au bain-marie. Les fomentations émollientes pourroient avoir leur place dans la saison commode, s'il s'agissoit de calmer le feu des entrailles.

Monsieur le Médecin ordinaire aura la bonté de régler le régime de vivre suivant les occurrences, & sa prudence consommée.

Délibéré à Montpellier le 25. novembre 1734. *Signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION LXIX.

Sur la maniere de traiter les végétations & les ulceres du canal de l'urethre.

EXTRAIT.

POur traiter les végétations du canal, il faut avoir des sondes de plomb bien passées par la filiere, dont le bout qui doit être poussé vers la vessie soit très-uni & très-poli, & en même tems arrondi. Les sondes doivent avoir depuis dix jusqu'à onze ou douze pouces de longueur, & être de cinq ou six calibres differents en grosseur.

On doit commencer par injecter de l'huile d'amandes douces dans le canal, & la porter, s'il est possible, jusques dans la vessie. On vient ensuite à l'introduction de la sonde, qu'il faut frotter auparavant avec la même huile d'amandes douces, & qui doit être un peu coudée vers le bout qui doit être poussé vers la vessie. Cette introduction doit se faire, en tournant la concavité de la

sonde vers le bas-ventre, & en dirigeant le bout de cette sonde qu'on tient avec la main, vers l'ombilic, ou le milieu du bas-ventre. Il faut pousser la sonde avec la main droite très-doucement, pendant que l'on tient avec la main gauche, la verge engagée, de telle maniere qu'elle soit placée entre le doigt du milieu, & le doigt annulaire, pendant que le gland découvert du prépuce est embrassé avec le pouce, & l'indice. On pousse la sonde avec ménagement jusqu'au premier obstacle qui se présente; on le surmonte, s'il est possible, sans trop forcer, & enfin on parvient à un autre, que l'on tâche aussi de passer sans violenter. Mais supposé que l'obstacle résiste au passage de la sonde, il faut manœuvrer avec beaucoup de douceur, tenant la verge un peu tirée; & appuyant légérement sur la sonde avec la main droite, ou laissant agir la seule pesanteur; par ce moïen on applatit la végétation, laissant la sonde introduite une demi-heure, ou trois quarts d'heure. On la laisse ensuite davantage à mesure qu'on a accoutumé le canal; de sorte qu'on laisse l'instrument

jusqu'à deux heures, & quelquefois davantage, c'est-à-dire jusqu'à quatre ou cinq heures. Quand l'habitude est contractée on gagne un peu de terrein journellement; & à force d'applatir & de presser la végétation; on fait passer la sonde au-delà. Ce que l'on vient d'établir dans la maniere de surmonter un obstacle, doit s'entendre de tous les autres qui peuvent se trouver, faisant pourtant les reflexions suivantes.

1°. Il faut éviter, en poussant la sonde, de blesser le canal, & de faire une fausse route.

2°. Dans le commencement on se contentera d'introduire la sonde, une fois par jour, & cela le matin, tant qu'on le pourra.

3°. Il faut commencer par la plus petite sonde, & s'en tenir à celle-la pendant quelques jours, pour venir ensuite à la sonde de la seconde grosseur, avec laquelle on manœuvrera quelques jours, pour venir à la troisiéme, & ainsi de suite, réservant toujours les plus grosses pour la fin.

4°. On peut dans le même jour se

ſervir d'abord d'une petite ſonde, & venir enſuite à une plus groſſe ; mais cela ſuppoſe qu'on a déja fait du chemin avec la petite.

5°. Il ne faut pas s'étonner quoiqu'il vienne un peu de ſang, quand on aura tiré la ſonde ; mais s'il ſurvient un peu d'ardeur, ou un peu de chaleur en urinant, il eſt bon de ſe repoſer un jour, ou deux, & de laiſſer tomber la chaleur.

6°. S'il ſurvenoit une chaleur, ou une ardeur conſidérable, & à plus forte raiſon la fievre, & la difficulté d'uriner, il faudroit avoir recours à la ſaignée, injecter ſouvent de l'huile d'amandes douces dans le canal, & ſuſpendre toute la manœuvre de la ſonde juſqu'à ce que les accidens ſoient tombés.

7°. L'attitude que l'on doit tenir en ſe ſervant de la ſonde eſt qu'il faut être aſſis ſur une chaiſe ordinaire, le corps aſſez relevé, mais les feſſes fort avancées hors du bord de la chaiſe, les deux jambes à demi pliées, & les deux pieds appuyés ſur un tabouret ou une chaiſe aſſez baſſe.

Il eſt aiſé de remarquer que la manœuvre de la ſonde demande de la prudence, de la dexterité, & beaucoup de patience, & que ſans ces précautions on peut tomber dans des accidens fâcheux.

8°. Quoique l'on ſoit arrivé dans la veſſie, & que l'on ait preſque détruit les obſtacles en apparence, on eſt obligé de revenir de tems en tems à la manœuvre de la ſonde, car ſans cette précaution les végétations repullulent.

Au cas qu'il y ait des ulceres, on ſe ſervira utilement de l'injection ſuivante.

INJECTION.

Prenez d'orge entier une demi-poignée; de balauſtes, & de roſes rouges, de chacun deux pincées; faites une décoction dans la quantité d'eau de fontaine ſuffiſante, de maniere qu'il n'en reſte qu'une livre après la décoction faite; diſſolvez dans la colature deux drachmes de ſucre candi, autant de tuthie bien préparée, & une once & demie de ſyrop de roſes ſeiches. On peut ajouter à ce mélange, avec ménagement pourtant, des

gouttes de collyre de Lanfranc jusqu'à une agréable acidité .... On se sert de cette liqueur tiéde pour injecter dans le canal deux ou trois fois par jour, observant chaque fois de l'y garder quelque tems.

Quant à l'épouse du malade, quand elle aura été suffisamment préparée par l'usage des remedes internes, elle employera la décoction suvante.

DECOCTION.

Prenez de l'écorce de grenade, & de pommes de cyprès écrasées, de chacun une once; de roses rouges, & de balaustes, de chacune demi-poignée, dont on fera une décoction dans quatre livres d'eau jusqu'à diminution du tiers. On dissoudra dans la colature deux onces de syrop de roses seiches, & trois drachmes d'alun de roche biencristallin.

On peut ajouter à cette liqueur, quand elle est faite, le tiers de bon vin rouge du plus couvert, & du plus vieux. On en lave les parties extérieures avec une éponge deux ou trois fois par jour; on peut aussi en injecter dans le vagin

avec une seringue, observant dans l'un & l'autre cas que la liqueur soit tiéde.

Délibéré à Montpellier.

CONSULTATION LXX.

Sur une perte de connoissance, ou attaque d'apoplexie.

L'Accident ou la perte de connoissance que le malade a éprouvé, doit être rapporté à un sang épais, lourd, & pesant, qui circule difficilement dans toute l'habitude du corps, mais sur-tout dans le cerveau, & à la foiblesse des solides de ce viscere. On ne peut pas déterminer s'il s'y est déja formé des concrétions lymphatiques, ou des tumeurs aneurismales, ou varices. Il n'y a que les évenemens qui puissent éclaircir ce doute.

Pour prévenir le retour des accidens qui font le sujet de cette Consultation, on doit se proposer d'évacuer les crudités des premieres voies, de rétablir les fonctions de l'estomac (le malade aïant

perdu l'appetit) de diviser la masse des liqueurs, de la faire rouler avec uniformité dans toute l'habitude du corps; & sur-tout dans le cerveau, & de redonner à ce viscere sa premiere élasticité. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par une saignée du pied, dans laquelle on tirera trois paletes de sang; deux jours après on la réitérera, & le lendemain de cette seconde saignée on purgera avec une once de tamarins, une drachme de rhubarbe concassée, & autant de sel végétal, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit trois drachmes de senné. On partagera le matin la colature en deux verres qui seront donnés à quatre heures de distance l'un de l'autre, faisant prendre un bouillon dans l'espace moïen, & dissolvant dans le premier verre deux onces de manne & six drachmes de vin émétique. Ce remede deviendra ensuite la médecine ordinaire, en retranchant le vomitif.

Le malade prendra ensuite pendant

dix matins un bouillon fait avec demi-livre de maigre de veau, une drachme de racine de valeriane seiche, & écrasée, & une poignée en tout des feuilles de chicorée amere, & de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction dix-huit ou vingt cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc; &, après avoir donné une ébullition de quelques minutes à ces cloportes, on coulera avec expression, dissolvant dans la colature vingt grains de tartre chalybé soluble. On terminera l'usage de ces bouillons par le purgatif sans vomitif.

Le malade avalera ensuite le soir en se couchant, un bol fait avec vingt-cinq grains de poudre de guttete & quelques gouttes de syrop de capillaire, & prendra en même tems dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure de son dîner quinze grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & terminera l'usage de ces remedes par le purgatif simple.

Il prendra ensuite pendant dix matins une dose de l'opiate ci-jointe, avalant par dessus chaque prise une couple de

tasses d'infusion de mélisse seiche, préparée à la maniere du thé, & ajoutant de trois en trois jours à la dose de cette opiate cinq ou six grains de diagrede.

OPIATE.

Prenez de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai trois drachmes; de racine de valeriane, & de semence de pivoine, réduites en poudre, deux drachmes; d'antimoine diaphorétique, & de cloportes préparés, de chacun quatre scrupules; de fleurs de sel ammoniac martiales une drachme; dont on formera une opiate avec une suffisante quantité de syrop de fleurs de pêcher, qu'on partagera en dix prises égales. On terminera l'usage de l'opiate par le purgatif.

Vers le dix de mars prochain il sera ressaigné du pied, & repurgé avec la même médecine & le vomitif, reprendra les mêmes bouillons, le même bol de poudre de guttete, & prendra ensuite pendant dix matins une écuellée de petit lait de vache ou de chevre préparé

paré & clarifié. On éteindra dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu, & on en terminera l'usage par le purgatif simple.

Au mois de juin le malade prendra pendant dix matins le demi-bain domestique, demeurant une heure chaque fois dans ce demi-bain, & avalant à la sortie une écuellée de petit lait de chevre préparé comme il a été dit.

Au mois d'août le malade reprendra une autre dixaine de demi-bains domestiques, & le même petit lait.

L'automne prochain Monsieur sera ressaigné du pied, repurgé avec le vomitif, reprendra les mêmes bouillons, le même bol, l'opiate, s'il est nécessaire, & le même petit lait.

A Montpellier le 27. décembre 1734. *Signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION LXXI.

Sur une attaque de tête, avec paralysie imparfaite, crachats sanglans.

TOutes les circonstances de la maladie de Madame, son tempérament vif, délicat, & fluet, le mauvais effet des remedes échauffans, le soulagement qu'elle a retiré des délaïans & adoucissans; & enfin l'état de son sang vû dans la palette, prouvent d'une maniere évidente que tous les accidens dont elle a été autrefois fatiguée, & ceux qui subsistent encore, ont été produits par la disposition seiche, résineuse, & muriatique de la masse de son sang. Il faut pourtant convenir que le vice général de ses liqueurs s'est démontré d'une maniere plus marquée dans la portion lymphatique du sang. En effet les pâles couleurs que Madame a eues autrefois, & le dégoût auquel elle a été très-sujette, & qui est devenu presque habituel chez elle, & enfin les retours bizarres d'une émotion fébrile, sur-tout après le repas,

ſont les effets de la lymphe digeſtive mal conditionnée ; l'irrégularité, & la petite quantité des pertes menſtruelles, ſont cauſées par le dérangement de la lymphe uterine. L'attaque de tête, & celle de la paralyſie imparfaite qui la ſuivit, ont été les ſuites de la mauvaiſe conſtitution de la lymphe nervale, & enfin l'oppreſſiom de poitrine doit être rapportée à l'épaiſſiſſement, & à l'acrimoine de la liqueur douce, & lymphatique deſtinée à entretenir le jeu libre, & la ſoupleſſe des poulmons. Il y a même tout lieu de ſoupçonner que les petits durillons formés par le ſéjour de cette lymphe, déterminent le mélange d'un peu de ſang, qui ſe remarque de tems en tems dans les crachats.

Pour traiter méthodiquement les accidens qui font le ſujet de cette Conſultation, l'on doit ſe propoſer de rétablir l'œconomie des digeſtions ; de rompre, & de diviſer avec beaucoup de ménagement le tiſſu trop ſerré de la maſſe du ſang, mais ſur-tout de la portion lymphatique ; d'en modérer l'acrimonie trop exaltée ; de dégager les nerfs, qui ont déja ſouffert ; & de leur redon-

ner leur premier reſſort. Nous eſperons que ces indications auront été déja remplies en partie par les remedes que Madame a faits ici, & dont on va donner le détail, & le seront par ceux que l'on va joindre à ces premiers.

Madame a d'abord été ſaignée, & on l'a purgée avec ſon remede ordinaire, c'eſt-à-dire ſon bol avec la rhubarbe ſuivi d'une diſſolution de manne dans l'infuſion de thé.

Elle a pris enſuite pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, deux ou trois écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de chicorée amere de jardin, & de pimpinelle. On a obſervé de jetter dans ce bouillon ſur la fin de la coction une douzaine de cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée des ſommités fleuries d'hypericon. Après avoir donné une ébullition de quelques minutes à ces dernieres matieres, on a coulé avec expreſſion, & on a réitéré la médecine après la dixaine, pour venir d'abord après à l'uſage du petit lait de vache, qu'on a d'abord tiré après avoir fait

cailler le lait avec la presure ordinaire, & qu'on a ensuite clarifié avec le blanc d'œuf, ajoutant dans le tems de cette clarification, dix ou douze cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, & auxquels on donnoit une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On observoit d'éteindre dans dix ou douze onces de ce petit lait ainsi préparé, & clarifié, quelque morceau de fer rougi au feu, & après une quinzaine de jours d'usage, on a repurgé avec le même remede.

Madame étant arrivée chez elle, & s'y étant reposée pendant quelques jours, commencera par reprendre sa médecine, & elle boira ensuite le matin à quatre heures un grand verre de lait entier, & à huit heures un bouillon d'écrevisse composé comme il a été dit. Aïant continué ce lait, & ces bouillons pendant dix matins; elle laissera les bouillons, & poursuivra l'usage du lait, à la même heure, jusqu'à la fin de juin, ou aux chaleurs de l'été, & pendant qu'elle boira le lait sans bouillon, on aura soin d'ajouter de deux en deux jours à la premiere cuillerée du lait quinze grains d'antihéctique de Pote-

rius, & huit grains de cloportes en poudre. On emploïera la purgation ordinaire, finissant le lait d'ânesse, ou même au milieu de son usage, si on le jugeoit nécessaire.

Les chaleurs étant arrivées, Madame prendra pendant une dixaine de matins un bouillon fait avec un jeune poulet, un couple d'écrevisses, les cuisses de trois ou quatre grenouilles écorchées; une poignée des feuilles de chicorée amere de jardin, & une pincée des sommités d'hypericon, qu'on ne jettera dans le pot que sur la fin; &, s'étant repurgée après la dixaine, elle aura recours au petit lait de vache, ou de chevre préparé comme il a été dit cidessus, pendant quinze ou dix-huit matins, finissant par le purgatif. La boisson ordinaire de Madame sera une infusion des feuilles seiches de capillaire, ou de scolopendre, & les fleurs de pied de chat, préparée à la maniere du thé.

Vers le commencement de septembre prochain, Madame sera saignée & purgée, reprendra les mêmes bouillons avec les écrevisses, & les cloportes, pendant dix ou douze matins, & ensuite le même petit lait pendant une

quinzaine, se purgeant à la fin de chacun de ces remedes, pour commencer d'abord après le lait d'ânesse entier, qu'elle continuera le matin jusqu'au froid de l'hiver, avec cette précaution que pendant les dix premiers jours de l'usage du lait d'ânesse, elle boira à quatre heures du matin son grand verre de lait, & son bouillon d'écrevisses à huit, comme il a déja été remarqué. On purgera de vingt-cinq en vingt-cinq jours, ou suivant le besoin, pendant l'usage du lait, & on donnera d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, dans la premiere cuillerée de lait entier, une poudre faite avec quinze grains d'antihéctique de Poterius, six grains de cloportes en poudre, & six grains de baume sec du Perou aussi en poudre. On se dispensera d'emploïer cette poudre, pendant la dixaine des bouillons d'écrevisses. On pourra même, si le lait du matin passoit bien, faire prendre le soir à Madame, une petite soupe, ou un peu de gruau au lait de vache, ou bien un grand verre de ce même lait de vache, qu'on auroit auparavant écrêmé, avec un morceau de pain pour son souper.

Supposé que la poudre qu'on a conseillée ci-dessus ne fût pas suffisante pour bien faire passer le lait, on se serviroit d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, à l'heure du coucher de l'opiate suivante, qu'on donneroit à la dose d'une drachme, ou de quatre scrupules.

OPIATE.

Prenez des conserves de kynorrhodon & d'énula campana, de chacune demi-once ; d'antihéctique de Poterius, de sang de bouquetin, & de blanc de baleine, de chacun trois drachmes ; d'extrait de rhubarbe deux drachmes ; de baume sec du Perou une drachme & demie ; dont on formera une opiate pour l'usage, avec tant soit peu de syrop de capillaire.

On continuera la ptisanne ci-dessus marquée ; on pourroit pourtant la varier un peu par le moïen de la racine de chiendent, des fleurs de coquelicot, & de quelques fruits de kynorrhodon, se contentant pourtant de deux ou de trois tout au plus de ces drogues ensemble. On pourroit de tems en tems

ajouter à la ptisanne un nouet de deux drachmes de limaille de fer rouillée.

Madame doit se nourrir avec des potages à la viande, quelques crêmes de gruau à l'eau, un peu de bouilli, ou de roti à son dîner, & souper très-frugalement. Elle évitera toute sorte de ragouts, la patisserie, les salades, les fruits cruds, les légumes, les chataignes, les alimens maigres, & ceux qui sont piquants, ou indigestes. Elle pourroit pourtant manger un peu de bon poisson cuit à l'eau, ou à la Hollandoise, sur-tout si elle étoit dégoutée de la viande, & que son estomac s'accommode du poisson.

Supposé qu'il survînt des retours de crachement de sang, Madame se feroit saigner du bras; elle prendroit pendant une dixaine de jours, le soir en se couchant, un bol fait avec quinze grains de sang dragon, quinze grains de sang de bouquetin, & autant de blanc de baleine, qu'on incorporeroit avec tant soit peu de syrop de capillaire, pour en former un bol, qu'on partageroit en deux, ou trois pilules, pour que Madame l'avale plus aisément. Elle useroit aussi pendant ce même tems

d'une ptisanne faite avec la racine de grand symphitum, & une pincée de roses rouges, qu'on ne jetteroit dans le pot que sur la fin de l'ébullition. Si Madame étoit dans ce tems-là à l'usage du lait, des bouillons, ou du petit lait, elle continueroit ces remedes, sans y rien changer.

Délibéré à Montpellier le 22. mai 1735. *Signé*, VERNY, FIZES, MONTAGNE.

CONSULTATION LXXII.

Sur un rhumatisme ancien & opiniâtre, suivi d'une attaque d'apopléxie, puis d'une hémiplégie, & d'asthme, &c.

MEMOIRE.

MAdemoiselle ... âgée de soixante-quatre ans ou environ, étoit sujette depuis plusieurs années à des douleurs de rhumatisme en différentes manieres qui n'avoient point cédé aux differens remedes qu'on lui avoit conseillés. Au mois de mars dernier étant en cam-

pagne chez une de ses amies, on s'apperçut qu'elle pâlissoit, & bien-tôt après elle tomba en syncope avec une abolition totale du mouvement, & du sentiment. On lui donna d'abord quelque cordial, qui ne fit point d'effet, si ce n'est que le pouls revint un peu. Le Médecin qui fut appellé, l'aïant trouvé dans cet état apoplectique, tenta de la faire saigner, mais le sang coula lentement, & avec peine. On la transporta chez elle, où on lui donna d'abord un lavement avec le vin émétique trouble, qui fit peu d'effet....Le pouls paroissant petit, concentré, intermittent, y aïant d'ailleurs un froid à toutes les extrémités, le Médecin lui fit donner une potion diaphorétique composée avec les cordiaux les plus actifs, & le sel volatil; par ce moïen le sang s'étant ranimé, & la chaleur rappellée dans toutes les parties, il fit saigner la malade suffisamment; mais le cerveau n'étant pas dégagé par-là, d'abord après il lui fit prendre une potion émétique. Ce remede aïant vuidé considérablement par haut, & par bas, la malade reprit la connoissance, le mouvement, & le sentiment.

Le lendemain au matin, le Médecin aïant trouvé que le mouvement du bras & de la jambe du côté gauche étoit presque aboli, craignit une hémiplégie, & que l'apoplexie ne se terminât en paralysie de ce côté. Pour prévenir ce cas il fit faire une saignée du pied du côté opposé ; bien-tôt après il fit prendre deux verres de médecine avec l'infusion de senné, & le cariocostin, ce qui opéra abondamment. Le lendemain on donna une potion cordiale cephalique ; la malade remua le bras & la jambe engourdis, le pouls se rétablit ; il restoit encore un épaississement à la langue, un begaïement ; on fit gargariser la malade avec de l'eau de Balaruc, on la repurgea, la langue se délia, & quelques jours après, la Demoiselle se rétablit au point d'aller par la ville, & de faire ses affaires.

Le Médecin, qui craignoit les suites, & le retour de cet accident, lui conseilla d'aller à Balaruc ; mais la Demoiselle l'aïant négligé, ressentit de nouveau les mêmes douleurs de rhumatisme, qu'elle avoit éprouvées avant cela. Elle se fit saigner pour se soulager, mais inutilement.

La douleur de rhumatisme se fit sentir plus vivement le dix-huit & le dix-neuf de ce mois de mai, courant à la partie inférieure du sternum vers le cartilage xiphoïde. Elle fut suivie d'une grande difficulté de respirer, de rapports, de borborygmes, & autres symptômes de la passion hystérique; le pouls parut très-petit, déréglé, tantôt fréquent, mais toujours intermittent, & la chaleur de l'habitude du corps fort affoiblie... Dans cet état elle voulut absolument être saignée contre l'avis du Médecin, le sang sortit avec peine, & en petite quantité, la respiration fut toujours gênée.... Le Médecin considérant ce symptôme comme un asthme convulsif hystérique, ordonna une potion anodyne histérique, avec le diascordium, le castor, &c. Nonobstant cela, la malade fut inquiéte la nuit, & fut plusieurs fois dans l'orthopnée avec douleur vive au sternum. Elle voulut être saignée du pied à l'insçu du Médecin. Cet asthme est sec, sans toux, sans bruit, ni rallement... On emploïa divers bechiques incisifs, comme la camphorata, le syrop d'érysimum, l'hedera terrestris, le benjoin, l'iris de Florence, le blanc de

baleine, en ptisannes, potions, looks, les legers narcotiques. Depuis on a eu recours aux lavemens, on a donné de l'eau de canelle, la gomme ammoniaque dissoute dans l'eau-de-vie, de la myrrhe, du saffran, de la conserve d'énula campana, le lait de soulfre; malgré tous ces moïens la malade a toujours le pouls petit, fréquent, déréglé, intermittent, la respiration très-difficile sans toux, & sans rendre aucun crachat.

Le vingt-trois de ce mois la douleur qui se faisoit sentir au bas du sternum a cessé, & delà elle s'est portée à l'épaule. On demande s'il ne conviendroit pas d'envoïer la malade à Balaruc pour y prendre les bains, eu égard aux douleurs de rhumatisme qu'elle a ressenties au commencement, à l'attaque d'apoplexie qu'elle a eue dans la suite avec des menaces de paralysie, & à l'attaque d'asthme qui a succedé, & qui dure encore avec les douleurs rhumatiques.

Le 25. mai 1735.

REPONSE.

L'On voit clairement par la rélation ci-dessus que le rhumatisme ancien, & opiniâtre, l'accident d'apoplexie, & celui d'hémiplégie qui suivit ce premier, sont les effets d'un sang lourd & pesant, & en même tems résineux, & muriatique; mais on ne découvre pas avec la même facilité la cause de l'oppression survenue depuis peu, & qui est accompagnée d'un pouls petit, inégal, & intermittent, sans toux, & sans aucune expectoration, ou sans crachats. Les rapports, & les grouillemens du bas-ventre qui se firent remarquer dans la premiere attaque, & qu'on regarde comme des accompagnemens de la passion histerique, donnent d'abord lieu de soupçonner un météorisme dans les premieres voies, & un gonflement de l'estomac, & des intestins, & par conséquent un dérangement dans les digestions. Il semble même que c'est à ces dernieres circonstances que l'on peut rapporter l'oppression, ou l'astme convulsif, par le jeu du diaphragme devenu gêné, & convulsif. Cependant comme

l'on s'est servi des remedes qui paroissent le plus appropriés, que les bechiques de toute espece, les purgatifs, les antispasmodiques, & les émétiques; & qu'enfin les stomachiques n'ont pas été négligés, on croit qu'il doit y avoir quelque chose de sourd, qui entretient les derniers symptômes, & l'on presume ou que le genre nerveux, & la liqueur spiritueuse souffrent beaucoup, ou que le cœur, les oreilletes, ou les gros vaisseaux manquent par quelque endroit dans le libre exercice de leurs fonctions; sur-tout si la palpitation est jointe aux déréglemens qui se trouvent dans le pouls. C'est à Monsieur le Médecin ordinaire, qui voit la malade de près, d'éclaircir le doute, n'étant pas permis de le faire de loin.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de la malade, & de ce que l'on en connoît, l'on croit qu'il faut se proposer de rectifier les digestions, d'incifer, & de diviser avec beaucoup de ménagement la masse des liqueurs, de la faire rouler avec uniformité dans toute l'habitude du corps, mais sur-tout dans la tête, & dans la poitrine; & enfin de redonner au genre nerveux, s'il

eſt en faute, & aux autres parties, qui peuvent être affectées, le libre exercice de leurs fonctions. Nous eſperons que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

S'il n'eſt rien ſurvenu de nouveau, on commencera par une médecine faite avec ſix drachmes de tamarins, deux ſcrupules de rhubarbe concaſſée, une drachme de ſel végétal, & une pincée des ſommités de petit abſynthe, dont on fera une décoction, dans ſix ou ſept onces de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit deux drachmes de ſenné, diſſolvant le matin dans l'infuſion coulée dix drachmes de manne & une once d'infuſion de fleurs de pêcher.

Immédiatement après Mademoiſelle prendra pendant dix matins, un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, trois écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier; une drachme & demie de racine de valeriane écraſée, & une poignée en tout des feuilles de cerfeuil, de chicorée amere, & de creſſon de fontaine. On jettera dans le bouillon ſur la fin de la coction une pincée des ſommités de menthe, & on diſſoudra

dans deux ou trois cuillerées de ce bouillon coulé vingt-cinq grains de tartre chalybé soluble, faisant boire le reste du bouillon par-dessus, & réitérant la même médecine après la dixaine.

Pendant les douze ou quinze matins suivans, la malade boira un grand verre de petit lait de chevre, preparé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant le tems de la clarification une pincée des sommités de petit chêne, & une douzaine ou une quinzaine de cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, & après avoir donné une ébullition de quelques minutes à ces matieres, en coulera avec expression, & on repurgera à la fin. La boisson ordinaire de la malade pendant ces remedès, sera une infusion de fer rouillé, & des feuilles de capillaire, ou de scolopendre dans l'eau de fontaine. On ajoutera un tant soit peu de vin au repas, si la malade a accoutumé d'en boire.

Si les nuits sont inquietes, & que l'oppression les rende mauvaises, on fera prendre le soir un julep avec deux

cuillerées d'eau de menthe, autant de celle d'artemiſe, demi-drachme thériaque, dix grains de caſtoreum, & trois drachmes, ou demi-once de ſyrop de pavot blanc.

Si ces remedes réuſſiſſent, & qu'on ſoit perſuadé que la miniere de la maladie eſt dans les premieres voies, on pourra après le petit lait faire boire à la malade pendant trois matins, les eaux de Balaruc, diſſolvant le premier jour dans la boiſſon dans le premier verre deux onces de manne, & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre, & en faiſant de même le dernier jour dans le dernier verre.

Mais ſi la malade eſt maigre, véritablement hyſterique, & qu'elle ſente beaucoup de feu dans les entrailles, on laiſſera ces eaux. On ne croit pas pouvoir ſonger aux bains de Balaruc, ſi le deſſeichement des ſolides, le ſpaſme dans le genre nerveux, l'affection hyſterique bien caractériſée, ou quelque vice particulier dans les organes de la circulation, ſont de la partie ; & dans ce dernier cas, ſi les forces de la malade le permettent, on ſe détermineroit ou à des demi-bains domeſtiques tiédes,

ou à reprendre les mêmes bouillons & le même petit lait. On laisse la décision de ce dernier projet à la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire, & aux éclaircissemens qu'il tirera chaque jour de la situation du pouls, & des forces de la malade. Il aura aussi la bonté de régler le régime de vivre, & d'emploïer, s'il le trouve à propos, le saffran de mars dans la soupe. Si dans la suite la maladie se déclaroit d'une maniere à pouvoir demander les bains de Balaruc, sans qu'on puisse rien craindre de leur part, on y auroit recours.

Délibéré à Montpellier le 29. mai 1735. *Signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION LXXIII.

Sur un abſcès au col de la veſſie, précédé de pluſieurs ſymptômes très-fâcheux, & tels que les produit ordinairement le calcul.

L'Ardeur d'urine, les envies fréquentes d'uriner, la douleur que Monſieur reſſentoit depuis long-tems au bout de la verge, ſur-tout lorſqu'il achevoit de piſſer, nous firent ſoupçonner ou des urines âcres & ardentes, ou une tenſion inflammatoire de l'urethre, ou une pierre dans la veſſie. Les ſignes de la cauſe de cette maladie étant équivoques, nous nous déterminâmes à faire ſonder le malade, ce qui fut fait par Monſieur Barancy, qui introduiſit diverſes fois des ſondes d'argent & de plomb avec ſa dextérité ordinaire, ſans trouver aucun corps étranger dans la veſſie, ce qui détruiſit le premier ſoupçon que nous avions du calcul. On continua l'uſage des ſondes de plomb pendant quelques jours, pour tâcher d'emporter les embarras de l'urethre,

qui s'opposoient au libre passage de la sonde, pour dilater le canal, & fraïer aux urines un chemin plus facile. Pendant ce tems-là on n'oublia pas les saignées ; on donnoit au malade des émulsions, des bouillons rafraichissans & adoucissans faits avec le veau, les semences froides, la semence de pavot blanc, lui faisant user en même tems d'une ptisanne faite avec les racines d'althæa & de nymphæa, les fleurs de mauve, & le cristal minéral. Cependant les accidens se soutenoient à peu près les mêmes, jusqu'à ce qu'enfin le malade rendit une grande quantité de matieres épaisses, gluantes, & blanchatres, que nous jugeames avoir le caractere de pus, avec autant plus de vraisemblance que l'écoulement de ces matieres s'est arrêté peu à peu, & qu'il avoit été précédé de pissement de sang. Nous ne doutâmes plus alors que le malade n'eût un abscès vers le col de la vessie, qui aïant crevé soit par l'introduction de la sonde, soit par la trop grande dilatation du col de la vessie, avoit fourni les matieres purulentes qui sortoien avec les urines, & qui étoient la cau se de tous les accidens dont il étoit trae-

vaillé. Je conseillai pour-lors au malade de prendre le lait, & de continuer l'usage de la prisanne, ayant son de se purger de tems en tems avec la décoction des herbes rafraichissantes, la casse, la rhubarbe, la manne, le cristal minéral & la sémence de lin ; aïant soin aussi de lui tenir le ventre libre par de fréquens lavemens faits avec la casse, l'huile d'amandes douces, & la décoction de mauve. Le malade a pris enfin vingt ou vingt-cinq gouttes de baume de copahu dans une cuillerée de syrop de capillaire, avalant son lait par-dessus. Il se seroit assez bien trouvé de ces remedes, s'il ne lui étoit survenu une enflure aux pieds & aux jambes, accompagnée de douleurs & de petites taches rouges, livides, noiratres, marquées & bien distinctes ; en un mot, c'étoit du pourpre qui avoit un caractere érysipelateux. Je crus devoir omettre la saignée du pied, de peur de faire rentrer trop vite les éruptions, & j'ai toujours insisté sur les remedes adoucissans, balzamiques, & rafraichissans, que le malade a continués jusqu'à présent. Je crois même qu'on doit les continuer encore, afin de rendre les

humeurs douces & ſavoneuſes, ſur-tout les urines, qui doivent déterger l'ulcere en paſſant par-deſſus, & le mener à cicatrice.

Il faudra donc que Monſieur prenne le lait d'âneſſe entier, comme il ſort de l'animal, pendant un mois ou un mois & demi de ſuite, ſe purgeant tous les huit jours, & uſant trois fois la ſemaine de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez moëlle de caſſe récemment extraite, & térébenthine de Veniſe, de chacune une once & demie ; corail rouge préparé ; ïeux d'écreviſſes de riviere, & rhubarbe en poudre, de chacun trois drachmes ; ſel prunelle deux drachmes ; maſtic, ſuccin, & baume de Judée, de chacun une drachme ; faites avec le ſyrop de roſes ſeiches une opiate, qui ſera priſe le matin à jeun trois fois la ſemaine, buvant le lait par-deſſus.

Si on ne trouvoit pas du baume de Judée, on y ſubſtitueroit trois drachmes de celui de copahu.

On pourroit eſſaïer de mettre le malade au lait pour toute nouriture, en le

donnant par degrés. Il pourroit prendre le matin le lait d'ânesse entier, ou celui de vache coupé; a midi une soupe au lait; vers les quatre heures de l'après-midi une écuellée de lait de vache ou de chevre écrêmé; & le soir à son souper un gruau, ou un ris, nourri avec le lait, & quelques jaunes d'œufs, supposé que son estomac puisse le supporter: on le continuera de la sorte pendant un mois ou un mois & demi. Si le lait s'aigrit, qu'il cause des tranchées, des diarrhées, des nausées, ou des vomissemens, on le quittera d'abord, & le malade, étant purgé, prendra les bouillons de poulet farci avec l'orge entier, les semences froides, & une pincée de semence de pavot blanc, & altérés avec la racine d'althea, de nymphea, les feuilles de chicorée, & les fleurs de mauve, qu'il continuera pendant quinze jours le matin à jeun, se repurgeant à la fin.

Les eaux minérales froides, telles que sont celles de Camaretz, & les bains domestiques tiédes, pourroient être emploïés pendant les grandes chaleurs de l'été; & les lavemens adoucissans & rafraichissans, & rendus pur-

gatifs avec la moelle de casse, ne doivent pas être négligés, si le malade est constipé, ou qu'il sente des chaleurs d'entrailles.

Monsieur se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, soupant très-légérement, & s'abstiendra des alimens maigres, des ragouts, de la friture, des épiceries, & ne fera aucun exercice considerable.

Déliberé à Montpellier le 20. mars 1723. *Signé*, MARCOT.

CONSULTATION LXXIV.

Sur une tumeur dure, & indolente dans le corps, ou l'épaisseur, des muscles du bas-ventre du côté gauche.

LA tumeur dure & indolente qui saisit presque toute l'étendue des muscles du bas-ventre du côté gauche, & une partie de la région épigastrique, & ombilicale du côté droit, a été produite par la congestion, & le séjour d'une lymphe grossiere & plâtreuse dans les différens tuyaux blancs, qui se trouvent dans les parties affectées de la tumeur, & dont les solides étoient

naturellement foibles, & prêts à obéir à l'action de la lymphe arrétée, & à son volume. Mais comme le caractere de la portion lymphatique décide de celui des autres parties integrantes de la masse du sang, le Conseil assemblé juge consequemment que la masse des liqueurs est engluée, résineuse, & en même tems saumatre & muriatique ; ce qui se trouve démontré par le temperament de Monsieur, qui est porté à la méditation, à la solitude & à la mélancholie. On ne sçauroit pourtant disconvenir qne dans la disposition des liqueurs il ne se trouve quelque chose d'héréditaire, puisque le pere du malade a été gouteux, & que le vice de la lymphe du pere n'a fait que se masquer, & se travestir un peu, dans le sang du fils. Les accès de fievre auxquels il a été sujet ne permettent pas de douter que les liqueurs digestives, & par une suite nécessaire, les digestions, n'aient été dérangées chez lui de fort bonne heure, & qu'elles ne le soient devenues davantage par l'abus des boissons froides. On peut même assurer que l'excés des liqueurs froides & spiritueuses, dans lequel Monsieur

tomba il y a quelque tems, a donné le dernier branle aux dispositions cachées dans le sang & dans la lymphe, & qu'il a déterminé la formation de la tumeur, en épaississant les liqueurs de plus en plus.

Pour traiter cette tumeur suivant les régles de la bonne pratique, l'on doit se proposer de rétablir les fonctions de la digestion; d'inciser & de diviser avec beaucoup de ménagement toute la masse des liqueurs en général, mais particulierement la lymphe; de jetter dans les vaisseaux sanguins des substances mucilagineuses, detrempantes, propres à se mêler avec les liqueurs qu'ils contiennent, à ramolir les matieres endurcies, & à assouplir les solides roidis; & enfin de ménager par ces moïens, autant qu'il est permis de le faire, le retour de la lymphe arrêtée dans le courant de la circulation. Mais comme, pour remplir ces indications, il faut essentiellement éviter que la tumeur ne s'effarouche, ou ne prenne le train de la suppuration, le Conseil est d'avis que l'on se serve sur-tout des remedes internes que l'on va conseiller.

On commencera par une saignée du

bras, & le lendemain on purgera avec six drachmes de tamarins; deux scrupules de rhubarbe concassée, & autant de sel végétal; dont on fera une décoction, dans huit onces de laquelle on laissera infuser pendant la nuit deux gros de senné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux gros de manne.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, trois ou quatre écrevisses de riviere, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere, de pimpinelle & de cresson d'eau; on jettera dans le pot sur la fin de la coction quinze ou dix-huit cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, & après leur avoir donné une ébullition de quelques minutes, on coulera avec expression, réitérant la même médecine à la fin.

Pendant les quinze ou dix-huit matins suivans, Monsieur boira une écuellée de petit lait de vache ou de chevre, préparé avec la présure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On y jettera dans le tems de la clarification une douzaine ou une quinzaine de cloportes frais, aussi lavés & étouffés

dans le vin blanc, auxquels on donnera de même une ébullition de quelques minutes. On diſſoudra dans la colature une once & demie de ſuc de fumeterre bien dépuré, finiſſant par le purgatif.

On viendra enſuite au demi-bain domeſtique tiéde, dans lequel on aura fait bouillir des feuilles de branche urſine, de pariétaire, & de mauve, qu'il faudra continuer pendant dix ou douze matins; & Monſieur y étant reſté une heure chaque fois boira à la ſortie une couple de taſſes d'infuſion de feuilles de méliſſe ſeiches, préparée à la maniere du thé. Le malade s'étant repoſé quelques jours, boira les eaux de Valz, qu'on fera dégourdir, & qu'on affoiblira par l'addition du tiers ou du quart de leur quantité d'eau de fontaine ordinaire. La boiſſon de ces eaux n'excédera pas chaque jour celle de huit à dix verres dans le commencement, & de douze tout au plus ſur la fin. Il faudra les prendre dans deux heures ou deux heures & demie de la matinée en différentes fois. L'uſage de ces eaux ſera continué pendant douze ou même quatorze matins, ſi elles paſſent bien,

obſervant le premier jour de diſſoudre dans le premier verre deux onces de manne, & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre, & d'en faire autant le dernier jour dans le dernier verre; ce qu'on pourroit auſſi pratiquer dans le milieu de la boiſſon, ſi on le juge néceſſaire. Après une douzaine de jours d'intervalle, Monſieur reprendra pendant une dixaine de matins le demi-bain domeſtique avec les précautions déja marquées pour leur premier uſage.

L'automne prochain Monſieur ſera ſaigné & purgé, reboira les mêmes bouillons, auxquels on ajoutera vingt-cinq grains de tartre chalibé après les avoir coulés, & les aïant terminés par le purgatif, il prendra pendant ſix matins la poudre ſuivante qu'on diſſoudra dans deux ou trois cuillerées d'un bouillon de poulet altéré avec les feuilles de chicorée amere, faiſant avaler le reſte du bouillon par-deſſus.

POUDRE.

Prenez de ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, & de rhubarbe en poudre de chacun

quinze grains ; de cloportes préparés dix grains ; de borax huit grains ; que l'on mêlera exactement ensemble. On pourra ajouter à cette poudre, si on le trouve à propos, de trois en trois jours, trois ou quatre grains de diagrede.

Pendant les six matins suivans, Monsieur boira une écuellée de petit lait préparé comme il a été dit ; on reviendra ensuite à la même poudre pendant six autres matins, & enfin au petit lait durant six autres matins, après lesquels on réitérera la purgation ordinaire, pour faire commencer le lait d'ânesse entier, dont Monsieur avalera une écuellée le matin, le continuant jusqu'au grand froid de l'hiver. Pendant l'usage du lait, on purgera de vingt en vingt jours, ou suivant le besoin, avec la médecine ordinaire, & on donnera de deux en deux jours dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure du dîner douze ou quinze grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai. Suivant l'effet de ces remedes on pourra les renouveller dans le printemps prochain, & en faire de même dans l'automne qui le suivra.

A l'égard des remedes topiques, le Conseil ne juge pas que leur usage convienne; parce que s'ils sont relâchans, ils agiront sur les solides déja foibles, & les disposeront à se prêter davantage à l'impulsion de la lymphe & à sa congestion. Si ces mêmes remedes externes sont résolutifs, & piquans, ils peuvent mettre en jeu une matiere qu'il convient d'adoucir, & dont l'action exaltée pourroit devenir fâcheuse; & enfin si l'on prend un milieu très-difficile à tenir, on risque d'attirer les inconveniens qui se présentent des deux côtés, quoique pourtant le moindre risque se trouveroit en prenant le milieu, & emploïant des décoctious faites avec la racine d'althea, & les fleurs de camomille & de melilot, légérement aiguisées par l'addition d'un peu de sel ammoniac, ou de borax. L'eau ferrée, ou une ptisane avec la racine de chiendent, les fruits de kynorrhodon, & le nouet de limaille de fer rouillé, serviront de boisson ordinaire.

Monsieur se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli ou du rôti. Il évitera toute sorte d'excès de boissons froides, & spiritueuses, se privant des

ragouts, de la friture, de la patisserie; des salades, des fruits cruds, des alimens maigres, & de tous ceux qui sont venteux, piquans, grossiers, & indigestes.

Délibéré à Montpellier le 1. juin 1735. *Signé*, VERNY, LAZERME, FIZES, MONTAGNE.

CONSULTATION LXXV.

Touchant une complication de plusieurs accidens très-fâcheux & très-délicats, qui sont principalement un mal de gorge, avec enrouement & extinction de voix, supression des mois, jaunisse, crachement de sang de tems en tems, &c.

L'Enrouement, les fluxions à la gorge, & les autres accidens dont la malade est attaquée, sont les effets d'un sang épais, & du caractere des liqueurs, résineux, & en même tems acrimonieux. Il paroît pourtant que parmi les parties intégrantes du sang la lymphe souffre principalement, &, d'une maniere plus marquée, la liqueur

des amygdales, la lymphe trachéale & pulmonaire, & celle qui se sépare dans le couloir utérin & dans le foie, comme le mal de gorge, l'extinction de la voix, la teinture de sang qui a paru quelquefois dans les crachats, la suppression des mois, & la jaunisse, le prouvent évidemment; ce qui est encore confirmé par la fréquence du pouls qui accompagne ces accidens.

Pour prévenir les suites de l'état présent de Mademoiselle, on doit avoir en vûe de nettoïer les premieres voies; de procurer une division très-douce & très-ménagée, à toute la masse des liqueurs, mais principalement à la lymphe; d'en moderer l'acrimonie; d'en rétablir le baume; & de corriger les embarras que souffrent les poulmons, la matrice & le foie. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par une saignée du pied, dans laquelle on tirera neuf onces de sang, & le surlendemain on purgera avec six drachmes de tamarins, un gros de rhubarbe concassée, deux bonnes pincées de fleurs de pê-

cher, & un gros de sel végétal, dont on fera une décoction, dans six ou sept onces de laquelle, après l'avoir coulée le matin, on dissoudra deux onces de manne.

Pendant les dix matins suivans, elle boira un bouillon fait avec un jeune poulet, trois écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier, les cuisses de quatre ou cinq grenouilles écorchées, & aussi écrasées, & un nouet d'une drachme & demie de limaille de fer rouillé, qu'on changera de deux en deux ou de trois en trois jours, & une poignée en tout des feuilles de bourrache, & de lierre terrestre. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une douzaine de cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée des sommités fleuries d'hypericon. Aïant donné une ébullition de quelques minutes à ces dernieres matieres, on coulera avec expression, réitérant la même médecine à la fin.

Immédiatement après elle prendra pendant dix-huit ou vingt matins d'abord un grand verre, & ensuite une écuellée de petit lait de chevre préparé avec la

présure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf, observant pendant le tems de la clarification d'y jetter une douzaine ou une quinzaine de cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée des sommités d'hypericon. Après une ébullition de quelques minutes donnée à toutes ces matieres, on coulera avec expression, & on dissoudra dans la colature une drachme de sucre candi, ou roïal. On repurgera à la fin, &, si ce petit lait a bien réussi, on le donnera encore pendant une vingtaine de matins, terminant son usage par la médecine ordinaire. La malade usera pour sa boisson d'une infusion des feuilles seiches de capillaire, & d'une pincée de fleurs de pied de chat, infusées à la maniere du thé. On aura soin d'y ajouter toujours un nouet de deux drachmes ou deux drachmes & demie de limaille de fer rouillé.

L'automne prochain, après la saignée & la purgation, on reviendra aux mêmes bouillons & au même petit lait avec les précautions déja marquées; &, si les accidens du côté de la poitrine subsistent, on aura recours au lait d'ânesse entier, dont la malade boira d'abord

un verre, & enſuite une écuellée pendant un mois & demi ou deux mois, &, ſi ce lait pris le matin réuſſiſſoit, on donneroit le ſoir une ſoupe au lait de vache. On purgeroit durant ce tems-là de vingt en vingt jours, ou ſuivant le beſoin, ajoutant de deux en deux jours dans la premiere cuillerée du lait du matin quinze ou dix-huit grains d'antihectique de Poterius, huit grains de cloportes en poudre, & ſix grains de caſſia lignea.

La malade doit ſe nourrir avec des potages à la viande, un peu de bouilli ou de rôti à ſon dîner. Elle ſe contentera pour ſon ſouper d'un potage à la viande, ou d'une crême de ris au bouillon, ou d'un morceau de pain, ſi elle a des bouffées de chaleur, ou des redoublemens dans la nuit ſur-tout. Elle doit ſe priver des fruits cruds, des ſalades, de la patiſſerie, de la friture, des alimens maigres, & de tous ceux qui ſont de haut goût, indigeſtes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier le 5. juin 1735. *ſigné*, MONTAGNE.

CONSULTATION LXXVI.

Sur une gonorrhée.

L'Ecoulement qui fait le sujet de cette Consultation porte avec lui un caractere d'indécision qui se trouve rarement dans ces maladies. On pourroit dans le fond le considerer comme une suite de la premiere chaudepisse qu'on supposoit mal guérie, & par consequent en état d'avoir laissé dans le sang une cause sourde qui se feroit developée après quatre années ; mais comme les consequences tirées de ces sortes de faits demandent des connoissances particulieres qui nous manquent pour nous déterminer avec fondement, on va prendre cette maladie sous une autre idée.

On compte qu'avant le developement du nouvel écoulement, le malade a connu quelque femme suspecte, & l'on regarde cette avanture comme une seconde chaudepisse, mais plus déguisé que la premiere, parce que ses accidens paroissent plus doux & plus capables dim-

poser. L'on voit cependant dans la pratique journaliere beaucoup de chaudepisses benignes en apparence, & qui par les évenemens sont très-mauvaises, & très-difficiles à terminer par rapport à l'écoulement. Il s'agira donc, puisque tous les balzamiques, les adoucissans, & les injections, ont été inutiles, de suivre d'autres indications, & de travailler à l'extention du virus de l'écoulement, & de donner du ressort aux parties affoiblies. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes que nous allons conseiller.

On pourra commencer par une saignée du bras, & le lendemain on purgera suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez mercure doux vingt grains; faites avec un peu de conserve liquide de roses une pilule, que le malade prendra le matin, bûvant par-dessus une potion composée comme il suit. Prenez une once de tamarins; sel végétal un gros; faites bouillir dans huit onces d'eau de fontaine; mettez-y in-

fuser deux gros de senné. Faites une potion.

Immédiatement après il prendra pendant dix-huit ou vingt jours la ptisanne qui suit;

PTISANNE.

Prenez racines de salsepareille coupées menu, six onces; rapure de bois de gaïac trois onces; faites infuser à chaud pendant six heures dans vingt-quatre livres d'eau de fontaine, puis bouillir jusqu'à diminution du quart; coulez & gardez pour l'usage.

On aura soin de mettre cette ptisanne dans des bouteilles bien bouchées, & le malade en boira trois verres par jour, c'est-à-dire un le matin à jeun; le second vers les quatre heures de l'après-midi, & le troisieme en se couchant. Il sera purgé après avoir bû cette premiere quantité de ptisanne; que l'on compte suffisante pour neuf ou dix jours. On en fera une seconde dose, qu'il faudra boire de même, réitérant la même purgation à la fin.

Pendant l'usage de cette ptisanne on donnera de deux en deux, ou de trois en trois jours, une petite friction sur le pé-

rinée, & les bourſes avec la pomade mercurielle, dont la quantité pour chaque friction ne doit pas excéder celle d'une drachme & demie, ou deux drachmes. On appliquera ſur les endroits frictionnés une compreſſe qui ſervira toujours. On pourra l'aſſujettir par un petit bandage, ſi on le juge néceſſaire.

Après ces remedes, le malade boira pendant dix matins les eaux de Camaretz, ou de Vic en Auvergne. On purgera avant & après la boiſſon de ces eaux.

Ces remedes étant finis, le malade ſe réglera ſur l'état où il ſe trouvera; &, ſi l'écoulement ſubſiſte, il uſera de l'opiate ſuivante à la doſe d'une drachme le matin à jeun, & le ſoir en ſe couchant, buvant par-deſſus chaque priſe une taſſe d'infuſion des plantes vulneraires de Suiſſe préparée à la maniere du thé.

OPIATE.

Prenez térébenthine de Chio ſix drachmes; ſang dragon en larmes; alun de roche, terre ſigillée, de chacun une

drachme & demie ; ſuccin blanc pulvériſé & cachou brut, de chacun deux drachmes ; camphre deux ſcrupules ; faites une opiate avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de roſes ſeiches.

On pourra auſſi emploïer l'injection ſuivante.

INJECTION.

Prenez décoction de rapure de bois de lentiſque dix onces ; diſſolvez-y deux onces de miel de Narbonne, & un gros & demi de mercure doux réduit en poudre impalpable. Faites une injection pour l'uſage.

On ſe ſervira de cette injection tiéde, & on aura ſoin de la troubler avant de s'en ſervir, laiſſant un peu ſéjourner dans le canal la liqueur injectée.

Suppoſé que tous ces remedes demeurent inſuffiſans, il y aura tout lieu de croire que l'écoulement nouveau eſt une ſuite de la premiere chaudepiſſe, qui, aïant été cordée, entretenoit avec elle un caractere de malignité, & dont la cauſe a travaillé ſur les ſolides, qui, aïant été affoiblis ſont hors

de la portée des injections, puisque celles qui ont été pratiquées sont devenues inutiles.

Pendant l'usage de ces remedes le malade évitera les alimens de haut goût, cruds, pesans à l'estomac, & propres à échauffer, se nourrissant avec des potages à la viande, des crêmes de ris, du bouilli & du rôti, & évitera sur-tout pendant tout ce tems-là commerce des femmes.

Délibéré à Montpellier le 26. mai 1727. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LXXVII.

Sur un vomissement de sang périodique.

LE vomissement de sang, qui survient périodiquement depuis le mois de décembre dernier dans le tems que le flux menstruel doit venir, reconnoît pour cause conjointe & occasionnelle des embarras constans dans le tissu de la matrice, puisque depuis ledit tems, les regles n'ont point paru, ou du moins ont paru très-im-

parfaitement. La vive chaleur aux épaules & à la poitrine qui précede de sept à huit jours le vomissement, est une marque certaine des efforts que le sang est obligé de faire vers les parties supérieures, lorsqu'il trouve des obstacles insurmontables à se vuider par la matrice. C'est dans ces violens efforts que les vaisseaux sanguins de l'estomac se rompent pour produire le vomissement. Ce viscere se trouve plus disposé que les autres parties à recevoir le dépôt, parce qu'il est très-affoibli par la dysenterie, & la fievre qui ont précedé, & parce que les digestions en ont été fort dérangées ; ce qui est désigné par l'extrême dégoût dont la malade se plaint pour tout ce qui s'appelle viande & chose nourrissante. La petite toux, dont elle est tourmentée depuis la fievre qui parut lors de la grossesse, est une suite du serrement de la poitrine dont on se plaignoit pour-lors, & elle est sans doute entretenue par la suppression des regles qui produit le vomissement, puisque celui-ci est toujours précedé de la chaleur de la poitrine ci-dessus expliquée.

Si le vomissement de sang sur lequel

on demande notre avis n'étoit pas plus abondant que le flux menstruel avoit accoutumé de l'être, & qu'on ne perdît pas plus de sang, on pourroit esperer une parfaite guérison, en ne s'attachant qu'à procurer le flux menstruel; mais si au contraire la quantité du sang rejettée par le vomissement est si excessive que la malade s'en trouve extrêmement affoiblie, on a tout à craindre, & l'on doit s'attacher uniquement à calmer cet accident. Pour cet effet nous proposons deux curations, l'une dans le tems du vomissement excessif, & l'autre dans l'intervalle d'un vomissement à l'autre.

Pour la premiere curation il faut d'abord commencer par une ou deux saignées au pied, suivant les forces de la malade; lui tenir le ventre lâche à la faveur des lavemens, & lui faire avaler de deux en deux ou de trois en trois heures celui des remedes suivans dont on se trouvera le mieux, sçavoir le suc de menthe à la dose de quatre cuillerées, le suc d'ortie à la dose d'un demi verre, & une poudre avec parties égales d'alun & de sang de dragon depuis une drachme jusqu'à deux.

On peut encore emploïer dans ce cas demi-drachme d'antihectique de Poterius, qu'on pourra delaïer dans un des deux sucs ci-dessus marqués.

Dans la seconde curation, on doit d'abord s'attacher à retablir les digestions, commençant par un purgatif doux & convenable à l'état de la malade; après quoi on passera à l'usage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez conserves de coings & confection d'hyacinthe, de chacune une once & demie; corail rouge préparé trois drachmes; ïeux d'écrevisses de riviere préparés, antihectique de Poterius, de chacun deux drachmes; alun & sang dragon en poudre, de chacun une drachme & demie; mêlez, faites une opiate dont la dose sera matin & soir d'une ou deux drachmes. pendant six jours.

L'usage de cette opiate étant fini, on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'orge mondé, & trois ou quatre écrevisses de riviere. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra

bouillir environ demi-once de chacune de ces racines, chiendent & asperge sauvage; en retirant le pot du feu, on y jettera demi-drachme de tartre chalibé soluble, & on ajoutera au bouillon coulé quatre ou cinq cuillerées de suc de chicorée amere, continuant dix ou douze jours, au bout desquels on se repurgera.

La malade prendra ensuite une écuellée de lait de vache coupé avec un tiers d'une legere infusion des plantes vulneraires de Suisse, continuant ce lait le matin à jeun pendant les chaleurs de l'été; après lesquelles on réitérera les bouillons ci-dessus pour passer ensuite à cette opiate.

OPIATE.

Prenez saffran de mars appéritif préparé à la rosée du mois de mai, une demi-once; rhubarbe en poudre deux drachmes; myrrhe choisie, & gomme ammoniaque desseichée & pulverisée, de chacune une drachme & demie; saffran oriental pulverisé un scrupule. Faites une opiate avec une suffisante quantité de syrop de chicorée; on en pren-

dra d'une à deux drachmes, buvant par-dessus un bouillon de chicorée, & continuant pendant douze jours consecutifs ou alternatifs, suivant que Monsieur le Médecin ordinaire le jugera à propos.

Si par l'usage de cette opiate les régles commencent mieux à couler, & que le vomissement de sang cesse, on avisera si les eaux minerales de Bala conviennent pour achever de rétablir les digestions.

Si la toux persiste, on essaïera la diete blanche, observant toujours un bon régime de vivre.

Délibéré à Montpellier, le 2. août 1720. *signé*, DEIDIER.



CONSULTATION LXXVIII.

Sur un gonflement autour du genou, occasionné par des douleurs de rhumatisme.

LE gonflement qui paroît tout autour du genou droit, & qui racourcit la jambe en l'empêchant de s'étendre, vient en partie de la sinovie épaissie, tant au dedans de cette articulation, qu'au dessous de la rotule; & en partie de ce que les tendons des muscles extenseurs & fléchisseurs de la jambe sont abreuvés d'une lymphe épaisse qui les empêche de se mouvoir librement, & selon toute leur étendue. Le gonflement a été occasionné par les vives douleurs de goute rhumatismale qui l'ont précédé. Ce qu'il y a pourtant de plus fin dans les humeurs arrêtées s'est si fort dissipé, qu'il n'y reste plus qu'une espece de sediment endurci, qu'on ne sçauroit briser, & résoudre, que par un long usage des remedes menagés à propos, suivant leurs differens effets, & les differens états où le malade se

trouvera, sur quoi l'on doit uniquement s'en rapporter à la prudence de Monsieur le Medecin ordinaire.

Il suffira de faire remarquer ici nos principales vues, qui sont de relâcher d'abord autant qu'on le pourra la partie affectée; de ramollir ensuite les humeurs épaisses; & enfin de les résoudre, ou de les faire sortir par la voie de la transpiration, en tâchant toujours de rétablir le ressort naturel des tendons abreuvés.

Le malade aïant été saigné & purgé, on commencera d'appliquer sur le genou malade un cataplasme fait avec les feuilles de cigue, de morelle, de jusquiame, & de sureau, de chacunes parties égales, qu'on aura fait cuire dans l'eau, & dont on envelopera tout le genou tant dessus que dessous, environ une heure & demie soir & matin pendant sept ou huit jours; au bout desquels on se servira d'un autre cataplasme fait avec les feuilles de cigue & les escargots, le tout pilé dans un mortier de pierre, pendant huit autres jours; pour passer ensuite à une autre fait avec parties égales de fleurs de sureau, & de feuilles d'hyeble

bouillies dans une quantité suffisante de bon vin rouge pendant une heure. Il faut hacher même lesdites herbes cuites, & les appliquer aussi chaudement qu'on pourra les souffrir sur la partie malade, les y tenant une heure le matin, & autant le soir avant se coucher, pendant sept ou huit jours.

A ce dernier cataplasme, on en substituera un autre fait avec les seules feuilles de convolvulus pilées à froid dans un mortier de marbre, y versant peu à peu une quantité suffisante de bonne huile d'olives pour nourrir lesdites feuilles jusqu'à consistence d'un cataplasme doux & égal, qu'on fera un peu chauffer pour l'appliquer sur la partie.

Lorsqu'on se sera servi pendant sept ou huit jours de ce cataplasme huileux, on emploïera successivement & en differens jours les huiles suivantes pour faire des embrocations ; sçavoir les huiles de brique, de laurier, de pied de mouton & de petits chiens, insistant à celle de ces huiles dont on se sentira le plus soulagé. On essaïera ensuite d'appliquer sur la partie des emplâtres résolutifs tels que sont celui de cigue,

de soufre, de diabotanum, de diachylum magnum *cum gummis*, & de Vigo *cum mercurio*. Il faudra garder chacun de ces emplâtres tout au moins cinq à six jours sans y toucher, & s'en tenir ensuite à celui de tous qui paroîtra rendre le jeu du genou plus libre & plus aisé, en facilitant l'extension de la jambe.

Si tous ces remedes ne soulagent point le malade, nous sommes d'avis qu'on essaie de légéres frictions sur la partie avec environ deux drachmes de l'onguent mercuriel ordinaire, laissant toujours la partie couverte du même linge, & ménageant les frictions de loin en loin, laissant un intervalle de cinq ou six jours de l'une à l'autre.

Nous jugeons aussi qu'au mois de septembre prochain il feroit bien d'aller à Barege pour y prendre les bains, & s'y faire doucher la partie suivant la coutume du lieu.

Délibéré à Montpellier le 8. juin 1720. *Signé*, DEIDIER.



CONSULTATION LXXIX.

Sur des tumeurs ſcrophuleuſes.

CEs tumeurs ſont héréditaires ; il y a même un alliage du virus ſcrophuleux avec le vérolique, puiſque le grand-pere du malade a été attaqué de pluſieurs maladies de galanterie, qui avoient infecté ſon ſang. L'expérience nous apprend tous les jours que les écrouelles héréditaires, lors même qu'il n'y a aucun alliage d'autre virus, ne ſe gueriſſent preſque jamais ; cependant comme le malade eſt jeune, & que cette maladie ſe guérit quelquefois avec le changement d'âge, & que d'ailleurs il ne paroît par aucun ſigne qu'il y ait des tumeurs dans les parties intérieures, on peut eſperer que la nature ſecourue à propos par les remedes, pourroit operer quelque changement favorable.

Les indications qu'on doit remplir ſe tirent de la nature de la maladie, de la maigreur, & du deſſeichement du malade.

Le jeune malade aïant été purgé, on lui fera prendre dix ou douze bouillons adouciſſans & apéritifs, avec les écreviſſes & les plantes convenables.

On lui donnera enſuite pendant douze matins une doſe convenable de lait de vache coupé avec un tiers de décoction de ſalſepareille, & l'aïant repurgé, on lui donnera encore pendant une autre douzaine de matins un verre du même lait écrêmé, & ſans ſalſepareille, & ſi on s'apperçoit que le lait paſſe bien, on lui en donnera un autre verre le ſoir en ſe couchant, aïant ſoupé quatre heures auparavant avec une ſoupe à la viande, & un morceau de pain. Enfin s'il ſupporte bien le lait pris ainſi deux fois par jour, on le mettra à la diete blanche juſquaux chaleurs de l'été, lui donnant pourtant au diner, avec ſa ſoupe ou ſon ris au lait, un morceau de pain & un œuf mollet.

Pendant tout le tems de la diete blanche, on donnera au malade deux ou trois fois la ſemaine, avant le lait du matin, huit grains d'éthiops mineral.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, il prendra pendant dix matins le demi

bain domeſtique tiéde, buvant à la ſortie un bouillon de poulet, dans lequel on fera bouillir un moment le cœur d'une laitue.

Après l'uſage des demi-bains & des bouillons de poulet, on fera prendre au jeune malade quelques eaux acidules légérement apéritives, qu'il continuera le reſte de l'été, en en prenant trois ou quatre verres le matin, & mangeant un morceau de pain, & en uſant à ſes repas pour boiſſon ordinaire.

L'automne prochain on remettra peu à peu le malade à la diete blanche, qu'il continuera juſqu'au froid de l'hiver. Pendant tout ce tems, on le purgera quand il ſera néceſſaire, & on fera une fois la ſemaine une friction ſucceſſivement ſur chaque partie du corps, & ſur-tout celle où il y a des tumeurs, avec une drachme chaque fois de la pommade mercurielle ordinaire. On donnera la friction lorſque le malade ſe couchera, & on continuera pendant l'hiver & le printemps prochain.

Cependant, comme le malade a une tumeur à l'aiſſelle, & qu'il pourroit même s'en former d'autres dans la

ſuite dans d'autres parties, on doit examiner ces tumeurs avec attention; & s'il n'y paroît aucun ſigne de ſuppuration, on eſt d'avis de n'y appliquer autre choſe que la pommade mercurielle, pour tâcher de réſoudre inſenſiblement les tumeurs, & d'une maniere douce. Mais ſi elles ſont mine de vouloir ſuppurer, ce qu'on connoîtra par la rougeur, la chaleur & la douleur de la partie, on aidera la ſuppuration par le cataplaſme fait avec le pulpe d'oignon de lys & celle des plantes émollientes, le ſuppuratif & le ſaindoux, ou par celui *de micâ panis*. Dès qu'on connoîtra que la ſuppuration eſt faite, on n'attendra pas que la tumeur perce, de peur que le pus en ſéjournant ne creuſe, & ne carie les os voiſins, mais on ouvrira l'abſcès avec une lancete, faiſant une ouverture convenable par laquelle le pus puiſſe ſortir librement. On panſera la plaïe avec le digeſtif ordinaire, ou le baume d'Arcœus mêlé avec le ſupuratif. Si on peut avoir des eaux de Bareges, on en lavera les tumeurs ſuppurées; faiſant même baigner dans ces mêmes eaux la partie malade, ſi cela eſt poſſible. Le

malade doit obſerver un exact régime de vivre.

Délibéré à Montpellier le 26. avril 1736. *Signé*, VERNY, LAZERME, LAMORIER.

CONSULTATION LXXX.

Pour une fiſtule ſcrophuleuſe au col d'une fille de dix-huit ans qui n'avoit pas ſes regles.

LA fiſtule placée vers la partie ſupérieure & laterale gauche du col, à côté de la trachée artere doit être regardée comme une ſuite d'une tumeur froide, qui a pris le train de la ſuppuration, & qui par l'action du pus s'eſt pratiqué un chemin, ou conduit fiſtuleux, depuis le dedans de l'œſophage juſqu'à la peau dans l'endroit déja déſigné. L'on regarde le caractere de cette maladie comme ſcrophuleux, ſoit parce qu'elle a commencé depuis l'âge de trois ans, ſoit parce qu'aïant ſubſiſté depuis ce tems là, elle n'a fait aucun progrès conſiderable, ni cauſé

aucun accident facheux. On est confirmé dans cette idée, & on juge que c'est la lymphe de la malade qui souffre principalement, puisqu'elle n'est point réglée, & que la cause de ce dérangement des menstrues suppose des obstructions dans les arteres lymphatiques de la matrice. De ce fait l'on conclut que le sang de la malade, & la lymphe en particulier, sont englués, grossiers, & chargés de saumure en même tems, & que cette disposition vicieuse des liqueurs a d'abord donné lieu à la fistule qui fait le sujet de cette consultation, & en entretient actuellement la durée & l'opiniâtreté. Nous convenons pourtant que la suppression des menstrues, & la plethore qui l'accompagne nécessairement y contribue aussi.

Pour tirer tout le parti possible d'une maladie aussi délicate que celle dont il s'agit, l'on doit travailler à degager les embarras de la matrice, à procurer l'écoulement menstruel, à rompre & à diviser avec beaucoup de ménagement la masse du sang, à lui fournir de la détrempe, & le baume qui lui manque, & à tarir par là la source de la petite suppuration, & à conduire enfin la fis-

tule à cicatrice. Nous esperons, autant qu'il est permis, de remplir ces indications par le moïen des remedes suivans.

1°. Il faut saigner du bras, & trois jours après du pied, & le lendemain purger avec les tamarins, la rhubarbe, le sel végétal, les fleurs de pêcher, le senné, & la manne.

2°. La malade prendra ensuite pendant dix matins un bouillon fait avec une demi-livre de collet de mouton, une poignée des feuilles de chicorée amere, & une pincée de celles d'armoise. Vers la fin de la coction on jettera dans le pot vingt-cinq cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc.

Après une legere ébullition on coulera avec expression, & on dissoudra dans la colature trente grains de tartre chalybé soluble, réitérant la médecine à la fin.

3°. Elle prendra ensuite pendant douze matins une écuellée de petit lait, dans lequel on fera légérement bouillir une vingtaine de cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc. On ajoutera à la colature deux onces de suc de cresson de fontaine bien depuré.

4°. Elle prendra pendant les dix ma-

tins suivans une dose de l'opiate ci-jointe, avalant par-dessus un bouillon fait avec un jeune poulet, ou une demi-livre de jarret de veau, & une poignée des feuilles de cresson de fontaine. On repurgera à la fin de l'opiate.

OPIATE.

Prenez de saffran de mars apéritif demi-once; d'antimoine diaphorétique, & de rhubarbe en poudre, de chacun deux drachmes; de myrrhe réduite en poudre; & de borax rafiné, de chacun une drachme & demie; réduisant le tout en opiate avec le syrop de capillaire, & ajoutant de deux en deux, ou de trois en trois jours; à la prise de l'opiate cinq ou six grains de diagrede.

5°. Elle avalera ensuite chaque matin jusqu'aux grandes chaleurs de l'été, une écuellée de lait de chevre entier ou légérement écrêmé; &, si le lait du matin passe bien, elle mangera le soir une soupe ou un avenat au même lait de chevre; purgeant durant ce tems-là de vingt en vingt jours, ou suivant le besoin, & faisant prendre quatre fois la semaine à l'heure du dîner dans la premiere cuillerée de soupe douze grains

de ſaffran de mars apéritif, & ſix grains de canelle en poudre.

6°. Vers la fin de juin ou le commencement de juillet, elle prendra pendant dix matins le bain domeſtique tiéde.

7°. Vers le 20. de juillet, elle boira les eaux de Valz pendant neuf matins; ou elle ira à Lodeve pour y prendre les eaux pendant douze matins, obſervant de ſe purger devant & après la boiſſon.

8°. Vers la fin d'août elle reprendra une ſeconde dixaine de bains domeſtiques.

9°. Dans le mois de ſeptembre, elle reviendra aux mêmes bouillons, au petit lait, à l'opiate, & enfin au lait de chevre ou d'âneſſe entier.

Elle pourra vers la fin de ſeptembre donner avis de l'état de ſa fiſtule, & de l'effet des remedes, & l'on verra pour-lors ſi la chirurgie peut lui être de quelque ſecours. On panſera le dehors de la fiſtule ſeulement avec un petit emplâtre ou de mucilage ou de diapalme.

La malade pourra être ſaignée de tems en tems du pied pendant le cours des remedes propoſés, ſur-tout ſi ſes re-

gles ne paroissent pas. Elle observera un régime de vivre fort exact.

Délibéré à Montpellier le 1. avril 1733.

CONSULTATION LXXXI.

Sur un ulcere à bords calleux.

LEs éruptions écailleuses qui paroissent aux deux jambes de Monsieur, l'ulcere à bords calleux qui existe actuellement, & l'enflure œdémateuse qui attaque depuis long-tems les deux pieds, reconnoissent la même cause, & supposent un vice dans les fluides, seicheresse & défaut de mixtion des parties intégrantes du sang, & des solides trop tendus & trop élastiques. Pour être convaincu de ces faits, on fera attention que Monsieur est né avec un tempérament bilieux, & plein de vivacité. Cet état tant des solides que des fluides s'est démontré de fort bonne heure dans la jeunesse, par des enflures œdémateuses aux deux jambes, qui n'ont presque jamais disparu totalement ; & par des fluxions érysi-

pelateuſes qui ſurvenoient irrégulierement, & que les courſes & voïages à cheval rendoient plus fréquentes. Les fatigues de la guerre, le régime de vivre qui les a accompagnées, le froid, le chaud & l'humidité que les exercices militaires engagent à ſupporter, & enfin l'abus que Monſieur peut avoir fait des alimens échauffans, ont augmenté le vice de la maſſe du ſang attaché au tempérament, comme les attaques de goute qui ont fatigué Monſieur depuis plus de vingt ans, & qui ont été une ſuite de la viſcoſité & acrimonie de la lymphe ſynoviale, & de toutes les autres parties integrantes du ſang, le démontrent évidemment. Les différens dépôts qui ſe ſont faits ſur les extrémités inférieures dans le retour de la goute, l'œdeme preſque habituel des deux jambes, & les fluxions éryſipelateuſes fréquentes ſur ces parties, ont donné lieu à des embarras dans les glandes lymphatiques du voiſinage, ont affoibli le tiſſu des ſolides dans certains endroits, & l'aïant extrêmement tendu, & comme endurci dans d'autres, ont déterminé les différens ulceres qui ont paru en deux tems, & qui ont cé-

dé à des remedes appliqués à propos, aussi-bien que celui qui subsiste présentement avec des bords calleux. L'action de toutes ces causes a été multipliée par les mauvaises digestions marquées par des inquiétudes d'estomac, par des nausées, & les vomissemens qui se mettent de la partie, sur-tout lorsqu'on a passé les regles d'une frugalité ménagée.

Pour prévenir les suites de l'état présent de Monsieur, l'on doit avoir en vuë de rétablir les fonctions des organes de la digestion par des stomachiques convenables, de rendre la masse des liquides plus fluide, & plus coulante, d'en temperer l'acrimonie, en y jettant des substances séreuses & balsamiques, & de redonner aux solides par ce dernier moïen cette flexibilité, & cette souplesse qui en regle les oscillations; de déterger l'ulcere par des anodyns, ou de l'effacer par le moïen d'un nouvel égoût, & enfin par tous ces secours de prévenir le retour des anciennes excoriations ulcereuses. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Comme Monsieur vient d'être saigné & purgé depuis peu, il pourra se dis-

penſer d'une nouvelle ſaignée, ſe contentant après ſon arrivée à Cete de ſe repurger.

Immédiatement après Monſieur prendra pendant dix matins un bouillon de poulet, avec demi-once de limaille de fer rouillée, enfermée dans un nouet, & une poignée des feuilles de chicorée amere. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction une vingtaine de cloportes frais, &c. ajoutant un moment avant retirer le pot du feu, une pincée des ſommités de petite centaurée. On purgera à la fin.

Pendant les quinze ou dix-huit jours ſuivans, Monſieur boira chaque matin une écuellée de petit lait de vache. On éteindra dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu, & on y diſſoudra une ou deux onces de ſuc de cerfeuil, ou de creſſon de fontaine bien dépuré, réitérant la purgation à la fin.

Monſieur paſſera le reſte de l'hiver en ſe purgeant de tems en tems, ſans abuſer pourtant du purgatif, & prenant trois fois la ſemaine dans la premiere cuillerée de ſoupe au dîner douze à quinze grains de ſaffran de mars apéritif préparé ſuivant l'avis du Médecin de Monſieur.

Le printems prochain Monſieur ſera ſaigné & purgé, aura recours aux mêmes bouillons, & au même petit lait, & ſi le petit lait a bien paſſé, il prendra le lait d'âneſſe entier le matin, & cet eſſai réuſſiſſant bien, il continuera pendant une couple de mois, ſe purgeant de vingt en vingt jours, ou ſuivant le beſoin, & ſe ſervant trois ou quatre fois la ſemaine du même ſaffran de mars apéritif, à la doſe de quinze à dix-huit grains pendant l'uſage du lait d'âneſſe.

Les panſemens de l'ulcere doivent être des plus ſimples, & on n'emploïera que le cerat de Galien compoſé récemment avec la cire blanche, & l'huile d'amandes douces, & exactement lavé avec l'eau de fontaine; l'emplâtre de mucilage, ou le cerat de diapalme, ou l'emplâtre de ceruſe tout récent. On peut auſſi appliquer ſur l'ulcere des feuilles de bouillon blanc, de celles de morelle, de plantain, ou de bardanne; &, ſuivant l'état des bords & du dedans de l'ulcere, on aura recours à des lotions ou même à des bains, tantôt avec l'eau marine, tantôt avec l'eau tiéde ſeule, tantôt avec des décoctions des plantes

émollientes. On tentera inceſſamment l'application d'un cautere à la jambe malade, & on obſervera les effets qu'il produira pour l'entretenir, ou l'abandonner.

Monſieur doit joindre à ces remedes un régime de vivre fort exact, &c.

Délibéré à Montpellier.

CONSULTATION LXXXII.

Pour une aſcite.

IL paroît par le mémoire qui nous a été envoyé que la maladie dont Monſieur eſt attaqué eſt une hydropiſie aſcite, qui dépend de la déſunion, ou du défaut de mixtion, des parties intégrantes qui compoſent le ſang. En pareil cas la portion fibreuſe, & mucilagineuſe flottant irrégulierement dans la ſéroſité, ſe ramaſſe en floccons, & forme des obſtructions dans les differens viſceres, mais ſur-tout dans ceux dont les récrémens ſont naturellement plus groſſiers. Ce fait eſt démontré par la jauniſſe qui a d'abord paru, & les em-

barras ſenſibles qui exiſtent déja dans le foie, & que l'on doit regarder comme la principale cauſe de l'épanchement des eaux dans le bas-ventre, & même dans les parties extérieures par la compreſſion que ſouffre la veine cave aſcendente en traverſant ce viſcere.

Pour tirer tout le parti poſſible de cette maladie, qui a déja fait beaucoup de progrès, l'on doit ſe propoſer de retrancher, & d'évacuer les ſéroſités déja extravaſées en les précipitant par les routes des ſelles, & des urines, & enfin de prévenir de nouveaux épanche-chemens en levant doucement les embarras du bas-ventre, & en redonnant aux parties intégrantes du ſang la mixtion convenable qui leur manque. L'expérience journaliere nous a fait voir que les remedes ſuivans ſont très-propres à remplir ces indications.

On purgera d'abord le malade avec une once de tamarins, une drachme de rhubarbe concaſſée, & autant de ſel végétal, dont on fera une légére décoction, dans une livre de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit trois drachmes de ſenné, pour partager le matin la colature en deux verres, qu'on

donnera à quatre heures de distance de l'un à l'autre, faisant prendre un bouillon dans l'espace moïen, & dissolvant dans le premier verre deux onces de manne, & même deux ou trois drachmes de tablettes diacarthami, si on le juge nécessaire, & si l'évacuation n'étoit pas suffisante sans cette addition.

Le malade boira ensuite pendant douze matins un bouillon fait avec deux livres de jarret de veau, dont on aura retranché tout ce qu'il y a de membraneux, & de graisseux, pour les couper ensuite en rouelles, ou tranches; deux bonnes poignées, ou deux poignées & demie en tout des feuilles de pimprenelle, de cresson de fontaine, & de chicorée amere, qu'on hachera exactement; une drachme de rhubarbe en poudre, & deux drachmes de saffran de mars apéritif préparé à la rosée, dont on composera une poudre. On ajoutera trente cloportes frais, lavés & étouffés dans le vin blanc. On placera les herbes, & les rouelles, couche par couche dans un pot, aïant soin de jetter partie de la poudre, & des cloportes à mesure qu'on fait ces couches. On couvrira le pot de son couvercle bien luté, & on

le placera dans un bain-marie, observant que l'eau ne touche pas le lut, & d'en remettre dans le chaudron à mesure qu'elle baisse. Après avoir continué l'ébullition pendant sept à huit heures, on délutera le pot, on coulera le bouillon avec expression, & on le fera prendre. On pourroit ajouter au bouillon, après l'avoir coulé, douze ou quinze grains de fleurs ammoniac martiales. On purgera à la fin, & même au milieu de l'usage de ces bouillons.

Si le malade se trouve échauffé par l'opiate qu'il a prise (cette opiate étoit stomachique, apéritive purgative, & diuretique. Si elle n'avoit pas été prise, on auroit pû la placer entre les bouillons, & le petit lait, qu'on compte qu'il a déja pris suivant le mémoire) & qu'il le soit encore par les bouillons ci-dessus proposés, il usera pendant douze matins d'une écuellée de petit lait de chevre ferré, dissolvant dans sa colature deux onces de suc de fumeterre, ou de cresson de fontaine bien dépuré, finissant par le purgatif.

Pendant les dix ou douze matins suivans il prendra quatre ou cinq onces de suc ainsi préparé.

S U C.

Prenez des feuilles de piſſenlit, de pimprenelle, & de cerfeuil, ou de creſſon de fontaine, en tout deux bonnes poignées; deux drachmes de ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai; vingt ou vingt-cinq cloportes frais, lavés, & étouffés dans le vin blanc; deux ſcrupules de criſtal minéral. Après avoir haché les herbes on les mettra dans un pot, aïant ſoin de mettre ſur les couches partie du ſaffran de mars, des cloportes & du criſtal minéral, & aïant fini de placer le tout dans le pot, & l'aïant garni de ſon couvercle, on l'expoſera à un feu de cendre, pour faire mitonner, & cuire très-doucement les matieres contenues, pendant quelques heures. On coulera le matin avec expreſſion, & on donnera autour de cinq onces de colature, avec un bouillon ordinaire demi-heure, ou une heure & demie après, & on purgera à la fin.

On aura enſuite recours au même petit lait, préparé comme il a été dit, obſervant pendant ſon uſage les mêmes précautions. On

On préfére ces remedes doux à des hydragogues violens, qu'on ne croit pas convenir au tempérament du malade, qui est vif, & bilieux, qui a toujours la bouche extrêmement seiche, qui souffre une insomnie fâcheuse, & qui dans le commencement a été menacé d'une tympanite avec des douleurs de colique très-vives. On pourroit pourtant tenter l'eau-de-vie Allemande, surtout dans le tems du petit lait, commençant par une demi-once, qu'on donneroit de trois en trois jours avec autant, ou même le double de syrop de chicorée composé, & cela le matin avant le petit lait, qu'on prendroit deux heures après.

On verra dans l'usage de ces remedes quels sont ceux qui ont le mieux réussi, & on leur donnera la préférence.

La boisson ordinaire du malade sera une ptisanne faite avec les feuilles seiches de capillaire, & de scolopendre, ou bien avec la racine de chiendent, les fruits de kynorrhodon, & feuilles seiches de scolopendre, ou le capillaire de Canada, ou de Montpellier. On ajoutera à chaque pinte de cette ptisanne deux scrupules ou une drach-

me de nitre purifié, ou d'arcanum duplicatum, ou bien de ſel admirable de Glauber, ſuppoſé qu'on en ait qui ſoit bien doux, & exempt de toute cauſticité.

On évite de conſeiller des ptiſannes diuretiques extrêmement fortes, parce que rendant les urines beaucoup plus troubles, & enflammées, elles forment un obſtacle à leur ſéparation en traverſant les filieres rénales.

Si le malade paſſe des nuits inquietes, il faut abſolument lui donner le ſyrop de pavot blanc, même avec les goutes tranquilles, augmentant la doſe juſqu'à ce qu'on parvienne au point de procurer le calme.

On prie Monſieur le Médecin ordinaire de régler le régime de vivre, auſſi-bien que les changemens qu'il conviendra de faire dans la diſpenſation des remedes propoſés.

Délibéré à Montpellier le 3. avril 1733. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LXXXIII.

Pour un malade qui avoit une croute dartreuſe ſur l'aile gauche du nez, produite par une lymphe groſſiere, & acrimonieuſe.

EXTRAIT.

LE malade aïant été ſaigné, & purgé, prendra pendant douze matins les bouillons d'écreviſſes avec la racine de lapathum acutum, & les feuilles de creſſon, & aïant été repurgé, il avalera pendant dix ou douze matins une écuellée de petit lait de vache ou de chevre, dans lequel on éteindra quelques pieces de fer rougies au feu; & on y diſſoudra une once & demie ou deux onces de ſuc de creſſon, ou de fumeterre, bien dépuré, & aïant été repurgé après ce petit lait, il prendra pendant un mois une écuellée de lait d'âneſſe, ou de chevre entier. Si le lait du matin paſſe bien, il mangera le ſoir à ſon ſouper une ſoupe, ou un ris, ou un avenat au lait de vache, & pendant

ce même tems il avalera le ſoir, en ſe couchant, un bol fait avec douze ou quinze grains d'éthiops minéral préparé avec le feu, dix grains d'antimoine diaphorétique, & huit grains de poudre de vipere que l'on incorporera avec tant ſoit peu de ſyrop de capillaire pour en former un bol que l'on partagera en deux ou trois pilules.

Il ſe ſervira auſſi pendant le même tems, ſur l'endroit dartreux, d'une pommade faite avec l'éthiops minéral préparé avec le feu, le benjoin, & la céruſe de chacun deux ſcrupules, & dix onces de ſain-doux, ou de beurre frais, que l'on mêlera exactement enſemble pour en former une pommade.

Si la croute dartreuſe ne céde pas à ces remedes, Monſieur prendra au mois de juillet le bain domeſtique tiéde pendant dix ou douze matins, & enſuite les eaux d'Yeuzet, ou de Camarets pendant neuf ou dix matins.

Monſieur doit éviter l'application de toute ſorte de remedes irritans ſur la partie affectée, & garder un bon régime de vie.

Délibéré à Montpellier, *Signé*, MONTAGNE.

Fin du Tome III.